





90.547 / 12 · 245971

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

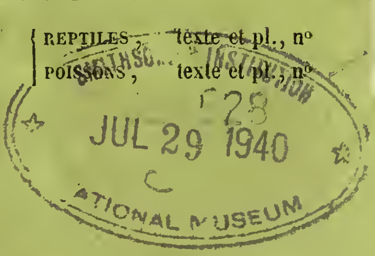
Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

1 LIVRAISON. — ANNÉE 1839

PREMIÈRE SECTION.

MAMMIFÈRES, texte et pl., nº 1-4
OISEAUX, texte et pl., nº

REPTILES, texte et pl., nº
POISSONS, texte et pl., nº



PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

.NH
QL
1
M128
NH

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

MAMMIFÈRES, Pl. 1 à 4.

TANREC. *Cuv.* Centetes. *Illig.*

ET

ÉRICULE. Ericulus. *Is. Geoff.*[1]

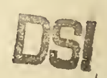
Bien que les Mammifères qui s'écartent, par leurs téguments, du type commun de leur classe, aient, de tout temps, fixé l'attention des zoologistes, on ne connaît encore qu'un bien petit nombre, soit d'espèces, soit surtout de genres, dans lesquels les poils se trouvent transformés sur une ou

[1] Cette notice a été présentée et, en partie, lue à l'Académie des sciences, le 4 septembre 1837, sous ce titre : *Notice sur les Mammifères épineux de Madagascar*. Des extraits étendus de cette notice se trouvent publiés soit dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, second semestre de 1837, p. 372, soit dans divers journaux, et notamment dans le *Temps* du 6 septembre 1837 (par M. Roulin).

plusieurs régions du corps, soit en plaques cornées, soit en écailles, soit en piquants ou épines. Cette dernière disposition, quoique moins rare que les deux autres, ne se trouve en tout, si l'on excepte les Rongeurs, que dans trois genres, savoir : parmi les Monotrêmes, le genre si exceptionnel des Échidnés, et, parmi les Insectivores, les Hérissons et les Tanrecs. Cette notice, outre la description d'une cspèce nouvelle de ce dernier groupe, a pour sujet l'établisscment d'un troisième genre d'Insectivores épineux, habitant, comme les Tanrecs, l'île de Madagascar, et exactement intermédiaire, par ses rapports naturels, entre ceux-ci et les Hérissons.

Pour faire connaître cette nouvelle espèce et ce nouveau genre, il semble, au premier abord, que je puisse me borner à en donner avec précision les caractères. Pour un genre aussi remarquable que celui des Tanrecs, on a peine à supposer qu'il puisse exister encore de l'incertitude, soit sur les caractères génériques, soit sur la dénomination. De même on conçoit à peine, quand tous les auteurs s'accordent à admettre en tout trois espèces de Tanrecs, que la synonymie de celles-ci puisse avoir besoin d'être revue et rectifiée. C'est cependant ce qui a lieu, et je ne saurais passer à la description des objets qui font le sujet spécial de cette notice, avant d'avoir signalé à l'égard, soit du genre lui-même, soit surtout de ses espèces, des inexactitudes, des confusions, des erreurs telles qu'on a peinc à en concevoir la possibilité dans un sujet par lui-même si simple et si exempt de difficultés.

Un grand nombre de zoologistes se sont déjà élevés contre cette précipitation si nuisible à la science, contre cette témérité avec laquelle tant d'auteurs adoptent, sans motifs réfléchis, tel fait, telle idée, tel nom qui se présente à leur esprit; contre cette légèreté insouciante avec laquelle ils citent de mémoire, et sans aucune vérification, les opinions, les observations, la nomenclature de leurs devanciers; enfin, et plus



encore, contre cette aveugle confiance avec laquelle les compilateurs, se copiant les uns les autres, reproduisent tous successivement, et finissent par revêtir du caractère d'une vérité universellement reconnue, telle erreur qu'un examen de quelques instants eût suffi pour déceler et repousser à jamais de la science. Ces déplorables abus, si communs aujourd'hui, tendent à opposer aux progrès de l'histoire naturelle des obstacles qui deviendront, si l'on n'entre enfin dans une voie plus rationnelle, de plus en plus graves. Dès aujourd'hui, quelque point scientifique qu'un zoologiste veuille traiter d'une manière un peu approfondie, les difficultés de l'interprétation des auteurs s'ajoutent aux difficultés du sujet lui-même, et il faut consumer, dans la solution des premières, un temps que l'observation directe des faits eût assurément employé d'une manière bien plus utile et bien moins fastidieuse. Les questions de synonymie, entre autres, sont devenues tellement complexes, qu'on peut souvent à peine, quelques efforts que l'on fasse, se reconnaître dans le dédale de toutes les nomenclatures diverses proposées pour les mêmes êtres.

C'est pourquoi, avant d'arriver aux objets nouveaux que j'ai ici à décrire, je vais être obligé de consacrer quelques pages à l'examen des travaux déjà et depuis longtemps publiés sur les Tanrecs, afin de rétablir exactement leur caractéristique, sur laquelle les auteurs ne s'accordent pas entièrement, et surtout leur synonymie, qu'aucun auteur n'a encore donnée exactement.

PREMIÈRE PARTIE.

DES TANRECS.

I. Noms génériques des Tanrecs.

Bien que l'existence, à Madagascar, de Mammifères épineux comparables à nos Hérissons eût été, depuis longtemps, signalée par les voyageurs, c'est à Buffon et à Daubenton qu'il appartient d'avoir, les premiers, introduit dans la science l'espèce qui est et doit rester le type du genre Tanrec. Elle porte, dans Buffon, ce même nom de Tanrec (et non Tenrec, comme l'ont écrit la plupart des auteurs), et l'on peut dire que Buffon, en insistant sur les différences qui la séparent des Hérissons, et en lui associant une autre espèce épineuse, le *Tendrac*, a établi le genre *Tanrec*, autant que le permettaient le plan de son ouvrage et ses idées propres sur la classification des êtres.

Linné, inscrivant bientôt après le Tanrec et le Tendrac dans son *Systema naturæ*, les plaça néanmoins dans le genre *Erinaceus*, et ils y restèrent longtemps confondus, quoique la caractéristique placée en tête de ce genre fût loin de leur être applicable.

Ce fut en 1798, dans son *Tableau élémentaire d'histoire naturelle*, première ébauche, et l'on pourrait dire même, première édition du *Règne animal*, que M. Cuvier, tout en laissant les Tanrecs dans le genre *Erinaceus*, les distingua du moins des véritables Hérissons, et forma pour eux une section qui fut bientôt après érigée en genre, d'abord par Lacépède, puis par mon père, puis par Illiger et d'autres.

Bien que d'accord sur ce point, les trois auteurs furent, au contraire, loin de s'entendre sur la dénomination du nouveau genre. Lacépède, mon père, Illiger en proposèrent chacun une très différente; et, comme si ce n'était pas as-

sez, les auteurs qui n'émirent pas de noms nouveaux modifièrent presque tous, quelques uns à dessein, la plupart sans même s'en apercevoir, les noms qu'ils se décidaient à adopter.

C'est ainsi que le premier nom émis, celui de Lacépède[1], fut (en latin comme en français) *Tenrec*. Le petit nombre d'auteurs qui l'ont cité l'ont, au contraire, écrit *Tenrecus*. Personne, au reste, n'a adopté ni l'une ni l'autre des deux formes de ce nom, quoique la priorité soit acquise au travail de Lacépède.

Le nom de *Setiger*, proposé bientôt après par mon père[2], a été adopté par quelques auteurs, et cité presque par tous, mais non sans être aussi légèrement modifié. Plusieurs auteurs l'ont écrit *Setifer*; de plus, il a été le plus souvent attribué à M. Cuvier, au lieu de l'être à mon père.

Enfin un nouveau nom ayant encore été proposé pour le

[1] Voyez le *Tableau de la classification* de Lacépède, publié avec le discours d'ouverture de son cours de l'an VIII (1799), in-4o. Ce tableau a été réimprimé deux ans après, à la fin des *Mémoires de l'Institut national*, t. III. — Malgré cette double publication, la classification de Lacépède est restée ignorée d'un grand nombre d'auteurs.

[2] Dans son *Catalogue des Mammifères du Muséum national d'histoire naturelle*, 1 vol. in-8o. — Il n'est pas hors de propos de remarquer que cet ouvrage de mon père, composé vers 1800, et que l'on trouve cité dans tous les ouvrages mammalogiques, est resté inédit. Son impression était fort avancée, lorsque mon père fut contraint, par une longue maladie, de laisser à une personne peu versée dans la zoologie le soin de compléter son œuvre. A son rétablissement, mon père reconnut que plusieurs erreurs graves avaient été commises, et il renonça à la publication de ce livre. Néanmoins des exemplaires furent successivement donnés à divers naturalistes; et ceux-ci, ayant trouvé, dans le *Catalogue des Mammifères*, de bonnes descriptions faites d'après nature et des détails très précieux sur l'état de la collection du Muséum au commencement de ce siècle et sur l'origine des individus dont elle se compose, donnèrent, par leurs citations, une publicité très grande, quoique indirecte, à un ouvrage que son auteur avait condamné à l'oubli.

même genre, en 1811, par Illiger, celui de *Centetes*[1], et ce nom ayant été changé, très probablement par suite d'une simple erreur de copiste, en *Centenes*, a fini par recevoir, sous cette dernière forme, l'assentiment presque unanime des zoologistes. Il est donc aujourd'hui à peu près passé en usage de donner pour nom systématique aux Tanrecs la dénomination de *Centenes*, qui dérive, par un simple *lapsus calami*, de *Centetes*; nom oublié, depuis Illiger, par tous, le seul Jean-Baptiste Fischer excepté[2].

Ainsi, en somme, le genre *Tanrec* a reçu trois noms de trois auteurs, et ce nombre s'est doublé par des modifications successives faites, pour la plupart, par simple inadvertance. Entre toutes ces formes, j'adopterai, avec Fischer, le mot *Centetes*, comme étant, sauf la rectification d'une seule lettre, celui que l'usage a consacré.

II. Caractères génériques des Tanrecs.

Parmi les caractères assignés aux Tanrecs par les auteurs, les uns leur sont communs avec les Hérissons, les autres leur sont propres, et distinguent, par conséquent, le genre *Centetes* du genre *Erinaceus*.

Les premiers sont la nature épineuse des poils de la région supérieure, et l'existence de cinq doigts à chaque pied; les seconds, la longueur très considérable de la tête, le manque de queue, et surtout l'existence de grandes canines et d'incisives beaucoup plus petites, interposées à chaque mâchoire entre l'une et l'autre de ces canines. Je présenterai quelques remarques sur chacun de ces caractères.

Le pelage, comme dans les Hérissons, est épineux à la par-

[1] De κεντέω, *je pique*, d'où κεντητὸς, *piqué*, *aiguillonné*, et κεντητικὸς, *piquant*. — Voyez Illiger, *Prodromus systematis mammalium*, p. 124.

[2] Voyez son *Synopsis mammalium*, in-8°, 1829-1830, p. 244 et 379.

tie supérieure et sur les flancs ; mais cette ressemblance générale entre les deux genres étant énoncée, il est des différences importantes entre les téguments des Tanrecs et ceux des Hérissons. Dans les Hérissons la tête est couverte de poils en dessus comme en dessous, jusqu'à la nuque, région à partir de laquelle toute la face supérieure du corps est couverte de piquants dont la longueur et la force sont sensiblement les mêmes partout, et qui sont les seuls téguments de la partie supérieure. Chez les *véritables* Tanrecs, après un espace nu assez étendu, qui est un prolongement du mufle, viennent des poils courts de nature ordinaire, puis d'autres un peu plus durs, puis d'autres plus durs encore, et ainsi de suite, par gradation insensible, jusqu'à ce qu'au niveau des yeux on trouve de petits piquants, suivis eux-mêmes d'autres plus forts et plus longs. Le passage des piquants aux poils se fait de même par nuances insensibles sur les flancs, tandis qu'il en est tout autrement des Hérissons. Un troisième caractère des téguments des Tanrecs est que la partie postérieure du corps est couverte, non plus de piquants forts et résistants comme ceux de la partie antérieure, mais de piquants très faibles et demi-flexibles, ou même de soies. Enfin, du milieu des piquants et des soies naissent, de distance en distance, de très longs poils, comparables à ceux des moustaches. Toutes ces différences entre les Tanrecs et les Hérissons ne peuvent assurément être considérées comme de valeur générique ; mais elles méritent d'être remarquées avec intérêt, en raison de leur généralité, puisqu'on les retrouve chez toutes les espèces qui, par le reste de leur organisation, se rapportent au genre Tanrec.

Les cinq doigts des Tanrecs sont symétriquement disposés, savoir : le médian, le plus long de tous, le second et le quatrième presque aussi longs que lui, les deux latéraux très courts. Les trois premiers portent des ongles robustes, assez longs, très peu arqués, plus ou moins obtus à leur extrémité ; les deux autres, des ongles plus courts et un peu

plus arqués. La disposition des doigts et la proportion des ongles sont sensiblement les mêmes aux pieds de devant et de derrière, et c'est la seule différence de quelque intérêt que je trouve à remarquer, quant aux pieds, entre les Tanrecs et les Hérissons qui ont les membres établis sur des types un peu différents.

La queue manque, en effet, chez les Tanrecs, comme l'ont dit tous les auteurs : seulement on sent à sa place un petit tubercule formé par la pointe du coccyx ; mais ce caractère est de peu d'importance, les Hérissons n'ayant eux-mêmes qu'une queue extrêmement courte et presque rudimentaire.

La longueur considérable de la tête des Tanrecs, la prolongation du museau en une sorte de groin très certainement mobile, et qui dépasse de beaucoup les dents en avant, sont des caractères beaucoup plus importants et qui se lient assurément à ceux, plus remarquables encore, que fournit le système dentaire. Il existe, de chaque côté et à chaque mâchoire, cinq mâchelières, une fausse molaire séparée, par un petit intervalle, de la première mâchelière, et par un très grand, d'une très longue canine, comprimée, pointue, très semblable à son analogue chez la plupart des Carnivores. De même encore que chez ceux-ci, il existe entre les canines, à chaque mâchoire, des incisives très petites et de forme assez simple.

Ce système dentaire constitue pour le genre Tanrec un caractère des plus tranchés et des plus remarquables. Comparable, en effet, par la disposition des dents des trois sortes, au système dentaire des Carnivores, il s'écarte tout à fait des conditions des autres Insectivores, tous ceux-ci, sans aucune autre exception, manquant de longues canines, et offrant, quant à leurs incisives, des arrangements variables suivant les genres, mais toujours très différents, et qui rendent le plus souvent extrêmement difficile la détermination des dents antérieures.

Les auteurs ayant dès longtemps signalé l'importance des caractères fournis par les dents antérieures des Tanrecs, il est naturel de supposer que l'observation a, depuis longtemps aussi, résolu toutes les questions que l'on peut faire à leur égard; et cependant, bien loin qu'il en soit ainsi, les auteurs ne sont pas même d'accord sur le nombre des dents, bien distinctes néanmoins, qui existent entre les canines. Suivant M. G. Cuvier, dans le *Tableau élémentaire*, les incisives sont au nombre de six à chaque mâchoire : dans le *Règne animal*[1], l'auteur dit, au contraire, que chaque mâchoire porte quatre ou six de ces mêmes dents. Dans son ouvrage sur les *Dents des mammifères*, M. Frédéric Cuvier[2] décrit les incisives comme étant au nombre de six à chaque mâchoire; mais la figure qu'il en donne, et qui montre bien six incisives inférieures, ne représente que quatre supérieures. M. Desmarest, après avoir donné pour formule des incisives $\frac{6}{6}$ ou $\frac{4}{6}$, décrit une espèce comme ayant quatre incisives à chaque mâchoire, une autre comme en ayant six en haut et quatre en bas. Enfin, pour citer un dernier exemple, J.-B. Fischer donne les nombres $\frac{6}{6}$ et $\frac{4}{4}$, en sorte que le zoologiste qui, ne possédant pas les moyens de déterminer par lui-même le nombre des incisives des Tanrecs, consulterait à cet égard les auteurs, resterait indécis entre les nombres $\frac{6}{6}$, $\frac{6}{4}$, $\frac{4}{6}$ et $\frac{4}{4}$.

Les véritables nombres sont, pendant une partie de la vie des Tanrecs, $\frac{6}{6}$, puis, plus tard, lorsqu'ils sont parvenus à l'état adulte, $\frac{4}{6}$. La raison de cette différence entre les jeunes et les vieux est évidemment l'accroissement considérable qu'ont pris dans ceux-ci les canines inférieures, dont les pointes, quand la bouche est fermée, sont reçues dans deux larges et profondes échancrures de la portion postérieure de l'intermaxillaire, et occupent précisément de

[1] Seconde édition, p. 125.
[2] N° XIX, p. 69.

chaque côté la place où se trouvait d'abord la troisième incisive supérieure.

Quant aux incisives inférieures, rien de semblable n'a lieu : les canines supérieures, quand la bouche est fermée, se trouvent derrière les canines inférieures, et, par conséquent, leur accroissement peut se continuer sans déterminer la chute des dents placées tout en avant de la mâchoire. Les auteurs qui n'ont indiqué que quatre incisives inférieures se sont donc trompés, ou bien ont fait leurs descriptions d'après des mâchoires à dentition incomplète, en exceptant toutefois ceux d'entre eux qui ont appliqué le nombre de quatre à l'animal décrit par Buffon sous le nom de *Tendrac*. Celui-ci, en effet, a bien quatre canines inférieures ; mais on va voir qu'il ne peut rester classé dans le genre Tanrec.

La véritable formule dentaire du genre *Centetes* est donc celle-ci :

$$\text{I. } \frac{6 \text{ ou } 4}{6}; \quad \text{C. } \frac{1-1}{1-1}; \quad \text{F. M. } \frac{1-1}{1-1}; \quad \text{M. } \frac{5-5}{5-5}; \quad \text{Nombre total, } 40 \text{ ou } 38.$$

III. Espèces du genre Tanrec.

C'est ici surtout que l'histoire du genre Tanrec a été compliquée de difficultés qu'il faut attribuer bien plus à l'inattention des auteurs qu'à la nature du sujet. Rien de plus simple, assurément, que la distinction des deux animaux nommés par Buffon *Tanrec* et *Tendrac*, et rien de plus embrouillé que leur synonymie.

Dans le douzième volume de l'*Histoire naturelle*[1], on trouve une description générale de ces deux animaux par Buffon[2], une description beaucoup plus détaillée et très

[1] Ce volume a paru en l'année 1764, date qu'il importe de noter, pour des motifs que l'on trouvera indiqués plus bas.

[2] Page 438 de l'édition originale in-4°, imprimerie royale.

précise de chacun d'eux par Daubenton[1], quelques autres détails encore donnés dans la *Description du Cabinet*, par l'illustre collaborateur de Buffon[2]; enfin deux figures représentant le Tanrec et le Tendrac aux deux cinquièmes environ de leur grandeur naturelle[3]. Ces divers documents étaient assurément loin de suffire pour que l'on pût regarder le Tanrec et le Tendrac comme complètement connus; ils n'apprenaient rien, par exemple, sur le système dentaire, si ce n'est qu'il diffère de celui des Hérissons; mais ils établissaient, au moins d'une manière claire et positive, l'existence de deux espèces parfaitement distinctes, l'une, le *Tanrec,* plus grande, à museau plus effilé, couvert supérieurement, en avant, de piquants, *en arrière*, *de soies;* l'autre, le *Tendrac*, plus petit, à tête moins fine, *entièrement couvert de piquants en dessus.*

C'est d'après les figures et les descriptions de Buffon et de Daubenton que Linné inscrivit bientôt après le Tanrec et le Tendrac dans son *Systema naturæ*, en les plaçant dans le genre *Erinaceus.* Le premier, ou l'espèce *en partie revêtue de soies*, fut appelé *Erinaceus ecaudatus;* le second, ou l'espèce *entièrement épineuse en dessus*, *Erinaceus setosus*; nom qui se trouva ainsi appliqué à celle des deux espèces épineuses de Madagascar à laquelle il convenait le moins. C'est au choix de cette dernière dénomination qu'il faut attribuer en grande partie les erreurs de synonymie commises par presque tous les auteurs modernes.

M. G. Cuvier fut le premier induit en erreur par la nomenclature de Linné. Dans son *Tableau d'histoire naturelle*, les noms de *Tendrac*, *Erinaceus setosus*, qui appartenaient à l'espèce entièrement épineuse en dessus, sont appliqués au *Tanrec* de Buffon, *Erinaceus ecaudatus* de Linné, et, réciproquement, ceux de *Tanrec*, *Erinaceus*

[1] Page 440.
[2] Page 450.
[3] Le Tanrec, pl. LVI; le Tendrac, pl. LVII.

ecaudatus, au *Tendrac* de Buffon, *Erinaceus setosus* de Linné. C'est, comme on le voit, une transposition complète à la fois des noms donnés par Buffon et des noms linnéens; et il importe d'autant plus de la signaler, que la même nomenclature, reproduite par M. Cuvier, dans les deux éditions du *Règne animal*, a été presque universellement admise dans la science jusqu'à ces dernières années.

C'est, en effet, seulement en 1820, que M. Desmarest[1] reconnut la nécessité de revoir et de rectifier la nomenclature du Tanrec et du Tendrac. Malheureusement, en restituant à chacune de ces deux espèces le véritable nom qu'elle avait reçu de Buffon, M. Desmarest ne s'aperçut pas que les noms latins avaient été aussi transposés; en sorte qu'en rectifiant l'une des erreurs de synonymie il laissa subsister l'autre, et la confirma de nouveau de toute l'autorité de son nom. C'est ainsi que l'espèce dont le corps est *en partie revêtu de soies en dessus*, tout en reprenant son véritable nom de Tanrec, n'en continua pas moins à être considérée comme l'*Erinaceus setosus* de Linné, et de même l'*espèce entièrement épineuse en dessus*, ou le Tendrac, comme l'*Erinaceus ecaudatus*.

Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, les auteurs, en exceptant à quelques égards J.-B. Fischer, ont suivi, les uns, l'exemple de Cuvier, et, par conséquent, ils ont commis, comme lui, une double transposition; les autres, l'exemple de Desmarest, et, par conséquent, en appliquant exactement les dénominations données par Buffon, ils se sont trompés sur les noms linnéens.

Ces erreurs de synonymie sont les plus importantes, mais non les seules qui aient été commises. On trouve presque partout rapportée au Tanrec de Buffon une espèce que mon père avait cru devoir établir sous le nom de *Setiger inauris*,

[1] *Mammalogie de l'Encyclopédie méthodique*, 1re partie, p. 181.

d'après un individu de la collection du Muséum, qui avait paru être l'*Erinaceus inauris* des auteurs. Le *Setiger inauris*, non seulement n'est point le Tanrec de Buffon, mais n'est pas un Tanrec : c'est une espèce nominale établie sur un Hérisson qu'une mauvaise préparation avait complètement défigurée.

Ces difficultés de synonymie étant éclaircies, je puis maintenant passer à la détermination des espèces du genre Tanrec. Les auteurs en admettent trois : le *Tanrec* de Buffon, le *Tanrec demi-épineux* ou *varié*, le *Tendrac* de Buffon.

1°. Le *Tanrec* de Buffon, ou *Tanrec soyeux* des auteurs modernes, est une espèce bien distincte, offrant tous les traits que j'ai dit appartenir d'une manière générale aux Tanrecs, et pouvant être ainsi caractérisée spécifiquement :

Pelage fauve, plus ou moins tiqueté de blanc en dessus, composé, sur la nuque, le cou, la partie antérieure du dos et les épaules, de piquants ; sur le reste du dos et la croupe, de soies roides, et, en dessous, de poils ordinaires.

J'ai trouvé ces caractères également distincts sur des individus de neuf pouces, et sur d'autres ayant jusqu'à un pied de long.

Les jeunes individus de cette espèce diffèrent considérablement des adultes. J'ai sous les yeux plusieurs Tanrecs longs seulement de quatre pouces : leur corps est, en dessus, noir, avec cinq bandes longitudinales blanchâtres, dont les latérales sont peu distinctes. Ces bandes sont composées de piquants très forts et très épais, longs de sept lignes environ Le reste de la face supérieure du corps est, au contraire, revêtu, en avant, de piquants noirs, très fins, ayant aussi sept lignes environ de longueur, et, en arrière, de piquants plus longs, beaucoup plus fins et demi-flexibles. En outre, quelques longues soies noires à pointes fauves sortent, de distance en distance, du milieu des piquants, et au

dessous de ceux-ci sont des poils noirâtres, courts, fins et laineux, qu'ils cachent entièrement. Le dessous du corps et de la tête et le dedans des membres sont couverts de poils d'un fauve clair. Le museau est aussi de même couleur, mais avec une petite tache brune de chaque côté, vers l'angle externe de l'orbite; tache que l'on retrouve aussi plus ou moins manifestement chez les adultes. Enfin il existe, chez ces jeunes individus, sur la partie antérieure du cou, une huppe bien distincte composée de piquants tout blancs à leur origine et à leur pointe, et d'un noir brunâtre dans le milieu de leur longueur.

J'ai fait figurer, dans l'une des planches ci-jointes[1], l'un des jeunes individus d'après lesquels cette description est faite. Il a été envoyé, il y a quelques années, de l'île Maurice, aussi bien que les autres, par M. Desjardins, auquel on doit aussi, à l'égard du genre Tanrec, quelques détails intéressants publiés en 1830, dans les *Annales des sciences naturelles*[2].

Le Tanrec soyeux, aujourd'hui commun à l'île Maurice, est originaire de Madagascar. J'ai comparé un individu de cette dernière île avec plusieurs autres sujets envoyés de la première, et je n'ai aperçu entre eux aucune différence.

Je rétablis ici la synonymie, jusqu'à présent inexactement donnée, du Tanrec de Buffon :

Le *Tanrec*, Buff., Daub.
Erinaceus ecaudatus, Lin., Gm. et les autres auteurs linnéens.
Setifer ecaudatus, Tiedem., *Zool.*
Le *Tendrac*, *Erinaceus setosus*, Cuv., *Tab. d'hist. nat.*
Le *Tendrac*, *Centenes setosus*, Cuv., *Règne anim.*, et, d'après lui, un grand nombre d'auteurs.
Le *Tanrec soyeux* ou *Tanrec* proprement dit, *Centenes setosus*, Desm., *Mamm.*, et plusieurs auteurs d'après lui.
Centetes ecaudatus, Fisch., *Syn. mamm.*

[1] Voyez la planche 1.
[2] Tome XX, p. 179.

Entre tous ces noms systématiques, l'épithète spécifique *ecaudatus,* préférée par Fischer, est sans contredit la première qui ait été appliquée à cette espèce : néanmoins, comme elle a été depuis transportée par plusieurs auteurs à une autre espèce, et surtout comme elle indique un caractère qui existe au même degré chez tous les Tanrecs; comme en même temps le nom de *setosus,* qui exprime les véritables traits distinctifs du Tanrec de Buffon, a été adopté par M. Cuvier, par M. Desmarest, et, à leur exemple, par presque tous les zoologistes modernes, c'est celui dont l'adoption paraît aujourd'hui le plus exempte d'inconvénients. Je continuerai donc à désigner le Tanrec de Buffon sous le nom de Tanrec soyeux, *Centetes setosus*, Cuv.

2°. Une seconde espèce admise par tous les auteurs est établie sur un animal figuré par Buffon dans ses *Suppléments*[1] sous le nom de *jeune Tanrec.* Elle a reçu, presqu'en même temps, de M. Cuvier, dans son *Tableau d'histoire naturelle,* le nom de *semispinosus,* et, de mon père, dans son *Catalogue des mammifères,* le nom de *variegatus.* Il n'y a point de difficultés ici sur la synonymie; mais il y en a d'autres et même d'assez graves sur d'autres points.

Il suffit de comparer la description que les auteurs modernes donnent du Tanrec demi-épineux avec celle que je viens de donner du premier âge du Tanrec soyeux; il suffit de mettre en regard la planche de Buffon et la figure jointe à cette notice, pour que l'on pense aussitôt avec Buffon que l'une, aussi bien que l'autre, a pour sujet un jeune individu.

Telle est l'opinion que j'ai conçue, dès le premier abord, et bien longtemps même avant d'avoir à ma disposition de jeunes Tanrecs soyeux en livrée, et, depuis, toutes les observations que j'ai pu faire ont changé mes doutes en une certitude complète.

[1] Tome III, pl. XXXVII.

Ainsi le Tanrec demi-épineux des auteurs, comme nos jeunes Tanrecs soyeux, n'a que quelques pouces de long, et son pelage se compose, 1° de piquants blancs, très résistants et aplatis, disposés en lignes longitudinales qui, ici, ne sont qu'au nombre de trois, encore quelques piquants clair-semés au milieu des autres représentent-ils deux autres lignes; 2° de piquants noirâtres plus fins, remplissant les intervalles des lignes blanches; 3° de longues soies noirâtres sortant, de distance en distance, du milieu des piquants; 4° de poils laineux et fins couvrant presque tout le dos, mais cachés sous les piquants, à la base desquels ils se trouvent répandus; 5° de poils plus clairs et rudes couvrant les parties inférieures: 6° enfin il existe sur la nuque et la partie antérieure du cou, de même encore que chez nos jeunes Tanrecs soyeux, une huppe épineuse, composée, il est vrai, ici d'épines blanches dans toute leur longueur, au devant desquelles se trouvent des épines plus faibles et des soies roides de couleur noirâtre. Cette légère dissemblance dans la couleur des épines de la huppe, la coloration de la tête, qui est noirâtre, avec une ligne longitudinale roussâtre sur le chanfrein; enfin la roideur plus grande et la couleur plus rousse des poils du dessous du corps; telles sont les seules différences que présente le Tanrec demi-épineux des auteurs, par rapport à nos jeunes Tanrecs soyeux.

Après ces détails, qui montrent une si grande ressemblance entre le *Centetes spinosus* des auteurs et de très jeunes Tanrecs soyeux, si j'ajoute que le squelette du type de cette prétendue espèce a encore toutes ses épiphyses non soudées, et c'est ce que j'ai constaté de la manière la plus positive, il sera de toute évidence qu'elle n'a été établie que sur de jeunes sujets, d'une espèce différente, mais voisine du Tanrec soyeux; espèce dont l'état parfait reste à connaître. Aucun voyageur, en effet, ne l'a encore rapporté en Europe, et le passage dans lequel Sonnerat l'a décrit, seul document que nous possédions à cet égard, ne saurait ins-

pirer beaucoup de confiance. Voici néanmoins quelques fragments de ce passage qui indiqueraient, à l'état adulte, des caractères très analogues à ceux des jeunes sujets[1] :

« Le petit Tandrek ayant pris tout son accroissement a sept pouces de longueur..... Il est de couleur noire, et a *cinq* bandes longitudinales sur le corps ; tout ce qui est noir est couvert d'*un poil dur*[2] *;* les bandes blanches sont de petits piquants analogues à ceux du porc-épic. Des bandes noires du dos, il sort quelques longs poils isolés *qui tombent jusqu'à terre ;* la tête est garnie de petits poils noirs, le museau est blanc, l'œil est entouré d'un cercle blanc ; les pieds sont roussâtres. »

3°. Le *Tendrac* de Buffon, Tanrec épineux des auteurs, est une espèce bien distincte, et connue dans son état parfait, mais seulement par des observations très incomplètes. Si elle avait été soumise à un examen plus attentif, on eût reconnu depuis longtemps qu'elle s'éloigne beaucoup des véritables Tanrecs, indépendamment de quelques autres caractères, par son système dentaire. On verra bientôt qu'elle doit être reportée dans le genre Éricule.

Le genre Tanrec se trouverait donc, dans l'état actuel de la science, réduit à deux espèces, dont l'une est imparfaitement connue ; mais je me trouve présentement en mesure d'en faire connaître une troisième que je vais décrire sous le nom de Tanrec armé, *Centetes armatus.*

IV. Description du Tanrec armé.

L'individu, jusqu'à présent seul connu, d'après lequel

[1] Ce passage se trouve dans le *Voyage aux Indes-Orientales et à la Chine*, tome IV de l'édition de Sonnini, p. 118 et 119.

[2] Dans tous les jeunes sujets que j'ai examinés, ce ne sont pas des poils noirs, mais bien de véritables piquants. Il y a, comme je l'ai dit, des poils, mais, à l'exception des longues soies, ils sont courts et cachés sous les piquants.

je vais donner cette description, faisait partie d'une collection faite en divers lieux de l'Afrique, et notamment à Madagascar, par M. Sganzin, capitaine de l'artillerie de la marine. Ce savant officier, à peine de retour en France, offrit à l'administration du Muséum d'histoire naturelle ceux des objets rapportés par lui qui pourraient enrichir utilement les collections de l'établissement. Je saisis avec d'autant plus de plaisir cette occasion de remercier publiquement M. Sganzin, qu'ayant été alors le mandataire du Muséum auprès de lui, j'ai été plus à même que personne d'apprécier toute l'étendue de sa générosité et de son zèle éclairé pour la science.

La longueur du Tanrec armé rapporté de Madagascar par M. Sganzin est de sept pouces et demi : mais je ne doute pas que l'espèce ne parvienne à une taille plus grande. L'individu de M. Sganzin a encore sur le dos, de distance en distance, quelques piquants entièrement blancs et plus gros que les autres, ce qui indique un individu peu avancé en âge. Son système dentaire fournit la même indication : les canines n'ont pas encore pris une très grande longueur, et il existe six incisives à chaque mâchoire.

J'ai donné à cette espèce le nom de TANREC ARMÉ, *Centetes armatus*, en raison des caractères particuliers de ses téguments, beaucoup plus épineux et plus résistants que chez le Tanrec soyeux. Sur le derrière de la tête, sur le corps où ils forment une petite huppe, sur le dos, les épaules, les flancs, et jusque sur les lombes, ce sont de véritables épines de plus en plus fines, il est vrai, et de moins en moins résistantes à mesure qu'on se rapproche de la croupe et des cuisses, où ce ne sont plus que des piquants longs, très fins et demi-flexibles. Comme tous les autres Tanrecs, du milieu soit des piquants très durs de la partie antérieure, soit des piquants demi-flexibles de la partie postérieure, sortent quelques longues soies brunâtres. Ces soies, si l'on excepte quelques poils courts, durs et en petit nombre que l'on re-

marque derrière le mufle et au devant des yeux, sont les seuls poils vrais qui existent à la partie supérieure. Le dessous de la tête, du cou et du corps sont, au contraire, couverts de poils roides. Les membres ont de semblables poils à leur face interne; mais en dehors ils sont couverts, en haut, de petites épines très fines, en bas, de soies courtes, très rudes.

La couleur générale du Tanrec armé est très différente de celle du Tanrec soyeux. Vu d'un peu loin, il paraît gris, et celui-ci jaune. En l'examinant de plus près, son pelage semble finement mélangé de noir et de blanc, chaque piquant étant d'un blanc jaunâtre à chacune de ses extrémités, et noirâtre dans le milieu. Dans les piquants demi-flexibles de la croupe, la pointe est fauve et non blanchâtre. Les poils du dessous du corps, du dedans des membres et du dessus du museau sont d'un blanc sale; les poils du dessus des pattes sont brunâtres, et il existe de chaque côté, en avant de l'œil, une tache assez étendue, de même couleur.

Les formes de toutes les parties sont généralement les mêmes chez le Tanrec armé que chez le Tanrec soyeux. Les oreilles assez petites, revêtues seulement de quelques poils très courts; les narines, le petit tubercule qui représente la queue, sont chez l'un comme chez l'autre : les ongles antérieurs du Tanrec armé ont cependant la pointe sensiblement plus fine, comparativement à leur base.

Voici, pour compléter cette description, l'indication de la longueur des piquants sur divers points du corps.

Piquants les plus longs de la huppe....................	10 lignes.
Piquants très résistants pris entre les deux épaules.....	7
Piquants moins résistants, pris sur le dos, au milieu de l'intervalle qui sépare les deux paires de membres..	9
Piquants demi-flexibles pris sur la croupe.............	11

En résumé, on peut ainsi donner la caractéristique du Tanrec armé.

Pelage d'un gris noirâtre très tiqueté de blanc, composé, sur la nuque, le cou, les épaules, le dos et les lombes, de piquants fins et demi-flexibles, et, en dessous, de poils ordinaires.

SECONDE PARTIE.

DES ÉRICULES.

I. Remarques générales sur ce genre.

Buffon, lorsqu'il a indiqué le genre Tanrec, savait déjà que tous les mammifères épineux de Madagascar ne sauraient être rapportés à ce genre. « Dans les mêmes endroits, dit-il[1], où se trouvent les Tanrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des Hérissons *de la même espèce que les nôtres*, qui ne portent pas le nom de Tanrec, mais qui s'appellent *Sora.* »

Buffon, en écrivant ce passage, commettait une erreur dont la faute est surtout imputable aux voyageurs, lorsqu'il affirmait, d'après eux, et spécialement d'après Flaccourt, l'identité spécifique de nos Hérissons et de ceux de Madagascar. En outre, Buffon était bien loin de se douter qu'au moment même où il émettait cette assertion erronée au sujet du *Sora,* il avait sous les yeux, sinon le *Sora* lui-même, du moins une espèce extrêmement voisine du *Sora*. Et cependant il en était ainsi : le *Sora* doit devenir le type d'un genre distinct, intermédiaire entre les Hérissons et les Tanrecs, et c'est dans ce genre, établi sous le nom d'*Éricule,* que doit se placer le *Tendrac* de Buffon, jusqu'à présent associé à tort aux Tanrecs.

[1] Loc. cit., p. 438.

M. le capitaine Sganzin, auquel est due la connaissance du Tanrec armé, est aussi le premier qui ait procuré à la science les éléments nécessaires à l'établissement du nouveau genre Éricule. Un *Sora* en très bon état se trouvait dans la collection mise par lui si généreusement à la disposition du Muséum d'histoire naturelle ; et, depuis, d'autres individus de la même espèce ont été envoyés en France par M. Goudot, voyageur du Muséum. L'envoi de ces derniers était accompagné de notes recueillies sur le Sora par M. Goudot, et renfermant quelques détails intéressants que l'on trouvera rapportés plus bas.

Le nom d'ÉRICULE, *Ericulus,* que j'ai donné au nouveau genre d'Insectivores[1], est un diminutif d'*Erinaceus*, *Ericius* ou *Erex*, noms latins du Hérisson ; il indique donc un animal plus petit que le Hérisson, mais offrant beaucoup d'analogie avec lui ; ce qui convient parfaitement au nouveau genre que je vais décrire, et dont l'aspect extérieur reproduit presque exactement, comme on le verra, celui d'un jeune Hérisson.

II. Caractères génériques des Éricules.

J'examinerai les caractères génériques des Ericules selon l'ordre que j'ai suivi précédemment à l'égard de ceux des Tanrecs : il deviendra ainsi très facile de comparer les uns aux autres.

Le pelage, bien différent de celui des Tanrecs, est,

[1] Le nom de *Sora,* ou, comme on le prononce aussi, *Sorac*, outre quelques inconvénients attachés, en général, à l'emploi des noms de pays comme noms génériques, eût pu donner lieu à diverses confusions, si je l'eusse adopté pour désigner le nouveau genre. Ce même mot *Sora*, appliqué par les Madécasses aux Éricules, est donné, dans d'autres pays, à des animaux d'une organisation bien différente ; par exemple, à des Carnivores, à des Quadrumanes, et même à un Poisson.

comme dans les Hérissons, composé de trois sortes de poils : en premier lieu, des poils ordinaires, mais en petit nombre, couvrant la tête jusqu'à la nuque, les membres et toutes les parties inférieures du corps ; en second lieu, quelques longs poils ou moustaches naissant sur les parties latérales du museau et se dirigeant en arrière ; enfin, en troisième lieu, des piquants très résistants, soit en avant et au milieu du dos, soit en arrière : il n'existe aucune différence à cet égard entre ceux de la croupe et du dos ou du cou. Sur la tête comme sur les flancs, les épines commencent tout à coup à remplacer les poils, sans qu'il existe entre les unes et les autres, sur une étendue plus ou moins grande, des soies roides et des épines semi-flexibles, faisant une transition presque insensible des poils aux épines. Enfin, et c'est encore une différence notable entre les téguments des Éricules et ceux des Tanrecs, les longues soies qui, chez ceux-ci, s'élèvent du milieu des piquants, manquent totalement chez les premiers.

Les pieds ont chacun cinq doigts armés d'ongles assez longs, un peu plus recourbés et surtout plus comprimés que chez les Tanrecs. Le doigt médian est le plus long, les deux doigts latéraux, et surtout l'interne, les plus courts. Le doigt externe des pieds de devant est néanmoins proportionnellement plus long que chez les Tanrecs.

La queue existe, mais plus courte encore que chez les Hérissons, et très peu apparente, les piquants de la croupe ne s'arrêtant pas, comme chez les Hérissons, à quelque distance au dessous de la queue, mais s'étendant jusqu'à elle, et l'enveloppant supérieurement et latéralement.

La tête tient, par sa longueur et sa forme, le milieu entre celle des Tanrecs, qui est beaucoup plus longue, et celle des Hérissons, qui est plus courte. C'est ce que j'ai pu également constater par la comparaison des animaux entiers (il est vrai, un peu déformés par la préparation), et par celle du crâne de l'Éricule. L'ostéologie de celui-ci in-

dique également un animal intermédiaire entre les Tanrecs et les Hérissons. Les Éricules ressemblent aux premiers par la forme de la région moyenne de la tête, et notamment par le caractère qui rend si remarquable le crâne des Tanrecs, par l'absence de l'arcade zygomatique ; mais la région occipitale, à l'exception du trou sous-orbitaire, qui est comme chez les Tanrecs, toutes les parties antérieures, notamment les intermaxillaires et les maxillaires inférieures, sont comme chez les Hérissons.

Ces rapports mixtes des Éricules avec les Tanrecs et les Hérissons se montrent bien mieux encore par leur système dentaire. D'une part, en effet, les molaires sont en même nombre, et à peu près de même forme que chez les Tanrecs; et, de l'autre, les grandes canines, comprimées, pointues, qui forment le caractère éminemment distinctif de ceux-ci, et les rendent, seuls entre tous les Insectivores, comparables pour leur système dentaire aux Carnivores, sont remplacées par des dents que l'on pourrait prendre seulement pour les premières fausses molaires.

Quoique les figures jointes à cette notice donnent une idée exacte de la disposition et de la forme des dents des Éricules, je dois les faire connaître par une description détaillée. Voici d'abord leur formule numérique :

$$\text{I. } \frac{4}{4} - \text{C. } \frac{1-1}{1-1} - \text{F. M. } \frac{1-1}{1-1} - \text{M. } \frac{5-5}{5-5}. \text{ Nombre total, 36.}$$

La première incisive supérieure un peu comprimée, ayant en arrière un petit talon, mousse à son extrémité, présente sa plus grande surface en dehors : elle est séparée de sa congénère par un intervalle assez étendu, absolument comme chez le Hérisson. La seconde incisive, séparée aussi par un intervalle, soit d'elle, soit de la canine, a la même disposition et présente de même, en arrière, un petit talon ; mais elle est plus courte.

La troisième dent vient immédiatement derrière la suture de l'intermaxillaire, et a, par conséquent, la position d'une canine; mais la forme est tout autre. Elle est comprimée, et présente en arrière un talon très peu distinct du reste de la couronne, qui représente dans son ensemble un triangle; elle égale seulement en longueur la première incisive.

La dent qui vient ensuite, ou la fausse molaire, est plus petite et de forme triangulaire : elle est séparée par un petit intervalle de la canine, et contiguë à la première des vraies molaires. Chacune de celles-ci porte une grande éminence qui compose, à elle seule, presque toute la couronne, et qui se termine par une surface très allongée, peu prolongée, dirigée obliquement de dehors en dedans et d'arrière en avant : l'angle interne de cette surface s'élève en une pointe assez aiguë. La cinquième molaire, qui est à peu près de même forme que les autres, est beaucoup plus petite; elle n'a que deux racines, comme la fausse molaire, tandis que les autres mâchelières en ont trois, savoir deux presque contiguës en dehors, une plus grande en dedans.

Les incisives inférieures ne ressemblent ni à celles des Tanrecs ni à celles des Hérissons. La première, séparée de son homologue par un intervalle peu étendu, est très petite et a en dedans un talon tellement petit, qu'on l'aperçoit à peine; elle présente en avant une surface étroite en bas, dilatée en haut. La seconde incisive, plus grande, lui est contiguë, et l'est en même temps par sa face en arrière à la canine: sa face principale est tournée en dehors; elle a postérieurement un talon bien marqué.

La dent qui vient ensuite, et que l'on doit considérer comme la canine inférieure, est un peu plus grande et a deux petits talons, l'un en avant, l'autre en arrière. Sa forme générale est celle d'un triangle dont le sommet est dirigé en haut et un peu en arrière. Lorsque les mâchoires

sont rapprochées, ce sommet se trouve placé en avant de la pointe de la canine supérieure.

La fausse molaire est de même un triangle à deux talons, l'un antérieur, l'autre postérieur; mais elle est plus petite que la canine.

Les quatre premières mâchelières ont chacune leur couronne presque entièrement formée par une grande éminence à surface supérieure triangulaire, avec deux angles internes se relevant en pointes mousses, et un angle externe se relevant en une pointe plus élevée et moins obtuse. La cinquième mâchelière a la même forme que les autres, mais elle est beaucoup plus petite.

En somme, ce système dentaire diffère de celui des Tanrecs :

Premièrement et d'une manière fondamentale, en ce que les incisives ne sont pas, comme chez les Tanrecs, séparées des molaires par de grandes canines semblables à celles des carnivores;

2°. En ce que les incisives qui, chez les Tanrecs, sont essentiellement au nombre de $\frac{6}{6}$ ou, après la chute d'une paire $\frac{4}{6}$, sont au nombre de $\frac{4}{4}$ seulement;

3°. En ce que, de chaque côté et à chaque mâchoire, la canine est presque contiguë à la fausse molaire, tandis qu'il existe chez les Tanrecs un très grand intervalle entre l'une et l'autre;

4°. Enfin, en ce que les mâchelières, tout en ressemblant par leur forme générale à celles des Tanrecs, ont transversalement plus d'étendue à leur couronne, et en ce que les fausses molaires sont comparativement beaucoup plus petites.

II. Espèces du genre Éricule.

D'assez grandes difficultés se présentent ici, en raison des doutes qui peuvent être élevés sur quelques uns des documents que la science possède relativement au genre Éricule.

Les individus d'après lesquels je viens de décrire, soit les parties extérieures, soit le crâne et les dents des Éricules, sont au nombre de trois, le premier rapporté par M. Sganzin, les deux autres par M. Goudot. En les comparant entre eux, on voit que tous trois appartiennent à une seule et même espèce que caractérise parfaitement la couleur de la portion extérieurement visible des piquants.

Cette portion est, non pas jaune, fauve ou blanchâtre, couleurs si ordinaires chez les Insectivores épineux, mais *noire* ou du moins d'un brun très foncé. Ce noir ou noirâtre est quelquefois, principalement sur les parties postérieures du corps, sans mélange d'aucune autre couleur; quelquefois, au contraire, principalement sur les parties postérieures, l'extrême pointe est rousse ou blanchâtre, ce qui donne alors pour couleur générale un fond noir ou noirâtre très finement tiqueté de blanchâtre. Il existe d'ailleurs, à cet égard, quelques différences entre les trois individus que j'ai examinés : celui qui a servi de type à la figure est celui où il existe le plus de blanchâtre à la pointe des piquants : l'un des deux autres, au contraire, est presque exactement noir : il faut quelque attention pour apercevoir la petite zone plus éclairée qui termine une partie des piquants.

La portion des piquants qui n'est pas visible *quand ceux-ci sont couchés* (comme ils le sont dans l'état habituel), c'est à dire leur première moitié, est, au contraire, blanche, souvent, mais non toujours, avec une zone obscure à la base.

Il est à remarquer que cette portion blanche venant nécessairement à se découvrir quand l'animal hérisse ses piquants, la coloration générale se modifie considérablement; elle est alors variée de blanc et de noir.

Les parties non couvertes de piquants ne présentent que des poils très clair-semés dont la couleur est brunâtre. Une partie des poils des moustaches sont fauves ou blanchâtres, les autres bruns comme les autres poils.

Ces caractères de coloration, joints à la longueur totale

du *Sora,* qui est de six pouces seulement, suffisent à caractériser parfaitement cette espèce. Point de difficulté à cet égard : mais le *Sora* est-il la seule espèce connue d'Éricule? C'est à l'égard de cette seconde question que des doutes se présentent.

Rien de plus facile à constater que la nécessité de rapporter au genre Éricule le Tendrac de Buffon : il suffit de consulter la description de Daubenton ou la figure de Buffon pour retrouver précisément la disposition générale des téguments, et quelques autres des caractères que j'ai décrits plus haut comme appartenant aux Éricules. Quelques auteurs modernes ont, en outre, remarqué, comme on l'a vu, que les incisives du Tendrac ne sont qu'au nombre de $\frac{4}{4}$. Enfin, et c'est le point le plus important, quoique le plus négligé jusqu'à présent, le Tendrac a de courtes canines semblables à celles du Sora, et point du tout à celles des trois espèces de Tanrecs. Le Tendrac est donc un véritable Éricule; mais est-ce une seconde espèce de ce genre, ou bien est-il identique avec l'Éricule précédemment décrit?

La collection du Muséum possède un individu envoyé fort anciennement de Madagascar (par Sonnerat, d'après les renseignements que l'on possède sur cet individu), et dans lequel on retrouve tous les caractères du Tendrac de Buffon. A la taille près, qui est de sept pouces, et est par conséquent beaucoup plus considérable [1], il est si exactement semblable à l'individu figuré par Buffon et décrit par Daubenton, que je n'ai pu saisir une seule différence de forme ou de coloration. Or cet individu présente, à l'égard de nos Éricules précédemment décrits, trois différences seulement :

1°. Les fausses molaires inférieures sont sensiblement

[1] L'individu ayant été beaucoup trop bourré, il est impossible d'indiquer exactement sa taille; mais les proportions des pattes et de la tête, moins déformées par les préparations, indiquent un animal d'un demi-pied environ de longueur.

plus grosses et se terminent à la couronne d'une manière plus obtuse.

2°. Les ongles postérieurs sont plus longs, moins recourbés et moins fins à leur extrémité.

3°. La portion des piquants qui est noire dans les *Sora* de MM. Sganzin et Goudot, est roussâtre.

De ces trois différences les deux premières sont peu tranchées, et l'on peut facilement s'en rendre compte par des inégalités d'âge ou par d'autres circonstances individuelles. La troisième est très tranchée, au contraire : mais quelle valeur convient-il de lui attribuer? Les naturalistes qui ont eu occasion d'étudier, dans les musées formés depuis de longues années, des individus très anciennement, et d'autres très nouvellement préparés, auront sans doute remarqué, de même que moi, comment l'action prolongée de la lumière éclaircit peu à peu les parties grises ou noires du pelage des mammifères, et en même temps les fait tirer sur le fauve ou le roux. Il serait donc très possible que notre Tendrac, aujourd'hui roussâtre, eût été autrefois noir comme les Ericules arrivés au Muséum depuis quelques années, et ainsi s'évanouiraient les différences les plus tranchées que l'on puisse signaler entre ceux-ci et le Tendrac. Cette altération de couleur peut paraître, pour le moins, très vraisemblable ; et je dirai même qu'au début de mes études sur les Éricules, je me suis cru un moment autorisé, par des raisons suffisantes, à ramener tous les Éricules connus jusqu'à présent à une seule et même espèce. Je serai présentement moins affirmatif. En effet, en relisant la description du Tendrac donnée par Daubenton, j'y remarque le passage suivant : « Il (le Tendrac) était couvert de piquants semblables à ceux du Hérisson; les plus longs avaient sept lignes; ils étaient tous de couleur blanchâtre vers la racine et à la pointe, le reste avait une couleur roussâtre foncée. »

Donc les piquants du sujet décrit par Buffon présentaient exactement la même couleur que nous retrouvons aujour-

d'lui sur les piquants de notre individu ; et cependant la description de Daubenton était faite en 1764, d'après des individus que nous savons, d'une manière positive, par le témoignage de Daubenton lui-même, provenir d'un voyage alors tout récent du célèbre Poivre. La vétusté seule n'expliquerait donc pas les différences de coloration existant entre le Tendrac et nos Éricules noirs, et il se pourrait qu'il y eût deux espèces d'Éricule, l'une noire, l'autre rousse. Des documents ultérieurs peuvent seuls résoudre la question d'une manière positive. Jusque-là, en caractérisant d'une manière positive, sous le nom d'Éricule noiratre, *Ericulus nigrescens*, l'espèce de MM. Sganzin et Goudot, je pense que l'on doit placer à sa suite, comme une autre espèce douteuse, le Tendrac, en lui conservant l'épithète spécifique *spinosus*, sous laquelle il est ordinairement désigné.

Peut-être les documents qui nous manquent pour la détermination de cette seconde espèce nous parviendront-ils très promptement : M. Goudot, qui est actuellement en voyage dans le sud-est de l'Afrique, et qui ne reviendra sans doute pas en France sans avoir visité de nouveau Madagascar, a déjà constaté qu'il existe dans cette île deux espèces de *Hérisson*, l'une plus petite, le *Sora* ou *Sorac*, l'autre plus grande, nommée *Soukène*. M. Goudot connaissait parfaitement les Tanrecs, et les désignait habituellement dans ses notes par leur véritable nom : ce n'est donc pas un Tanrec qu'il comprend avec le *Sora* sous le nom de Hérisson, et il y a lieu de penser qu'il s'agit ici d'un Éricule.

III. Mœurs des Éricules.

M. Goudot m'a transmis, sur les mœurs des Ericules, quelques renseignements que je dois consigner ici avec soin, quelque incomplets qu'ils puissent être.

Le *Sora* habite dans l'intérieur des vastes forêts qui couvrent les montagnes du pays des Ambanivoulers. Lorsqu'on

parcourt les forêts dans le milieu du jour, on voit fréquemment cet animal sortir de sa *retraite*[1], et chercher en furetant sa nourriture. Il saute et court, dit M. Goudot, avec beaucoup d'agilité. Lorsqu'on s'approche de lui, il hérisse aussitôt en diadème sa huppe épineuse, qu'il porte ordinairement rabattue sur le cou. On l'entend alors souffler très distinctement, et *il saute par intervalles* en hérissant de plus en plus ses piquants.

Ces derniers détails semblent indiquer que les Éricules, de même que les Tanrecs, ne se mettent pas en boule à la manière des Hérissons. Je suis cependant porté, jusqu'à preuve du contraire, à croire, en raison de la similitude si complète de la nature et de la disposition des téguments des Hérissons et des Éricules, que ces deux genres doivent offrir une grande analogie dans leur mode de défense. C'est M. Goudot à lever, lors de son retour, les doutes que j'élève ici sur l'une des inductions que l'on pourrait tirer de ses observations.

RÉSUMÉ.

Je présente, en terminant, le *Synopsis* des Mammifères épineux de Madagascar, classés selon les vues que j'ai développées dans cette notice.

I. GENRE TANREC. CENTETES.

SYN. *Tenrec*, Lacép.; cité, *Tenrecus* par les auteurs.
Setiger, Geoff. St.-H.; cité, *Setifer*, par les auteurs.
Centetes, Illig.; cité, *Centenes*, par les auteurs.

CARACTÈRES. Corps couvert en dessous de poils, en dessus

[1] M. Goudot ne fait malheureusement connaître que par cette expression un peu vague l'habitation (sans doute, souterraine) de l'Éricule.

de piquants, avec des soies roides intermédiaires, par lesquelles s'opère graduellement le passage des poils aux piquants.

Membres courts, pentadactyles, à ongles allongés, robustes. Point de queue.

Tête extrêmement allongée.

Molaires au nombre de six de chaque côté et à chaque mâchoire, savoir cinq mâchelières, et une fausse molaire.

Une canine, très longue, de chaque côté et à chaque mâchoire (comme chez les carnivores).

Incisives, à la mâchoire inférieure, au nombre de six ; à la supérieure, également au nombre de six, d'abord, puis de quatre, quand l'accroissement de la canine inférieure a déterminé la chute de la paire postérieure.

* *Espèces bien connues.*

1°. LE TANREC SOYEUX. *Centetes setosus.*

Syn. princ. Le *Tanrec*, Buff., Daub. — *Erinaceus ecaudatus*, Lin. — *Centenes setosus*, Cuv., Desm.

Caractères. Pelage fauve, plus ou moins tiqueté de blanc en dessus, composé, sur la nuque, le cou, la partie antérieure du dos et les épaules, de piquants ; sur le reste du dos et la croupe, de soies roides, et, en dessous, de poils ordinaires.

Habit. Madagascar, l'île Maurice, où il a été naturalisé, et aussi, d'après les auteurs, l'île Bourbon.

2°. LE TANREC ARMÉ. *Centetes armatus.*

Syn.... Espèce inédite

Caractères. Pelage d'un gris-noirâtre, très tiqueté de

blanc, composé sur la nuque, le cou, les épaules, le dos et les lombes, de piquants très résistants, sur la croupe de piquants fins et demi-flexibles, et en dessous de poils ordinaires.

Habit. Madagascar.

** *Espèce authentique, mais imparfaitement connue.*

3°. LE TANREC SEMI-ÉPINEUX. *Centetes semispinosus.*

Syn. — *Jeune Tanrec*, Buff. — *Erinaceus*, puis *Centenes semispinosus*, Cuv. — *Setiger variegatus*, Geoff. St-Hil.

Caractères. On ne connaît que les caractères du jeune âge (voy. plus haut, p. 14 et suiv.).

Habit. Madagascar.

*** *Espèces à retrancher.*

4°. LE TENDRAC. Buff. *Centetes spinosus*. Cuv. Desm.

N'est pas un vrai Tanrec, mais un Éricule.

Espèce à reporter dans le genre suivant.

5°. LE TANREC SANS OREILLES. *Setiger inauris*. Geoff. St.-H.

N'est fondé que sur un individu reconnu aujourd'hui pour un Hérisson déformé par une mauvaise préparation.

Espèce à effacer entièrement du *Systema* comme purement nominale.

II. G. ÉRICULE. ERICULUS.

Syn. Confondu, par la plupart des auteurs, avec le genre précédent ; par Buffon, d'après plusieurs voyageurs, avec le genre *Erinaceus*.

Caractères. Corps couvert en dessous de poils, en dessus de piquants roides, sans intermédiaires.

Membres courts, pentadactyles, à ongles robustes, assez allongés, un peu comprimés.

Une queue très courte.

Tête allongée.

Molaires au nombre de six de chaque côté et à chaque mâchoire, savoir cinq mâchelières et une fausse molaire.

A chaque mâchoire une courte canine, très peu différente de la fausse molaire.

Incisives au nombre de quatre à chaque mâchoire.

** Espèce bien connue.*

1° L'ÉRICULE NOIRATRE. *Ericulus nigrescens.*

Syn. — *Sora* de plusieurs voyageurs. — Peut-être le *Sokinah* de Telfair[1].

Caractères. Corps couvert, en dessus, de piquants dont la portion apparente au dehors est noire, avec l'extrême pointe d'une partie d'entre eux blanchâtre ou roussâtre.

Habit. Madagascar.

[1] Ce voyageur a envoyé récemment, sous ce nom, à la Société zoologique de Londres, un jeune Mammifère épineux âgé seulement de quelques jours, et qu'il a été impossible de déterminer, en raison de sa trop grande jeunesse. Voy. *Proceedings of the zool. Society of London.* Part. I, 1838, p. 81.

** *Espèce douteuse.*

2°. L'Éricule épineux. *Ericulus spinosus.*

Syn. princ. — *Tendrac*, Buff., Daub. — *Erinaceus setosus*, Lin. — — *Centenes spinosus*, Cuv., Desm. — Pour toutes les confusions faites entre cette espèce, qui est le *Tanrec épineux* de tous les auteurs modernes, et le *Tanrec soyeux*. Voy. plus haut, p. 11 et suiv.

Caractères. Corps couvert, en dessus, de piquants dont la portion apparente au dehors est roussâtre, avec l'extrême pointe blanchâtre.

Obs. Ces caractères distinctifs résultent peut-être seulement de la détérioration des individus qui les ont présentés.

Habit. Madagascar.

ADDITION A LA NOTE PRÉCÉDENTE.

La rédaction de ce mémoire[1] était presque entièrement terminée, et j'avais en particulier achevé le paragraphe consacré à la détermination du genre Éricule, lorsqu'a paru, dans l'*Echo du monde savant*[2], une note sur les Mammifères insectivores. Dans cette note, qui fait connaître avec précision les résultats des travaux auxquels M. de Blainville s'est livré depuis plusieurs mois sur les Insectivores, on voit que ce célèbre zoologiste considère les Tanrecs comme « subdivisibles en *Tandrecs* et en *Tanrecs* d'après la considération de leurs incisives au nombre de $\frac{2}{2}$ de chaque côté dans les premiers, et de $\frac{2}{3}$ ou même $\frac{3}{3}$ dans le jeune âge chez les

[1] Je m'étais fait inscrire pour en lire un extrait à l'Académie des sciences, dès la séance du 14 août 1837.

[2] Numéro du 19 août 1837.

seconds, comme c'est le cas du *Tanrec ordinaire* de Madagascar, des îles de France et de Bourbon, et du *Centenes variegatus* ou *semispinosus*, dont on ne connaît encore que le jeune âge. » Quant au genre Tanrec lui-même, pris dans son ensemble, M. de Blainville le considère comme formant la troisième division du grand genre HÉRISSON, *Erinaceus*, « M. de Blainville les dispose (les Hérissons), est-il dit dans cette note, d'après la considération de ce dernier système (le système dentaire), ainsi que d'après l'étendue de la queue, d'abord longue et écailleuse, comme dans les *Gymnures*, que l'on a quelquefois, mais à tort, placés parmi les Carnassiers digitigrades; puis très courte, comme dans les Hérissons (proprement dits), qui sont aussi pourvus d'une arcade zygomatique; ou tout à fait nulle, comme dans les Tanrecs »

Cette note, dans laquelle M. de Blainville a adopté une opinion différente de la mienne sur les rapports naturels du Tendrac, m'a fait penser qu'il pourrait être utile de confirmer l'établissement de ce genre par quelques remarques de plus.

Sans doute, si le Tendrac, ou, plus généralement, les Éricules, se distinguant seulement des vrais Tanrecs par une paire d'incisives en moins à la mâchoire inférieure, ce serait beaucoup exagérer la valeur de leurs caractères différentiels que de les ériger en un genre distinct. Les différences de forme qui existent entre les molaires du Tendrac (assurément semblables à celles de l'Éricule noirâtre) et celles des vrais Tanrecs pourraient de même tout au plus autoriser à former du premier une simple section du genre Tanrec. Mais faut-il attacher aussi peu d'importance aux caractères tirés des proportions de la tête, de la forme et de la disposition des canines, enfin de la disposition des téguments? Je ne le pense pas.

La tête offre un mélange des formes des Tanrecs et des

Hérissons, et elle tient le milieu, par sa longueur, entre la tête du premier de ces genres et celle du second.

L'existence de grandes canines, semblables à celles des Carnassiers, chez les Tanrecs véritables d'une part, et, de l'autre, l'existence, chez le Tendrac comme chez l'Éricule noir, de petites canines semblables à de fausses molaires, et que peut-être même on pourrait déterminer comme telles, me paraît établir entre les uns et les autres une différence de plus de valeur encore. De grandes canines n'existent, parmi tous les genres d'Insectivores, que chez les Tanrecs *seuls* : elles forment donc pour eux un caractère aussi remarquable que le serait, dans un genre de Carnivores, l'existence de petites canines courtes et comparables à des fausses molaires.

Enfin la physionomie du Tendrac, et plus généralement des Éricules, leurs téguments établis suivant d'autres conditions, lient intimement les premiers aux Hérissons. On a vu, en effet, comment les voyageurs, depuis Flaccourt jusqu'à M. Goudot, ont toujours pris les Éricules, non pour des Tanrecs, mais pour des Hérissons, et même, tant l'analogie extérieure est grande, *pour des Hérissons de la même espèce que les nôtres*, selon l'expression de Buffon lui-même.

En résumé, les Éricules, semblables, à quelques différences près, aux Tanrecs, par leurs mâchelières et par la conformation de la région latérale de leur crâne; non moins semblables aux Hérissons par leur physionomie et la disposition de leurs téguments; présentant, en outre, à la partie antérieure de leurs mâchoires, une combinaison dentaire analogue à celle qui caractérise, non les Tanrecs, mais bien les Hérissons; enfin offrant aussi plusieurs traits de conformation étrangers à l'un et à l'autre des genres auxquels je les compare, me paraissent établis sur un type distinct, aussi rapproché au moins des *Erinaceus* que des

Centetes, et devant se placer intermédiairement comme un anneau de transition intime entre les uns et les autres.

Isid. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. I. Tanrec soyeux, *Centetes setosus*, jeune âge, 1/2 de la grandeur naturelle.

Pl. II. Tanrec armé, *Centetes armatus*, Is. Geoff., 1/2 de la grandeur naturelle.

Pl. III. Éricule noirâtre, *Ericulus nigrescens*, Is. Geoff., 1/2 de la grandeur naturelle.

Pl. IV. Crâne et dents de l'Éricule noirâtre, grandeur naturelle.

A. Crâne et dents vus de profil.

B. Dents antérieures, vues de face.

C. Dents inférieures du côté gauche, vues par les couronnes.

D. Dents supérieures du côté gauche, vues par les couronnes.



1/2

Centetes *setosus, Cuvier.*

Werner del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



1/2

Centetes *armatus*, Isid. Geoffroy S.t H.

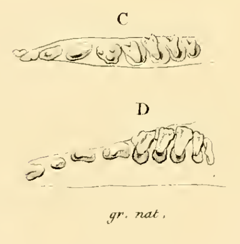
Werner del. N. Rémond imp. Sébin sc.



Ericulus *nigrescens*, *Is. Géoff.*

Werner del. N. Rémond imp. Annedouche sc.





Crâne et dents de l'Ericulus nigrescens, Is. Geoff.

Werner del. *N. Rémond imp.* *Annedouhe sc.*

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles arttstes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte ; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent ; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index general, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.
- Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.
- Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier ; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progr s de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.
- Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.
- Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.
- Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou avec les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste	18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	»	15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	»	15 fr.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE ;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

2e LIVRAISON. — ANNÉE 1839.

PREMIÈRE SECTION.

MAMMIFÈRES, texte et pl., n° 5.
OISEAUX, texte et pl., n°
REPTILES, texte et pl., n°
POISSONS, texte et pl., n° 1.

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

590.5A2
M2

NOTE

sur une tête fossile attribuée à une espèce éteinte de Marte nommée *Mustela plesictis*,

par MM. DE LAIZER ET DE PARIEU [1].

Le sol de l'Auvergne, si remarquable par le contraste des divers phénomènes géologiques qui lui ont donné son relief actuel, a fourni aux géologues un sujet d'attention nouveau par la découverte déjà ancienne d'ossements fossiles trouvés dans plusieurs de ses couches [2].

On sait combien d'espèces curieuses, notamment parmi les Carnassiers, ont été découvertes dans les alluvions du Puy-de-Dôme. Mais, à mesure que les recherches se sont étendues, et que des terrains meubles supérieurs on a porté l'attention sur les bancs calcaires plus solides qui constituent l'assise principale du bassin tertiaire des bords de l'Allier, on a dû espérer des découvertes paléontologiques nouvelles.

C'est en effet à cet étage paléothérien du terrain tertiaire de la Limagne, qui est superposé au granit ou au grès, que l'un de nous (M. le colonel comte de Laizer) a dû la découverte de la mâchoire d'Hyénodon.

Ce redoutable Carnassier n'était pas le seul de son époque. Il avait pour contemporain un autre animal, dont le genre est conservé jusqu'à ce jour dans nos contrées.

[1] Les auteurs de cette note doivent exprimer ici leurs remercîments à M. de Blainville, pour avoir bien voulu faciliter leur travail en leur communiquant ses vues sur la nature de leur fossile. Ils ont aussi éprouvé à l'égard du fragment actuel, comme pour d'autres déterminations paléontologiques, l'obligeance éclairée de M. Laurillard.

[2] Voyez, sur l'origine de cette découverte, faite par l'un de nous (M. le colonel comte de Laizer), le *Bulletin des sciences naturelles*, t. III, art. 267.

Le fragment fossile qui en atteste l'existence, et dont nous donnons ici la figure, consiste dans la plus grande partie d'un crâne et de la mâchoire supérieure attenante.

Les lacunes que nous avons à regretter dans ce reste fossile se trouvent surtout vers l'arcade zygomatique et les os crâniens du côté droit. Trois incisives seules restent au bout du museau. Le crâne a été soumis à une compression agissant de haut en bas, et dont la réaction sur les parois osseuses a occasionné une fracture très visible dans la partie postérieure des fosses temporales.

Toutefois ces divers accidents, conséquences assez naturelles de l'état fossile, laissent subsister un texte anatomique facile à interpréter.

La série des molaires, presque complète des deux côtés de la mâchoire, suffit, en effet, pour la connaissance du genre d'animal auquel elle a appartenu.

Une loi de coexistence aussi bien que la disposition des incisives subsistantes dans notre Carnivore permettent d'affirmer que le nombre des dents de cette sorte s'élevait à six.

L'incisive externe conservée en place est plus forte que l'intermédiaire qui l'accompagne, du côté gauche.

Il y a du côté droit une incisive morcelée et déplacée.

Du côté gauche, la canine et la première molaire sont enlevées.

La canine droite, dont la pointe est rompue, paraît avoir été forte et dirigée bien perpendiculairement.

Suivent trois anté-molaires, croissant de force chacune par rapport à celle qui la précède, comprimées de dedans en dehors, aiguës, unicuspides.

La base de la carnassière est un triangle rectangulaire dont l'angle droit touche la troisième molaire. Le plus petit côté du triangle est adjacent à cette même molaire et perpendiculaire au bord alvéolaire. Le côté moyen, plus que double du précédent, coïncide avec ce bord. L'hypothénuse,

qui ne dépasse guère en longueur le côté moyen, forme la limite de la dent vers le palais.

Sur cette base triangulaire s'élève une pointe d'une forme pyramidale passant au cône, comprimée de dedans en dehors.

Au pied de cette pointe, à chaque angle de la carnassière est un petit mamelon.

La molaire tuberculeuse unique des deux côtés est transverse, grande et élevée, vu sa nature de tuberculeuse.

Elle est délimitée par un triangle imparfait, dont le plus long côté est antérieur et joint perpendiculairement le bord alvéolaire. Des deux autres côtés, l'externe et le moindre est un peu convexe, celui qui fait face aux apophyses ptérygoïdes présente, au contraire, un peu de concavité ou une figure imparfaite de S qui concourt à terminer d'une manière arrondie l'angle interne de la dent.

Sur cette base, et à des distances irrégulières de chaque angle de la dent, s'élèvent trois tubercules assez aigus.

Tel est le système dentaire de notre Mammifère fossile, système de Carnassier fortement accentué par le relief et l'âpreté de la dent tuberculeuse.

Il n'y a, ni à droite ni à gauche de la mâchoire, aucune trace de plancher osseux en triangle saillant sur l'arrière qui eût pu, comme dans les Civettes, supporter une deuxième tuberculeuse moindre que la précédente.

Il est peu important de remarquer que, dans le fragment fossile, la pression, qui a agi de haut en bas sur les arcades zygomatiques, paraît avoir un peu dévié en dedans les molaires ci-dessus décrites.

Une des arcades zygomatiques (du côté gauche), la mieux conservée, a été large et pourvue d'une apophyse post-orbitaire de saillie moyenne.

L'apophyse correspondante du frontal est presque entièrement oblitérée, mais ne paraît pas avoir été considérable.

La partie postérieure et le dessus du crâne offrent une forme curieuse.

Deux crêtes temporales considérables ont encadré une face supérieure aplatie sans doute un peu par la fossilisation.

Ces deux crêtes allaient en s'éloignant peu à peu l'une de l'autre, depuis le frontal jusqu'auprès de leur jonction avec la face occipitale, point où elles se rapprochent très faiblement.

Arrivées aux deux angles supérieurs de la face occipitale du crâne, ces deux crêtes divergent encore et se replient vers les régions mastoïdiennes, donnant deux côtés concaves extérieurement à la face occipitale, qui dessine ainsi une sorte de trapèze curviligne, dont le petit côté, ou le supérieur est légèrement convexe. Les deux faces du crâne, que ce bord supérieur sépare et entre lesquelles il forme une autre espèce de crête, sont inclinées l'une sur l'autre sous un angle un peu obtus.

La face supérieure descend insensiblement d'arrière en avant, et la face postérieure incline du même côté au lieu d'être verticale comme elle l'est à peu près chez le Ratel, ou inclinée en arrière comme chez la plupart des Carnassiers.

Pour compléter l'étrangeté de ces formes, la face occipitale offre dans son milieu une bosse très marquée correspondant à l'appendice vermiforme du cervelet, et l'enfoncement qui sépare cette saillie des deux crêtes temporales voisines se continue jusqu'aux deux angles supérieurs de la face occipitale, de façon que cette saillie fait l'effet d'une urne en demi-bosse au milieu de l'occiput.

Cette forme de l'occiput et des crêtes temporales ne peut s'expliquer par l'action mécanique des sédiments dont le crâne a été obstrué.

Toutefois l'aplatissement, résultat de cette action, est démontré par la fracture dont nous avons parlé plus haut, et qui a fait éclater de dedans en dehors les parois des fosses temporales. L'inclinaison de l'occiput doit aussi être en partie accidentelle.

La forme des crêtes temporales, chose remarquable dans un Carnivore si rapproché de certaines espèces vivantes par son système dentaire, est tout à fait anomale. La disposition des crêtes du *Canis cinereo-argenteus* ou Renard *tricolore* d'Amérique n'offre qu'une approximation de ce qui a lieu chez le Carnassier fossile. Chez ce *Canis*, en effet, les crêtes temporales, qui ne sont pas très écartées, même au milieu de la face supérieure du crâne, se rejoignent au sommet de l'occiput et n'ont point ces ramifications latérales descendantes que nous avons cherché à décrire.

Les condyles de l'occipital, les caisses un peu comprimées, sans doute accidentellement, les apophyses mastoïdes et ptérygoïdes n'offrent aucune particularité remarquable.

Si nous apprécions et subordonnons les divers traits anatomiques que présente le fragment fossile dans sa totalité, le système dentaire nous paraît devoir donner les éléments les plus importants, les caractères fondamentaux.

Or, dans le système dentaire, la forme et le nombre ont leur importance. Les incisives et les canines n'offrent, nous le croyons, rien de plus particulier que l'expression générale de carnivorité. Mais il n'en est pas de même des anté-molaires, qui, par leur nombre et leur forme, rappellent clairement le sous-genre des Martes proprement dites dans le genre *Mustela*. Ces anté-molaires sont en effet, comme nous l'avons dit, unicuspides sans tubercule intérieur ni latéral, sans dentelures, telles enfin que chez les Martes et les Fouines. Il n'en est pas de même chez les Genettes, par exemple, qui, avec le même nombre d'anté-molaires, des incisives, des canines, une carnassière et, nous ajouterons même, une tuberculeuse assez semblables à celles du carnassier fossile, ont un tubercule postérieur et un tubercule intérieur plus ou moins développés à la troisième molaire, et aussi deux ou trois dentelures à la base postérieure de la deuxième molaire supérieure, qui ne se trouvent point dans la mâchoire fossile.

Si à ces traits *mustéloïdes* on ajoute la considération importante d'une tuberculeuse unique, tandis que les Genettes et Civettes généralement en ont deux, on voit que ce caractère s'unit aux précédents pour signaler une véritable Marte dans le débris que nous décrivons, sauf une nuance particulière donnée par la forme de la tuberculeuse unique.

On sait, en effet, que, chez les Martes, cette dent est à couronne mousse, pourvue d'un lobe intérieur très développé en surface par rapport au lobe marginal ou extérieur. De plus, la dent est basse, et, en résumé, très peu carnivore.

En se reportant à la description générale qui précède, on aperçoit dans la tuberculeuse de la Marte fossile d'Auvergne des caractères opposés et qui semblent empruntés à la première dent de cette nature chez les Genettes. Si l'on néglige, en effet, des différences à peine notables et insignifiantes dans la position et la forme des petites aspérités qui accentuent la surface de la dent, il est rigoureusement vrai de dire que notre tuberculeuse fossile est une tuberculeuse *viverroïde*, mariée à un système dentaire antérieur *mustéloïde*. Ces deux parties de l'ensemble de la mâchoire sont entre elles comme la nuance et le fonds.

La tuberculeuse, en ressemblant pour la forme à la correspondante des Genettes, est toutefois un peu plus développée dans ses dimensions. Cet accroissement dans un même type de l'élément qui en remplace deux semble l'application d'une sorte de loi compensatrice qui ajoute encore à la délicatesse de la transition exprimée par le système dentaire de la Marte fossile d'Auvergne.

Cette position *intermédiaire* ressort secondairement de la dimension de l'arcade zygomatique qui, dans sa portion conservée, paraît tenir plus de celle des Genettes que de celle beaucoup plus faible des Martes.

La longueur du museau, comparée à celle de la tête, donne un résultat du même genre. En comparant, en effet, notre fragment fossile avec une tête de Marte, on recon-

naît d'un coup d'œil que la mâchoire occupe, par rapport à la surface inférieure du crâne, plus de place dans la Marte fossile que dans la vivante. C'est au moins ce que nous avons observé sur une tête de Fouine (Mustela foina).

Mais, pour donner à nos observations, à cet égard, la précision convenable, nous avons recueilli quelques données dont la comparaison est facile.

Si l'on mesure, en effet, la tête et le museau, séparément, d'une Fouine et d'une Genette commune, en limitant le museau entre les incisives et le point où une ligne tirée derrière les dernières molaires coupe à angle droit la ligne médiane de l'organisation, on voit que la longueur du museau est à la longueur de la tête :

Chez la Marte-fouine comme 35 millim. à 83 millim.
Chez la Genette commune comme 42 à 94
Or, ces deux dimensions chez la Marte fossile sont représentées par 25 et 56,
rapport qui comme on le voit, se rapproche bien plus des proportions de la Genette que de celles de la Fouine, quoique la Genette ait une dent molaire de plus que les Martes.

Du reste, on sent que nous n'attachons à ce dernier caractère que l'importance légère qu'il mérite.

La forme curieuse de l'occiput et des crêtes temporales a bien plus de singularité, mais n'apporte aucun secours pour la détermination de l'animal auquel ces formes ont appartenu, puisque ces formes sont anomales par rapport à l'organisation des Carnassiers actuels.

Si nous examinons en dernier lieu le caractère le moins important peut-être dans l'anatomie comparée, c'est à dire la proportion générale de notre tête de Marte, on voit, et par notre figure et par les dimensions qui accompagnent notre description, que la Marte fossile, plus petite que la Fouine et la Marte commune, devait se rapprocher davantage par sa taille du Putois ou du Furet. Quelle que soit la singularité du crâne de notre Marte, et ses rapports ostéologiques avec

les Genettes, nous ne regardons pas ces caractères différentiels comme tout à fait suffisants pour l'établissement d'un nouveau sous-genre que nous pussions placer vis à vis des Martes proprement dites comme les Putois à l'égard des Zorilles. Nous constatons seulement dès à présent l'existence, dans les sédiments de l'Auvergne, d'une espèce de Marte des plus nettement tranchées, espèce éteinte aujourd'hui, mais que nous essayons de rendre à la science sous le nom de Mustela plesictis (*prope-viverra*).

Nota. Les *Recherches sur les ossements fossiles du Puy-de-Dôme* mentionnent une Marte sans détermination plus précise, trouvée dans le même terrain que celle ici décrite.

Dimensions de la tête de la Mustela plesictis.

I.	Distance du bout du museau aux condyles de l'occiput.	0,056
II.	— Des incisives à l'angle postérieur de la tuberculeuse..	0,027
III.	— Des incisives à la ligne qui joint les angles postérieurs des tuberculeuses.	0,025
IV.	— Des points les plus écartés des deux tuberculeuses.	0,013
V.	— Entre les sommets des deux premières molaires.	0,009
VI.	Longueur du plus grand côté, soit dans la tuberculeuse, soit dans la carnassière.	0,007
VII.	Distance entre les crêtes temporales au bord de la face occipitale..	0,016

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. I. Tête vue par dessous.
II. Tête vue par dessus.
III. Tête vuė de profil.
IV. Tête vue par derrière.
V. Dent tuberculeuse grossie du double.



Mustela *plesictis*, De Laizer et De Parieu

Dumesnil sc

N. Rémond imp

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles arttstes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagne de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index general, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8. grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou avec les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste 18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	» 15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	» 15 fr.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

3e LIVRAISON. — ANNÉE 1839

PREMIÈRE SECTION.

MAMMIFÈRES,	texte et pl., nº 6 à 9.	REPTILES,	texte et pl., nº
OISEAUX,	texte et pl., nº	POISSONS,	texte et pl., nº

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

30.542
M2

MÉMOIRE

ZOOLOGIQUE ET ANATOMIQUE

SUR

LA CHAUVE-SOURIS COMMUNE

DITE *MURIN*,

AYANT PRINCIPALEMENT RAPPORT A LA PREMIÈRE ET A LA SECONDE DENTITION DE CE CHÉIROPTÈRE ;

par M. le docteur

L.-F. Emmanuel ROUSSEAU,

Membre de diverses Sociétés savantes nationales et étrangères.

Lu à l'Académie royale des sciences, le 19 mars 1838.

Nota. M. E. Rousseau nous avait remis ce mémoire dès les premiers jours d'octobre 1837, et il aurait déjà paru si plusieurs de nos livraisons n'avaient pas été retardées par une circonstance indépendante de notre volonté; néanmoins il a pris date de son travail dans les comptes rendus de l'Institut, le 19 mars 1838, et dans la Revue zoologique, par la *Société cuvierienne*, 1838, p. 36. G. M.

A M. le président de l'Académie royale des sciences [1].

Monsieur,

M'occupant depuis quelque temps de la Chauve-souris commune, *Vespertilio murinus,* sous le rapport zoologique, anatomique et physiologique, j'ai cru être utile à la science en faisant connaître, dès à présent, le nouvel appareil glanduleux que j'ai découvert chez cette classe de Mammifères. Il est situé au dessus de l'orifice externe du canal sous-orbitaire sous la peau; ces glandes mamelonnées sont très développées à toutes les époques de la vie; elles recouvrent et protégent les branches de la cinquième paire de nerfs qui sortent de ces orifices osseux. Les conduits excréteurs et externes de ces glandes ont leurs embouchures situées de chaque côté des joues, au dessus de la lèvre supérieure, et assez près des narines; ils donnent à la pression une substance butyreuse blanche, ou légèrement colorée en jaune, sortant sous un aspect filiforme et à odeur *sui generis.*

Le dessin et les pièces anatomiques joints à ma lettre feront assez connaître cette découverte.

Aussitôt que mon travail sera achevé, j'aurai l'honneur, Monsieur, d'en faire hommage à l'illustre Société que vous présidez.

Agréez, Monsieur le président, l'assurance de la haute estime que vous porte votre tout dévoué serviteur,

EMMANUEL ROUSSEAU,
D. M. P.

[1] En plaçant en tête de mon mémoire la lettre que j'adressai, en 1833, à l'Académie des sciences, et dont tous les journaux scientifiques de l'époque ont fait mention, j'ai voulu convaincre le public que les découvertes curieuses que j'ai faites sont le résultat d'une laborieuse persévérance.

P.-S. Je dois à la bienveillance de M. Isidore Geoffroy

Saint-Hilaire d'avoir pu vérifier l'existence des glandes sus-maxillaires chez divers *Chéiroptères*. Cet ami zélé de la science a eu l'obligeance de mettre à ma disposition une Roussette, un Phyllostome et un Rhinolophe : cette dernière espèce de Chauve-souris avait cet appareil glanduleux très développé.

Au Muséum d'histoire naturelle, le 30 juillet 1838.

MÉMOIRE

ZOOLOGIQUE ET ANATOMIQUE

SUR

LA CHAUVE-SOURIS COMMUNE,

DITE *MURIN*.

L'histoire zoologique de la Chauve-souris commune n'a pas été tellement bien décrite, qu'on n'en puisse donner une description plus complète; en effet, si nous lisons ce qui concerne ce Mammifère, *alaire membraniforme,* nous y remarquons des omissions ou des erreurs que nous croyons devoir rectifier dans l'intérêt de la science. Il ne nous appartient pas de changer le nom de Chauve-souris ; puisque ce nom, quoique vulgaire, est passé depuis très longtemps dans la langue de l'histoire naturelle, nous nous contenterons de dire que cette dénomination est ridicule; car donner un nom complexe à un animal couvert uniquement de poils, et le comparer à la Souris (animal qui, par son organisation extérieure et dentaire, en diffère essentiellement, puisque celle-ci est de l'ordre des Rongeurs), c'est une incohérence remarquable due, je crois, à Aldrovandi.

Pline l'ancien (liv. XI de son *Histoire naturelle*) qualifie ce Mammifère volant du nom de Vespertilion, que ce savant avait conservé de ses devanciers, probablement parce qu'on ne le voit apparaître et voltiger dans l'air, pour aller chercher sa nourriture, qu'après le coucher et avant le lever du soleil; il est vrai que ce n'est qu'au crépuscule, et pendant les saisons chaudes et tempérées, que la Chauve-souris attrape au vol tous les animaux et insectes crépus-

culaires propres à son alimentation. Après ces époques, le froid survenant et détruisant l'aliment de son instinct carnassier, elle se retire pendant tout l'hiver dans ses antres de délices, où, à l'abri de l'intempérie, elle consume en léthargie l'embonpoint acquis par ses chasses.

Les naturalistes modernes voulant, d'un seul mot, faire connaître les Mammifères dont les doigts des mains sont très allongés et réunis par une membrane, de manière à constituer des ailes propres au vol, ont eu recours à deux étymologies grecques qu'ils ont réunies pour en faire une famille particulière sous le nom de *Chéiroptères* (χειρ, main, πτερόν, aile). M. C. Duméril, voulant désigner les mêmes animaux, avait emprunté deux étymologies latines dont il avait formé le mot *Alipèdes* (de *ala*, aile, et de *pedes*, pied); mais ce savant a, depuis, adopté le mot grec.

Nous conformant au *Règne animal* de G. Cuvier, nous voyons que la Chauve-Souris commune est de la classe des Mammifères, de l'ordre des Carnassiers, de la famille des Chéiroptères et du sous-genre *Vespertilio*.

Ainsi la Chauve-souris commune ou ordinaire (Pl. 6, fig. 1, *Vespertilio murinus* de Linné) se reconnaît par sa tête et son corps recouverts de poils doux et courts. Le pelage de toute la partie dorsale est d'un fauve plus ou moins brun, tandis que la partie ventrale est d'un gris-blanc sale; les bras sont très développés et renfermés, ainsi que les jambes et la queue, dans un prolongement cutané (Pl. 6, fig. 1, A. A. A. A.) recouvert d'une couche épidermique d'une nature particulière, soyeuse, mince, transparente, d'un aspect ardoisé. Le prolongement cutané provient, d'une part, de la peau du dos, et, de l'autre, de celle du ventre; il sert à ces animaux d'appareil de locomotion aérienne par un mécanisme qui leur est propre; ces parties sont dépourvues de poils, sauf le pouce des mains et les doigts des pieds, où l'on en rencontre peu, mais de gros,

Les oreilles (Pl. 6, fig. 1 et 2, B. B. B.), souvent d'un rose gris, ont un caractère particulier; elles sont presque glabres, ovales, à sommet terminé en pointe et à base large[1]. Elles sont séparées et à peu de chose près aussi grandes que la tête; on doit y considérer deux bords, l'un interne (fig. 1 C), l'autre externe (fig. 1, D); l'interne est plus court que l'externe, sa courbe est plus arrondie et plus sentie, ce bord est terminé par un lobule échancré (fig. 1 et 2, E E), libre de la peau de la tête. Le bord externe est d'un tiers plus grand que celui que nous venons de décrire; mais, avant de se perdre dans la peau commune de la face, il est terminé à sa base par un lobule bifurqué, dont la partie externe présente une découpure en feston; le

[1] La Chauve-souris oreillard (*Vespertilio auritus*) a les oreilles à conque très grande et très mobile; dans l'état de veille, elle a la faculté de les diriger dans tous les sens, et, de plus, de les coucher sur le dos et de les plisser en trois plis longitudinaux comme les feuilles d'un éventail mal fermé, si le vent, ou d'autres causes, venaient à lui opposer de la résistance pendant le vol.

Ces oreilles sont pourvues chacune, à la base de leur partie interne, d'un long oreillon qui n'a pas ce jeu, et reste, au contraire, roide et apparent pendant la veille et le sommeil; ces oreillons sont terminés en pointe; ils ont 16 millimètres de longueur sur 6 dans leur plus grande largeur.

Les oreilles sont toujours fermées et couchées sur le dos pendant le sommeil; chaque conque a 40 millimètres du sommet à la base, et 18 millimètres dans sa plus grande largeur. Il existe à la face interne, et de haut en bas, à 4 millimètres du bord interne des conques, une série de poils courts qui empêchent tous corps étrangers de s'introduire dans le canal auditif. L'oreille ainsi fermée, comme je viens de le dire plus haut, n'a plus que 8 millimètres dans sa plus grande largeur.

On remarque, dans la longueur de chaque conque, une vingtaine de plis transversaux sillonnés en creux à la face interne et en relief à la face externe. Il existe à ces conques des bandes transversales d'un tissu élastique; elles sont presque glabres, transparentes et injectées de gros vaisseaux.

lobule interne est plus épais que le précédent, et semble en avoir été dédoublé ; entre ce petit lobule et le lobule qui termine le bord interne, il existe un prolongement falciforme auquel on a donné le nom d'oreillon (fig. 1 et 2 FFF).

Nous ne saurions affirmer si l'appendice remarquable qu'on observe dans l'oreille de la Chauve-souris est ici placé comme modificateur de son ouverture auditive ; il a de 9 à 11 millimètres de longueur, son sommet est très étroit. Cet appendice ne fait pas partie de la conque proprement dite, quoique naissant de l'espace qui existe entre les lobules dont j'ai parlé, et, pour cette raison, nous croyons qu'il ne peut être considéré comme un Tragus. Le bord interne est coupé perpendiculairement, tandis que l'externe est convexe et présente un feston supérieur large et étroit, terminé à la base par un autre feston beaucoup plus petit. L'appendice falciforme, qui a été considéré par les anciens comme une double oreille, est dépourvu de poils, de même que la partie interne de toute la conque. Il existe dans l'épaisseur de cette conque et dans l'appendice falciforme une quantité prodigieuse de follicules sébacés, de couleur blanchâtre, affectant une régularité assez parfaite pour l'une et l'autre partie de cet appareil de l'audition.

Les yeux (Pl. 6, fig. 1, 2, 3, G. G. G.), bruns et brillants, sont placés tout à fait latéralement ; ils présentent à leur angle interne une petite caroncule lacrymale. Les paupières, dépourvues de cils, ont une ouverture ovale et sont légèrement fendues et froncées ; elles sont garnies, dans leurs bords, de follicules abondants ; on trouve des points ou conduits lacrymaux très grands ; il n'y a point de cartilage tarse, en sorte qu'on peut distendre les paupières, lesquelles, en raison de l'élasticité de leur bord, reviennent dans leur état primitif.

La partie antérieure du nez offre, par ses deux narines écartées, une espèce de mufle (Pl. 6, fig. 1 et 2) dépourvu

de poils et semblable, par sa figure, à celui du Bœuf. Nous remarquons chez la Chauve-souris un repli lobulaire, lequel rétrécit en partie l'ouverture de ces narines, qui sont sinueuses.

Kuhl est le premier qui ait fait mention d'un appareil glanduleux (Pl. 6, fig. 2 et 3, I, I, I) particulier à ces animaux; j'en ai donné la description, il y a plusieurs années. Il est situé au dessus de l'orifice externe du canal sus-orbitaire, dans les fosses canines, au devant des yeux et au dessus de la peau. Ces glandes ovales et mamelonnées sont très développées à toutes les époques de la vie; elles recouvrent et protègent les branches de la cinquième paire de nerfs, qui sortent de ses orifices osseux. Les conduits excréteurs sont au nombre de deux et situés de chaque côté des joues, au dessus de la lèvre supérieure et assez près des narines; ils donnent, à la pression, une substance butyreuse blanche, ou légèrement colorée en jaune, sortant sous un aspect filiforme et douée d'une odeur *sui generis*. Ces glandes, qu'on rencontre chez beaucoup d'autres Chéiroptères, font saillir la peau, et donnent à leur physionomie un caractère particulier. La peau qui correspond au dessus de ces glandes est recouverte de poils assez gros, en bouquets simulant des moustaches (Pl. 6, fig. 1 et 2, I).

La face a une quantité assez nombreuse de pores développés, disséminés çà et là, et rangés symétriquement, pour chacun de ses côtés, où j'en ai compté au moins une quinzaine. L'un des plus gros est situé au dessus de l'angle interne de la paupière supérieure; six autres, occupant deux lignes venant des parties latérales du chanfrein du nez, vers la lèvre supérieure, ont leur ouverture assez large; une ligne de ces pores occupe la partie moyenne et antérieure du bord de cette même lèvre, où j'en ai vu au moins sept; il y en a d'autres qui se font aussi remarquer au dessus de ceux-ci. Derrière la commissure des lèvres, existent

deux pores assez gros, et tout le long de la lèvre inférieure on aperçoit aussi une série de ces mêmes pores, dont cinq rangés en ligne et à ouverture graduelle. Plus près du bord de cette lèvre, il en existe une autre série formée de beaucoup plus petits.

Une masse régulière de follicules sébacés s'aperçoit dans le tissu de la peau, si l'on a eu le soin d'enlever les poils de la face : ils sont très visibles et nombreux vers l'espace compris entre l'oreille et l'œil ; mais la plus grande quantité de ces follicules existe à l'oreille et à l'oreillon ; ils sont d'autant plus multipliés qu'ils se rapprochent davantage du tube auditif.

La bouche et les lèvres sont tellement fendues, qu'on peut voir facilement jusqu'aux dernières dents molaires, ce qui empêche l'existence d'abajoues.

A la partie antérieure du bord de la lèvre inférieure correspondant aux dents incisives, il y a une petite ligne ou tache noire (*pigmentum*) (Pl. 6, fig. 1 et 2, K, K) qui existe constamment chez cet animal. On remarque aussi une tache linéaire, mais bien moins sentie, à la lèvre supérieure, au dessus du bord compris entre les deux narines, ainsi qu'aux ailes du nez.

Entre les deux corps de la mâchoire inférieure, en arrière du menton (Pl. 6, fig. 1, L), il y a deux pores situés dans une espèce de verrue, qui se rencontrent constamment dans l'épaisseur de la peau de cette partie de la mâchoire.

La membrane muqueuse des lèvres de la Chauve-souris commune présente des petits corps frangés qui correspondent à chacune des canines, ainsi qu'aux deux premières molaires.

Quand on a enlevé tous les poils du dessus de la peau dorsale qui correspond au bord interne et au bord supérieur de l'une et l'autre omoplate, ainsi qu'à la face supérieure

de chacune des clavicules, on aperçoit deux corps comme glanduleux, qui sont très développés quand la Chauve-souris est jeune.

Des mamelles, analogues pour le nombre à celles de l'espèce humaine, mais cachées par des poils et placées très près des aisselles, existent chez l'un et l'autre sexe de ces mammifères. Quand la femelle nourrit, les tetines sont proéminentes de 11 à 12 millimètres.

Dans la peau qui recouvre le pénil et le pénis, on voit une multitude de follicules sébacés. Le pénis est libre et a la même direction que chez l'homme, c'est à dire qu'il est pendant et détaché; mais il n'existe pas de scrotum, les testicules sont renfermés dans le bas-ventre, et les cordons testiculaires engagés dans les anneaux inguinaux, qui, chez ces animaux, sont très larges.

La femelle de la Chauve-souris a les parties sexuelles externes à peu de chose près semblables à celles de la femme; mais la peau du pénil et celle avoisinant l'anus, dépourvue de poils, a des follicules sébacés très évidents.

Des bras de la Chauve-souris (Pl. 6, fig. 1, M).

Nous avons déjà parlé de l'enveloppe cutanée des bras de cet animal, dont les bords sont liserés d'un filet blanchâtre (Pl. 6, fig. 1, N, N, N, N); nous allons y revenir pour fixer plus sérieusement l'attention.

La couche épidermique qui recouvre le dessus et le dessous de ces bras est d'une couleur ardoisée; vue au microscope, elle présente des ondulations régulières et moutonnées dans lesquelles nous avons aperçu un lacis inextricable de filets noirs en espèce de bouquets, si nous n'avons pas été trompé par une illusion d'optique. Quant à cet épiderme, il n'est pas le même par sa texture et sa couleur que celui qu'on détache plus difficilement, et qui appar-

tient à la peau du ventre et du dos. Deux couches de derme, accolées l'une à l'autre, composent la peau mince et diaphane qui renferme les bras : le derme inférieur, ou ventral, soumis au microscope, a l'aspect d'un verre dépoli, parsemé d'une quantité prodigieuse de stries noires, extrêmement déliées.

Le derme supérieur ou dorsal, vu au microscope, n'a pas le même aspect que le précédent, c'est à dire que le microscope y démontre une opacité plus marquée et des stries filiformes noirâtres plus grandes.

C'est entre ces deux couches qu'on remarque ce réseau admirablement régulier de cordons (Pl. 6, fig. 1, O, O, O) filamenteux et élastiques qui composent tout l'appareil ambulatoire de cet animal si singulier par son organisation.

M. de Blainville, dans le premier volume qu'il a fait paraître en 1822 sur l'organisation des animaux, s'exprime ainsi, page 62 : « Dans la Chauve-souris, la peau qui sert à réunir les membres au tronc et à la queue, ainsi que les doigts extrêmement allongés de la main, offre dans son derme une modification tout opposée à celle que nous venons de voir dans les Tatous, non seulement à cause de son extrême finesse, mais encore parce qu'il se développe dans son tissu, et dans les directions nombreuses et très variables, des filets de tissu jaune élastique qui le rendent susceptible de se plisser dans tous les sens, et de revenir à cet état quand la force musculaire a cessé son action. Alors cette modification du derme a surtout pour but la locomotion. »

Ce qu'il y a de particulier, c'est que ces cordons élastiques ne font nullement partie de la peau, dont on peut les isoler, mais sont comme des expansions du tissu aponévrotique, d'où ils semblent naître par des lignes plus ou moins bifurquées, perpendiculaires ou horizontales, selon leurs

points de départ et de direction. Chacun de ces cordons ou bandes élastiques est fixé par une suite de petits points servant d'adhérences, qui les unissent à la peau proprement dite, et font, à l'aide de ces adhérences, que la peau des ailes, des pattes et de la queue exécute un plissement d'une régularité constante.

Il n'existe pas de bande ni tissu élastique dans la membrane qui réunit le doigt indicateur au médius (Pl. 6, fig. 1, M).

Les ailes sont mises en mouvement par les muscles des bras ; nous avons surtout remarqué le tenseur de la membrane antérieure de l'aile; ce muscle est pair, un pour chacune d'elles ; il s'attache sur la partie latérale de la crête de l'occipital, et se dirige au dessus du tiers inférieur de l'attache brachiale du muscle grand pectoral, où il se divise en quelques filets tendineux, pour, de là, se prolonger en un cordon très élastique, qui va prendre son point d'attache à la partie externe de la tête du premier os du métacarpe.

Un muscle particulier, long, grêle et contracteur de la membrane de l'aile, placé dans son centre, se fait remarquer. Ce muscle a son insertion à la partie interne et au dessous du tiers supérieur de l'humérus, lequel longe cet os, d'où il se dirige en un cordon, pour, de là, se rendre en passant sur et au devant de son condyle interne, où il forme une bride sous-cutanée. Ce muscle va de ce point, se prolongeant en un faisceau charnu, entre les deux couches de peaux accolées de l'aile, à plus de 30 millimètres, d'où part d'abord un tendon unique, se bifurquant ensuite en deux divisions, lesquelles se subdivisent elles-mêmes en filets extrêmement déliés, servant, par la contraction de ce muscle, à rapprocher le petit doigt vers l'avant-bras, concurremment avec les bandes du tissu élastique dont nous venons de parler. C'est à l'aide de ces appareils que les trois autres doigts sont également entraînés à se réunir, ainsi que

toute la membrane alaire, à se reployer ou plutôt à se plisser de l'avant-bras sur le bras, et de celui-ci près du tronc.

Ce qui a fixé aussi notre attention, c'est le tendon long du triceps brachial, qui va se rendre jusqu'à l'olécrane, avant de s'attacher immédiatement à cette partie du cubitus assez développé chez ces animaux, tandis que le reste de cet os est extrêmement grêle. Nous avons vu dans l'épaisseur de ce tendon un noyau d'un tissu cartilagineux très dense, qui sert à renforcer et à faciliter le glissement de ce tendon sur la surface articulaire de l'extrémité inférieure de l'humérus. Le cubitus et le radius sont tellement unis ensemble, qu'il ne peut exister de mouvements de pronation.

La main de la Chauve-souris n'a que le pouce (Pl. 6, fig. 1, P) qui soit libre et armé d'un ongle crochu très aigu; quant aux autres doigts, dépourvus d'ongles, ils sont, comme nous l'avons déjà dit, renfermés dans une expansion particulière de la peau, et très allongés pour le métacarpe ainsi que pour les phalanges.

Les ailes des Chauve-souris sont trop développées en envergure pour que ces animaux puissent s'élever du sol dans les airs : par cette raison, la nature a voulu qu'ils ne pussent se reposer que dans des endroits élevés, en sorte qu'ils se traînent et se laissent, pour ainsi dire, tomber en déployant leurs ailes ou plutôt leur parachute; c'est ainsi qu'ils se soutiennent dans les airs, en exécutant des mouvements divers et d'une rapidité souvent surprenante. C'est moins aux efforts musculaires des bras qu'est dû ce vol saccadé, incertain et précipité, qu'à leur appareil élastique.

Les os de ces Chéiroptères ne sont point, comme ceux des oiseaux, pourvus des trous aériens qui servent à diminuer leur pesanteur spécifique en facilitant l'introduction de l'air; ils n'ont pas non plus le sternum large et à carène,

mais bien un sternum étroit, composé d'une série de cinq pièces, sans compter le cartilage xyphoïde, comme on l'observe chez d'autres mammifères.

L'appareil du vol, chez ces animaux, est simple, mais admirable! Il n'est pas surprenant que l'homme, si inventif en mécanique, n'ait pu, jusqu'à présent, trouver un résultat satisfaisant pour se soutenir et se diriger dans l'air comme les oiseaux; d'ailleurs imiterait-il, pour y parvenir, l'organisation des membres de la Chauve-souris, qu'il aurait encore à vaincre la pesanteur spécifique, la disposition de ses bras, de ses jambes, et enfin le déploiement énorme d'un mécanisme locomoteur impossible à manœuvrer convenablement pour ses forces.

Toutes ces causes me font croire que c'est un problème qui restera longtemps sans solution; il est à craindre, cependant, que les malheureux et vains efforts tentés à ce sujet ne soient pas les derniers exemples à déplorer.

Les jambes de la Chauve-souris (Pl. 6, fig. 1, Q) sont, comme nous l'avons déjà dit plus haut, renfermées, ainsi que la queue (Pl. 6, fig. 1, S), dans le même prolongement cutané des bras. Quand la membrane aliforme est très étendue, les jambes sont fortement en dehors, les doigts des pieds (Pl. 6, fig. 1, R) sont libres et sur le même plan. Armés chacun d'un ongle crochu très aigu, ces doigts, au nombre de cinq, sont disposés d'une manière régulière pour accrocher ou fixer l'animal au plafond de ses retraites souterraines, monumentales ou même quelquefois dans des fentes d'arbres ou lézardes de murs, etc., etc.

Le calcanéum présente un prolongement très remarquable, en forme d'aiguillon d'éperon, renfermé dans le bord de la membrane inter-fémoro-caudale.

La position respective de la Chauve-souris en repos est de demeurer, même en dormant, suspendue la tête en bas, accrochée par ses deux pieds de derrière. Les doigts des

pieds sont toujours postérieurement placés en sens inverse des autres animaux, soit à l'état de sommeil, soit à l'état de repos.

Les diverses parties composant les membres antérieurs sont, dans l'état dont nous venons de parler plus haut, repliées comme il suit : les bras rapprochés le long du corps, l'extrémité inférieure des humérus correspond au dessus des os iliaques ; les avant-bras sont accolés dans leur longueur aux os des bras, ils sont terminés par un poignet ou carpe arrondi qui dépasse un peu la tête, en s'appuyant latéralement sur le côté des oreilles. Ce poignet a un pouce très mobile dans un certain sens, lequel est armé d'un ongle qui s'accroche dans la même direction que ceux des pieds ; il est couché et abrité sous l'extrémité inférieure de l'avant-bras. Le métacarpe est caché sous la membrane alaire, proche de l'avant-bras ; les phalanges sont ramassées et cachées en partie sous la membrane alaire et caudale ; elles se croisent parfois sur l'abdomen. Le doigt médius se fait remarquer surtout par sa longueur et son plissement particulier.

La queue, renfermée dans les membranes inter-fémoro-caudales (Pl. 6, fig. 1, T), forme une espèce de capuchon servant de gouvernail modificateur du vol : la convexité de ce capuchon est tournée en dehors et la poche vers le ventre. Cette queue est terminée par un appendice étroit, mou et de deux à trois millimètres de longueur, se recourbant facilement en dedans et servant même de doigt.

Les Vespertilions communs vivent en monogamie, et leur accouplement commence dans les premiers jours du mois de mai. A cet effet, la femelle se dispose favorablement en se pendant la tête en bas, accrochée par les pattes postérieures, soit au bord d'un toit ou d'une muraille, de manière à être placée librement sans autre point d'appui et plus inférieurement que son mâle, qui approche sa face

abdominale de l'abdomen de sa femelle. Au moment de la crise fécondante, une attaque épileptiforme s'empare des deux animaux, qui quittent prise en tombant près de terre. Le travail copulateur se répète plusieurs nuits de suite, pendant lesquelles ces animaux poussent un cri particulier. Après ce temps, la femelle se sépare du mâle, pour se retirer dans un endroit favorable à sa gestation, qui dure quatre semaines. Au bout de cette époque, elle met bas un petit et très rarement deux; s'il y en a deux, ils sont généralement mâle et femelle. Quand il n'y a qu'un fœtus, il occupe constamment l'hypocondre droit. Au moment de l'accouchement, la mère s'accroche par les deux pouces des mains, courbe sa queue en avant, et forme, avec sa membrane caudale, dont le tissu s'enflamme au moment du part, un véritable capuchon dans lequel les petits sont reçus en naissant. Le jeune animal, dès ce moment, voit clair; la mère coupe le cordon ombilical et lèche ses petits, qui ne tardent pas à grimper le long de sa poitrine, s'y accrochent et tettent pendant trois ou quatre semaines, sans avoir aucune autre nourriture, ce qui n'empêche pas la mère de pourvoir à sa propre subsistance en volant partout, ses petits accrochés à ses tetines.

Aussitôt que les jeunes Vespertilions sont en état de faire la chasse, ce qui, d'ordinaire, a lieu vingt-cinq ou trente jours après leur naissance, ils sont abandonnés par leur mère, et, deux mois plus tard, il n'est possible de les distinguer des adultes ni par leur robe ni par leur taille, mais bien par leur système dentaire, ainsi que par le degré d'ossification de leur squelette.

Aldrovandi (Ulysse) a donné, en 1599, dans son liv. IX, page 574 du tome premier de son ouvrage sur les Oiseaux, une figure du Vespertilion commun femelle allaitant deux de ses pètits. A la page 575, il a fait également figurer un de ces Chéiroptères, mâle, avec deux jeunes, dont l'un est

vu par la face dorsale et l'autre par la face ventrale. Ces figures sont parfaites de vérité.

Il est étonnant que cet auteur ait confondu ce Mammifère avec les Oiseaux, et, ce qui est assez singulier, c'est qu'il le place avant l'Autruche, comme s'il avait quelques rapports directs ou indirects avec cet Oiseau échassier.

Aldrovandi est entré dans de longs détails sur son article *de Vespertilione,* qu'il divise ainsi :

Genus. — Descriptio. — Visus. — Vox. — Tempus. — Locus. — Volatus. — Cibus. — Feritas. — Mordacitas. — Generatio. — Antipathia. — Cognominata. — Denominata. — Auguria. — Prognostica. — Moralia. — Medica. — Usus in cibo. — Hieroglyphica. — Proverbia emblemata. — Ænigma. — Apologi. — Fabulosa. — Historica.

J'ai ici rapporté la tête des chapitres, pour faire voir combien cet auteur a dû se complaire à noter les choses même les plus insignifiantes pour apprendre à la postérité une infinité d'inepties dont on a fait justice depuis longtemps, peut-être avec trop de rigueur; car parmi ces inutilités se trouvaient mêlées diverses choses bonnes à consulter, mais délayées dans de volumineux *in-folio*.

Les fœtus du Vespertilion renfermés dans le sein de la mère présentent les particularités suivantes quelques jours avant la naissance.

Comme tous les autres animaux, ces fœtus sont renfermés dans les diverses enveloppes membraneuses qui caractérisent les Mammifères.

Le placenta est unique, il a la forme d'un parasol; la paroi adhérente à la face interne de la matrice est de nature villeuse; son diamètre est de treize millimètres : l'attache du cordon ombilical est, à peu de chose près, à son centre; ce cordon a vingt-neuf millimètres de longueur sur un millimètre de largeur; il n'est pas enroulé, mais se replie sur lui-même en zigzags de sept en sept millimètres.

La membrane amnios est translucide, dépourvue de

vaisseaux apparents à l'œil nu, tandis que la membrane chorion a des vaisseaux très développés. Le liquide amniotique est abondant. Quant à la membrane allantoïde, je n'ai pu l'apercevoir. Les fœtus que j'ai examinés étant trop avancés en gestation, *l'un d'eux pesait deux grammes soixante-six centigrammes.*

Le fœtus (Pl. 6, fig. 5) flottant, dans les eaux de l'amnios, présente un corps ovoïde informe; mais un examen attentif a fait voir qu'il a, de tête en queue, vingt-huit millimètres de longueur sur une largeur de seize millimètres. Le bras gauche est replié sur lui-même, de manière que les doigts viennent se recourber sur la tête; le doigt médius va toucher la partie libre de l'oreille droite, qui, elle-même, est ployée en deux et recouvre complétement la conque. Le bras droit est replié en sens inverse et recouvre néanmoins toute la face; il forme une espèce de voile, en sorte que le médius de sa main descend vers le pied gauche, qui est recouvert par la membrane caudale. La queue et la membrane caudale sont repliées de manière à en cacher complétement les extrémités postérieures; le bout de la queue correspond à l'intervalle qui existe entre l'espace formé par le bras et le carpe droit. C'est entre le coude de ce bras et le bord de la membrane inter-fémoro-caudale du même côté, que le cordon ombilical (Pl. 6, fig. 5, D) sort du ventre pour aller se rendre au placenta. Si l'on développe les bras ainsi que la queue, on aperçoit les jambes croisées et les pieds aplatis, dont les doigts sont armés d'ongles très crochus. Les mamelons sont presque sous les aisselles. Les yeux sont fendus latéralement et sans membrane pupillaire. La gueule est très fendue et armée de dents. Les oreilles sont repliées et bouchent le conduit auditif. On remarque six à huit grands pores sur les côtés des joues, et deux autres au dessus de la paupière supérieure, dans sa partie de devant. Tous ces pores sont d'autant plus faciles à voir, que l'animal est totalement dépourvu de poils à cette époque.

Si nous ouvrons la bouche d'un Vespertilion commun, nous y comptons vingt-deux dents à l'état fœtal, et trente-huit quand l'animal est adulte. La membrane palatine a huit plis transversaux. Il n'existe point de luette. La langue est couverte de papilles érectiles très fines, coniques, et de nature cornée, d'autant plus rudes qu'elles sont dirigées vers la pointe. D'autres papilles, de forme lenticulaire ou en bouton, de couleur blanchâtre, rangées régulièrement en série, se font également remarquer : celles-ci sont molles. Enfin deux papilles beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de parler s'observent aussi de chaque côté de la partie médiane de la base de la langue ; elles ressemblent à de petits champignons pédiculés, et sont renfermées chacune dans un enfoncement caliciforme.

La glotte est surmontée d'une petite frange épiglottique ne pouvant servir à fermer cette ouverture. Le larynx présente deux cordes vocales assez développées; entre ces deux ventricules ou cordes, on voit la trace du sac hyo-thyroïdien[1]. En dehors, et de chaque côté du larynx, on voit le corps thyroïde divisé en deux lobes. La trachée-artère est cartilagineuse, à arceaux larges vers la partie antérieure, et membraneuse à sa face postérieure; elle va se terminer en deux bronches, l'une pour le poumon droit, l'autre pour le gauche. Ces poumons se distinguent l'un de l'autre en ce que le droit présente, au tiers de son bord supérieur et antérieur, une languette falciforme très allongée, et, à sa partie interne et médiane, une scissure. Le poumon gauche présente également cette languette falciforme, mais au tiers inférieur de son bord antérieur. Au dessus des poumons on aperçoit le thymus[2] tellement développé, qu'il recouvre toute la face externe du cœur et descend jusqu'au

[1] Est-ce à cette partie qu'est due l'introduction de l'air extérieur qui occasionne l'emphysème sous-cutané qu'on rencontre parfois sous la peau de la poitrine et du dos du Vespertilion commun?

[2] Chez un sujet non adulte.

diaphragme. Le médiastin existe, mais il est très mince. Le cœur est plus long que large. L'œsophage a quarante millimètres de longueur. Le diaphragme a un centre phrénique très large. L'estomac est simple extérieurement, mais cloisonné dans son intérieur par des feuillets ou zones produites par des replis de la membrane muqueuse, qui, du cardiaque, viennent se rendre au pylore. Du pylore à l'anus, le canal digestif est simple, c'est à dire sans boursouflement ni cæcum. Sa longueur est de deux cent cinquante millimètres; il est retenu par un mésentère et présente peu de circonvolutions. Les épiploons sont très minces. La rate est étroite, mais très longue; elle occupe toute la grande courbure de l'estomac. Le foie a trois lobes : le gauche est le plus petit; les deux autres sont remarquables par leur prolongement falciforme. La vésicule du fiel est très grande, ainsi que le pancréas. Les reins sont au nombre de deux, simples et gros : le rein droit est à moitié enchâssé dans le lobe droit du foie; quant au rein gauche, il est libre et situé plus bas que le droit. Il y a deux capsules surrénales : la droite est à une petite distance du rein auquel elle correspond; quant à la gauche, elle est comme chatonnée dans le rein de ce côté. La vessie urinaire est ovoïde et très grande; elle a, vers son grand cul-de-sac, un ligament qui la maintient aux parois internes de l'abdomen. La femelle du Vespertilion commun a deux ovaires très développés, un utérus simple et un vagin (Pl. 6, fig. 5, A) assez allongé. Quant aux parties sexuelles du mâle, j'en ai parlé plus haut, et m'abstiendrai d'y revenir[1].

[1] Les matières stercorales des Vespertilions se trouvent en masse dans les endroits qu'ils habitent : elles ont une odeur légèrement musquée, sont ovoïdes, roulées et comme cassées aux extrémités. On y reconnaît, en général, les fragments des insectes qui font la base de la nourriture de ces animaux. Ces insectes sont les Bousiers, les Scarabées, les Cérambyx, les phalènes, etc., etc. Il n'est pas rare, non plus, de rencontrer des pelotes stercorales dans lesquelles on trouve des os de Musaraignes ou autres petits quadrupé-

J'ai choisi pour sujet de ma description une femelle adulte, comme présentant des caractères plus distincts, le mâle n'en différant absolument que par des dimensions moindres, et les jeunes par un développement et une coloration proportionnelle.

Ces animaux sont communs dans toutes les parties de la France.

Mesures métriques prises sur diverses parties du Vespertilion.

De la plus grande longueur de la tête : de l'occiput au bout du nez	0,025
Largeur de la tête : des conduits auditifs	0,015
Longueur d'une oreille	0,020
Largeur de l'oreille à sa base	0,010
Longueur de l'oreillon	0,013
— de l'atlas à l'extrémité de la queue	0,113
— de l'envergure des ailes, prise de l'extrémité d'un doigt médius à l'autre	0,360
Longueur du plus grand écartement de la membrane alaire, du doigt médius au doigt dit annulaire	0,030
Longueur du doigt dit annulaire au petit doigt	0,055
— du petit doigt au premier os du tarse	0,065
— du calcanéum à l'extrémité de la queue	0,040
— du pouce de l'aile avec son ongle	0,011
— du petit doigt du pied avec son ongle	0,009
— du doigt médius du pied avec son ongle	0,009
— du pouce du pied avec son ongle	0,008

Le poids de cette même Chauve-souris vivante était de 35 grammes ; celui du squelette était de 2 grammes 12 centigrammes.

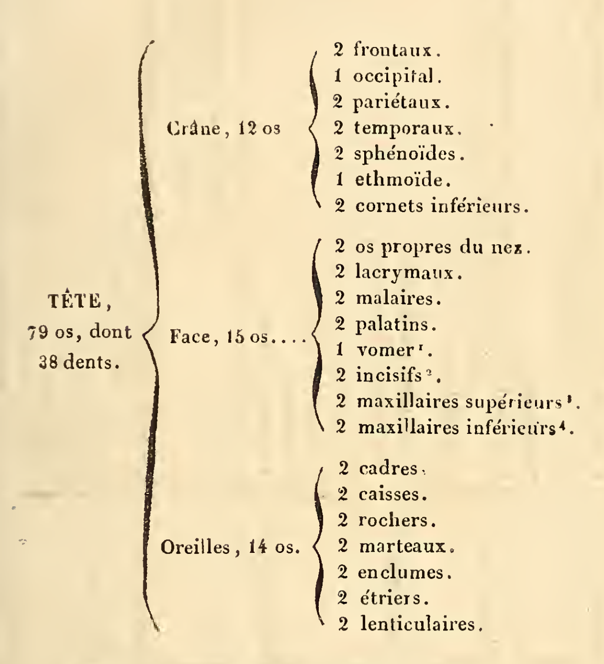
des ; mais ces pelotes sont-elles bien le résultat des excréments des Chéiroptères ou des oiseaux de nuit qui habitent avec eux? Leur développement est si considérable, que je ne crois pas devoir en douter.

Principales dimensions des os composant le squelette d'une femelle de Vespertilion commun adulte.

La plus grande longueur de la tête est de	0,025
La plus grande largueur prise derrière les arcades zygomatiques est de	0,011
Longueur de la colonne vertébrale, de l'atlas à la dernière vertèbre lombaire	0,044
Largeur de la vertèbre atlas	0,009
— de la dernière vertèbre lombaire	0,004
Longueur du sacrum	0,011
— de toutes les vertèbres coccygiennes réunies et formant la queue	0,048
Longueur des cinq os ou plaques réunies du sternum	0,017
— de la clavicule	0,016
— de l'omoplate dans son plus grand diamètre	0,015
— du bec coracoïde de l'omoplate	0,006
— de l'humérus	0,034
— du cubitus	0,062
— du radius	0,059
— du carpe	0,004
— du métacarpien du pouce	0,004
— de la phalange du pouce	0,008
— de la phalangette avec l'ongle	0,004
De la plus grande longueur de l'os métacarpien (doigt médius).	0,058
Longueur de la phalange du doigt médius	0,019
— de la phalangine du doigt médius	0,016
— de la phalangette (cartilagineuse) du doigt médius.	0,010
— du bassin, depuis l'extrémité de l'os des iles à la tubérosité de l'ischion	0,014
Longueur du fémur	0,021
— du tibia	0,022
— du péroné	0,023
De la plus grande longueur du tarse	0,004
Longueur de l'éperon s'articulant au calcanéum [1]	0,020
— de l'os métatarsien du doigt médius	0,003
— de la phalange du doigt médius	0,004
— de la phalangine du doigt médius	0,003
— de la phalangette du doigt médius avec son ongle.	0,005

[1] L'extrémité de l'éperon est terminée par une dent en feston arrondi; c'est de cette partie que commence le froncement du bord de la membrane caudale à la queue : ce bord est légèrement liseré de blanc.

Dénombrement des os du squelette du Vespertilion commun à l'âge de trois mois; ensemble 264 os divisés comme suit :



TÊTE, 79 os, dont 38 dents.

- Crâne, 12 os
  - 2 frontaux.
  - 1 occipital.
  - 2 pariétaux.
  - 2 temporaux.
  - 2 sphénoïdes.
  - 1 ethmoïde.
  - 2 cornets inférieurs.
- Face, 15 os....
  - 2 os propres du nez.
  - 2 lacrymaux.
  - 2 malaires.
  - 2 palatins.
  - 1 vomer[1].
  - 2 incisifs[2].
  - 2 maxillaires supérieurs[3].
  - 2 maxillaires inférieurs[4].
- Oreilles, 14 os.
  - 2 cadres.
  - 2 caisses.
  - 2 rochers.
  - 2 marteaux.
  - 2 enclumes.
  - 2 étriers.
  - 2 lenticulaires.

[1] En grande partie visible à la voûte palatine.

[2] Dans lesquels sont implantées quatre dents incisives, plus un inter-incisif qui occupe l'espace compris entre ces deux os.

[3] Dans lesquels sont implantées deux dents canines et douze molaires.

[4] Dans lesquels on compte vingt dents, savoir six incisives, deux canines et douze molaires.

TRONC, 67 os.	GORGE et POITRINE, 28 os.	Pharynx, 1 os...	1. Hyoïde.	Nous ne comptons pas les deux baguettes qui forment, de chaque côté, ce qu'on appelle la chaîne des cornes hyoïdiennes.
		Thorax, 5 os....	2 clavicules.	
			1 sternum	divisé en cinq pièces. Tous les cartilages du sternum sont ossifiés et pourraient, à la rigueur, être comptés pour des os.
			2 omoplates.	
		Côtes, 22 os.....	14 sternales (vraies côtes).	
			8 asternales (fausses côtes).	
	ÉPINE DORSALE, QUEUE ET BASSIN, 39 os.	Vertèbres, 37 os.	7 cervicales.	
			11 dorsales (costales).	
			5 lombaires.	
			4 saerées (sacrum).	
			10 coccygiennes (caudales),	deux ostéides constants à la partie antérieure de la deuxième à la troisième vertèbre de cette région.
		Bassin, 1 os.....	2 coxaux.	Chacun de ces os du bassin a été divisé primitivement en trois pièces.
QUATRE EXTRÉMITÉS, 118 os.	Chaque extrémité supérieure, 29 os.	Bras, 1 os......	1 humérus.	
		Avant-bras, 2 os.	1 cubitus.	
			1 radius,	plus un os particulier situé à la partie supérieure et externe du radius, et correspondant au condyle externe de l'humérus.

- CHAQUE EXTRÉMITÉ inférieure, 30 os.
  - Main, 26 os......
    - 7 carpiens.
    - 5 métacarpiens.
    - 14 phalanges.
      - 5 phalanges.
      - 4 phalangines.
      - 5 phalangettes, dont quatre cartilagineuses, celle du pouce est osseuse.
  - Cuisse, 1 os..... 1 fémur.
  - Jambe, 3 os.....
    - 1 rotule.
    - 1 tibia.
    - 1 péroné.
  - Pied, 26 os.....
    - 7 tarsiens, plus un os particulier en éperon, s'articulant à la grosse extrémité du calcanéum[1].
    - 9 métatarsiens.
    - 14 phalanges.
      - 5 phalanges.
      - 4 phalangines.
      - 5 phalangettes.

[1] Si nous ajoutons au dénombrement des 264 os les os particuliers que nous avons signalés, nous trouverons un total de 280 environ.

Je ne compte pas parmi les os du bras un petit ostéide situé à la partie interne du pli du bras, en rapport avec la petite tête de l'humérus (condyle), ni deux ou trois sésamoïdes de forme plus ou moins lenticulaire, placés dans le tissu fibreux de la face dorsale du poignet, dont le plus grand correspond au troisième os du métacarpe.

Des particularités ostéologiques les plus saillantes du Vespertilion commun.

Chez un sujet adulte, les caisses des oreilles sont très grosses et comme soufflées; elles se détachent du squelette avec une extrême facilité. La partie écailleuse du temporal ne se détache pas de la tête, dont toutes les pièces se soudent de très bonne heure, en sorte que la tête, vue en dessous, présente trois grandes ouvertures, l'une pour le trou occipital (Pl. 7, fig. 4, *a*) et deux autres latérales et antérieures pour les caisses (Pl. 7, fig. 4, *bb*).

Les *os incisifs* ou inter-maxillaires existent; mais ils sont séparés l'un de l'autre à leur partie antérieure, où ils présentent une échancrure assez espacée, comme le *bec-de-lièvre;* difformité qu'on remarque quelquefois chez l'homme. Cet espace est rempli par une plaque cartilagineuse mobile, laquelle s'ossifie avec l'âge, et que je désigne sous le nom d'inter-incisive (Pl. 7, fig. 4, *c*).

La cavité glénoïde du temporal, qui reçoit la tubérosité du condyle de la mâchoire inférieure, est aplatie; un talon postérieur empêche cette mâchoire de se porter en arrière.

Les os *unguis* ou lacrymaux ont une position particulière.

On voit, à la voûte palatine, l'os *vomer* enclavé entre les os maxillaires et palatins; ces derniers sont extrêmement développés.

Les *frontaux* ont deux sinus très développés, mais comprimés.

Le *trou occipital,* très grand, est placé postérieurement au dessous de la crête occipitale, qui est très prononcée, ainsi que celle fronto-pariétale.

Les *vertèbres*, en général, ne présentent point d'apophyses épineuses, et celles qui en ont, l'*atlas* et la *première dorsale,* par exemple, sont peu prononcées. Cependant les vertèbres sacrées se distinguent des précédentes par des

apophyses saillantes et aplaties, ainsi que la vertèbre caudale.

J'ai parlé plus haut des deux noyaux osseux situés à la partie antérieure de la deuxième à la troisième vertèbre coccygienne, seuls vestiges des analogues des os en V.

Le *sternum* est divisé en une chaîne de cinq os ou plaques sternales; le premier de ces os ressemble beaucoup, par sa forme, à la première plaque sternale de l'homme; mais cette forme est cependant plus en T; elle a dans sa partie médiane et antérieure une petite crète longitudinale servant d'attache aux muscles pectoraux. Les trois plaques suivantes sont beaucoup plus étroites et de forme quadrilatère; elles présentent aussi à leur partie médiane la crête d'insertion, mais beaucoup moins sentie. L'appendice xiphoïde complète la série des pièces sternales; il est large et un peu arrondi à sa partie libre, laquelle se termine par un cartilage que je n'ai jamais vu ossifié.

Les *cartilages du sternum* sont tous ossifiés, même dès la naissance; le dernier se bifurque constamment à sa partie costale pour s'unir aux sixième et septième côtes, en sorte qu'il n'y a réellement que six cartilages qui soient également osseux et terminent chacune des quatre dernières côtes.

Clavicule très longue, grêle et recourbée vers son attache à l'apophyse acromion.

Omoplate de forme triangulaire, aplatie, la fosse sous-épineuse assez prononcée, ainsi que la sus-épineuse. L'épine de l'omoplate est très marquée, et l'apophyse acromion est aplatie et allongée; l'apophyse coracoïde, longue et grêle, est également aplatie, mais recourbée.

Humérus allongé, grêle, n'étant pas percé à la fosse olécranienne pour le passage du sommet de l'apophyse olécrane, comme on le remarque chez certains carnassiers, et même assez fréquemment chez les hommes de nos contrées. Le trou nourricier de l'humérus est ouvert de haut

en bas, c'est à dire que l'entrée est vers la tête de cet os.

Cubitus, os long, sa tête est assez développée pour son apophyse olécrane; mais, à environ trente millimètres de cette partie, cet os devient filiforme et comme tendineux, lorsqu'il n'est pas osseux; il augmente de grosseur à son extrémité inférieure pour constituer l'apophyse styloïde, laquelle apophyse est fortement soudée chez l'adulte, et se confond avec l'os radius.

Radius, os moins long que le précédent, mais beaucoup plus gros. A la partie externe et supérieure, il existe un petit os particulier très distinct et de forme triangulaire. L'entrée du trou nourricier du radius est dirigée de la partie supérieure de cet os vers l'inférieure.

Du *carpe* : sept os le composent, ils sont sur deux rangs; deux os forment la première rangée : l'un est libre, c'est le *pisiforme*; l'autre occupe l'espace de l'extrémité articulaire du radius : ce même os s'articule aussi immédiatement avec ceux de la deuxième rangée, qui, au nombre de quatre, complètent le carpe. Il existe un septième os qui occupe la face palmaire du poignet, et recouvre la jonction de la seconde rangée des os du carpe avec la partie inférieure des métacarpiens, hors celui du pouce.

Métacarpe : cinq os très grêles le composent; j'en ai donné les mesures plus haut.

Bassin : les os coxaux sont pairs, irréguliers, ils occupent les parties latérales et antérieures du sacrum pour former le bassin. Chez le Vespertilion commun, ces os ne sont réellement unis par juxtaposition qu'au sacrum (Pl. 6, fig. 4, G). Quant à la symphyse pubienne (Pl. 6, fig. 4, A, A), elle est maintenue dilatable, surtout chez la femelle, à l'aide d'un appareil ligamenteux, élastique (Pl. 6, fig. 4, B), qui permet l'écartement nécessaire pour la parturition, ainsi que cela a dû avoir lieu pour les fœtus mentionnés plus haut. L'accouchement ne pourrait s'effectuer sans la faculté d'écartement ci-dessus indiquée, vu l'étroi-

tesse du bassin, à moins que la nature ait, pour le Vespertilion comme pour la Taupe, tranché la difficulté en faisant sortir les petits au dessus des pubis, sans avoir aucun rapport avec les coxaux : l'accouchement de la Taupe ne peut avoir lieu par le bassin.

Les tubérosités ischiatiques (Pl. 6, fig. 4, D, D) sont assez développées ; elles ont de l'une à l'autre quatre millimètres d'écartement ; mais on remarque surtout à l'extrémité antérieure de la crête des pubis et à la réunion primitive de ces os avec les ilions, un prolongement osseux très développé et aplati (Pl. 6, fig. 4, C, C). La distance d'un de ces prolongements, prise au sommet de celui du côté opposé, est de six millimètres d'écartement ; il ne faut pas confondre ces prolongements avec les os marsupiaux, qui sont placés immédiatement sur les côtés et au dessus de la symphyse des pubis, il est même impossible d'y trouver de l'analogie, et cela avec d'autant plus de raison, que les Kanguroos présentent, au même lieu, des proéminences tuberculeuses et, de plus, des os marsupiaux très grands.

La cavité cotyloïde (Pl. 6, fig. 4, F, F) est ronde, peu profonde et entourée d'un faisceau fibreux formant le ligament cotyloïdien.

Fémur : os très remarquable par la forme de son extrémité supérieure Sa tête est sphérique et comme enfoncée entre les deux trochanters, lesquels sont, quand on examine le fémur de face, placés l'un à droite et l'autre à gauche, en sorte qu'il n'y a pas de col proprement dit. Quant aux deux trochanters, ils sont sur le même plan, et il serait difficile de les distinguer par leur volume ; cependant le sommet du trochanter externe dépasse un peu le niveau de celui interne. Au centre et à la partie supérieure de la tête du fémur, il existe une dépression servant de point d'insertion au ligament rond, appelé aussi ligament inter-articulaire, qui, au lieu de s'attacher, comme chez l'homme, au fond de la cavité cotyloïde du bassin, sort au contraire de

l'échancrure inférieure de cette cavité, pour, de là, prendre des points d'insertion à la partie interne du bord du trou sous-pubien. L'échancrure inférieure d'où sort ce ligament est transformée en un trou par les faisceaux fibreux du ligament cotyloïdien. Le trou nourricier du fémur est placé en sens inverse de celui de l'humérus, c'est à dire de bas en haut, ainsi que celui du tibia.

Rotule très petite.

Tibia peu différent de celui des autres mammifères.

Péroné. Cet os présente une baguette en stylet, dont l'extrémité supérieure, terminée en pointe, n'est adhérente au tibia que par un ligament fibreux, tandis que l'extrémité inférieure est de beaucoup plus large et de forme triangulaire.

L'*articulation* de la jambe avec le pied a une organisation telle que la face plantaire, qui caractérise si bien les Chauves-souris, est tournée de manière à faciliter à ces animaux les moyens de s'appliquer sur toute espèce de parois accessibles à leurs ongles aigus et crochus.

Le développement des os de ces Chéiroptères, ainsi que leurs points épiphysaires, suivent la loi commune, à quelques différences près.

De la première et de la seconde dentition de la Chauve-souris commune.

Dans la première partie du tome IV de la seconde édition des *Leçons d'anatomie comparée*, publiées en 1836[1], nous

[1] Par M. G.-L. Duvernoy, professeur et doyen de la Faculté des sciences de l'Académie de Strasbourg. Les sciences naturelles lui doivent déjà beaucoup; ses connaissances profondes promettent encore plus, tant est puissant sur son esprit l'amour de l'étude et le prix qu'il met à profiter de toutes les découvertes et des observations des savants avec lesquels il se plaît à entretenir les relations les plus intimes et les plus amicales.

lisons au dernier paragraphe de la page 242 le passage suivant :

« J'ai lieu de penser que tous les *insectivores* n'ont pas cette succession de dents. Je l'ai constatée, à la vérité, dans les *Tanrecs*, qui perdent leurs dents fort tard, au contraire de certains rongeurs, les ayant trouvées encore, en partie, chez un individu dont la taille était à peu près celle de l'adulte. M. Laurillard l'a vue dans les Chauves-souris et les Hérissons. »

Je suis étonné que mon ami, M. Laurillard, qui a vu, d'après ce que je viens de rapporter ci-dessus, des dents de la première dentition chez les Chauves-souris, n'ait rien dit de leur nombre ni de leur configuration, et qu'il n'ait pas même déposé au musée anatomique les pièces de conviction, ce qui fait présumer que, si cette dentition du jeune âge de la Chauve-souris a été réellement connue de ce savant (comme il n'y a pas lieu d'en douter), elle ne l'a pas été pour tous. J'ai été vivement surpris, en lisant le passage ci-dessous, concernant la dentition de ces animaux, lequel est consigné dans un rapport sur la paléontologie et imprimé dans le *Compte rendu de l'Académie des sciences*, page 420, séance du 18 septembre 1837; en voici le texte : — « Encore moins peut-être que toutes les dents molaires poussassent à la fois, comme cela a lieu du reste dans les Chauves-souris, qui n'ont jamais qu'un seul système dentaire. »

Ce paragraphe d'un des maîtres dont les vastes connaissances doivent en imposer au grand nombre de néophytes qu'il a initiés dans les sciences zoologiques et anatomiques devra-t-il passer sans examen? non! c'est un hommage à lui rendre que de relever un oubli d'autant plus facile à commettre qu'il est extrêmement difficile et rare de se procurer de ces animaux aux époques favorables pour examiner à fond cette question d'anatomie ; et comme les deux paragraphes que je rapporte sont tout à fait contra-

dictoires, j'ai cru être utile à la science en donnant sur ce sujet le fruit de mes recherches, réservé depuis longtemps pour une nouvelle édition de mon système dentaire.

Le Vespertilion commun, dit Chauve-souris commune, a deux dentitions : l'une qui se fait pendant que le fœtus est en gestation dans le sein de sa mère, et que, pour cette raison, nous nommerons *première dentition* ou *dentition intra-utérine.* Dans les trois premiers mois qui suivent la naissance, apparaissent les dents de la seconde dentition, qu'il est facile de voir pendant un certain laps de temps, conjointement avec les dents intra-utérines.

Dix dents occupent les maxillaires supérieurs et les incisifs; elles sont divisées comme suit : trois pour chacun des maxillaires, et deux pour l'un et l'autre incisif.

Il nous suffira de décrire les dents d'un des côtés pour qu'on puisse se former l'idée de celles du côté opposé.

De l'*incisive centrale* (Pl. 7, chiffres 1, 1', 1''). Cette dent a trois millimètres de longueur, sur un peu moins d'un demi-millimètre de largeur, vers l'endroit le plus développé qui est à sa couronne; elle est convexe antérieurement, et concave au côté opposé; sa racine est unique et grêle, la partie libre de la couronne est tournée vers la cavité gutturale; elle a trois digitations : celle du milieu excède les deux latérales.

La *seconde incisive, dite latérale* (Pl. 7, chiffres 2, 2', 2'') diffère peu de la précédente; cependant sa racine présente une courbe plus prononcée. Ces deux dents, qui se touchent à leur bord gencival, en sortant des alvéoles, s'écartent latéralement l'une de l'autre en sens opposé.

De la *canine* (Pl. 7, chiffres 3, 3'). Une particularité des plus remarquables, c'est que la dent canine supérieure, qui, chez tous les autres mammifères, occupe pour la base de la couronne la suture inter-maxillaire, est ici, chez le Vespertilion commun, seulement dans le maxillaire, à plusieurs millimètres de cette suture de l'os incisif. Cette dent

est conique à ses deux extrémités, et légèrement aplatie sur ses parties latérales ; sa couronne est légèrement taillée de la face interne de sa base à son sommet ; la longueur totale de cette dent est de quatre millimètres sur moins d'un millimètre à sa plus grande largeur. L'écartement de la canine à l'incisive latérale est d'environ deux millimètres, tandis que, de cette dent à la première molaire, il n'y a qu'un millimètre d'écartement.

La première molaire (Pl. 7, chif. 4, 4', 4") diffère peu, pour sa forme et sa figure, de la dent canine ; mais, cependant, ses dimensions sont beaucoup moindres, car elle n'a que deux millimètres de longueur sur un quart de millimètre de largeur. Il en est de même pour la *deuxième* (Pl. 7, chif. 5, 5', 5") *et dernière molaire* de ces dents utérines ; ces molaires, cependant, tout aiguës qu'elles sont, présentent aussi parfois, dans la longueur de la couronne, une ou deux digitations extrêmement petites.

Des dents utérines et de la mâchoire inférieure.

Douze dents composent cette dentition, dont six incisives, deux canines et quatre molaires. Il nous suffira, comme nous l'avons fait plus haut, de décrire les dents d'un des côtés pour avoir l'idée du côté opposé.

L'incisive centrale ou *première incisive* (Pl. 7, ch. 6, 6', 6") présente une longueur de deux millimètres sur une largeur d'un demi-millimètre, à la partie la plus étendue de sa couronne. Le biseau de cette dent est découpé et divisé en trois petites digitations.

L'incisive moyenne (Pl. 7, ch. 7, 7', 7") est un peu plus longue que la précédente, et a son biseau également plus large ; ce sont les seules différences que nous y avons observées, ainsi que dans la *troisième incisive* (Pl. 7, ch. 8, 8', 8") ou *incisive latérale*. Ces dents sont très peu espacées entre elles.

La dent canine (Pl. 7, chif. 9, 9') pourrait être confondue

avec les incisives; cependant sa couronne est ramassée et présente trois digitations presque réunies et légèrement courbées; quant à ses dimensions, elle diffère peu de la canine supérieure.

Les dents molaires (Pl. 7, chiffres 10, 10', 10", 11, 11', 11"), au nombre de deux, présentent peu de différence avec les dents molaires supérieures; cependant les inférieures sont un peu plus longues. La canine est espacée de l'incisive latérale d'environ un demi-millimètre, et de la première molaire d'un millimètre. Il faut, pour l'écartement de ces dents et leur position, tenir compte des divers degrés d'ossification qu'éprouvent les maxillaires et la mâchoire inférieure pendant le développement des dents de la seconde dentition, qui sont renfermées dans ces os.

La cavité dentaire de toutes ces dents est très grande, proportion gardée de leur développement.

L'émail des dents de la première dentition est mince et ne diffère pas de celui des autres mammifères.

Des dents permanentes ou dents dites de seconde dentition.

Trente-huit dents, tel est le nombre que doit avoir un Vespertilion adulte, dont vingt-deux doivent remplacer les dents utérines ou temporaires; les seize autres doivent se montrer sur le bord alvéolaire d'avant en arrière, à des époques successives, et n'attendent pas que les dents utérines soient tombées pour apparaître pendant qu'elles existent, en sorte qu'il n'est pas rare d'en compter quarante, cinquante et même plus; ce qui n'avait pas encore été signalé (Pl. 7, fig. 2).

Une particularité digne de remarque, c'est que les dents de remplacement, chez la Chauve-souris, ne sortent pas par des *iter-dentis* osseux, ainsi que je l'ai indiqué dans mon *Anatomie comparée du système dentaire* pour d'autres Carnassiers; mais ici ces dents sortent toutes en traversant les gencives directement.

Nous allons décrire les dents permanentes de l'une et l'autre mâchoire, et, comme plus haut, ne parler que de celles d'un des côtés; les dents du côté opposé étant de mêmes figure et dimension.

Des dents supérieures. Deux incisives occupent l'os intermaxillaire (ou incisif); la dent canine et six molaires sont contenues dans chacun des maxillaires supérieurs.

De l'incisive centrale (Pl. 7, fig. 2, chiffre 12; fig. 3, chiff. 1'''; fig. 4, chiff. 1'''') ou *première incisive.* Cette dent a quatre millimètres de longueur et un millimètre à sa partie la plus large. On remarque au sommet de sa couronne trois digitations en dent de scie ou tubercules, dont l'interne est très saillante et aiguë, une externe beaucoup plus courte, également aiguë; enfin la troisième extrêmement petite et située à la base du second tubercule. La couronne est revêtue d'un émail très blanc; elle est renflée avant son collet par un bourrelet d'émail qui en fait le contour. La racine de cette incisive est unique, fusiforme et légèrement courbée de dehors en dedans.

L'incisive latérale (Pl. 7, fig. 2, chiff. 13; fig. 3, chiff. 2'''; fig. 4, chiff. 2'''') ou *deuxième incisive* a deux millimètres et demi de longueur et un demi-millimètre de largeur; cette dent est assez aplatie latéralement. Il y a peu de différence, pour la forme de la couronne, avec celle de la dent précédente; le tubercule interne est plus aigu et plus proéminent que le tubercule externe, qui est très petit. Je n'ai pas vu le troisième tubercule, qui caractérise l'incisive centrale.

De la canine (Pl. 7, fig. 2, chif. 14; fig. 3, chif. 3'''; fig. 4, chif. 3''''). Cette dent a un peu plus de six millimètres de longueur sur un millimètre deux tiers dans sa plus grande largeur. Elle est très aiguë et ressemble à deux cônes réunis par leur base. La face interne de la couronne est cannelée de deux sillons, dont la médiane est terminée par un talon, d'où part un bord longitudinal très tran-

chant. Un bourrelet saillant sépare tout le contour de la couronne du collet de cette dent, qui n'a qu'une racine légèrement sillonnée à sa face interne.

La première petite molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 15; fig. 3, ch. 4; fig. 4, 0) a une couronne à pointe aiguë, à la base de laquelle est un bourrelet très marqué; le collet est distinct, et la racine légèrement aplatie, unique. La longueur totale de cette molaire est de trois millimètres; sa largeur au bourrelet est d'un peu plus d'un millimètre.

De la deuxième petite molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 16; fig. 3, ch. 5'''; fig. 4, ch. 0). Cette dent, de moitié environ plus petite que la précédente, n'en diffère absolument que par ses proportions. Toutes deux tombent de très bonne heure; c'est pourquoi certains auteurs ont attribué au Vespertilion commun un nombre inférieur au nombre de dents qu'il possède réellement.

La troisième molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 17; fig. 3, ch. 6'''; fig. 4, ch. 6'''') a un tubercule triangulaire, surmontant le bourrelet qui sépare la base de la couronne du collet de cette dent; elle présente trois racines peu écartées. La longueur de cette molaire est de quatre millimètres, sur un millimètre et demi à sa plus grande largeur, et deux millimètres d'épaisseur.

La quatrième molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 18; fig. 3, ch. 7'''; fig. 4, ch. 7'''') présente six tubercules plus ou moins aigus, avec des anfractuosités prononcées. Si l'on regarde le dessus du plateau de sa couronne, on y remarquera la figure grossière de la lettre romaine M; de son collet assez senti partent trois racines divergentes. La longueur de cette dent est de trois millimètres passés, sur une largeur de deux millimètres et un peu plus de deux millimètres d'épaisseur.

La cinquième molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 19; fig. 3, ch. 8'''; fig. 4, ch. 8'''') ne diffère pas de la précédente, nous n'en parlerons donc pas.

De la sixième et dernière molaire (Pl. 2, fig. 2, chif. 20; fig. 3, ch. 9'''; fig. 4, ch. 9''''). Cette dent est aplatie d'avant en arrière et placée latéralement; elle présente trois tubercules principaux, lesquels correspondent à une racine pour chacun d'eux; ces racines sont placées sur le même plan; cette dent a deux millimètres de longueur, deux millimètres passés de largeur, et un millimètre d'épaisseur.

Toutes ces molaires, sans distinction, ont un bourrelet caractéristique, comme nous l'avons déjà fait observer plus haut.

L'espace qui existe entre l'incisive latérale et la canine est d'environ un millimètre et demi; de la canine à la première molaire, il n'existe pas d'intervalle. Quant aux deux incisives, elles se touchent sur l'une de leurs faces.

Des dents de la mâchoire inférieure.

Vingt dents: tel est le nombre qui arme la mâchoire inférieure du Vespertilion commun; elles se divisent comme suit: Six incisives, deux canines et douze molaires. Je ne décrirai qu'un seul côté des dents de cette mâchoire, qui jamais ne se soude à sa *symphyse*.

Des dents incisives. Ces dents peuvent être désignées par incisive centrale, moyenne et latérale. Leur figure peut être comparée à la raquette à long manche du jeu de paume; leur bord tranchant est digité par trois dentelures. Voyez les figures que j'en ai fait représenter, quoique plus grandes que nature (Pl. 7, fig. 2, ch. 21, 22, 23; fig. 3, chif. 10''', 11''', 12'''; fig. 4, chif. 10'''', 11'''', 12''''). Ces dents incisives, à peu près de même dimension, ont trois millimètres de longueur sur près d'un millimètre à la plus grande largeur; quant à l'épaisseur, elle est d'un demi-millimètre; *la troisième incisive* ou *latérale* présente néanmoins à sa couronne un tubercule interne de plus que les autres incisives, aussi cette dent a-t-elle près d'un millimètre d'épaisseur du dehors au dedans.

De la canine (Pl. 7, fig. 2, ch. 24; fig. 3, ch. 13'''; fig. 4, ch. 13''''). Cette dent diffère peu de la congénère, la canine supérieure; je renvoie donc à ce que j'en ai dit plus haut, de même que pour les *deux premières petites molaires* (pl. 7, fig. 2, ch. 25, 26; fig. 3, ch. 14, 15; fig. 4, ch. o, 15'''').

De la troisième molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 27; fig. 3, ch. 16'''; fig. 4, ch. 16''''). Cette dent a un tubercule conique très-aigu, avec un bourrelet à la base de sa couronne. Deux racines terminent cette dent, qui a quatre millimètres de longueur, sur un peu plus d'un millimètre de largeur et un d'épaisseur.

De la quatrième molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 28; fig. 3, ch. 17'''; fig. 4, ch. 17''''). Cette dent est beaucoup plus grosse que la précédente; sa couronne est hérissée de tubercules aigus, dont deux externes et trois internes; les deux externes sont beaucoup plus gros que les autres. Cette dent a un bourrelet très marqué, deux racines la complètent. Elle a un peu plus de trois millimètres de longueur, sur deux de largeur et un millimètre passé d'épaisseur.

De la cinquième molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 29; fig. 3, ch. 18'''; fig. 4, ch. 18''''). Cette dent diffère très peu de la précédente.

De la sixième et dernière molaire (Pl. 7, fig. 2, ch. 30; fig. 3, ch. 19'''; fig. 4, ch. 19''''). Cette dent est plus petite que les précédentes; son tubercule antérieur et externe est, comme aux autres molaires, beaucoup plus développé que les autres tubercules. Elle a trois millimètres de longueur et un peu plus de deux millimètres de largeur, sur un millimètre passé d'épaisseur.

Toutes les dents de la mâchoire inférieure se touchent en séries, sans qu'il y ait pour aucune d'elles un point espacé.

Les dents supérieures et inférieures affrontées s'engrènent l'une dans l'autre, de manière que les pointes tuberculeuses qui les caractérisent s'engagent dans les excavations des

dents opposées, lesquelles, par le jeu des mâchoires, brisent et déchirent avec une extrême facilité les corps devant servir de nourriture, et qui, préalablement, sont soumis à ce système particulier de mastication.

Nous avons fait figurer toutes ces dents, aussi renvoyons-nous à ce genre de description pour suppléer à nos détails écrits.

Ces dessins ont été exécutés par M. Prêtre, connu de tous les naturalistes par son exactitude rigoureuse pour représenter les objets soumis à son crayon.

J'avais eu l'intention de décrire les animaux parasites qui vivent sur le Vespertilion commun; mais, n'ayant rien à ajouter aux descriptions déjà données de ces animaux, je me suis borné à les faire représenter plus grands que nature, et je renvoie à consulter les ouvrages de MM. Léon Dufour et J.-O. Westvood pour le *Nyctéribie* (Pl. 6, fig. 6), et l'article concernant cet insecte qui se trouve inséré dans le dictionnaire pittoresque dirigé par M. Guérin-Méneville.

Plus, ceux de MM. Léon Dufour et P.-F. Bouché sur la *puce* du Vespertilion commun (Pl. 6, fig. 9).

Enfin celui de M. V. Audouin pour le *Ptéropte* (Pl. 6, fig. 10), consigné dans les annales des sciences naturelles, année 1832.

J'ai aussi rencontré, dans les viscères d'un Vespertilion, des vers intestinaux; mais ces entozoaires ayant été égarés, je n'ai pu les faire représenter: c'étaient une espèce d'ascaride, d'échinorynque et un ténia.

Tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire des animaux ont parlé de la Chauve-souris commune; mais parmi nos naturalistes modernes, nous devons surtout signaler:

MM. E. Geoffroy Saint-Hilaire, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, A.-G. Desmaret, H. Kuhl, J.-M. Bechstein, F. Cuvier, C.-J. Temminck.

G. Cuvier, qui, dans son histoire du règne animal, a parlé

de ce mammifère, rapporte, page 325 de son discours sur les révolutions de la surface du globe, publié en 1825, qu'il doit à M. le comte de Bournon une Chauve-souris du genre des Vespertilions, qui fut trouvée, fossile, dans les carrières de Montmartre. Ce fait est extrêmement curieux pour la paléontologie.

Un ouvrage des plus importants sur un nouveau règne animal va paraître, où les chéiroptères auront été étudiés d'une manière spéciale. Citer M. de Blainville pour en être l'auteur, c'est annoncer d'avance le succès que doit obtenir cette vaste et scientifique production.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE VI.

Fig. I. *Vespertilion commun*, femelle, vu de profil, du côté droit. Cette figure est représentée un peu plus que moitié de grandeur naturelle.

A, A, A, A. Prolongement cutané ou membrane *alaire* et *caudale*.
B. Oreille.
C. Bord interne de l'oreille.
D. Bord externe de l'oreille.
E. Lobule de l'oreille.
F. Oreillon.
G. OEil.
H. Narine.
I. Renflement occasionné par l'appareil glanduleux.
J. Moustaches.
K. Tache noire de la lèvre inférieure.
L. Position où se trouve la verrue en arrière du menton.
M. Bras droit.
N, N, N, N. Filet blanchâtre du bord de la membrane alaire et caudale.

O, O, O.	Cordons élastiques.
P.	Pouce.
Q.	Jambe droite.
R.	Pied droit.
S.	Queue.
T.	Membrane inter-fémoro-caudale.
Fig. II.	Tête de Vespertilion, vue de face, et d'un peu plus que moitié de grandeur naturelle. Les lettres explicatives de cette figure s'accordent avec celles de la précédente.
Fig. III.	Dessus de tête d'un Vespertilion, d'où la peau a été dépouillée, afin de mettre à nu l'appareil glanduleux *i*, *i*.
Fig. IV.	Bassin du Vespertilion commun, femelle.
A, A.	Écartement de la symphyse des os pubis au moment de l'accouchement.
B.	Appareil ligamenteux élastique, distendu à son *summum* pour le passage du fœtus.
C, C.	Proéminences particulières des os pubis.
D, D.	Tubérosités ischiatiques.
E, E.	Os iliaques.
F, F.	Cavités cotyloïdes.
G.	Os sacrum.
Fig. V.	Fœtus du Vespertilion commun près de naître, dans sa position respective.
A.	Vagin de la mère.
B.	Vessie urinaire de la mère.
C, C, C.	Membrane amnios, ouverte pour montrer le fœtus.
D.	Cordon ombilical.
E.	Placenta.
F.	Petite portion de la tête non cachée.
G.	Oreille droite.
H.	Pouce de la main gauche.
I.	Doigts de la main gauche.
J.	Pouce de la main droite.
K.	Poignet droit.
L.	Coude du bras droit.
M.	Main droite.
N.	Genou droit.
O.	Doigts du pied droit.

P. Membrane inter-fémoro-caudale.

Q. Extrémité de la queue.

Fig. VI. *Nyctéribie* de la Chauve-souris, *Nycteribia Vespertilionis.* (Cet insecte a quatre millimètres de grandeur, et notre figure en a treize.)

Fig. VII. Tarse très grossi de la Nyctéribie.

Fig. VIII. Labiaux réunis de la Nyctéribie.

Fig. IX. Puce du Vespertilion, *Pulex Vespertilionis.* (Figure dix fois plus grande que nature.)

Fig. X. Ptéropte du Vespertilion, *Pteroptus Vespertilionis.* Ce petit animal, de deux millimètres de longueur, est porté, dans notre figure, à quinze millimètres, pour le faire bien comprendre.

Fig. XI. Les deux palpes labiaux de la trompe du Ptérope.

PLANCHE VII.

Toutes ces figures sont généralement beaucoup plus grandes que nature. J'ai donné dans le texte les mesures rigoureuses prises au compas.

Fig. I. Tête d'un fœtus, un tiers plus grande que nature, vue de profil du côté gauche, les dents utérines en place.

1. *Dent incisive centrale supérieure ;* 2, *incisive latérale supérieure ;* 3, *canine supérieure ;* 4, *première molaire supérieure ;* 5, *deuxième et dernière molaire supérieure.* De 1' à 5', série des dents supérieures ; de 6' à 11', série des dents inférieures.

Fig. II. Profil de tête de Vespertilion, jeune âge, dans les mâchoires de laquelle on voit les dents utérines et de seconde dentition en place ; les dents isolées de 1'' à 11'' sont les dents utérines ou de première dentition, et de 12 à 30 sont les dents dites de seconde dentition ou permanentes.

Fig. III. Profil de tête de Vespertilion, adulte, montrant l'état de dentition à son *summum*. De 1''' à 9''', série supérieure; de 10''' à 19''', série inférieure.

Fig. IV. Tête de Vespertilion, très adulte, vue en dessous, montrant le plateau des couronnes dentaires.

A. Trou occipital.

B, B. Ouvertures provenant de l'absence des caisses du tympan.

C. Inter-incisif.

Les dents numérotées de 1'''' à 19'''' composent les séries inférieure et supérieure de la dentition permanente.

Dans la série supérieure les dents 4'''' et 5'''' manquent; ce sont les deux premières molaires : ces dents tombent de très bonne heure, tandis que, dans la série inférieure, il n'y a que la dent 14'''' ou première petite molaire, dont la chute arrive dans le même temps.

PLANCHE VIII.

Toutes ces figures, ayant rapport à l'ostéologie de la Chauve-souris commune, donnent, dans cette planche comme dans la suivante, une idée exacte des os du squelette.

Fig. A. Squelette d'un Vespertilion murin femelle adulte, supposé accroché et suspendu par ses deux pieds de derrière, comme à l'état de sommeil, vu par sa face dorsale, et de grandeur naturelle.

Chiff. n° 1, tête. — 2, 2, omoplates. — 3, 3, apophyses coracoïdes. — 4, 4, clavicules. — 5, 5, cartilages ossifiés, servant d'épiphyses à l'angle inférieur de l'omoplate. — 6, 6, humérus. — 7, 7, radius. — 8, 8, cubitus. — 9, 9, carpes. — 10, 10, 10, 10, métacarpes. — 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, phalanges. — 12, 12, 12, 12, 12, 12, phalangines. — 13, 13, 13, 13, 13, 13, 13. 13, 13, 13, phalangettes. — 14, vertèbres cervicales.— 15, 15, vertèbres costales. — 16, 16, vertèbres lom-

baires. — 17, 17, vertèbres sacrées (sacrum). — 18, 18, vertèbres caudales. — 19, 19, os coxaux. — 20, 20, fémurs. — 21, 21, rotules. — 22, 22, tibias. — 23, 23, péronés. — 24, 24, os tarsiens. — 25, 25, os en éperons. — 26, 26, os métatarsiens. — 27, 27, phalanges. — 28, 28, phalangines. — 29, 29, phalangettes. — 30, inter-incisif.

Fig. B. Représentant le bras gauche d'une jeune Chauve-souris (grandeur naturelle). Cette figure est principalement pour montrer le cubitus.

De 1 à 2, cubitus entier. — De 1 à 1, sa partie ossifiée. — De 1 à 2, série de points indiquant celle qui est le plus fréquemment tendineuse. — De 2 à 2, la portion styloïde qui se confond et se soude avec le bord interne de l'extrémité inférieure du radius.

Fig. C. Sternum d'une jeune Chauve-souris (les côtes enlevées), présenté par la face ventrale, afin de faire voir les cinq pièces sternales indiquées par les n°s 1, 2, 3, 4, 5. — Les cartilages du sternum sont tous ossifiés et articulés aux plaques sternales.

Fig. D. Os coxal. — 1, portion iliaque. — 2, portion pubienne. — 3, portion ischiatique. — 4, trou suspubien. — 5, cavité cotyloïde.

Fig. E. Os hyoïde avec ses dépendances. — 1, os hyoïde. — 2, 2, petites cornes. — 3, 3, grandes cornes ou baguettes hyoïdiennes.

Fig. F. Os hyoïde représenté ici pour montrer plus spécialement un petit ostéide situé en I à la partie médiane et interne de sa courbure en fer à cheval.

Fig. G. Cubitus droit, isolé et de grandeur naturelle. — 1, surface qui s'articule avec la partie supérieure du radius.

Fig. H. Péroné droit, isolé et de grandeur naturelle. — 1, surface qui correspond à la partie inférieure du tibia et à la partie supérieure de l'os astragale.

Fig. I. Caisse du tympan (considérablement grossie) vue par sa face interne. — 1, 1, 1, cette caisse. — 2, 2, mar-

teau en place et encore articulé. — 3, membrane tympanique.

Fig. J. Rocher. — 1, 2, 3, canaux demi-circulaires. — 4, Fenêtre ovale ou vestibulaire. Ces parties internes de l'oreille sont représentées beaucoup plus fortes que nature, ainsi que dans les figures ci-après.

Fig. K. Marteau. — 1, membrane du tympan.

Fig. L. Enclume. — 1, partie où est fixé l'os lenticulaire.

L'os lenticulaire, pour moi, n'est pas un os à part de l'enclume, mais bien une espèce de champignon osseux placé à la face interne de l'extrémité inférieure de la longue branche coudée de l'enclume, dont on ne peut jamais le séparer sans fracturer son pédicule, même chez les jeunes fœtus de beaucoup d'autres Mammifères. L'opinion que j'émets sur la non-existence du lenticulaire, comme os distinct, a été mise en avant déjà par Columbus, médecin du seizième siècle, et par Heister, anatomiste célèbre du siècle suivant. Les anatomistes modernes, sans s'être encore prononcés catégoriquement à cet égard, paraissent croire à un os à part : à quelle cause attribuer cette incertitude?

PLANCHE IX.

Toutes les figures, comme dans la planche précédente, ont rapport à l'ostéologie de la Chauve-souris commune.

Fig. A. Squelette supposé suspendu par les pieds de derrière comme à l'état de vie et au repos (vu par la face ventrale, de grandeur naturelle).

Chiff. 1, tête. — 2, 2, omoplates. — 3, 3, apophyses coracoïdes. — 4, 4, acromions. — 5, 5, clavicules. — 6, 6, humérus. — 7, 7, radius. — 8, 8, cubitus. — 9, 9, carpes. — 10, 10, 10, 10, 10, 10, métacarpes. — 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, phalanges. — 12, 12, 12, 12, 12, 12, phalangines. — 13, 13, 13, 13, 13, 13, 13, 13, 13, 13, phalangettes. — 14, vertèbres

cervicales — 15, vertèbres lombaires. — 16, vertèbres sacrées. — 17, 17, vertèbres de la queue (ou caudales). — 18, les deux ostéides constants placés entre la deuxième et la troisième vertèbre coccygienne ou caudale. — 19, 19, 19, 19, bassin ou os coxaux. — 20, 20, fémurs. — 21, 21, rotules. — 22, 22, tibias. — 23, 23, péronés. — 24, 24, os tarsiens. — 25, 25, os en éperons. — 26, 26, os métatarsiens. — 27, 27, phalanges. — 28, 28, phalangines. — 29, 29, phalangettes. 30, 30, 30, 30, côtes. — 31 et 32, sternum. 31 est la première plaque sternale, 32, l'appendice xiphoïde. — 33, cartilage de l'appendice xiphoïde. — 34, 34, 34, 34, cartilages du sternum. — 35, 35, maxillaires inférieurs. — 36, 36, caisses des oreilles. — 37, 37, grandeur des baguettes ou cornes hyoïdiennes.

Fig. B. Colonne vertébrale, de grandeur naturelle, vue de profil du côté gauche.

Chiff. 1, vertèbre atlas. — 2, vertèbre axis. — 3, septième vertèbre cervicale. — 44, vertèbres dorsales ou costales. — 5, 5, vertèbres lombaires. — 6, 6, sacrum. — 7, 7, vertèbres caudales. Les deux premières de ces vertèbres peuvent être considérées comme les vraies vertèbres coccygiennes.

Fig. C. Bras ou aile droite, de grandeur naturelle.

Chiff. 1, humérus. — 2, 2, cubitus. — 3, 3, radius. — 5, ostéide situé à la partie interne du pli du bras sous la petite tête du condyle de l'humérus. — 6, ouverture et direction du conduit nourricier de l'os radius. — 7, carpe. — 8, 8, 8, 8, 8, os métacarpiens. 9, 9, 9, 9, 9, phalanges. — 10, 10, 10, phalangines. — 11, 11, 11, 11, 11, phalangettes. — 12, os particulier qui occupe la face palmaire. — 13, 13, 13, 13, les huit os sésamoïdes distribués par paire à la face interne de chacun des métacarpo-phalangiens, l'index excepté, vu son inaction pour le vol.

Fig. D. Jambe droite, de grandeur naturelle, vue par la face antérieure.

Fig. E. Pied gauche vu par la face plantaire et grossi pour indiquer les six os sésamoïdes 1 2, 3, 4 et 5, distribués par paires à la face interne de l'articulation métatarso-

phalangienne de chaque doigt du pied. — 6, calcanéum. — 7, astragale. — 8, scaphoïde. — 9, les trois cunéiformes. — 10, le cuboïde. — 11, partie articulaire de l'os en éperon.

Fig. F. Métacarpo-phalangien grossi pour faire voir les deux os sésamoïdes 1, 1, distribués par paires, comme nous les avons représentés à la fig. C, 13, 13, 13, 13.

Fig. G. Face palmaire du poignet droit considérablement grossie.

Chiff. 1, 2, radio-cubital, ainsi nommé parce qu'à cette partie le radius et le cubitus sont confondus. — 3, os scapho-semi-lunaire. — 4, os pyramido-pisiforme. — 5, os trapèze. — 6, le grand os. — 7, os crochu. — 8, os particulier de la surface palmaire, en place. — 9, 10, 11, 12, 13, métacarpiens. — 14, os sésamoïde placé dans le tissu fibreux de la face dorsale du poignet.

Fig. H. 1, face dorsale du poignet, grossie afin de distinguer le cubitus. — 2, radius. — 3, os scapho-semi-lunaire. — 4, os pyramido-pisiforme. — 5, os trapèze. — 6, grand os. — 7, os crochu. — 8, 8, 8, 8, 8, os métacarpiens. — 9 et 10, os sésamoïdes.

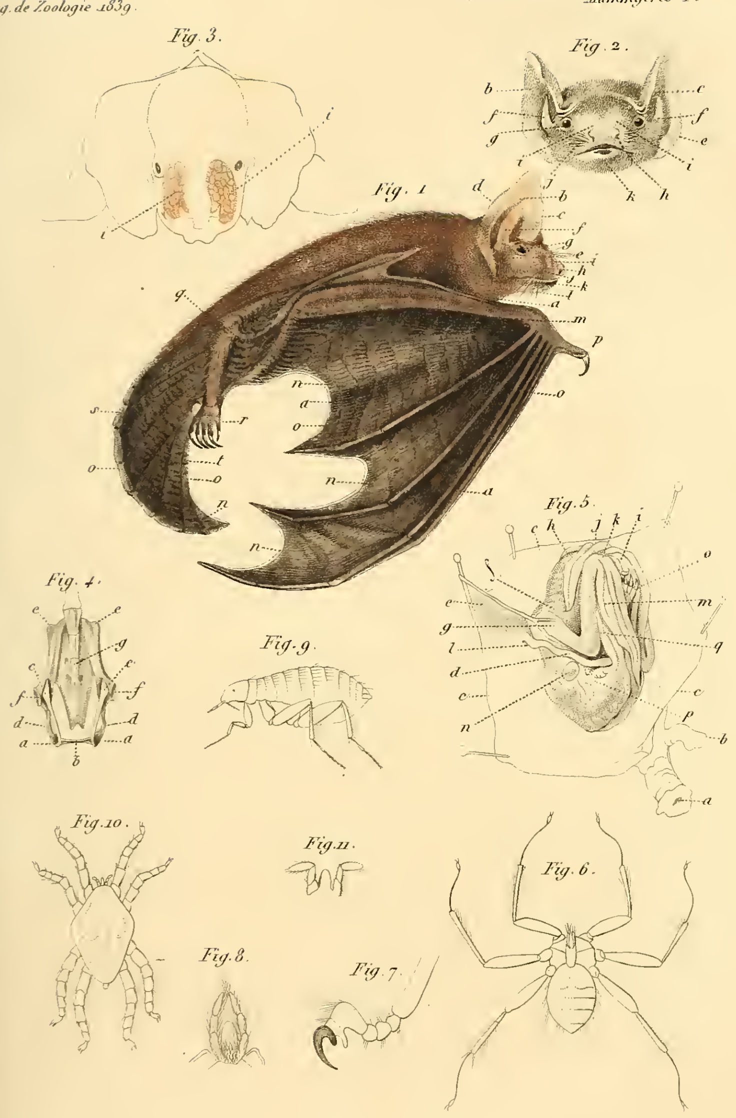
Fig. I. Articulation fémoro-tibiale, vue par la face antérieure et très grossie.

Chiff. 1, portion inférieure du fémur. — 2, portion supérieure du tibia. — 3 et 4, os particuliers placés entre l'articulation fémoro-tibiale, qui sont, à n'en pas douter, le résultat de l'ossification du fibro-cartilage semi-lunaire externe et interne réduit à cet état par le peu d'exercice de cette articulation chez les Chauves-souris.

Fig. K. Cette figure, considérablement grossie, montre la face interne des vertèbres coccygiennes où sont placés les deux ostéides I, I.

Fig. L. Vertèbre atlas, un peu plus grande que nature, vue par la face antérieure. — 1, partie articulaire occipito-atloïdienne. — 2, face articulaire axoïdo-atloïdienne.

Fig. M. Même vertèbre que ci-dessus, vue par sa face postérieure ou dorsale.



Vespertillon commun

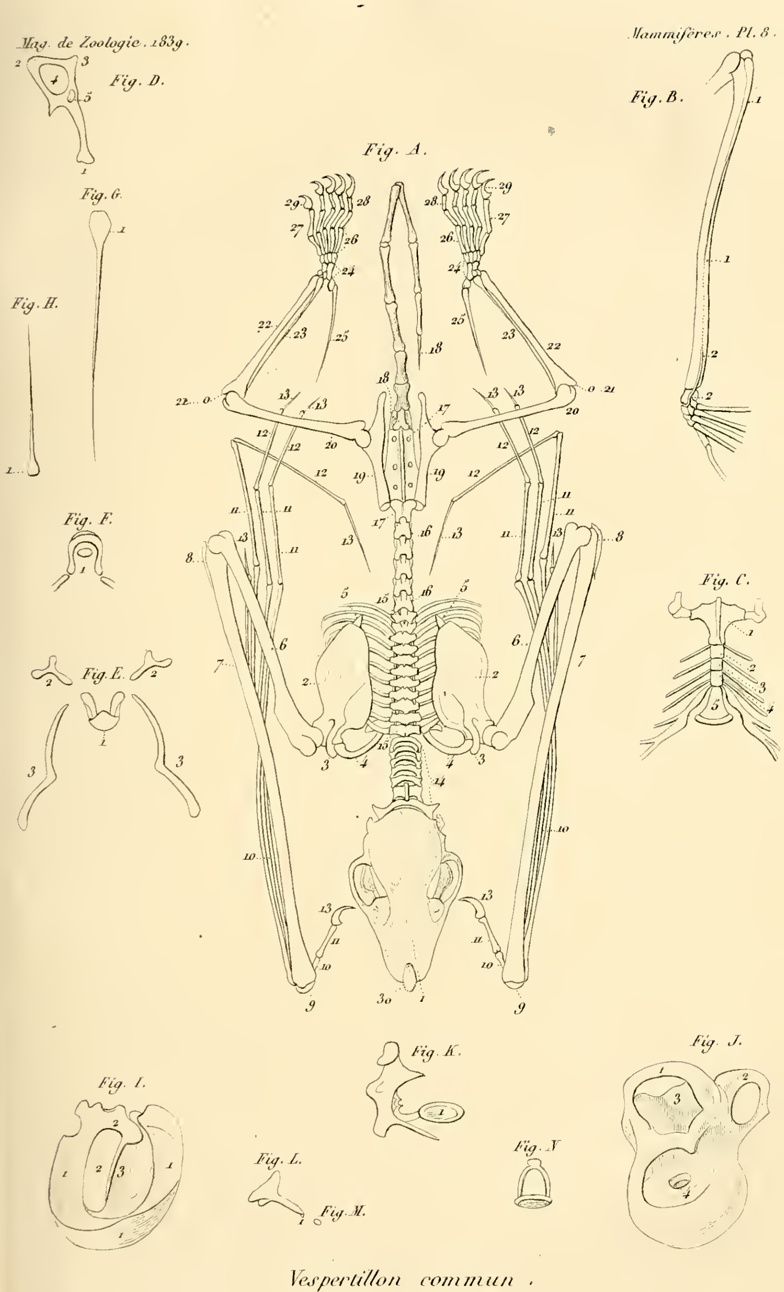
et ses Parasites

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



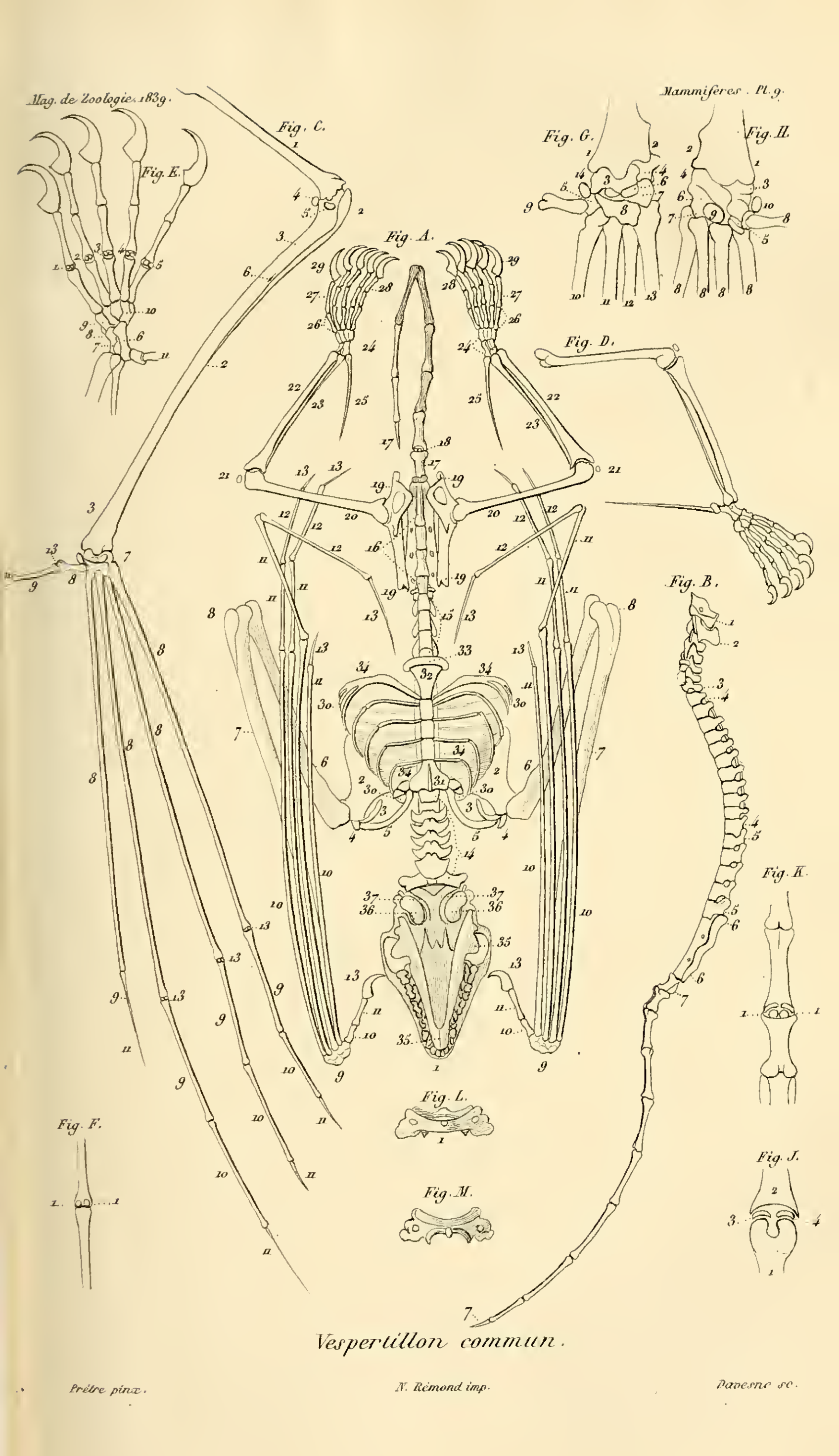
Vespertillon commun.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Vespertillon commun.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Davesne sc.


Mag. de Zoologie. 1839.
Mammifères. Pl. 9.
Fig. A.
Fig. B.
Fig. C.
Fig. D.
Fig. E.
Fig. F.
Fig. G.
Fig. H.
Fig. J.
Fig. K.
Fig. L.
Fig. M.
Vespertillon commun.
Prêtre pinx.
N. Rémond imp.
Daresne sc.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

AUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

ux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 plan-es et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régu-l ement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour l souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. aque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par abiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du ceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les nds et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Sérieules et des Épimaques, précédée d'une troduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur décou-rte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, des-nées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. rix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 plan-es dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus and soin. Prix, 85 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mou-es. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, ées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index general, dans lequel sont décrites et assées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accom-gné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau ec le plus grand soin. Prix, 70 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

ota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il tre, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage rvant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, and raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.
Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, and raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et rminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but princip est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre con mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus r cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuiteme* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour ell d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon da lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savar qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicit ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constan nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles app raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du M gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou av les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES (DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même gen elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque p le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette maniè chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminé cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneu ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabéti et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). 36
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on p souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérê la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dor s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accom gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . . 16 fr., par la poste 1[illegible]
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., » 1[illegible]
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., » 1[illegible]

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

4e LIVRAISON. — ANNÉE 1839

PREMIÈRE SECTION.

MAMMIFÈRES, texte et pl., no 10.
OISEAUX, texte et pl., no 1. 2.
REPTILES, texte et pl., no
POISSONS, texte et pl., no

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. ½, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. ½, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

Mammifères,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
Oiseaux,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
Reptiles,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Poissons,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Mollusques,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
Zoophytes,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
Annélides,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
Crustacés,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
Arachnides,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
Insectes,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

0.542
12

CHAT. Felis. *Lin.*

C. du Sénégal. *F. Senegalensis.* Lesson.

Felis rufo-fulvoque griseus, subtus rufescenti albidus; *auriculis latis, intus albidis, supra nigerrimis cum lunula nivea; dorso et lateribus tribus vittis nigris, nec non lineis formatis numerosissimis maculis atris. Cauda longa, rufescenti grisea, nigro annellata. Facie rufa, duabus lineis et naso aterrimis; rostro albo; pedibus rufo-griseis, punctatis.* Hab. *rivulæ fluminis Senegalensis.* (Journ. l'Institut, 1834.)

Cet animal appartient à la tribu des Chats Servals, Less. Leur taille est petite, leur queue de longueur moyenne; leurs oreilles sont longues, droites et aiguës; le corps est proportionnellement assez élevé sur les jambes. Tous sont de l'ancien monde.

Cette jolie espèce de Chat entièrement nouvelle, et que nous avons eue vivante, provient du Sénégal, où l'espèce paraît être commune et très répandue sur les bords du fleuve. Elle se rapproche du *Felis viverrinus* décrit par M. Bennett, et qui vit au Bengale; mais elle s'en distingue suffisamment.

L'individu que nous avons sous les yeux est de la taille du Chat domestique; mais ses membres assez robustes annoncent qu'il doit acquérir une taille plus considérable. Son pelage est en entier d'un roux grisâtre uniforme, plus clair en dessous et couvert de taches d'un noir profond disposées par lignes sur le dos et plus irrégulièrement semées sur les flancs et sur les pattes. Deux bandes d'un noir profond encadrant une bande blanche rendent surtout ses oreilles très remarquables, et son museau blanc, ainsi que le menton,

est bordé par le noir profond du nez, qui s'étend jusqu'aux yeux en formant un chevron de cette couleur.

La tête est arrondie et surmontée de deux oreilles amples, élevées, à bords lisses, très poilues en dedans, et rappelant celles des Servals. Les yeux brillent de l'éclat le plus brillant de l'émeraude. Ses moustaches sont courtes et blanches, peu fournies. Le front est d'un roussâtre gris; quelques petites lignes noires se dessinent sur le sommet de la tête. Deux rebords blanchâtres marquent les parois latérales du nez, et sont, sous le sourcilier, marqués par deux taches noires. Le nez et ses ailes sont noir profond; le pourtour des lèvres et le menton sont blanc pur. La gorge est blanchâtre, marquée de quelques points noirs. Les dents sont peu robustes; les muqueuses ont une teinte noirâtre. Tout le corps, sur le dos et les flancs, est d'un roussâtre-brunâtre plus roussâtre sur les flancs. Sur le milieu du dos se dessine une raie noire uniforme qui s'étend longitudinalement jusqu'à la queue, bordée par deux autres moins arrêtées à leur naissance; plusieurs rangées de points noirs un peu oblongs sont rapprochées et semées avec assez de régularité sur les flancs, les épaules et les cuisses. Les taches des épaules sont petites et nombreuses, de même que celles des pattes; quelques bandes brunes recouvrent les membres en dedans et en haut. Les doigts sont forts, épais et armés d'ongles assez robustes, très rétractiles et blancs. Le dessous du corps est blanchâtre et sans taches; la queue est allongée, pointue, roussâtre, terminée de noir et marquée de sept à huit anneaux noirs incomplets.

Le pelage est assez épais, bien fourni. Ce Chat habite les bords du fleuve Sénégal, dans nos établissements d'Afrique. L'individu qui a servi de type à notre description a vécu quelque temps à l'hôpital de la marine de Rochefort.

LESSON.



Chat du Sénégal.

(Taille du Chat domestique.)

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Massard sculp.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix. 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index general, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou avec les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste	18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	»	15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	»	15 fr.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

[DE]STINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

6e LIVRAISON. — ANNÉE 1839

PREMIÈRE SECTION.

[MA]MMIFÈRES, texte et pl., n° 11 à 19		REPTILES,	texte et pl., n°
[OI]SEAUX, texte et pl., n° 7 à 10		POISSONS,	texte et pl., n°

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, don l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement qu les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoire et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indis pensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'im portance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui l recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et pa noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8 ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fı

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» (
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr.	» (
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» (
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» (
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr.	» (
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr.	50 (
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr.	» (
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr.	» (
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr.	» (
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr.	» (

NOTICE

sur deux nouveaux genres de Mammifères carnassiers,
les *Ichneumies*, du continent africain,
et les *Galidies*, de Madagascar[1],

Par M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Les naturalistes nomenclateurs se plaisent surtout dans l'observation de caractères bien tranchés, dans la découverte de différences bien nettes entre les êtres qu'ils étudient : en effet, plus grand est l'intervalle qui sépare les diverses divisions d'un même groupe, et plus la classification de ce groupe est facile à faire, plus, une fois faite, elle paraît satisfaisante pour l'esprit. Aussi, lorsqu'après des recherches plus ou moins longues un tel résultat a été obtenu, il semble quelquefois que les travaux ultérieurs, loin de constituer de nouveaux progrès, tendent à porter la perturbation dans un ensemble rationnellement coordonné de faits et d'idées. Des groupes qui avaient paru bien distincts, des groupes que séparait même un large intervalle, se trouvent reliés par la découverte de types intermédiaires touchant de part et d'autre aux limites de ceux-ci ; et si le zoologiste philosophe suit avec intérêt toutes les transitions naturelles par lesquelles s'opère graduellement la fusion de toutes les différences, le classificateur hésite presque à regarder, comme des progrès, des acquisitions qui, peu à peu, ôtent à son œuvre ce qui avait semblé en faire le mérite principal, la précision des caractères, la netteté des coupes établies.

Ces remarques se placent naturellement à la tête d'un travail consacré à l'établissement de deux nouveaux genres

[1] Cette notice a été lue à l'Académie des sciences le 23 octobre 1837. Voyez un extrait étendu dans les *Comptes rendus des séances*, deuxième semestre de 1837, p. 578.

de Viverriens. Autrefois réunion confuse d'espèces en partie étrangères les unes aux autres, le groupe des *Viverra* de Linné, revu successivement par M. Cuvier, par mon père et par quelques autres zoologistes, était devenu parfaitement naturel, et sa coordination semblait ne plus laisser rien à désirer, lorsque, il y a quelques années, il se composait des quatre genres, *Civette, Genette, Mangouste* et *Suricate*. Ces genres, en même temps que faciles à distinguer entre eux, formaient, à eux quatre, un groupe parfaitement défini à l'égard soit des Ursiens qui le précèdent, soit des Mustéliens qui doivent les suivre. En même temps aussi, ces quatre genres formaient une série linéaire assez régulière, et, par conséquent, satisfaisaient à une condition que je regarde comme impossible à remplir, mais que beaucoup de naturalistes ont considérée et que quelques uns considèrent encore comme l'un des attributs nécessaires d'une bonne classification.

Nous sommes loin aujourd'hui, sinon par le nombre des années, au moins par le nombre des travaux accomplis, de l'époque où il en était ainsi. Des genres nouveaux ont été établis ou proposés, les uns, tels que les *Paradoxures*, les *Ailures*, et surtout les *Ictides*, comblent peu à peu l'intervalle qui séparait les Viverriens des Ursiens; les autres, tels que les genres *Crossarque* et *Athylace* de M. Frédéric Cuvier, *Cryptocropte* de M. Bennett, *Cynictis* et *Mongo* de M. Ogilby, et, tout récemment encore, l'*Amblyodon* de M. Jourdan, s'intercalant entre les quatre genres anciennement connus, et opérant entre eux des transitions plus ou moins intimes, en même temps que détruisant la possibilité d'une classification de tous les *Viverra* en série linéaire. A tous ces genres, ou du moins à ceux d'entre eux qui devront être conservés, j'en ai présentement deux autres à ajouter, et par eux de nouvelles transitions vont encore se trouver réalisées. L'un, que je nomme, pour cette raison même, GALIDIE, *Galidia*, tend à lier, avec les Mustéliens,

les Mangoustes, les Genettes, et, par elles, tout le groupe des Viverriens, déjà lié par d'autres groupes avec les Féliens, et surtout, par d'autres encore, avec les Ursiens. L'autre, auquel je donne le nom d'*Ichneumie*, propre à rappeler ses analogies avec l'un des types les plus voisins, lie très intimement les Mangoustes avec le genre nouvellement établi et encore imparfaitement connu des Cynictis. Le premier se compose de trois espèces de Madagascar, dont l'une à peine connue, et les deux autres entièrement nouvelles. Le second compte de même, dès à présent, trois espèces, dont deux sont connues déjà par de bonnes descriptions, et dont l'autre paraît encore inédite.

La description de ces deux genres et de leurs espèces est le sujet principal de cette notice, dans laquelle on trouvera, en outre, quelques rectifications au sujet des caractères du genre Cynictis, et l'indication, sous le nom de *Galidictis*, d'un autre genre de Madagascar, encore trop imparfaitement connu pour être complétement établi.

PREMIÈRE PARTIE.

I. ICHNEUMIE. ICHNEUMIA.

Dans la seconde édition du *Règne animal*[1], M. Cuvier, après avoir décrit la Mangouste d'Égypte, si connue sous son ancien nom grec *Ichneumon,* et la Mangouste des Indes, presque aussi célèbre par ses combats avec les serpents venimeux, termine l'histoire du genre Mangouste par le passage suivant, que son extrême concision me permet de citer en entier[2] :

« On connaît encore une Mangouste de Java (*H. javanicus*), brun roussâtre, à joues roux-marron, à gorge plus

[1] Voyez t. I, p. 158.

[2] Je le cite textuellement, mais en corrigeant plusieurs fautes très graves de ponctuation, qui font contre-sens.

fauve; une grande des marais du Cap (*H. paludinosus*), d'un roux brun presque uniforme, tirant au noirâtre, un peu plus pâle au menton; une troisième du Cap (*H. penicillatus*), gris fauve, à bout de la queue blanc; une du Sénégal (*H. albicaudus*), grise, à queue toute blanche; mais il est difficile d'établir entre ces animaux des limites bien spécifiques. »

Cette dernière phrase signalait trop bien la révision des Mangoustes comme une œuvre présentement nécessaire, pour qu'elle ne fût pas bientôt entreprise. Je dus, en mon particulier, m'en occuper presque aussitôt, voulant présenter avec plus de netteté, dans mes leçons, l'histoire de ce genre, et, à cet effet, mettant à profit, avec les matériaux eux-mêmes dont M. Cuvier avait fait usage, d'autres plus nouvellement acquis par le Muséum d'histoire naturelle. Je ne tardai pas à reconnaître que non seulement les quatre espèces signalées comme douteuses par M. Cuvier sont réellement distinctes, mais que même les deux dernières s'éloignent de toutes les autres Mangoustes, et en même temps aussi diffèrent entre elles par des caractères de valeur plus que spécifique. J'indiquai donc, dans mes leçons, l'*Herpestes penicillatus* et l'*Herpestes albicaudus* comme les types de deux divisions nouvelles que je fis connaître sous les noms de Cynope, *Cynopus*, et de Lasiope, *Lasiopus* : noms assez imparfaits (le dernier surtout), que j'avais admis provisoirement pour les besoins de mon enseignement, et que je ne rappellerais même pas ici, s'ils n'eussent été publiés en 1835, et de nouveau en 1836, par M. Gervais, dans les analyses qu'il a bien voulu donner de mes leçons, d'abord dans l'*Écho du monde savant*, puis dans un travail spécial[1]. C'est

[1] *Résumé des leçons de Mammalogie professées au Muséum de Paris pendant l'année* 1835, *par M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris, in-8, 1836. — Voyez l'analyse de la leçon sur les Viverriens, p. 37. — C'est évidemment par une erreur typographique, aggravée par une maladroite correction faite à l'imprimerie, qu'on lit dans la

le genre donné par moi, dans mes leçons, sous le nom de *Cynope*, que M. Ogilby a nommé *Cynictis*, dans un mémoire spécial[1], et cette dernière dénomination est celle qu'il convient d'adopter en raison de l'antériorité de sa publication. Je laisse de même de côté le nom provisoire de *Lasiope* pour lui substituer celui d'*Ichneumie*, dérivé du même radical que le mot *Ichneumon*, et indiquant immédiatement, par son analogie avec celui-ci, les affinités les plus proches du genre qu'il désigne.

I. Caractères génériques.

Les Ichneumies se distinguent immédiatement des Mangoustes par deux caractères qui concordent l'un avec l'autre : l'un relatif à la proportion des membres, l'autre à la disposition des pieds. Le corps, moins allongé, est porté sur des membres moins épais et plus élevés, toutes les parties de ceux-ci étant allongées et offrant à peu près les mêmes proportions que chez les Renards. En outre, la face postérieure du pied, au lieu d'être une plante large, aplatie et nue, est une surface étroite, très convexe et velue, à l'exception du bas du métatarse et du dessous des doigts. La face palmaire de la main est de même velue sur une grande partie de son étendue, tandis qu'elle est entièrement nue chez les Mangoustes.

Ces deux caractères annoncent également dans les Ichneumies des animaux d'une allure tout autre que celle des Mangoustes. Loin de porter, comme celles-ci, le ventre presque à terre, d'appuyer souvent dans la marche, et

caractéristique du genre *Lasiope* (confondue sans doute avec la caractéristique du genre *Suricate*) : *n'ayant que quatre doigts antérieurement et postérieurement;* au lieu de *ayant cinq doigts antérieurement et postérieurement.*

[1] Ce mémoire a paru dans les *Transactions of the zoological Society*, tom. I, part. 1, 1833, sous ce titre : *On the characters and description of a new genus of carnivora, called Cynictis.*

presque toujours dans le repos, sur la paume et la plante tout entières, loin d'avoir cette marche plantigrade et cette allure rampante qui ont valu aux Mangoustes le nom générique d'*Herpestes*, les Ichneumies sont évidemment de véritables digitigrades, comme les Civettes et les Genettes, tenant sans doute habituellement leurs métatarses dans une position oblique, mais ne les posant pas sur le sol. Indépendamment de la disposition de leur face postérieure, si peu semblable à une plante et tout à fait impropre à un tel usage, je trouve une preuve de ce fait dans l'état des poils, qui ne présentent pas le moindre indice d'usure, et sont même assez abondants et assez longs dans la portion du pied où ils seraient le plus vite usés par le frottement s'il y en avait, savoir, la portion convexe de la face postérieure.

Les Ichneumies ont le nombre de doigts que l'on trouve dans la plupart des Viverriens. Chaque pied est terminé par cinq doigts, armés d'ongles assez grands, légèrement comprimés, un peu recourbés, obtus à leur extrémité. A l'exception des pouces, principalement des postérieurs, qui sont plus haut placés, et ne touchent point le sol dans la marche, la proportion des doigts est la même que chez les Mangoustes. Ainsi, en arrière, les troisième et quatrième doigts, égaux entre eux, sont beaucoup plus longs que les deuxième et cinquième, tandis qu'en avant le cinquième est beaucoup plus court que le deuxième, et aussi, mais la différence est ici à peine appréciable, le quatrième un peu plus court que le troisième.

Les dents sont, chez les individus dont la dentition est complète, au nombre de vingt à chaque mâchoire. Outre la canine et les trois incisives, dont l'existence est si constante chez les Carnivores, on compte de chaque côté

à la mâchoire supérieure,	3 fausses molaires, 1 carnassière, 2 tuberculeuses.	Total, 6.

à la mâchoire inférieure, { 4 fausses molaires, 1 carnassière, 1 tuberculeuse. } Total, 6.

Tous ces nombres dentaires se retrouvent non seulement chez les Mangoustes, mais de même dans la plupart des autres genres de Viverriens, et, en particulier, quoiqu'on n'ait attribué à celui-ci que cinq molaires inférieures de chaque côté, chez les Cynictis[1]. Mais la disposition et les formes des dents offrent, chez les Ichneumies, plusieurs caractères distinctifs.

A la mâchoire supérieure, les incisives, les canines, les deux premières fausses molaires sont comme chez les Mangoustes; mais la troisième fausse molaire, au lieu de présenter, comme chez celles-ci et la plupart des carnassiers, une forme simple, comme celle de la dent précédente, est triangulaire à sa base, et porte quatre tubercules obtus, trois occupant son bord externe, parmi lesquels l'un, intermédiaire, très grand, les deux autres, antérieur et postérieur, très petits; le quatrième, plus grand que ceux-ci, plus petit que l'intermédiaire, est placé au bord interne, en dedans de ce dernier. Cette dent, très complexe, se trouve ainsi avoir quelque ressemblance avec la dent suivante, c'est à dire la carnassière, dont la base représente un triangle allongé ayant sa base en avant, et qui porte aussi trois tubercules externes, peu tranchants, et un in-

[1] L'individu dont M. Ogilby a figuré le crâne et décrit le système dentaire manquait de la première fausse molaire inférieure, dent très petite et très sujette à tomber chez tous les Viverriens où elle existe. Dans la figure donnée par M. Ogilby, la place qu'elle devait occuper est marquée par un intervalle vide entre la canine et la deuxième fausse molaire, et je l'ai retrouvée existant sur deux crânes. J'ai cru d'autant plus nécessaire d'insister sur cette rectification, que M. Smith, qui s'est occupé, depuis M. Ogilby, des Cynictis, a reproduit la même formule dentaire. Voyez son important travail intitulé *African zoology*, dans le *The South African quarterly journal*, 2[e] série, n. 2, p. 116.

terne obtus; disposition qui, au reste, existe pareillement chez les Mangoustes. La première tuberculeuse, de forme triangulaire, a la couronne presque plate, sauf une excavation triangulaire à son milieu, et est tout aussi grande que la carnassière. Enfin la dernière dent supérieure, ou la seconde tuberculeuse, de même forme à peu près que celle-ci, est elle-même presque aussi grande que la carnassière, ce qui constitue une différence assez importante à l'égard des Mangoustes, pourvues seulement d'une très petite tuberculeuse postérieure.

Inférieurement, les incisives, quoique très larges à leur couronne, sont régulièrement rangées suivant une ligne légèrement courbe, et non entassées entre les canines. Après une fausse molaire beaucoup plus petite que les autres, viennent deux autres fausses molaires de forme et de dimensions ordinaires, puis une quatrième, très épaisse, et à quatre tubercules obtus, l'un antérieur, très petit, le second, aussi grand à lui seul que tous les autres, et deux autres postérieurs, l'un externe, l'autre interne. La carnassière a trois tubercules en forme de pyramides triangulaires, tous trois entassés en avant, et laissant derrière eux, sans aucune éminence remarquable, une surface étendue qui comprend à elle seule la moitié de la dent. Vient enfin la tuberculeuse, qui, de même que ses analogues de la mâchoire supérieure, n'offre que des tubercules à peine saillants, et égale presque en étendue la carnassière; elle surpasse, par conséquent, considérablement la dent qui lui correspond chez les Mangoustes.

Ce système dentaire diffère, comme on le voit, de celui des Mangoustes, par l'étendue plus grande des tuberculeuses, et, en général, des parties mousses ou plates des dents, et, réciproquement, par l'étendue moindre et la moindre saillie des éminences comprimées et à bords anguleux et tranchants. Il indique donc des animaux plus éloignés encore que les Mangoustes du régime exclusive-

ment carnassier, et c'est ce que confirme l'examen du mode suivant lequel les dents se rencontrent quand la bouche se ferme : les dents de la mâchoire inférieure s'appliquent alors par leur couronne sur la couronne tout entière de la deuxième tuberculeuse, sur la moitié interne de la première tuberculeuse, sur une grande partie de la carnassière, et sur le tubercule interne de la dernière fausse molaire de la mâchoire supérieure.

Les habitudes moins carnassières des Ichneumies sont confirmées par l'état de leur arcade zygomatique, qui est étroite, courte et très peu écartée du crâne. L'os jugal est d'ailleurs surmonté d'une apophyse post-orbitaire bien développée, qui non seulement s'avance vers l'apophyse de même nom, fournie par le frontal, mais qui l'atteint et s'articule avec elle, en sorte que l'orbite se trouve circonscrite au dehors par un cercle osseux complet. Entre les orbites, et un peu plus en arrière, le crâne est renflé comme chez les Mangoustes, ce qui indique un développement très riche de l'appareil olfactif. Les fosses orbitaires sont de moyenne grandeur, mais les caisses auditives sont très développées. Le palais, un peu moins large que chez les Mangoustes, est revêtu d'une membrane palatine offrant antérieurement quelques sillons transversaux peu profonds. Extérieurement, les organes des sens présentent quelques caractères qui, tous, rappellent ceux des Mangoustes. Les conques auditives sont courtes, mais extrêmement larges. Les narines sont entourées d'un mufle, comme chez la plupart des Carnassiers. Le nez paraît se prolonger au delà des incisives, beaucoup plus que chez les Mangoustes, ce qui établirait une transition entre celles-ci et les Crossarques, dont le museau se termine en une sorte de groin, presque aussi développé que chez les Coatis[1].

[1] Voyez la description du Crossarque Mangue donnée par M. Frédéric Cuvier, dans son *Histoire naturelle des Mammifères*, 47e li-

Le pelage est composé de deux sortes de poils, les uns laineux, très abondants, les autres soyeux, recouvrant presque entièrement les premiers. Les poils soyeux sont généralement rudes au toucher et plus ou moins annelés.

Le corps est terminé, en arrière, par une longue queue, assez renflée à la base, mais s'amincissant rapidement. Elle ne jouit évidemment, pas même au plus faible degré, de cette faculté de s'enrouler autour des corps que l'on a attribuée à quelques genres de Viverriens.

La grande analogie qui existe, à plusieurs égards, entre les Mangoustes et les Ichneumies, devait faire supposer que celles-ci ont une poche anale semblable à celle des premières. J'ai, en effet, cru en apercevoir quelques traces sur l'une des peaux que j'ai examinées, et, de plus, je vois l'existence de cette poche attestée par M. Ehrenberg, qui a eu occasion, dans son mémorable voyage dans le nord-est de l'Afrique, d'observer trois individus d'une des espèces du genre Ichneumie[1]. Le même auteur nous apprend aussi que les mamelles, au moins dans l'espèce qu'il a examinée, sont ventrales et au nombre de quatre seulement.

En résumé, les Ichneumies sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, des Mangoustes un peu moins carnassières, ce que vient de démontrer l'examen de leur système dentaire, et tout à fait digitigrades, ce que la conformation des jambes et des pieds montre avec évidence.

Il me reste maintenant à ajouter quelques remarques sur les rapports et les différences qui existent entre les Ichneumies et les Cynictis; car, dans tout ce qui précède, je me

vraison, ou celle que j'ai moi-même donnée du même animal, dans l'article *Mangue* du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*.

[1] Voyez les *Symbolæ physicæ seu icones et descriptiones mammalium*, etc. In-fol., 2e livr., Berlin, 1830. — Voici les propres paroles de l'auteur : *Bursa analis unica quæ fundo suo anum ipsa includit*; et plus bas, en parlant de la femelle : *Rima genitalis sub bursâ anali, ab eâque non inclusa.*

suis surtout attaché à comparer les premières avec les Mangoustes.

En mettant en regard la description que je viens de tracer des Ichneumies et la caractéristique des Cynictis donnée par M. Ogilby, on aperçoit, dès le premier aspect, une différence dans le nombre des dents et dans celui des doigts, les Cynictis étant décrits comme ayant seulement cinq molaires inférieures de chaque côté et quatre doigts postérieurs. J'ai déjà dit plus haut que, dans la réalité, les Cynictis, quand leur dentition est complète, ont six molaires, comme les Mangoustes, les Ichneumies, les Genettes, les Civettes, les Paradoxures, etc.; en sorte que cette première différence s'évanouit complétement. Au contraire, la différence relative au nombre des doigts subsiste, les Cynictis n'en ayant que quatre en arrière, comme les Chiens et les Protèles; mais cette différence se réduisant à l'absence du doigt interne, déjà si peu développé chez les Ichneumies, n'est pas tellement importante qu'elle puisse suffire pour caractériser un genre naturel. Voici les caractères qu'il convient d'y joindre.

Chez les Cynictis, les membres, et notamment les pieds, sont encore plus allongés et plus velus : la nudité de la face postérieure des pieds et des mains est absolument restreinte au dessous des doigts. Les ongles sont aussi un peu plus comprimés et moins obtus. Mais c'est dans l'examen du système dentaire que se trouvent les différences les plus importantes des Ichneumies et des Cynictis. La surface de chacune des deux tuberculeuses supérieures représente, chez ceux-ci, une bande étroite, allongée transversalement, au lieu d'être étendue dans tous les sens et d'offrir une large surface. La tuberculeuse inférieure est de même beaucoup plus petite, et ses deux extrémités se relèvent en tubercules assez saillants. Les carnassières et les fausses molaires de chaque mâchoire sont sensiblement moins épaisses. Enfin les incisives sont beaucoup plus petites.

Les Cynictis se montrent donc, par la conformation de leurs pieds, plus digitigrades encore que les Ichneumies ; par celle de leurs dents, beaucoup plus carnassiers que celles-ci. Ajoutons que le crâne des Cynictis est beaucoup plus court et plus large que celui des Ichneumies, semblables, à cet égard, aux Mangoustes. En outre, les caisses auditives des Cynictis sont beaucoup moins bombées, mais s'étendent davantage en dedans et en avant, étant ainsi dirigées très obliquement, tandis que celles des Ichneumies suivent la direction parallèle.

II. Patrie et habitudes.

J'ai déterminé le genre Ichneumie d'après l'examen comparatif de trois crânes et de cinq peaux provenant des voyages de MM. Delcambre et Heudelot au Sénégal, de M. Botta au Sennaar, et de M. Verreaux dans l'Afrique australe. Par les seuls matériaux dont j'ai pu disposer, je pouvais donc déjà établir que le genre Ichneumie se trouve répandu à la fois dans le nord-est, dans l'ouest et dans le sud de l'Afrique, par conséquent, très probablement, dans presque tout l'intérieur de cette vaste région. De plus, diverses publications déjà faites sur quelques Ichneumies par MM. Ehrenberg[1], Smith[2] et Rüppell[3] viennent compléter et confirmer ces indications, les individus de M. Smith venant, comme ceux de M. Verreaux, de l'Afrique australe, ceux de M. Ehrenberg, du Dongola, et ceux de M. Rüppell, de l'Abyssinie.

C'est seulement d'après les publications de deux de ces auteurs, M. Rüppell et surtout M. Ehrenberg, que je puis indiquer ici les habitudes des Ichneumies. L'un et l'autre

[1] *Loc. cit.*
[2] *Loc. cit.*
[3] *Neue Wirbelthiere*, Mammifères, p. 27.

de ces célèbres voyageurs, quoique leurs observations se rapportent à des espèces très distinctes, ont constaté qu'elles habitent des terriers. M. Ehrenberg nous fait connaître, de plus, que les Ichneumies se nourrissent de Coléoptères, leurs excréments renfermant des débris de ces insectes; il pense d'ailleurs, et avec toute vraisemblance, qu'elles vivent aussi en partie de petits quadrupèdes, d'oiseaux et d'œufs.

III. Description des espèces.

Je connais deux espèces d'Ichneumies, par mes propres observations, et, de plus, une troisième, par une livraison publiée tout récemment des *Neue Wirbelthiere* de M. Rüppell. Je décrirai d'abord les deux espèces que j'ai pu examiner par moi-même.

I. Ichneumie a queue blanche. *Ichneumia albicauda* (Pl. 11).

Cette espèce m'est connue par l'examen de trois individus, l'un venant de Port-Natal, dans l'Afrique australe, et dû aux recherches de M. Verreaux; un second, rapporté du Sénégal par M. Heudelot; le troisième de la même contrée, et, pour mieux préciser la localité, de Galam, par M. Delcambre. Ce dernier individu, donné à mon père dès 1823, par M. Delcambre, est celui que M. Cuvier a indiqué, en 1829, dans la seconde édition du *Règne animal*, sous le nom d'*Herpestes albicaudus*. C'est la même espèce qui, en 1834, a été décrite au cap de Bonne-Espérance, d'après d'autres individus, par le docteur Smith[1], qui, ne

[1] *Loc. cit.*, p. 115. — Il est juste de remarquer ici que le docteur Smith a parfaitement signalé dans sa description les deux caractères principaux qui distinguent le genre Ichneumie des Mangoustes, savoir, la hauteur plus grande des membres, et l'état velu de la face postérieure du pied. Il ajoute même qu'il existe quelques différences

connaissant point encore à cette époque la seconde édition du *Règne animal*, a cependant adopté le nom presque identique d'*Ichneumon albicaudis*[1]. Ce double choix de la même dénomination spécifique prouverait, au besoin, qu'elle exprime bien l'un des caractères distinctifs de l'espèce : je la conserverai comme étant à la fois bonne en elle-même, et consacrée déjà par son emploi dans plusieurs ouvrages.

L'*Ichneumia albicauda* est couverte de deux sortes de poils, les uns laineux, très abondants, cendrés ou d'un gris fauve sur presque toute leur longueur, mais plus foncés à leur origine ; les autres soyeux, peu abondants et ne

relativement aux dents, qui, chez son *Ichneumon albicaudus*, ne sont pas aussi serrées que chez les vraies Mangoustes (*are not closely set in the true Ichneumon*) ; ce qui pourrait, dit-il, motiver la séparation générique de cette espèce.

[1] M. Ehrenberg (*loc. cit.*) a décrit et figuré sous le nom d'*Herpestes leucurus*, nom qui a exactement le même sens qu'*Herpestes albicaudus* ou *albicaudatus*, un Carnassier qui est bien certainement une Ichneumie, et qui a même les plus grands rapports avec l'*Ichneumia albicauda*. Tout ce que nous montrent les figures de l'auteur, tous les détails qu'il nous donne s'accordent assez bien avec les caractères de l'Ichneumie à queue blanche, si ce n'est relativement à la queue. Celle-ci, dans ses figures, est représentée blanche seulement à l'extrémité et à sa face inférieure chez les adultes, noirâtre avec très peu de blanc chez le jeune. A l'égard de celui-ci, l'auteur s'exprime même ainsi dans son texte : *cauda apice late nigra;* et, plus bas, *cauda ab apice ultra medium et summo apice nigra*. C'est là une différence remarquable, par rapport à l'*Ichneumia albicauda*, dont la queue, la base exceptée, est toujours véritablement blanche, non seulement chez les individus adultes, mais même chez les jeunes, de même taille que l'individu décrit et figuré par M. Ehrenberg. Par la queue l'*Herpestes leucurus* de M. Ehrenberg est donc très différent de l'*Ichneumia albicauda*, et se rapprocherait davantage de l'espèce suivante; mais la description, et surtout les figures, n'indiquent nullement le mode remarquable de coloration de celle-ci. La figure aurait-elle été inexactement coloriée? M. Ehrenberg aurait-il eu raison en considérant son *Herpestes leucurus* comme une espèce nouvelle, voisine, mais distincte de l'*Herpestes albicaudus* de M. Cuvier?

couvrant pas entièrement les premiers, principalement sur les flancs et en dessous. Ceux de la tête sont courts et annelés de noir et de blanc ; ceux des flancs et du dessous du corps, beaucoup plus longs, sont, les uns de la même couleur, d'autres entièrement noirs, d'autres entièrement blancs ; ceux des membres, du dessus du dos, principalement dans la région lombaire, et du dessus de la queue à sa base, sont, les uns blancs à leur origine et noirs dans le reste de leur étendue, d'autres tout noirs ; ceux du premier tiers ou de la première moitié de la queue, hors les poils noirs de sa base, ont, au contraire, leur origine noire et le reste de leur longueur d'un blanc légèrement jaunâtre ; enfin ceux de la seconde moitié sont entièrement blancs. Les teintes générales produites par cette diversité de coloration des poils soyeux et par les poils laineux que l'on aperçoit à travers ceux-ci varient nécessairement suivant les régions : ainsi la tête est d'un gris tiqueté de blanc ; les flancs sont d'un cendré fauve, avec quelques poils noirs et blancs ; les membres sont d'un noir qui, sur les cuisses et les épaules, se fond peu à peu avec la couleur cendrée des flancs ; le dessus du corps offre un mélange de cendré et de noir, cette dernière couleur devenant tout à fait prédominante sur la moitié postérieure du dos, en raison de l'abondance plus grande des poils soyeux et de leur couleur presque complètement noire. La queue est, de même, noire à sa base, mais seulement en dessus : le reste du premier quart de son étendue est, en dessus et en dessous, d'un fauve légèrement cendré, et tout le reste est d'un blanc d'abord un peu jaunâtre, puis, dans toute la seconde moitié, très pur. Enfin les ongles sont noirâtres.

La longueur est de seize pouces environ, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; celle-ci a un pied, et forme, par conséquent, les deux cinquièmes environ de la longueur totale.

II. ICHNEUMIE ALBESCENTE. *Ichneumia albescens.* (Pl. 12.)

Cette espèce, que je décris d'après deux individus rapportés du Sennaar par M. Botta, offre, par son système de coloration, une analogie très marquée avec la précédente, mais s'en distingue aisément. Les poils soyeux de l'*Ichneumia albescens*, les membres et la queue exceptés, sont annelés de noir et de blanc, cette dernière couleur prédominant presque dans tous sur le noir, quoique ce soit par du noir que se terminent la plupart des poils. Les poils laineux, sauf leur origine qui est noire, sont d'un gris très clair, que l'on aperçoit sur tout le corps à travers les poils soyeux très clair-semés. Et comme ceux-ci, vus dans leur ensemble, sont aussi très clairs, à cause de la prédominance du blanc, le corps paraît, dans son ensemble, d'un cendré clair très tiqueté de blanc sur les flancs, tiqueté de blanc et de noir sur le dos, où la zone noire des poils est un peu plus étendue, et où l'on trouve même épars au milieu des autres quelques poils en grande partie noirs. La tête est couverte, comme le corps, de poils ras annelés de noir et de blanc, cette dernière couleur prédominant. Les membres eux-mêmes sont d'un gris tiqueté de blanc dans leur portion supérieure, tandis que les jambes, dans leur moitié inférieure, les avant-bras, les tarses et métatarses, les carpes et métacarpes, enfin les doigts sont noirs, comme dans l'espèce précédente.

Il est remarquable que, dans cette espèce, dont le corps a généralement des couleurs plus claires que celles de la précédente, la queue ne soit tout à fait blanche que dans une portion beaucoup moindre de sa longueur ; c'est dans son quart terminal seulement qu'elle est revêtue de poils entièrement blancs. Dans tout le reste, les poils, blancs à leur origine et à leur pointe, ont une zone noire très étendue

dans la portion de la queue qui avoisine le corps, puis diminuant graduellement à mesure qu'on se rapproche de la portion tout à fait blanche.

Ainsi la queue est moins blanche, et le corps, au contraire, beaucoup plus varié de blanc que dans l'espèce précédente : différence remarquable par rapport à celle-ci, chez laquelle la queue, blanche dans presque toute son étendue, présente une si grande différence de coloration, ou, pour mieux dire, fait un véritable contraste avec la couleur noire du dos. On peut remarquer aussi, pour rendre bien sensibles les différences des deux espèces, que l'*Ichneumia albescens*, avec son pelage presque partout tiqueté, reproduit le système de coloration le plus ordinaire chez les Mangoustes, tandis que l'*Ichneumia albicauda*, avec ses flancs d'un cendré fauve et son dos noirâtre, rappelle, au premier aspect, les Paradoxures à coloration uniforme.

L'Ichneumie albescente est sensiblement plus grande que l'espèce précédente, et sa queue est presque égale au corps en longueur. Ses ongles sont noirâtres, avec la pointe plus claire : ils m'ont paru plus comprimés et sont plus longs, principalement ceux des pouces antérieurs, que chez l'Ichneumie à queue blanche.

III. Ichneumie grêle. *Ichneumia gracilis.*

Cette espèce, découverte en Abyssinie par M. Ruppell, ne m'est connue que par la courte description et la figure, malheureusement assez imparfaite, que ce célèbre voyageur vient de publier dans ses *Neue Wirbelthiere*[1]. Mais il n'y a nul doute qu'elle ne doive être rapportée au genre Ichneumie. Elle diffère, en effet, des Mangoustes, à la fois, par ses plantes en grande partie velues, par plusieurs modifi-

[1] *Loco citato*, pl. VIII, fig. 2.

cations assez marquées dans son système dentaire, et par les proportions générales de son corps et de ses membres ; proportions d'après lesquelles l'auteur a même cru devoir adopter le nom spécifique d'*Herpestes gracilis*.

Si cette espèce était nouvelle, et si j'avais été libre de lui imposer une dénomination, j'aurais préféré, sans nul doute, le nom spécifique de *nigricaudatus* ou toute autre dénomination analogue, propre à exprimer un caractère véritablement distinctif. L'épithète de *gracilis*, qui était excellente relativement aux véritables Mangoustes, parmi lesquelles M. Ruppell classait cette Ichneumie, est, au contraire, peu satisfaisante par rapport aux autres Ichneumies, qui ont toutes des proportions beaucoup plus sveltes que les Mangoustes ; elle n'exprime, à vrai dire, qu'un caractère générique. J'ai cru devoir, néanmoins, la conserver, suivant ici le principe qui me semble devoir passer avant tout autre, en fait de nomenclature : conserver tout ce qui peut être conservé, c'est à dire tout ce qui n'est pas de nature à induire en erreur, et n'implique pas contradiction.

L'espèce découverte par M. Ruppell est tellement distincte des autres, qu'il me suffira de transcrire ici la phrase spécifique dans laquelle il en a énuméré les caractères :

Toto corpore colore cinereo flavicante; pilis annulis et apicibus umbro-fuscis; parte postica caudæ nigra; collo et ventre rufescente; cauda elongata, villosa, longitudinem corporis quinta parte excedente; planta pedum seminuda.

DEUXIÈME PARTIE.

G. GALIDIE. GALIDIA.

C'est encore d'un genre essentiellement africain que je vais maintenant m'occuper ; mais celui-ci appartient en

propre à l'île de Madagascar, île dans laquelle on connaît déjà un si grand nombre de formes d'organisation étrangères à toutes les autres contrées du globe, sans excepter même la portion la plus voisine du continent africain.

Le même auteur auquel on doit d'avoir considéré le premier l'*Herpestes albicaudus* de M. Cuvier comme devant, peut-être, devenir le type d'un genre nouveau, le docteur Smith, et précisément dans le même travail, a déjà mentionné l'une des espèces du genre Galidie, celle que je décrirai sous le nom de *Galidia elegans*, et prévu qu'elle devrait aussi donner lieu à l'établissement d'un genre nouveau. Je ne doute pas que ce savant et sagace zoologiste eût établi ce genre dès lors, s'il eût connu la Galidie élégante autrement que par l'examen d'une peau, sans crâne et sans dents.

Le nom que j'ai adopté pour ce genre indique la ressemblance générale qui existe entre lui et le groupe des Mustéliens, spécialement la belette, qui est, comme chacun sait, le γαλῆ ou γαλέη des Grecs. Cette ressemblance est telle, qu'au premier aspect les Galidies semblent devoir prendre place parmi les Mustéliens, quoiqu'ils appartiennent essentiellement aux Viverriens par des caractères que l'analyse la plus facile suffit, d'ailleurs, à mettre en lumière.

I. Caractères génériques.

Il est déjà aisé de prévoir, par ce qui précède, que les Galidies s'éloignent beaucoup plus que le genre précédent des Mangoustes par l'ensemble de leurs caractères : elles ont néanmoins quelques rapports avec celles-ci par la conformation de leurs pieds.

Les paumes, sauf les talons, et les plantes sont nues; mais les pieds et les mains sont étroits et allongés comme chez les digitigrades, en sorte que les nudités palmaires et plantaires représentent, non de larges surfaces comme chez

les véritables plantigrades, mais des bandes peu larges dans la portion digitale elle-même, et devenant très étroites en arrière. Les membres, dans leur ensemble, sont beaucoup plus allongés que chez les Mangoustes : les postérieurs surpassent sensiblement les antérieurs.

Les doigts sont plus libres que dans les Mangoustes : leur nombre est le même que dans ce genre ; mais leur disposition est très différente, surtout en avant. En arrière, le troisième et le quatrième doigt sont égaux et beaucoup plus longs que le cinquième et le second : ceux-ci, à leur tour, sensiblement égaux entre eux, sont beaucoup plus longs que le doigt interne ; mais ce dernier, moins raccourci que chez les Mangoustes, est pourvu d'un ongle de même forme et presque exactement de même grandeur que ceux des autres doigts, c'est à dire qu'il est comprimé, d'une longueur moyenne, un peu arqué et un peu obtus à son extrémité. La patte antérieure est établie sur un type fort différent. Tous les doigts sont inégaux entre eux : le médian est le plus long ; viennent ensuite le quatrième, puis le second ; puis, mais ceux-ci avec une grande différence de longueur, l'externe ou le cinquième, et enfin l'interne, qui le cède de très peu à l'externe. Les ongles des trois plus grands doigts sont longs, un peu comprimés, médiocrement arqués, assez aigus à leur extrémité ; les deux autres ongles sont plus courts, mais de même comprimés et assez aigus. Tous ces ongles, et il en est ainsi, mais à un moindre degré, des ongles postérieurs, jouissent d'une demi-rétractilité ; d'où résulte la conservation de leurs pointes plus parfaite que dans une partie des genres qui les avoisinent.

Cette disposition des ongles indiquerait à elle seule des animaux plus carnassiers que les Mangoustes et les Ichneumies. Le système dentaire va nous montrer, et d'une manière bien plus marquée, la même différence. Les dents des Galidies sont, en effet, moins nombreuses et plus tranchantes. Outre les quatre canines et les douze inci-

sives si constantes chez les Carnivores, on trouve, de chaque côté, à la mâchoire supérieure, tantôt cinq et tantôt six molaires, selon que la première fausse molaire est ou non tombée; à la mâchoire inférieure, cinq seulement.

Les six incisives supérieures sont bien rangées, et le sont sur une ligne droite. Les deux paires intermédiaires ne présentent rien de remarquable; mais les incisives externes sont plus longues, beaucoup plus grosses que les autres, singulièrement épaisses à leur base ; chacune d'elles est creusée, en dehors et en arrière, d'une gouttière oblique, large et peu profonde, où se loge, quand la bouche se ferme, la partie antérieure de la canine inférieure correspondante. Les canines supérieures sont droites, comprimées, aplaties en dedans, très peu convexes en dehors, creusées, à la partie antérieure de leur face interne, d'un sillon longitudinal presque linéaire. La même dent présente sur sa face externe, mais seulement chez la *Galidia elegans*, quelques autres sillons pareillement longitudinaux et linéaires. Après la canine vient, de chaque côté, soit un très petit intervalle vide, soit une dent excessivement petite et perdue presque entièrement dans la gencive : dans le premier cas, il y a cinq molaires supérieures seulement; dans le second il y en a six. Sur trois crânes que j'ai sous les yeux, deux présentent cette petite dent : l'un appartient à une *Galidia elegans* adulte, l'autre à l'adulte d'une autre espèce qui va être décrite sous le nom de *Galidia olivacea ;* le troisième, qui ne la présente pas, est celui d'une autre *Galidia elegans,* adulte comme la précédente, et plus âgée même, à en juger par l'état de l'ossification du crâne. L'existence ou l'absence de cette molaire accessoire n'est donc pas même un caractère spécifique. On trouve, au contraire, constamment deux fausses molaires, l'antérieure plus petite, la postérieure plus grande, toutes deux très saillantes, comprimées, presque tranchantes; puis une carnassière ayant

la forme d'un triangle à base antérieure, lequel est sensiblement plus allongé et plus rapproché de la direction longitudinale chez la Galidie élégante. La base de ce triangle résulte de la juxtaposition de deux tubercules ayant chacun la forme d'une petite pyramide triangulaire : en arrière de celui d'entre eux qui est externe, vient une éminence comprimée, tranchante, très saillante, puis une autre éminence très peu saillante, mais à arête aiguë, dont l'extrémité forme le sommet du triangle que représente la dent dans son ensemble. La première tuberculeuse, placée transversalement, a trois petites éminences peu saillantes en dehors, une plus saillante, triangulaire, tout à fait en dehors. Vient enfin une seconde tuberculeuse beaucoup plus petite, et qui présente sur sa couronne deux petites concavités, dont chacune est bornée en dehors par une partie saillante. Il est à remarquer qu'ici se présente, entre les deux espèces plus haut nommées, une disparité remarquable : la *Galidia olivacea* a ses deux tuberculeuses plus étendues, la dernière surtout, que leurs analogues chez l'*elegans.*

A la mâchoire inférieure, les incisives sont rangées sur une ligne droite, mais peu régulièrement. Les deux externes, qui sont de beaucoup les plus grandes, et les deux internes sont un peu plus en avant que les deux incisives de la paire intermédiaire. Les canines diffèrent beaucoup de celles de la mâchoire supérieure : elles sont triangulaires et arquées, avec une arête assez marquée et courbe comme elles en arrière. Un petit intervalle correspondant à la place, d'ailleurs plus étendue, qu'occupe la première fausse molaire de la plupart des Viverriens, précède trois fausses molaires tranchantes, dont la postérieure a, derrière son éminence principale, un tubercule comprimé, presque de même forme que celle-ci. La carnassière, très étendue, a trois grandes pointes triangulaires en avant, et, derrière elles, une surface concave dont le bord postérieur se relève en un bord assez saillant. Vient enfin la tuberculeuse, à l'égard

de laquelle je dois faire la même remarque que pour les tuberculeuses supérieures. La tuberculeuse inférieure de la *Galidia elegans* est une très petite dent, représentant un ovale très peu allongé, avec trois ou quatre tubercules (car le nombre est même variable entre des individus d'ailleurs parfaitement identiques); et l'analogue de cette dent chez la *Galidia olivacea* a cinq tubercules à arêtes assez vives, et sa forme est celle d'un ovale plus allongé, dont la surface présente deux portions concaves à la suite l'une de l'autre. Une différence aussi marquée entre des espèces qui présentent, d'ailleurs, l'analogie la plus complète est un fait des plus remarquables : à les juger par leurs tuberculeuses, on penserait que les *Galidia olivacea* et *Galidia elegans* sont de genres très différents, et cependant, dans le reste de leur organisation, on trouve à peine à saisir entre elles quelques différences spécifiques au delà de celles que fournit la couleur du pelage.

Ainsi, dans toutes deux, la boîte cérébrale est étendue, allongée et séparée de la face par un rétrécissement un peu plus marqué chez la *Galidia elegans*, un peu moins chez l'*olivacea* : la région nasale présente à peine un léger renflement, et ce renflement ne dépasse nullement, en arrière, les apophyses post-orbitaires, disposition bien différente de celle qui existe chez les Mangoustes et les Ichneumies. L'apophyse post-orbitaire du frontal est, de chaque côté, très allongée; mais celle du jugal l'étant très peu, le pourtour orbitaire n'est osseux que dans ses deux tiers antérieurs. Les arcades zygomatiques sont médiocrement écartées du crâne. Les nasaux ne finissent point en arrière en pointe, comme dans beaucoup de Carnassiers, mais s'articulent avec les frontaux par des sutures obliques, assez étendues. Les caisses auditives sont grandes et font une assez forte saillie à la base du crâne.

Le palais présente un grand nombre de sillons demi-circulaires à convexité antérieure : ils sont, du reste, peu

profonds, même à la partie antérieure. Le museau est fin, allongé, et terminé par un mufle qui dépasse de beaucoup, en avant, le niveau des dents incisives : les narines s'ouvrent, par des ouvertures assez étendues et prolongées obliquement en arrière, sur le bord de ce mufle, tout près de la ligne à partir de laquelle commencent les poils. Les conques auditives ont une forme très différente de celles des Mangoustes : au lieu de former, en arrière des trous auditifs, de larges rebords à peine prolongés, elles offrent la disposition la plus ordinaire chez les Carnassiers, ayant à la fois plus de longueur et moins de largeur à leur base. Il m'a été impossible de m'assurer s'il existait ou non une poche : au défaut d'individus frais ou conservés dans l'esprit de vin, il faudrait, pour pouvoir remplir cette lacune, posséder des sujets dont le dépouillement eût été fait avec beaucoup de soin, et en épargnant la ligne médiane.

Le corps se termine par une queue longue et couverte de longs poils plus ou moins fins. Le pelage se compose de poils laineux et de poils soyeux : ceux-ci fins, de longueur médiocre, très abondants, et recouvrant entièrement les laineux.

L'ensemble de caractères qui ressort de cette description, et que l'on trouvera résumé à la fin de ce mémoire, suffit pour distinguer nettement les Galidies de tous les genres jusqu'à présent proposés ou établis dans la famille des Viverriens. J'ajouterai toutefois quelques remarques au sujet de deux genres récemment publiés, l'un par M. Bennett, sous le nom de *Cryptocropta*[1], l'autre par M. Frédéric Cuvier sous celui d'*Athylax*[2]. Ces deux genres, en effet, sont indiqués comme étant de Madagascar, et ils sont incomplètement connus : double motif pour insister sur

[1] *Notice of a Mammiferous animal from Madagascar*, dans les *Transactions of the zoological Society of London*, tom. I, part. 2, p. 137, 1834.

[2] *Hist. nat. des Mammifères*.

les caractères qui distinguent les Galidies de l'un et de l'autre.

Le genre *Cryptocropta* est fondé sur l'examen d'un très jeune individu dont M. Bennett soupçonne l'identité avec le *Paradoxurus aureus* de M. F. Cuvier. La jeunesse de l'individu type n'a point permis à M. Bennett d'étudier le système dentaire; heureusement la description courte, mais précise que donne cet habile zoologiste, suffit pour montrer dans le *Cryptocropta* un animal fort différent des Galidies. Outre la grandeur de ses oreilles, la forme de sa tête, qui rappelle celle du Chat, et quelques autres caractères de moindre importance, le *Cryptocropta* a, comme les Paradoxures, des doigts courts, peu inégaux entre eux, réunis dans une très grande partie de leur longueur, et terminés aux quatre extrémités, principalement en avant, par des ongles très rétractiles, acérés, aigus et *courts*, très comparables à ceux des Chats. Or on a vu que les doigts des Galidies, beaucoup plus libres que ceux des Mangoustes, sont très inégaux et terminés, surtout en avant, par des ongles longs et peu recourbés qui, bien qu'assez aigus à leur extrémité, ne sont nullement comparables aux griffes des Cryptocroptes, des Paradoxures et des Chats.

Les mêmes caractères qui distinguent les Galidies du *Cryptocropta* de M. Bennett les distinguent aussi de l'*Athylax* ou *Vansire* de M. Frédéric Cuvier; non que celui-ci ressemble au Cryptocropte, mais parce que ses ongles sont, au contraire, obtus. Sous ce rapport, comme par l'ensemble de ses caractères, c'est avec les Mangoustes, et non avec les Galidies, que l'Athylace de M. Frédéric Cuvier se lie intimement : il a le même port, le même pelage que les premières; ses doigts sont dans les mêmes proportions, et offrent la même disposition, soit en arrière, soit même en avant; ce qui, seul, le distinguerait nettement des Galidies. Enfin les caractères dentaires sont aussi très différents de ceux des Galidies, et se rapprochent bien davantage de

ceux des Mangoustes, si même il n'y a avec ceux-ci identité complète ; ce que je pense, mais ce que je n'oserais affirmer. L'individu décrit par M. Frédéric Cuvier, et le seul que j'aie pu examiner à cet égard, était mort à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, dans un âge si avancé, que plusieurs de ses dents étaient tombées.

En affirmant, comme je le fais sans hésitation, que les Galidies diffèrent génériquement de l'Athylace vansire de M. Frédéric Cuvier, qui est la Mangouste vansire des autres auteurs, je suis bien loin d'étendre cette affirmation à l'animal qui a été toujours considéré comme le type de cette espèce, le Vansire de Buffon[1]. La description de Daubenton, malheureusement beaucoup moins complète et moins précise que la plupart des travaux de ce laborieux et illustre zoologiste, et, de même, la figure jointe à cette description, et qui est vague et mal arrêtée dans plusieurs de ses parties les plus importantes, ne sauraient fournir les éléments d'une détermination certaine : néanmoins il est facile de voir qu'elles s'accordent en tout point avec les caractères génériques des Galidies, tandis que, sous plusieurs rapports, pour la taille, par exemple, pour le système de coloration, pour la forme générale, elles s'écartent notablement des caractères que nous montrent, soit le Vansire des auteurs modernes, soit toute autre Mangouste. Aussi, après avoir lu attentivement la description de Daubenton, examiné avec soin la figure, et comparé l'une et l'autre avec les divers Carnassiers de Madagascar qui me sont connus, je suis resté convaincu que le Vansire de Buffon et de Daubenton est, non l'espèce si voisine des Mangoustes dans laquelle les auteurs récents ont cru la reconnaître, mais une espèce qui n'existe plus aujourd'hui dans les collections, et qui, lorsqu'on l'aura retrouvée, viendra très probablement se ranger dans le genre Galidie.

[1] Voyez tome XIII de l'*Histoire naturelle*, p. 167, pl. XXI.

II. Description des espèces.

J'ai déjà indiqué, en décrivant le système dentaire des Galidies, deux espèces que je nomme *Galidia elegans* et *Galidia olivacea* : j'en connais en outre, mais seulement par ses téguments, une troisième que je décrirai sous le nom de *Galidia concolor*. Celle-ci est si exactement intermédiaire entre les deux autres, que j'ai eu quelque peine à établir nettement sa distinction à l'égard de l'une et de l'autre de ses congénères. Elle établit ainsi entre ses deux congénères une liaison intime et d'autant plus intéressante à constater, que la *Galidia elegans* et l'*olivacea* présentent, comme on l'a vu, des différences importantes relativement à l'étendue proportionnelle des dents tuberculeuses.

Ces trois espèces ont été envoyées au Muséum d'histoire naturelle par M. Goudot, l'un des voyageurs naturalistes de l'établissement, et par M. Bernier, officier de santé de la marine.

I. Galidie élégante. *Galidia elegans*. (Pl. 14 et 17.)

Cette espèce est l'un des Carnassiers les plus élégants et en même temps l'un des plus faciles à distinguer par son système de coloration ; il suffit, pour la caractériser nettement, de dire qu'elle a le corps d'un rouge marron foncé et la queue colorée par grands anneaux alternativement noirs et de la couleur générale du pelage.

Je dois d'ailleurs compléter cette indication par quelques détails.

La tête est, en dessus, d'un brun roussâtre, très foncé chez quelques individus, passant au gris chez d'autres, mais toujours tiqueté de fauve ou de gris-blanchâtre. Le dessous de la tête est d'un jaune grisâtre qui s'étend jusque sous la gorge, le cou et quelquefois même la partie la plus antérieure de la poitrine. Le corps, comme je l'ai déjà indiqué,

est d'un rouge marron foncé qui passe au noirâtre sous le ventre, sur les membres postérieurs et la partie inférieure des membres de devant. Le nombre des anneaux noirs de la queue est de quatre ou cinq, et c'est toujours par un flocon rouge-marron qu'elle se termine. Les oreilles, couvertes de poils très ras, sont d'un blanc jaunâtre à leurs bords et à leur face concave. Les moustaches, peu nombreuses et assez courtes, sont noirâtres. Les ongles sont aussi noirâtres, avec l'extrémité plus claire.

Les poils soyeux du corps sont courts, serrés, peu doux au toucher et assez abondants pour cacher entièrement les poils laineux gris-roussâtres qui sont à leur base ; les poils de la queue sont, au contraire, fins et longs. Les poils annelés des parties antérieures et surtout ceux de la face, de la partie antérieure du crâne, ceux des oreilles sont tout à fait ras.

La nudité de la plante, dans cette espèce, se prolonge un peu plus loin que dans les autres Galidies. Les poils du talon sont toujours plus ou moins usés, et ils le sont même dans quelques uns au point que la plante paraisse nue au premier aspect.

La longueur, prise sur le plus grand des individus que j'aie pu examiner, est, mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, de $0^{m},40$, ou quinze pouces environ, et la queue a $0^{m},30$, ou près d'un pied.

Le jeune âge diffère de l'adulte par la couleur du dessus de son cou et de ses épaules, région qui est d'un roussâtre tiqueté de fauve, et par la nuance moins foncée et moins vive du rouge marron qui couvre le reste du corps. Les anneaux noirs de la queue sont aussi moins marqués.

Cette espèce est, de toutes les Galidies, la moins rare à Madagascar, au moins dans les lieux visités jusqu'à présent par les voyageurs : j'en ai sous les yeux plusieurs individus, et ils ne sont pas les seuls qui aient été vus.

Flacourt, dans son *Histoire de l'île de Madagascar*, me

paraît, en effet, parler de cette espèce, lorsqu'il s'exprime ainsi[1] : « *Vondsira*, c'est un petit animal semblable à une Belette, rouge-brun, grandement amateur du miel, sentant le musc; je crois que c'est le vrai Musc. » Cette indication s'applique très bien à la Galidie élégante, et le nom que nous transmet Flacourt est presque identiquement le même que celui sous lequel divers individus ont été envoyés au Muséum par MM. Bernier et Goudot. Les notes de M. Bernier portaient *Vounsira*; et celles de M. Goudot *Vontsira* (mot qui diffère à peine de *Vondsira*), ou même *Vontsira-Maine*, ce dernier mot distinguant le *Vontsira* proprement dit, ou la Galidie élégante, de quelques autres Carnassiers qui, aux environs de Tamatave, portent en commun avec lui le nom de *Vontsira*[2].

S'il peut rester quelques doutes sur le passage de Flacourt, il n'en est pas de même d'une courte note insérée par M. Smith dans son *African zoology*[3], à la suite de la description de l'*Ichneumon* ou *Herpestes galera* des auteurs. Ce savant zoologiste décrit en quelques lignes, mais avec beaucoup de précision, les couleurs d'un petit animal de Madagascar qu'il a vu en la possession de MM. Verreaux, et qui est très certainement la Galidie élégante. L'auteur ne lui donne aucune dénomination scientifique et ne le désigne même par aucun nom de pays; mais il l'indique comme devant sans doute, quand on connaîtra son ostéologie, devenir le type d'un genre nouveau voisin des Genettes[4].

---

[1] Voyez *Histoire de la grande île de Madagascar*, in-4, 1661, p. 154.

[2] *Vohang-sira*, transmis à Buffon par Poivre, et dont l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle* a fait *Vansire*, est encore évidemment le même mot que *Vondsira*, *Vontsira* ou *Vounsira*. Cette identité de noms confirme l'opinion que j'ai émise plus haut sur les rapports intimes du Vansire de Buffon et de Daubenton (mais non des auteurs modernes) avec les Galidies.

[3] Loc. cit.

[4] Voici les expressions qu'il emploie : « A small animal of Mada-

II. GALIDIE CONCOLORE. *Galidia concolor.* (Pl. 15.)

Cette espèce, de même taille que la précédente, en est aussi très voisine par ses couleurs ; elle est généralement de la même couleur qui, dans celle-ci, couvre le dessus de la tête et du cou, c'est à dire d'un brun-rougeâtre tiqueté de fauve et de noir. Ainsi le pelage qui, chez la *Galidia elegans,* n'est tiqueté que sur les parties antérieures, l'est ici partout. La queue, entièrement couverte de longs poils mêlés de roux et de noir, présente presque exactement dans son ensemble le même ton que le dessus du corps, sans aucun de ces beaux et larges anneaux noirs qui relèvent si bien le pelage de l'espèce précédente. Les membres sont aussi de la couleur générale du dessus du corps, et il en est de même du dessous du cou, de la poitrine et du ventre, à cette seule différence près, que le poil est moins tiqueté de noir ; enfin les oreilles sont aussi roussâtres, et se confondent avec la couleur générale de la tête.

Les poils soyeux sont, tant sur le corps que sur la queue, plus longs que dans l'espèce précédente ; les laineux, qui sont grisâtres, sont aussi un peu plus abondants. Il est à remarquer qu'il existe sur le museau une disposition de poils dont on aperçoit quelques vestiges seulement dans l'espèce précédente : les poils de l'espace triangulaire compris entre les deux yeux et le mufle, naissant en diverses directions contraires, se rencontrent, et forment une sorte de crête médiane commençant sur le bout du museau, immédiatement derrière le mufle, et se divisant en deux branches, dont chacune se porte vers les yeux : cette crête, qui a ainsi la forme d'un Y, est formée de poils un peu plus longs et beaucoup plus noirs que ceux du reste de la tête.

gascar which, wenn its osteology shall be know, will probably form the type of a genus near to the genets. »

La Galidie concolore, outre ces différences de coloration, présente trois caractères distinctifs très marqués à l'égard de l'espèce précédente. Les oreilles sont sensiblement plus larges et plus courtes, les talons velus sur une plus grande étendue, et la queue beaucoup plus courte : elle a, en effet, $0^{m},19$, ou sept pouces, seulement, la distance de son origine au bout du museau étant de $0^{m},35$, ou un pied un pouce.

III. Galidie olivatre. *Galidia olivacea.* (Pl. 16.)

Dans cette troisième espèce, le pelage est, comme dans la précédente, composé de poils laineux grisâtres et d'assez longs poils soyeux annelés de noir et d'une couleur plus claire; mais cette couleur est, chez la *Galidia olivacea,* non plus le roux, mais un jaune tirant un peu sur le verdâtre, ce qui donne à l'ensemble du pelage une teinte générale brune-olivâtre tiquetée de fauve. Cette couleur passe au noirâtre tiqueté sur le museau et sur l'extrémité des membres, et au gris-roussâtre sous la tête, le cou, le corps, et à la face interne des membres.

Les talons sont velus au même degré que dans l'espèce précédente, et les oreilles sont aussi de même forme.

Les poils de la tête sont, au contraire, dirigés, comme à l'ordinaire, d'avant en arrière, sans montrer nulle part la disposition d'une crête ou d'un raphé. La queue, dans notre individu, est incomplète; mais, à en juger par la portion très étendue qui est conservée, elle paraît plus longue que chez la Galidie concolore. La longueur de l'animal, prise de l'origine de la queue au museau, est de $0^{m},30$, ou un peu moins d'un pied.

J'ai déjà indiqué précédemment[1] les différences qui

[1] V. pages 22 et 23.

existent, relativement aux tuberculeuses et à quelques détails de la forme du crâne, entre cette espèce et la *Galidia elegans*.

La Galidie olivâtre est due spécialement aux recherches de M. Bernier, qui en a envoyé un individu sous le nom de *Salano* ou *Salanou*. Malheureusement les notes de M. Bernier, comme celles de M. Goudot, ne nous ont rien appris sur les mœurs de cette espèce, non plus que sur celles de la précédente[1].

[1] L'annonce que je viens de recevoir, de l'arrivée prochaine d'une collection considérable de M. Goudot, me décide à renvoyer à un autre travail, par l'espoir de pouvoir mettre à profit de nouveaux matériaux, la description détaillée d'un autre Carnassier de Madagascar, anciennement, mais très imparfaitement connu, la Marte rayée, *Mustela striata* de mon père (*Catal. des Mamm.*, p. 98), dont M. Cuvier (*Règne anim.*, 2[e] éd., p. 144) a changé le nom en celui de Putois rayé, *Putorius striatus*. Le type de la description de mon père et de M. Cuvier existant encore au Muséum, il m'a été facile de m'assurer que la *Mustela striata* est établie sur le jeune âge d'une espèce dont M. Goudot a envoyé, en 1834, l'adulte, long d'un peu plus d'un pied, non compris la queue, qui est elle-même longue d'un pied. Cette espèce tient aux Galidies de plus près qu'à aucun autre genre, mais en même temps s'en écarte par plusieurs caractères importants. Les molaires, au nombre de cinq en bas, comme chez les Galidies, mais aussi au nombre de cinq en haut, sans que la première fausse molaire paraisse devoir jamais exister chez les adultes, diffèrent des molaires des Galidies par plusieurs détails importants, et surtout par la disposition générale des rangées dentaires, qui sont très écartées, et ont leurs bords internes très concaves en bas, droits et parallèles en haut. Les canines supérieures sont remarquablement grosses, un peu arquées, obtuses, et présentent à leur surface un grand nombre de petites lignes horizontales et circulaires de couleur de rouille. Les canines inférieures, très arquées, sont de même extrêmement épaisses, et colorées de roux, en avant, par petits traits horizontaux, en arrière uniformément. Les incisives supérieures sont rangées sur une ligne courbe, à concavité antérieure (disposition fort insolite), et la paire externe est d'une dimension considérable. Les incisives inférieures sont très mal rangées et très grandes, à l'exception de la paire interne. Le crâne est remarquable par la largeur du museau en avant, par l'écartement des arcades zygoma-

RÉSUMÉ.

Je crois utile de terminer cette notice par un court résumé des caractères des deux genres qui viennent d'être établis et par un *synopsis* des espèces de chacun d'entre eux.

tiques, qui sont très développées, mais ne portent que de très courtes apophyses post-orbitaires; par l'étendue considérable de la symphyse de la mâchoire inférieure, et par plusieurs autres caractères de moindre importance. Ce crâne et ce système dentaire (pl. 19) indiqueraient un animal plus éloigné même des Galidies que ne le sont ordinairement des genres voisins : les pieds sont, néanmoins, presque entièrement semblables, et le corps offre aussi une grande analogie, si ce n'est très probablement dans la région recto-génitale, que malheureusement le mode de préparation des individus que j'ai examinés ne m'a pas permis de soumettre à une comparaison exacte chez les Galidies et dans cette espèce remarquable. La queue de celle-ci est aussi longue que le corps et la tête tout ensemble. Autant que j'ai pu m'en rendre compte sur une peau bourrée, et ainsi que la conformation du crâne l'atteste, d'ailleurs, suffisamment, la tête est plus large que chez les Galidies, et présente extérieurement un mufle large, court et peu prolongé au devant des dents. Les oreilles sont larges et courtes, à peu près comme chez les Mangoustes. Le système de coloration rappelle celui des Genettes, le corps présentant en dessus cinq grandes bandes noires longitudinales et deux autres plus petites de même couleur sur un fond grisâtre, tandis que la queue est, au contraire, sa base exceptée, uniformément blanche. Tels sont ceux des caractères de cette espèce remarquable que j'ai pu déduire de l'examen des matériaux très insuffisants que j'ai présentement à ma disposition. Elle diffère évidemment trop des Galidies pour être placée parmi elles : l'introduction, dans ce groupe, d'une espèce aussi écartée des autres ne permettrait plus de le considérer comme un genre naturel et bien défini. La *Mustela striata* doit donc être isolée et devenir le type d'un genre distinct qui pourrait être nommé *Galidictis*, afin d'indiquer à la fois ses affinités avec les Mustéliens, et, plus spécialement, par la similitude des deux noms, sa grande analogie avec les Galidies. Ce genre, qui comprendrait, sans doute, avec l'espèce aujourd'hui connue, *Galidictis striata* (pl. 18), un carnassier que M. Goudot a désigné, dans ses notes, sous le nom de *Vonsire blanc* (*Vontsira foutche* des Madécasses), est, dès à présent, suffisamment caractérisé, quant

I. ICHNEUMIE. ICHNEUMIA.

Syn. — *Herpestes*, CUV., EHRENB., RUPP.; *Ichneumon*, SMITH.

Caract. Paumes et plantes en très grande partie velues. Membres assez élevés. Cinq doigts à chaque pied; pouces courts et placés haut, surtout en arrière. Ongles assez grands, un peu recourbés, obtus.

Vingt dents à chaque mâchoire. A la supérieure, trois fausses molaires, une carnassière, deux tuberculeuses de chaque côté; à l'inférieure, quatre fausses molaires, une carnassière, une tuberculeuse. Troisième fausse molaire supérieure, et quatrième inférieure, à quatre tubercules obtus. Tuberculeuses des deux mâchoires assez étendues.

Oreilles à conques très larges et très courtes. Un mufle assez prolongé.

Queue longue, nullement préhensile. Une poche anté-anale.

Pelage composé de deux sortes de poils; les soyeux assez longs, rudes, peu abondants; les laineux doux, très abondants et plus ou moins visibles à travers les soyeux.

Crâne renflé dans l'intervalle et un peu en arrière des orbites. Pourtour orbitaire complètement osseux. Arcade zygomatique étroite et peu écartée du crâne.

Habit. Vivant dans des terriers; se nourrissant en partie d'insectes.

à ses caractères dentaires et crâniens; mais les caractères extérieurs restent presque entièrement à déterminer, ce qui ne deviendra possible que par l'arrivée de nouveaux matériaux. J'ai l'espoir que M. Goudot nous les procurera par son prochain envoi, et qu'il nous transmettra, en même temps, quelques notes sur les mœurs des Galidies et des Galidictis : mœurs à l'égard desquelles il nous a déjà indiqué une différence qui s'accorde bien avec les différences du système dentaire, savoir, la férocité beaucoup plus grande du Galidictis.

Patrie. L'Afrique, dans presque toute son étendue continentale.

Espèces.

1. Ichneumie a queue blanche. *Ichneumia albicauda.*

Syn. *Herpestes albicaudus*, Cuv. — *Ichneumon albicaudis*, Sm.

Caract. Corps d'un cendré fauve, très peu tiqueté, passant au noirâtre en dessus, principalement sur la croupe, qui est noire : queue blanche dans les trois derniers quarts de sa longueur.

Patrie. L'Afrique australe, le Sénégal.

2. Ichneumie albescente. *Ichneumia albescens.*

Syn. — *Herpestes leucurus*, Ehrenb. ?

Caract. Corps d'un cendré clair, très tiqueté de blanc; queue variée de blanc et de noir dans sa première moitié, blanche dans la seconde.

Patrie. Le Sennaar. Le Dongala?

3. Ichneumie grêle. *Ichneumia gracilis.*

Syn. — *Herpestes gracilis*, Rupp.

Caract. Corps d'un cendré un peu jaunâtre; partie postérieure de la queue noire.

Patrie. L'Abyssinie.

II. GALIDIE. GALIDIA.

Syn.... Aucune des espèces n'a encore reçu de nom générique.

Caract. Plantes, sauf les talons, et paumes nues. Membres assez courts. Cinq doigts à chaque pied; en arrière, le médian et le quatrième égaux; mais en avant, le médian plus long, puis le quatrième, puis le second, puis, mais avec une grande différence de longueur, l'externe, et enfin l'interne, qui est le plus court. Ongles, les antérieurs surtout, assez longs, médiocrement arqués, demi-rétractiles, assez aigus à leur extrémité.

A la mâchoire supérieure, vingt dents, ou seulement dix-huit, suivant que la première molaire, qui est rudimentaire, existe ou n'existe pas; à la mâchoire inférieure, dix-huit. Incisives supérieures externes très grandes et échancrées en dehors et en arrière. Canines supérieures presque droites, aplaties en dedans; les inférieures arquées. De chaque côté, supérieurement, trois ou deux fausses molaires, une carnassière, deux tuberculeuses; inférieurement trois fausses molaires, une carnassière, une tuberculeuse. Tuberculeuses moins étendues que les carnassières.

Oreilles à conque de largeur et de longueur moyennes. Un mufle. Nez médiocrement prolongé.

Queue moins longue que le corps, nullement préhensile. Poils soyeux médiocrement longs, serrés, cachant les laineux.

Crâne à pan renflé entre les orbites et se rétrécissant fortement en arrière de ces fosses : apophyses post-orbitaires des frontaux et des jugaux, ne se joignant pas.

Patric. L'île de Madagascar.

Espèces.

1. Galidie élégante. *Galidia elegans.*

Syn. — *Vondsira*, Flacourt. — Indiquée, sans dénomination, par le docteur Smith, dans son *African zoology*. — Noms de pays : *Vounsira, Vontsira*, ou, plus spécialement, *Vontsira-maine*.

Caract. Corps d'un beau rouge marron foncé : queue presque aussi longue que le corps, ornée de larges anneaux alternativement noirs et de la couleur du pelage.

Patrie. Madagascar, particulièrement les environs de Tamatave.

2. Galidie concolore. *Galidia concolor*[1].

Syn. — Espèce inédite.

Caract. Corps d'un brun rougeâtre tiqueté de fauve et noir : queue beaucoup plus courte que le corps et de même couleur que lui.

Patrie. Madagascar.

[1] (Note ajoutée lors de l'impression.) Les personnes qui compareront ce mémoire à l'extrait étendu qui en a été inséré dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (année 1837) pourront remarquer deux légères différences entre l'un et l'autre. Le genre qui est indiqué ici sous le nom de *Galidictis* l'est, dans les *Comptes rendus* (tome V, p. 581), sous le nom de *Galictis*, et la Galidie concolore, *Galidia concolor*, est nommée, dans le même extrait (*ibid.*), *Galidia unicolor*. De ces deux différences, l'une est de mon fait et résulte d'une légère modification que j'ai dû faire subir à un nom d'abord adopté, afin d'éviter une confusion dans la synonymie. Cette modification est *le seul changement* fait à mon travail, que j'ai cru devoir faire paraître d'ailleurs absolument tel qu'il a été lu à l'Académie en octobre 1837. — Quant au nom spécifique d'*unicolor*, il n'avait été donné à la *Galidia concolor* que par suite d'une erreur typographique, rectifiée dans le même volume des *Comptes rendus*, p. 976.

3. GALIDIE OLIVATRE. *Galidia olivacea.*

Syn. — Espèce inédite. — Nom de pays : *Salano* ou *Salanou.*

Caract. Corps d'un brun olivâtre tiqueté de fauve ; queue de même couleur que le corps.

Patrie. Madagascar.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. XI. ICHNEUMIE A QUEUE BLANCHE.
Ichneumia albicauda, 1/5 de grandeur naturelle.

Pl. XII. ICHNEUMIE ALBESCENTE.
Ichneumia albescens, 1/4 de grandeur naturelle.

Pl. XIII. Crâne de l'Ichneumie albescente, grandeur naturelle.
1. Crâne vu de profil.
2. — vu en dessous.
3. Mâchoire inférieure vue en dessus.

Pl. XIV. GALIDIE ÉLÉGANTE.
Galidia elegans, 1/5 de grandeur naturelle.

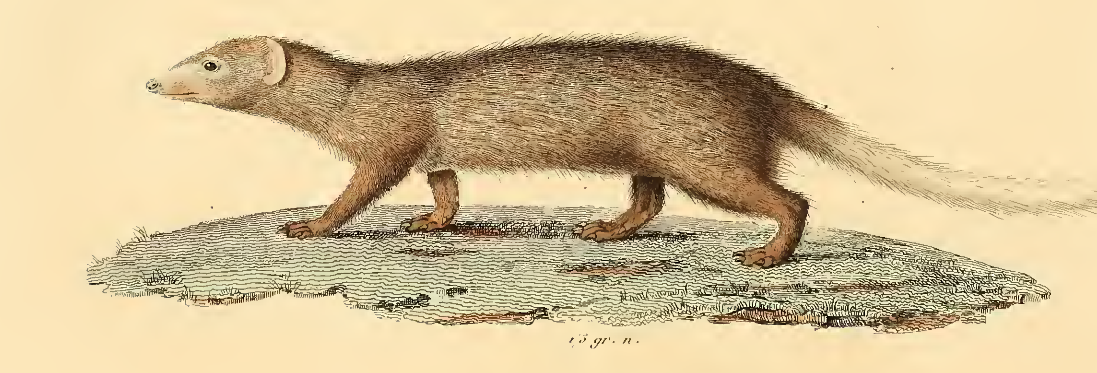
Pl. XV. GALIDIE CONCOLORE.
Galidia concolor, 1/5 de grandeur naturelle.

Pl. XVI. GALIDIE OLIVATRE.
Galidia olivacea, 1/5 de grandeur naturelle.

Pl. XVII. Crâne de la Galidie élégante, grandeur naturelle.
1. Crâne vu de profil.
2. — vu en dessous.
3. Mâchoire inférieure vue en dessus.

Pl. XVIII. GALIDICTIS STRIÉE.
Galidictis striata, 1/5 de grandeur naturelle.

Pl. XIX. Crâne de la Galidictis striée, grandeur naturelle.
1. Crâne vu de profil.
2. — vu en dessous.
3. Mâchoire inférieure vue en dessus.



1/3 gr. n.

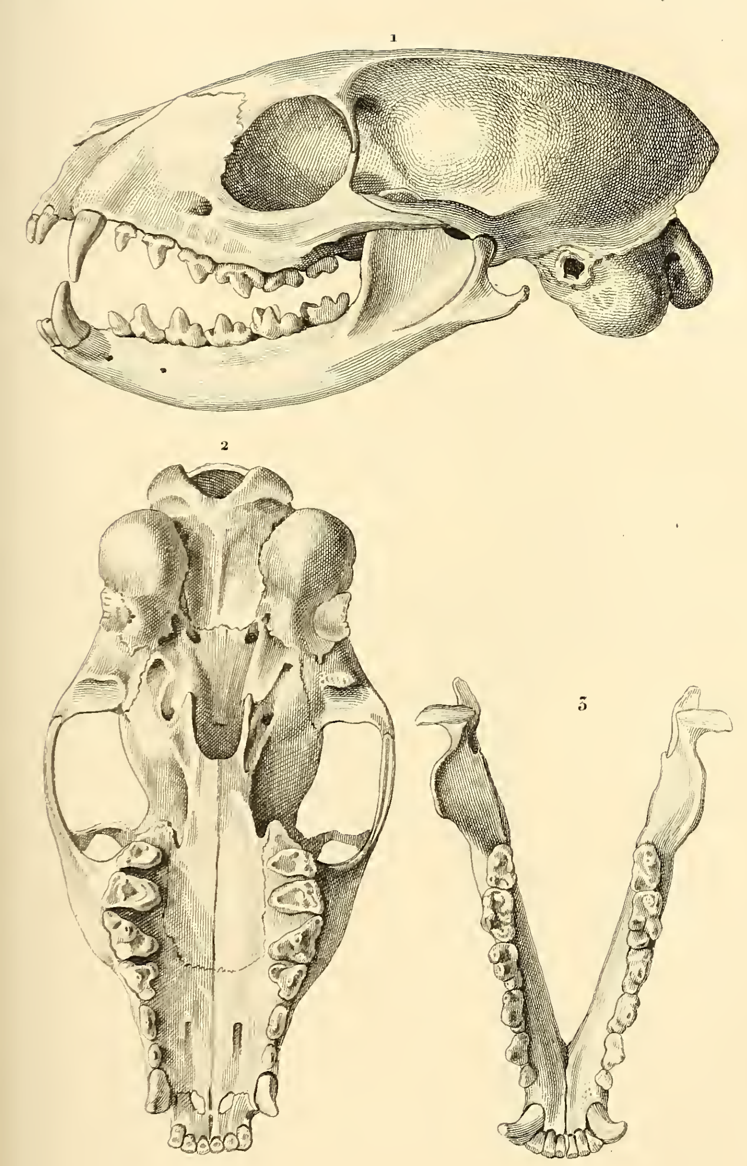
Ichneumia *albicauda*, *Isid. Geoff. S. Hil.*

Verner del. *N. Rémond imp.* *Mlle Massard sc.*



Ichneumia *albescens Isid. Geoff. St. Hil.*

Werner del. *V. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Ichneumia *Albescens*, *Is. Geoff.*

Werner, del. N. Rémond imp. Rebel sc.



Galidia *elegans.* Isid. Geoff. St. Hil.

Werner del. — V. Rémond imp. — Mlle. Massard sc.



1/3 gr. n.

Galidia concolor, Isid. Geoff. St Hil.

Werner del. N. Rémond imp. Mlle Massard sc.

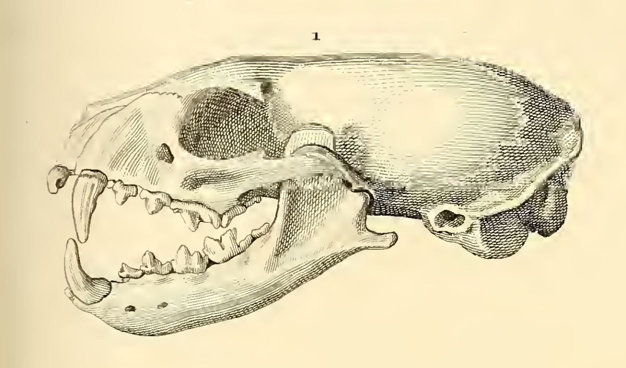


1/3 gr. n.

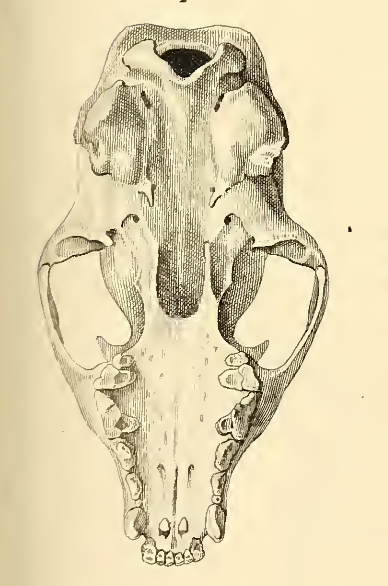
Galidia *olivacea*, Isid. Geoff. St. Hil.

Werner del. N. Rémond imp. Mlle Massard sc.

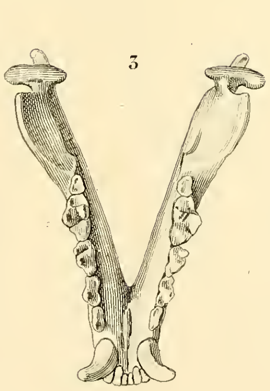
1



2



3



Galidia *élégans*. *Is. Geoff.*

Werner del. N. Rémond imp. Rebel sc.



1/5 gr. n.

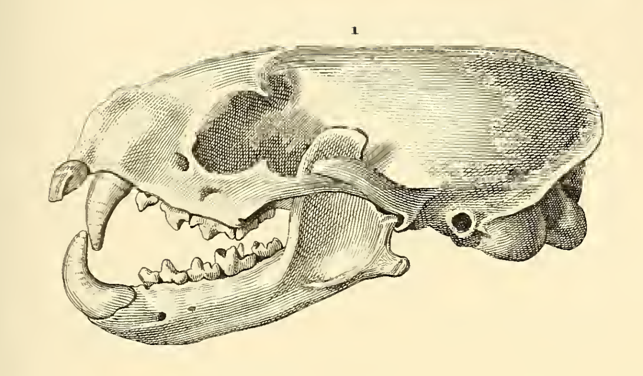
Galidictis *striata, Isid. Geoff. St Hil.*

Werner del.

V. Rémond imp.

Mlle Massard sc.

1



2

3

Galidictis *Striata*, *Is. Geoff.*

Werner del. N. Rémond imp. Rebel sc.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

'AUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

ux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planes et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régu-ement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. aque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par abiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du ceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les nds et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

'OIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une roduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur décou-te; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, des-ées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. ix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

OIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 plan-s dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus nd soin. Prix, 85 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

OIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mou-s. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, es en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

OIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index general, dans lequel sont décrites et sées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accom-né de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau c le plus grand soin. Prix, 70 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

a. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il et se vend séparément.

STRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares imaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage ant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir ourant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, d raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec lus grand soin. Chaque volume. 65 fr.
Le même ouvrage, pap. velin. Prix 130 fr.
Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CRIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8. d raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et inées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but princi est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre co mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes d science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découverte les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitem* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour e d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon d lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux sav qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publi ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts consta nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles a raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASI ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES (COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même g elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe por numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette man chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indétermi cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8 r primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soign e ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphab et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . fr
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . fr

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'inté d la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et d s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches acc gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	»
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	»

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

OISEAUX, Pl. 1.

G. MOQUEUR. Orpheus. *Swainson.*

M. a long bec. *O. longirostris.* Lafresnaye.

Cette espèce est tellement semblable, par ses formes et la distribution de ses couleurs, à l'*Orpheus rufus* (*Turdus rufus*, L., le Moqueur français de Buffon), que, malgré la différence des nuances, nous l'eussions regardée comme variété, si le bec ne nous eût offert une différence réelle dans sa forme; l'habitat est également fort différent : l'*Orpheus rufus* est des États-Unis, notre *Orpheus longirostris* vient du Mexique et de la Californie.

Tout le dessus, au lieu d'être d'un roux assez vif, comme chez le Moqueur français, est d'un brun sombre; il y a de même sur l'aile deux bandes transversales d'un blanc lavé de roussâtre, formées par l'extrémité des grandes et moyennes couvertures; mais elles sont beaucoup plus étroites, les taches terminales étant ici beaucoup plus petites. Quant au

dessous, il est également d'un blanc très légèrement lavé de roussâtre, et parsemé, sur les côtés du cou, sur la poitrine et les flancs, de mèches noires ; mais ce noir est plus intense que chez le *Turdus rufus*. Le bec est remarquablement long et arqué, et c'est bien le caractère le plus distinctif de l'espèce. Chez le *Turdus rufus*, il a ordinairement dix lignes depuis les plumes du front; chez l'*O. longirostris*, il en a douze. Chez le premier, la courbure ne commence guère que vers la moitié de sa longueur; chez le dernier, cette courbure commence dès la base; il est aussi d'un noir plus décidé, et le jaunâtre de la base de la mandibule inférieure s'étend moins loin. Ce bec n'offre pas la moindre apparence d'échancrure à son extrémité supérieure, ce qui se remarque également chez le Moqueur français, et, si l'on avait égard scrupuleusement à ce caractère dans la classification de Cuvier, ces deux Grives américaines ne devraient pas rester près des Merles dans ses Dentirostres, mais être transportées dans ses Ténuirostres, près des Fourniers. Deux individus que je possède, venant l'un du Mexique et l'autre de la Californie, m'ont offert entièrement les mêmes caractères distinctifs de bec et de plumage, ce qui ne m'a laissé aucun doute sur l'identité de l'espèce.

D'après cette nouvelle espèce et celles rapportées de l'Amérique du sud par M. D'Orbigny, le genre Moqueur, *Orpheus* (Swainson), se composerait aujourd'hui des espèces suivantes :

A. Espèces à plumage varié de gris cendré de blanc et de noir.

1. *Orpheus polyglottus* (Swainson), *Turdus polyglottus*, L., Gmel. ; Lichtenstein, Cat., n° 445, enl. 558-1 ; Wilson, pl. 10-1. (Amér. septent.)
2. *Or. lividus*, Nob. ; *Turdus lividus*, Licht., Cat., n. 447, 448. (Cayenne, Brésil.)
3. *Or. calandria*, D'Orbigny et Lafresnaye, Synopsis, p. 17;

Mag. de Guérin, 1837. Voy. D'Orb., pl. 10, f. 2. La *Calandria* proprement dite, Azara, n. 223. (Paraguay, Corrientes.) (Avis adulta.)

Orpheus thenca (D'Orbigny et Lafr., Synopsis, p. 17), D'Orb., voy. pl. 10-3; *Turdus thenca molina, Orphei calandria* juvenis nobis apparet, *Orpheus modulator*, Gould proceedings, 1836, p. 6. (E fretu magellanico allatus forsan non distincta species; *Or. thenca* in republica Chiliana.)

4. *Or. dorsalis* (D'Orb. et Lafr., Synopsis, etc., p. 18), D'Orb., voy. pl. 11-1. (Hab. in Andiis, rep. Boliviana.)

5. *Or. patagonicus* (D'Orb. et Lafresn., Synopsis, p. 19), D'Orb., voy. pl. 11-2; an *Turdus saturninus* (Licht., n. 449?) (Hab. in Patagonia, D'Orb., in Brasilia, Para, Lichtenst.)

6. *Or. tricaudatus* (D'Orb. et Lafr., Synopsis, etc., p. 18), la *Calandria à trois queues*, Azara, n. 224. (Habit. Chiquitos, in rep. Boliviana.)

B. Espèces à plumage roux ou d'un gris-noir uniforme.

7. *Or. rufus*, Swains., *Turdus rufus*, L., Gmel., *le Moqueur français*, Buff., pl. 645. (In Amer. septentrionali, États-Unis, Antilles.)

8. *Or. longirostris*, Nob., Mag. pl. 2 (1839) (Mexique, Californie).

9. *Or. felivox*, Swainson, *Muscicapa carolinensis*, L., Gm., *Turdus carolinensis*, Licht., n. 440, *Turdus lividus*, Wilson, pl. 14-3. (Habit. in America septentrionali.)

10. *Or. meruloides* (Swains., Northern. zool.), *Turdus nævius*, Lath.

De ces dix ou onze espèces, en supposant, ce que je ne pense pas, que le *Thenca* de Molina ne soit pas le jeune du *Calandria*, il n'y a que la dernière que je n'ai point vue; elles sont toutes si voisines les unes des autres, que je ne réponds pas de n'avoir pas commis quelque erreur, malgré tous mes efforts.

FR. DE LAFRESNAYE.



Orpheus *longirostris*. *Lafresnaye*

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Pardinel sc.

G. TANGARA. Tanagra. *Linné.*

(Groupe des Rhamphocèles, *Rhamphocelus.*)

T. (Rh.) de Lucien. *T. (Rh.) Luciani.* Lafresn.

Voici une nouvelle espèce de ce groupe à ajouter aux sept déjà connues dont nous avons donné la liste dans le *Magasin,* 1837, cl. II, pl. 81. Si nous eussions connu celle-ci à cette époque, nous lui eussions appliqué à plus juste titre ce nom de *Dimidiatus;* car les deux couleurs dont se compose le plumage supérieur de cet oiseau y sont plus tranchées que dans celle que nous avons alors nommée ainsi.

C'est avec notre *R. dimidiatus* que le Ramphocèle de Lucien offre le plus d'analogie, et, au premier abord, on pourrait les confondre; mais, dès qu'on les compare un peu attentivement, on y reconnaît de nombreuses différences.

Le dessus de la tête, jusqu'à la nuque, et ses côtés, sont d'un pourpre ou grenat si obscur, que ces parties semblent presque noires; à partir de là, le dessus est d'un beau noir de velours qui s'étend jusqu'aux deux tiers du dos et y est alors remplacé, sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue, par une belle nuance d'écarlate; cependant quelques unes de ces dernières couvertures, tant en dessus qu'en dessous de la queue, sont noires. Les ailes et la queue sont d'un noir prononcé; le devant du cou et la poitrine sont d'un grenat ou pourpre obscur; les flancs et l'abdomen prennent une nuance rouge un peu briquetée et peu brillante; le milieu de l'abdomen est noir, en forme de tache longitudinale. Le bec, comme chez la plupart des Ramphocèles, a sa mandibule supérieure et l'extrémité de l'inférieure noires, et le reste de celle-ci d'un bleu de plomb; il est très fort et peut être comparé, sous ce rapport, à celui

du Ramphocèle Jacapa; mais il est bien moins dilaté à sa base, et plus comprimé dans toute sa longueur. Il diffère de notre *Dimidiatus,* d'abord en ce qu'il est plus grand et a la queue plus longue proportionnellement; en ce que le haut du dos est noir de velours et non grenat foncé; en ce que cette teinte s'étend jusqu'aux deux tiers de sa longueur au moins vers le croupion (elle atteint à peine la moitié chez le *Dimidiatus*), et en ce que le bec est plus fort et surtout plus long. La mandibule inférieure a neuf lignes et demie, elle n'en a que huit chez le *Dimidiatus*. Cet oiseau vient de Carthagène.

Nous avons dédié cette espèce au savant Zoologiste Charles-Lucien Bonaparte, qui est venu dernièrement visiter les collections de la capitale et qui, par ses travaux consciencieux et ses recherches assidues, a fortement contribué aux progrès de la Zoologie et de l'Ornithologie.

FR. DE LAFRESNAYE.



Tangara (*Rhamphocelus*) *Luciani*, *Lafresnaye*.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Pardinel sc.*

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

[DE]STINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

5e LIVRAISON. — ANNÉE 1839

PREMIÈRE SECTION.

[MA]MMIFÈRES,	texte et pl., n°	REPTILES,	texte et pl., n°
[OIS]EAUX,	texte et pl., n° 3 à 6.	POISSONS,	texte et pl., n°

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, don l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement qu les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoire et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indis pensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'im portance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui l recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et pa noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8 ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fi

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. ½, 77 f. 50, par la poste, 85
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. ½, 137 f. 50, par la poste, 150

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» c
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr.	» c
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» c
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» c
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr.	» c
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr.	50 c
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr.	» c
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr.	» c
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr.	» c
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr.	» c

NOTICE

sur trois nouveaux genres d'Oiseaux de Madagascar [1]

(Philépitte, Oriolie et Mésite),

PAR M. ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Les trois oiseaux qui font le sujet de cette notice étaient compris dans une riche collection envoyée de Madagascar au Muséum d'histoire naturelle par M. Bernier, officier de santé de la marine, dont j'ai déjà eu plusieurs occasions de signaler le zèle éclairé pour l'histoire naturelle. Les trois genres que j'ai décrits, l'un en 1835, parmi les Passereaux ténuirostres, sous le nom de *Falculie*[2], les autres, en 1837, parmi les Mammifères carnassiers sous les noms d'*Éricule*[3] et de *Galidie*[4], avaient été envoyés de Madagascar par M. Bernier presque en même temps que par M. Goudot, et il a ainsi contribué à nous faire connaître ces trois types nouveaux d'organisation.

Les genres que je vais décrire paraissent plus rares encore que les précédents à Madagascar, au moins dans les localités jusqu'à ce jour visitées par les Européens. Tous trois n'ont été envoyés que par M. Bernier, et ils étaient,

[1] Cette notice, dont la publication a été retardée par diverses circonstances indépendantes de ma volonté, a été présentée à l'Académie des sciences, le 8 avril 1838. Voyez un extrait étendu inséré dans les comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences, premier semestre de 1838, p. 440.

[2] Voir le *Bulletin de la Société des sciences naturelles*, an 1835, p. 115, et le *Magasin de zoologie*, année 1836, Cl. II, pl. I.

[3] Voy. le compte rendu hebdomadaire de l'Académie, deuxième semestre de 1837, p. 374.

[4] *Ibid.*, p. 579.

dans la précieuse collection dont ils faisaient partie, les seuls dont les noms de pays ne fussent pas indiqués, et presque les seuls aussi qui ne fussent représentés que par un individu.

Je n'ai trouvé non plus, dans les annales de la science, rien qui parût se rapporter à eux. Cette notice ne saurait donc être aussi complète que je l'eusse désiré : telle qu'elle est, néanmoins, elle suffira pour montrer la nouveauté des combinaisons de caractères offertes par les trois oiseaux dont la découverte est due à M. Bernier. J'ai lieu d'espérer que la connaissance de l'organisation interne et des mœurs, lorsqu'elle sera acquise à la science, n'infirmera pas les inductions que j'ai cru pouvoir tirer, dès à présent, de l'examen des parties extérieures.

Des trois genres dont la description va suivre, deux, auxquels je donne les noms de Philépitte (*Philepitta*) et d'Oriolie (*Oriolia*), appartiennent, comme l'indiquent leurs noms, au groupe déjà si immense des Passereaux insectivores : ce seront deux anneaux de plus à intercaler dans cette longue chaîne dont toutes les portions sont déjà si étroitement contiguës et si intimement unies. Le troisième genre tend à établir aussi, entre divers termes de la série ornithologique, des rapports de transition ; mais ces rapports sont plus éloignés et beaucoup plus intéressants à constater. Ce ne sont plus de simples divisions d'une même famille, ce ne sont plus des genres voisins qu'ils lient entre eux, mais bien des familles et même des ordres très distincts. On verra, en effet, par sa description, que ce troisième genre, analogue par ses pattes aux Pigeons plus qu'à aucun autre groupe, par ses ailes à la plupart des vrais Gallinacés, ressemble en même temps, par la conformation très caractéristique de son bec et la disposition de ses narines, à un genre singulier placé sur la limite des Échassiers et des Palmipèdes, les Héliornes ou Grébifoulques. De là le nom de Mésite (*Mesites*), que je propose pour ce nouveau genre, afin de rappe-

ler ses rapports mixtes et son rang intermédiaire entre plusieurs des groupes primaires de la classe des Oiseaux.

I. G. PHILÉPITTE. Philepitta. (Pl. 3.)

Ce nom indique un Oiseau participant à la fois des caractères des Philédons et de ceux des *Pitta* ou Brèves. La description suivante va montrer que ce premier genre a, en effet, des rapports plus ou moins intimes avec les uns et les autres, et aussi, à d'autres égards, avec diverses sections de Gobe-mouches, sans toutefois qu'il soit possible de le confondre avec aucun autre groupe.

Le bec, qui forme presque la moitié de la longueur totale de la tête, est de forme triangulaire, un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légèrement convexe sur toute sa longueur, mais plus sensiblement vers la pointe, qui, toutefois, ne forme pas crochet. La commissure des deux mandibules est sensiblement courbe, aussi bien que l'arête supérieure. Il n'existe point de véritable échancrure mandibulaire; mais seulement, au lieu où la mandibule supérieure est échancrée chez la plupart des Passereaux, une sinuosité à peine sensible. A la base du bec on voit un petit nombre de soies très fines et flexibles.

Les narines sont des fentes presque linéaires, dirigées d'avant en arrière et un peu de bas en haut; elles sont percées au bas et en avant d'un espace membraneux d'une étendue moyenne.

Les yeux, dans l'individu qui sert de type à ma description, sont environnés d'une nudité et surmontés d'une caroncule membraneuse qui sera décrite lorsque j'indiquerai les caractères spécifiques.

Les tarses sont assez allongés et écussonnés; les écussons sont tellement grands, ou même de forme tellement allongée, qu'il n'en existe, en avant, que six pour toute la longueur du tarse; en arrière il existe d'autres écussons plus petits.

Les doigts sont remarquables par leur longueur et par le développement des ongles. Le doigt médian, qui, en y comprenant son ongle, égale en longueur le tarse, est réuni, à sa base, sur une petite étendue, avec le doigt externe. L'interne, qui est libre, est un peu plus court que celui-ci. Le pouce est très long et très fort; la longueur de sa portion phalangienne est à peu près égale à celle de la portion phalangienne des doigts latéraux, et son ongle est beaucoup plus développé que les ongles de ceux-ci, et égal à celui du doigt médian. Quant à leur forme, tous les ongles sont comprimés, aigus et très recourbés : la courbe que représente chacun d'eux est à peu près le tiers de la circonférence du cercle.

La queue se compose de douze pennes égales, irrégulièrement arrondies à leur extrémité, et assez courtes.

Les ailes, assez longues, atteignent presque en arrière l'extrémité de la queue. Les pennes vont en croissant de la première à la seconde, de celle-ci à la troisième et à la quatrième. Notre individu ayant les pennes un peu usées, je n'ai pu constater exactement les rapports de longueur de ces deux dernières : il est toutefois certain que, s'il existe entre elles une différence, elle est très peu marquée.

Le plumage est généralement composé de plumes veloutées, et la taille est celle de la plupart des Gobe-mouches et Traquets.

En comparant cette description avec les caractères des genres déjà connus, on reconnaîtra que les Philépittes se rapprochent, sous divers rapports, des Brèves, des Philédons, des Martins, et enfin de plusieurs oiseaux compris dans le vaste groupe des Gobe-mouches.

Ainsi, dès le premier aspect, les Philépittes rappellent les Brèves par leur port général, notamment par leurs jambes assez hautes, la brièveté de leur queue et les proportions de celle-ci et des ailes; mais l'analyse démontre que la plupart de ces analogies sont plutôt apparentes que

réelles ; ainsi les doigts sont proportionnellement beaucoup plus développés que les tarses chez les Philépittes, et c'est le contraire qui a lieu chez les Brèves. En outre, dans celles-ci, la seconde, la troisième et la quatrième penne sont égales, ce qui constitue une différence très importante et qui suffirait seule pour indiquer des mœurs très diverses aussi. Quant au bec et aux ongles des Philépittes, ils diffèrent considérablement de ceux des Brèves, et il en est de même des caractères moins importants, mais encore très dignes d'attention, qui se rapportent à la forme des narines et à la disposition des téguments des tarses[1].

Pour la comparaison des Philépittes et des Philédons, il est très regrettable de ne pouvoir faire entrer en ligne de compte la disposition de la langue chez les premières. En attendant que cette lacune soit remplie par les observations ultérieures, la comparaison extérieure suffit toutefois pour montrer dans les Philépittes un genre voisin des Philédons, mais suffisamment caractérisé par les modifications, plus haut décrites, de ses pattes, et par la composition notablement différente de sa queue et de ses ailes. Les Philépittes seraient exactement aux Philédons ce que les Brèves et Myothères sont aux Merles, sans la forme de leurs ongles, qui indique des oiseaux bien plutôt percheurs que marcheurs.

C'est par les proportions et la disposition du tarse et des doigts que les Philépittes ressemblent aux Martins ; mais, outre plusieurs autres caractères, la forme et la situation des narines des premiers, et la composition de leurs ailes, les distinguent très nettement des Martins, et aussi bien des

[1] Ce que je dis ici des Brèves doit s'entendre des véritables Brèves, et non de quelques espèces, au reste plus différentes encore des Philépittes, qui leur ont été jointes à tort ; par exemple, de celles que M. Lesson a distinguées dans son *Manuel d'ornithologie*, sous le nom générique de *Myiophaga*.

espèces pourvues, comme l'est la Philépitte, de caroncules cutanées, que des espèces ordinaires.

Parmi les Gobe-mouches, ou du moins parmi les oiseaux qui ont été compris par les auteurs sous ce nom mal défini, il est deux espèces surtout qui peuvent être comparées aux Philépittes, le *Muscicapa telescophtalma* de la Nouvelle-Guinée, et le *Muscicapa longipes* de la Nouvelle-Zélande. Ces deux oiseaux remarquables, d'abord décrits sous ce nom par MM. Garnot et Lesson, ont depuis été placés par le dernier de ces auteurs dans deux sous-genres proposés par lui sous les noms d'*Arse* et de *Miro*. Les rapports entre la Philépitte et le *Muscicapa* ou *Arses telescophtalma* consistent surtout dans l'existence, chez l'une et l'autre, de caroncules membraneuses placées au dessus de l'œil, et d'ailleurs assez diversement disposées : or ces rapports sont bien plutôt de valeur spécifique que générique; d'autres espèces de Philépittes, et les jeunes sujets, peut-être même les femelles de l'espèce dès à présent connue, peuvent très bien ne présenter aucune trace de caroncule. Quant au *Muscicapa* ou *Miro longipes,* espèce beaucoup plus voisine, selon moi, des *Myothera* que des véritables *Muscicapa*, ses tarses, beaucoup plus élevés et non écussonnés, sans parler de quelques autres caractères moins importants, ne sauraient permettre de le réunir génériquement aux Philépittes.

Beaucoup plus voisines, en somme, des Philédons que de tout autre groupe, les Philépittes doivent donc former un genre distinct que l'on peut ainsi caractériser :

Bec presque aussi long que le reste de la tête, triangulaire, un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légèrement convexe, sans véritable échancrure mandibulaire. Narines latérales peu distantes de la base, linéaires, un peu obliques. — Tarses assez longs, couverts de très grands écussons. — Quatre doigts, et spécialement le pouce, allongés, forts, et armés de grands ongles compri-

més, aigus, très recourbés. Parmi les trois doigts antérieurs, le médian, qui est le plus long de tous, réuni à sa base à l'externe; l'interne, le plus court de tous, libre dès sa base. — Queue assez courte, à douze pennes égales. — Ailes assez longues, subobtuses ou obtuses.

L'espèce type de ce genre est, sans nul doute, l'un des Passereaux les plus remarquables par ses caractères extérieurs, et en même temps les plus faciles à décrire spécifiquement. C'est un oiseau entièrement noir, sauf une petite tache jaune au fouet de l'aile, caractères auxquels il faut en joindre deux autres, savoir : la nature veloutée des plumes, comparables à celles du Sifilet, de l'Astrapie et des Epimaques, et l'existence de deux caroncules très singulières. Chacune de ces caroncules, insérée au dessus de l'œil, se continue avec une nudité comprise entre l'œil et la base du bec ; elle se présente sous la forme d'une lame membraneuse très étroite de haut en bas, mais très étendue d'avant en arrière. Ainsi elles ne se terminent, en avant, qu'au niveau des narines, et, en arrière, sur les côtés du cou, par deux prolongements ou lobes, l'antérieur élargi et arrondi, le postérieur plus étroit. Toute la surface externe de ces caroncules, probablement rouges dans l'état de vie, est parsemée de petites granulations. La surface interne, plus lisse, est noirâtre, de même que le bec et les pattes.

Voici les dimensions de cette espèce, à laquelle je donne le nom de *Philépitte veloutée, Philepitta sericea.*

Longueur totale	0^{m},121	ou	4p	6l.
Longueur du bec	0 ,018		0	8
Longueur du tarse	0 ,024		0	11
Longueur du doigt médian avec son ongle	0 ,024		0	11
Longueur du pouce avec son ongle	0 ,023		0	10
Longueur des membranes caronculaires	0 ,030		1	2
Leur largeur au dessus de l'œil	0 ,004		0	2
Leur largeur en avant	0 ,007		0	3

II. G. ORIOLIE. ORIOLIA. (Pl. 4.)

Le nom que je donne à ce nouveau genre indique son affinité avec le genre Loriot, *Oriolus*, dont il est en effet très voisin à tous égards.

Le bec, qui forme un peu moins de la longueur totale de la tête, est droit, sauf l'extrême pointe de la mandibule supérieure, qui s'infléchit, sans toutefois former un crochet. Il est, à la base et dans la première moitié de sa longueur, aussi large que haut, mais un peu comprimé dans sa portion antérieure. La mandibule supérieure, légèrement échancrée près de la pointe, a la forme d'une pyramide triangulaire; ses deux moitiés latérales, obliques l'une sur l'autre, se rencontrent supérieurement en une arête droite qui est d'ailleurs extrêmement mousse, et pourrait même être considérée comme une face supérieure très étroite, interposée longitudinalement entre les deux faces latérales du bec.

Les narines sont petites, irrégulièrement ovalaires, ouvertes sur les côtés du bec, à peu de distance de sa base, et presque exactement au milieu de l'intervalle qui sépare l'arête supérieure de la commissure des deux mandibules. Elles sont percées presque directement dans la corne du bec, n'étant entourées que de quelques rudiments des membranes, et la base du bec ne présentant point de fosses nasales distinctes.

Les pattes sont remarquables tout à la fois par la brièveté des tarses, lesquels sont écussonnés, et par la longueur des doigts, tous très développés et armés d'ongles très comprimés, aigus, très recourbés. Le doigt médian, le plus long des trois doigts antérieurs, et le pouce, qui est très fort et très gros, ont notamment des ongles d'une longueur considérable.

La queue est composée de douze longues pennes termi-

nées en pointe et comme un peu usées à leur extrémité. Ces pennes décroissent en longueur, mais d'une manière presque insensible, des médianes aux externes.

Les ailes, qui atteignent, par leur extrémité, un peu au delà de la moitié des pennes caudales, sont établies sur le type obtus; les pennes croissent en longueur, de la première, qui est très courte, aux quatrième et cinquième, les plus longues de toutes.

La nature des plumes ne présente rien de particulièrement remarquable.

Ce genre offre, par presque toutes les parties de son organisation, des rapports marqués d'analogie, et en même temps des différences notables avec les Loriots. Le bec offre la même conformation générale, mais il présente des différences importantes, et qui, au premier aspect, laissent à peine apercevoir les analogies. Ces différences résultent de sa forme rectiligne, de ses dimensions moindres, de la disposition des narines, qui sont très petites, et semblent percées dans la corne même du bec, enfin de leur situation aussi près de l'arête supérieure que de la commissure. Les pieds, la queue sont presque comme chez les Loriots; les ongles de ceux-ci sont toutefois moins longs, et leurs pennes caudales sont arrondies à l'extrémité. Enfin les ailes des Loriots sont beaucoup plus longues, et leur composition diffère aussi, la troisième rémige étant ici la plus longue. L'aile des Loriots est donc subaiguë, tandis que celle des Oriolies est seulement obtuse ou même subobtuse.

D'après ces différences, et notamment d'après la forme très caractéristique du bec[1], il sera toujours facile de distinguer les Oriolies des Loriots. La coloration des premières est d'ailleurs très différente de celle que l'on trouve si généralement chez les Loriots, et rappellerait plutôt, à quel-

[1] Il se pourrait que les différences relatives à l'aile pussent tenir en partie à l'âge de notre individu, que nous supposons n'être pas complètement adulte.

ques égards, celle de certaines espèces du groupe des Sittidés, et de celui des Picuculidés. L'espèce que j'ai sous les yeux et que je nomme du nom du voyageur auquel la découverte en est due, l'*Oriolie de Bernier, Oriolia Bernieri*, a la tête, le cou, le corps remarquables par une multitude de raies transversales noires sur un fond roussâtre, et la queue feuille morte. Les ailes sont aussi de cette dernière couleur, moins l'extrémité des six premières rémiges, qui est d'un gris noirâtre. Le bec et les pattes sont gris. Les dimensions sont les suivantes :

Longueur totale............................	0^m,200	ou	7p	5l.
Longueur du bec..........................	0 ,023		0	10
Longueur du tarse..	0 ,021		0	9
Longueur du doigt médian avec son ongle.....	0 ,019		0	8
Longueur du pouce avec son ongle............	0 ,017		0	7

III. G. MÉSITE. MESITES. (Pl. 5 et 6.)

Dans les deux genres précédents, les différences caractéristiques ne frappent pas dès le premier aspect aussi bien que les analogies ; elles ont besoin d'être mises en lumière par une analyse d'ailleurs très facile, même avec les éléments si incomplets de détermination que peut fournir l'examen extérieur, et qui sont les seuls que nous possédions jusqu'à présent. Pour le genre Mésite, il en est tout autrement : les différences singulièrement remarquables qui le distinguent de tous les genres déjà connus, ne peuvent manquer de frapper les yeux de quiconque possède des notions un peu exactes sur la série ornithologique, et ce sont les rapports seuls des Mésites qui ont besoin d'être déterminés par l'analyse. Ici même, et surtout pour fixer la place de ce genre dans la série ornithologique, l'ignorance où nous sommes des caractères ostéologiques du sternum, de l'épaule, du

bassin, est extrêmement regrettable, et nous oblige de laisser dans notre travail des lacunes importantes que l'étude du squelette pourra seule permettre de remplir par la suite.

Le port général de la Mésite, de même que sa taille, rappelle assez bien ceux de la plupart des Pigeons, et notamment, à cause de la hauteur assez grande des tarses, de diverses Colombigallines. En comparant, par exemple, la Mésite variée, tel est le nom spécifique que je propose pour l'espèce type de ce genre, à la Colombigalline poignardée, nous trouvons entre elles de nombreux rapports. La taille est presque la même, la Mésite étant à peine plus petite. Les tarses (Pl. 6, fig. 1) sont aussi sensiblement de la même longueur : il faut les mesurer pour reconnaître que ceux de la Mésite sont un tant soit peu plus courts et plus grêles : ils ont, au contraire, des écussons un peu plus grands. Les doigts offrent, chez l'une et l'autre, la même disposition générale : ils ne sont point réunis à leur base par des membranes interdigitales élargies, mais seulement bordés de chaque côté par un petit repli longitudinal qui, même chez la Mésite, n'est sensible que sur une partie de leur longueur. Les proportions des doigts sont les mêmes : le médian est plus long que les deux latéraux, et, parmi ceux-ci, *contrairement à ce qui a lieu en général chez les Passereaux*, c'est l'interne qui est le plus long, d'une quantité d'ailleurs très petite. L'externe et le médian sont, à leur origine, mais sur une étendue extrêmement petite, réunis à leur base; ce qui a lieu exactement de même chez la Colombigalline. Le pouce, chez l'un et chez l'autre, a aussi la même disposition, et, de plus, la même longueur, tandis que les trois doigts latéraux, tout en conservant les mêmes proportions entre eux, sont sensiblement plus courts et plus grêles chez la Mésite; aussi, chez celle-ci, le pouce est-il presque égal en longueur au doigt antérieur interne, qu'il surpasse à peine en diamètre, tandis que, chez la Colom-

bigalline, ces deux doigts, tout en restant sensiblement égaux en diamètre, cessent de l'être en longueur.

Les ongles de la Mésite, très analogues aussi à ceux de la Colombigalline, sont assez petits et comprimés, et surtout très peu recourbés : la seule différence est que ceux de la Mésite sont un peu plus petits, et que l'un d'eux, celui du pouce, est un peu plus recourbé que son homologue.

Il existe donc, entre les pieds des Mésites et ceux des Colombigallines, de nombreux rapports d'analogie, et, parmi eux, plusieurs portent sur des caractères très importants, soit par l'influence qu'ils doivent exercer sur les mœurs, soit parce qu'ils sont au nombre des traits qui distinguent le mieux les Pigeons des Passereaux. Quant aux différences que j'ai indiquées, elles sont comparativement de peu d'importance, et même ne surpassent pas en valeur celles qui existent entre les divers genres déjà connus de Pigeons, à en juger par ses pattes, nous ne voyons donc rien qui tende à écarter les Mésites de la famille des Colombidés.

La queue de la Mésite ne fournit non plus aucun caractère qui suffise à séparer les Mésites des Colombidés : elle est composée de douze pennes longues et très larges, parmi lesquelles les externes sont un peu plus courtes ; elle est ainsi, précisément encore comme chez la Colombigalline poignardée, large et arrondie, et, de plus, caractère assez intéressant à signaler, les couvertures, soit supérieures, soit inférieures, sont très prolongées. Les différences consistent, outre la longueur sensiblement plus grande des pennes caudales, dans la nature même de celles-ci, dont les barbes sont beaucoup moins serrées et moins adhérentes ; aussi ces pennes se décomposent-elles au moindre froissement.

Les ailes sont établies sur un type qui, sans s'éloigner encore par des différences graves de celui des Colombigallines, réalise cependant beaucoup mieux, et même reproduit avec une parfaite exactitude les conditions de la plupart des vrais Gallinacés, par exemple des Gallidés, et

plus spécialement encore des Pénélopes et Parraquas. Comme chez ceux-ci, l'extrémité des ailes dépasse à peine l'origine de la queue, et leur composition est loin de compenser ce qu'il y a de défavorable pour le vol dans cette brièveté. Les pennes vont en croissant, de la première qui est extrêmement courte, à la seconde, très courte encore, de celle-ci à la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième. La sixième et la septième sont égales à celles-ci, et après elles les pennes décroissent graduellement. Les ailes sont donc ici établies sur le type surobtus.

Les Mésites, qui se rapprochent beaucoup des Gallinacés par les caractères du vol, tiennent encore de très près à la plupart de ces oiseaux, par la nature de leurs plumes molles, douces au toucher, faciles à décomposer par le froissement. Cette mollesse tient à deux conditions qui existent dans la plupart des Gallinacés, conditions qui sont même ici portées plus loin que chez eux, l'état des barbes peu serrées et faiblement adhérentes par leurs barbules, et la gracilité remarquable des tiges.

Si maintenant nous passons à l'examen du bec (Pl. 6, fig. 2, 3), nous sommes obligés, pour trouver les analogies, de descendre dans la série ornithologique jusqu'aux Héliornes. Le bec, qui a très peu de hauteur, forme environ la moitié de la largeur totale de la tête. Sa forme, aussi bien que ses proportions, diffère à peine de celle des Héliornes, et notamment de l'*Heliornis senegalensis*. L'arête de la mandibule supérieure, ou mieux la surface étroite qui borne supérieurement cette mandibule, la commissure des deux mandibules, et même, dans la plus grande partie de sa longueur, le dessous de la mandibule inférieure sont légèrement courbes, leur concavité étant inférieure; mais la courbure est tellement faible que le bec, dans son ensemble, peut être droit. La mandibule supérieure, plus haute que large, va en s'amincissant, et surtout en diminuant de hauteur, depuis la base du bec jusqu'à son extrémité, qui est une

véritable pointe, peu aiguë toutefois, sans aucune trace de crochet ni d'échancrure. La mandibule inférieure est beaucoup moins haute que la supérieure ; chacune de ses branches conserve la même hauteur, et a, par conséquent, ses bords parallèles jusqu'à sa rencontre avec son analogue : puis, à partir de ce point, le bord inférieur de la mandibule se dirige en ligne droite vers l'extrémité de la mandibule supérieure, en sorte que, comme celle-ci, la mandibule inférieure et, par conséquent, tout le bec finit en pointe. A l'endroit où les deux branches de la mandibule inférieure se réunissent, il y a un angle peu marqué, comme chez l'Héliorne et chez un grand nombre d'autres Palmipèdes et d'Échassiers.

Les narines, et c'est encore une ressemblance frappante avec l'*Heliornis senegalensis*, se présentent sous la forme de fentes longitudinales presque linéaires, placées à quelque distance de la base du bec et assez rapprochées de la commissure des mandibules, à laquelle elles sont presque parallèles. L'intervalle qui les sépare, en arrière, de la base du bec, et, en dessus, de sa commissure, est rempli presque entièrement par une lame membraneuse cornée, extrêmement mince et flexible, interposée et comme tendue entre la voûte de la mandibule et sa partie inférieure.

Enfin, comme si ce n'était pas assez de toutes ces analogies avec les Héliornes, la Mésite variée leur ressemble jusque par la disposition des couleurs de la tête. De chaque côté une ligne roussâtre naît de la base du bec, passe immédiatement au dessus de l'œil et va se terminer un peu au delà de la nuque; au dessus, et commençant également à partir de la base du bec, un espace longitudinal de couleur foncée, qui entoure l'œil en avant, en dessous et en arrière : cet espace, toutefois, est, chez la Mésite, nu, excepté en arrière, tandis qu'il est couvert, chez l'*Heliornis senegalensis*, de très petites plumes. Au dessous de lui, et encore chez cet oiseau, une bande claire de forme irrégulière qui, ici,

est roussâtre, commence vers la partie inférieure de la base du bec, passe au dessous de l'œil et se prolonge sur les côtés de la tête et de la partie supérieure du cou; enfin, plus bas encore, et suivant la même direction, une ligne droite, séparée de celle de l'autre côté par le dessous de la tête, qui est blanc.

Ces analogies, soit dans la conformation du bec, soit dans la disposition des narines, soit dans la coloration de la tête, sont des plus frappantes dans un oiseau surtout qui, par le reste de son organisation, ne rappelle plus en rien les Héliornes. Ainsi, dès que l'on arrive au cou, les ressemblances commencent à s'effacer : il est, en effet, beaucoup plus court chez la Mésite que dans les Héliornes. Il faut cependant encore remarquer qu'au dessous de la gorge, qui est blanche, est un espace roux fondu avec lui par nuances insensibles, et, plus bas encore, un système de coloration qui rappelle encore celui de l'*Heliornis senegalensis*. La partie antérieure du bas du cou et la partie supérieure de la poitrine sont couvertes de plumes d'un jaune très clair, dont chacune présente, vers son extrémité, une tache noire plus étendue transversalement que d'avant en arrière. La nuque est d'un roux feuille-morte; le derrière du cou est, en haut, de cette même couleur, en bas, olivâtre, avec quelques taches elliptiques transversales, de couleur noire. Le dos, les ailes, la queue, les couvertures supérieures sont d'un roux feuille-morte, nuance qui se retrouve, comme l'on sait, chez plusieurs Parraquas. Le reste est transversalement barré de noir et de fauve; et les couvertures inférieures de la queue sont variées irrégulièrement de ces deux couleurs. Le bec est brunâtre et les pattes sont grises.

Les dimensions de la Mésite variée sont les suivantes :

Longueur totale	0^m,285 ou	10p	6l.
Longueur du bec, depuis les plumes frontales.	0 ,024	0	11
Longueur du tarse	0 ,030	1	2
Longueur du doigt médian avec son ongle	0 ,027	1	0
Longueur du pouce avec son ongle	0 ,019	0	8

En résumé, on peut dire que la Mésite variée, d'après l'ensemble de ses caractères génériques, et je puis même ajouter de ses caractères spécifiques, se rapproche des Héliornes par sa tête, des Pénélopes et Catracas par son corps, notamment par ses ailes, des Pigeons par ses pieds. Ces dernières analogies sont évidemment celles auxquelles doit être attribué le plus de valeur, au moins jusqu'à ce que l'étude du squelette permette de prononcer à cet égard avec une entière certitude; et s'il est incontestable que le genre Mésite doit être considéré comme le type d'une famille nouvelle, cette famille paraît devoir se placer parmi les Gallinacés passéripèdes, près des Colombidés.



Philepitta *Sericea.* *Is. Geoff.*

Werner del. *N. Rémond imp.* *Pardinel sc.*



Oriolia *Bernieri*. *Is. Geoff.*

Werner del.

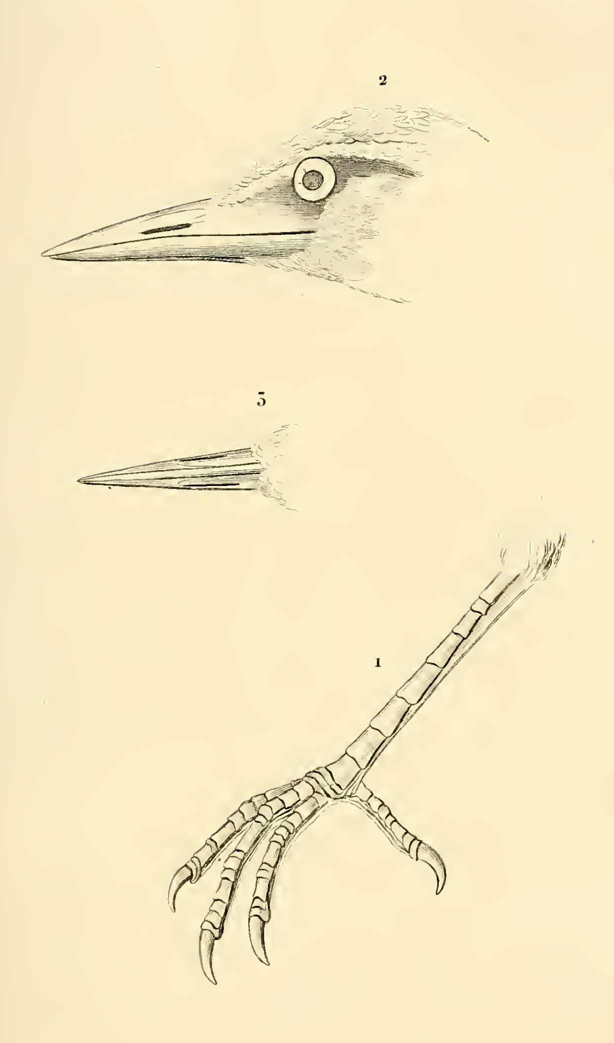
N. Rémond imp.

Fardinel sc.



Mesites Variegata, Is. Geoff.

Werner del. N. Rémond imp. Visto sc.



Mesites *Variegata*, Is. Geoff. (détails)

Douliot sc. N. Rémond imp.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

'AUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Ieux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planbes et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont réguèrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour s souscripteurs, de. 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. haque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du nceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les 'ands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

STOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une ıtroduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples ıu milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par ın synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

STOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagne de 86 planbes dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

STOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouhes. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, irées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

STOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index general, dans lequel sont décrites et lassées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accomıagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau ıvec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il ite, et se vend séparément.

LUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares l'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage ervant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir u courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, rand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec e plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

NTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8. rand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et erminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principa est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre com mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de l science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus ré cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes e les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitemen* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elle d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dan lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savant qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles appa raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN D ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Ma gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou ave les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU' COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES Q DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genr elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte u numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque pa le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manièr chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminée cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, in primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneus ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétiq et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . . . 36 f
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 f

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on pe souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt d la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accomp gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste 18
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	» 15
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	» 15

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

G. TISSERIN. PLOCEUS. *Cuv.*

FAM. *FRINGILLIDÉES.*

S. FAM. PLOCÉINÉES de Lafr., ou TISSERANDS, *Textores*.

La sous-famille que nous nommons Plocéinées, de *Ploceus*, le principal type, est certainement des plus naturelles; elle renferme trois groupes, les *Tisserins*, les *Veuves* et les *Oryx* de Lesson ou *Euplectes*, Swainson.

Le nom de *Tisserands*, *Textores*, leur convient également bien; car toutes les espèces qu'elle renferme construisent des nids en graminées entrelacées plus ou moins finement ensemble, affectant différentes formes assez singulières, à ouverture latérale et inférieure, jamais supérieure; elles les placent presque toujours aux bords des eaux, soit dans les roseaux mêmes, soit sur les arbres qui les bordent. Ces nids sont presque toujours très rapprochés et souvent réunis; enfin la forme des pattes de ces espèces, à doigts allongés ainsi que les ongles qui, souvent, sont peu courbés, indiquent des oiseaux marcheurs des herbes et des roseaux, aussi est-ce là qu'on les rencontre habituellement.

TISSERIN A OREILLES NOIRES. *Ploceus melanotis.* Lafresn.

Cette espèce fait partie de celles peu nombreuses à plumage rouge, telles que le *Malimbe huppé* de Vieillot, le *Foudi*, etc. Elle est en dessus d'un gris-souris, et en dessous d'une teinte claire cendrée; la tête, le devant du cou et la poitrine sont d'un rouge de minium; les rémiges primaires et les rectrices latérales sont finement bordées à

leur base de cette couleur; les joues, le menton et les lorums sont noirs. Le bec est allongé et teinté de rouge. Cette espèce se trouve au Sénégal.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



Ploceus *melanotis*. Lafresn.

Prêtre pinx. — V. Rémond imp. — Mme Douliot sc.

G. ORTHONYX. ORTHONYX. *Temminck.*

O. HÉTÉROCLYTE. *O. heteroclytus.* Lafresn.

SYN. — Grimpereau hétéroclyte. *Certhia heteroclyta,* Quoy et Gaim., Zool. de l'Astrolabe.

Lorsque nous avons annoncé cet oiseau comme inédit, sous le nom d'*Orthonyx icterocephalus* (*Revue zool.*, 1839), nous étions loin de penser que c'était le même que celui figuré sous le nom de *Grimpereau hétéroclyte*, dans l'*Astrolabe*. Le nom générique de Grimpereau, la figure tant soit peu inexacte, et où le bec est plus long, plus grêle et moins haut que dans la nature, nous avaient empêché de le reconnaître ; mais lorsque nous avons eu sous les yeux, dans les galeries, l'individu qui a servi de modèle à la planche, nous n'avons plus eu de doute sur l'identité du *Grimpereau hétéroclyte* et de notre *Orthonyx icterocephalus.* Nous devons, toutefois, ajouter pour la justification du dessinateur, M. Prêtre, que l'individu du Muséum ayant été monté avec la mandibule inférieure rentrée en arrière, ce qui arrive souvent aux peaux sèches, il en est résulté que, réellement, le bec en a contracté une forme plus grêle et plus allongée, ce qui faisait soupçonner à M. Prêtre, lui-même, que notre oiseau était une espèce différente. Malgré l'identité reconnue, cette inexactitude dans la forme du bec, la différence du sexe, l'individu de l'*Astrolabe* étant indiqué comme femelle, et, de plus, ses caractères génériques bien prononcés, qui en font un véritable *Orthonyx,* genre dans lequel on ne connaissait qu'une espèce ; toutes ces considérations nous ont engagé à donner une nouvelle figure plus exacte que la première, quant à la forme du bec, et différant un peu de plumage, le nôtre étant, selon toute apparence, un mâle, puisque ses couleurs sont plus vives.

L'Orthonyx hétéroclyte a le dessus de la tête, jusqu'à la

nuque, ses côtés, le cou en entier, la poitrine et le haut du ventre d'un jaune serin vif, le dos en entier et les ailes d'un olive foncé, la queue d'un olive plus clair, avec le croupion jaunâtre. Les grandes couvertures des ailes ont leur côté extérieur d'un olive jaunâtre, et les primaires sont finement bordées de gris. Quelques plumes du dessus de la tête ont leur extrémité olive, ce qui forme des petites taches sur le jaune de la tête, d'autant plus marquées et nombreuses, qu'elles se rapprochent davantage de la nuque. Le bec est noir, court, assez élevé à sa base, assez arqué et pointu, rappelant un peu le bec des grosses Mésanges, sauf sa pointe aiguë. Les pattes, comme dans l'Orthonyx spinicaude, sont énormes proportionnellement à l'oiseau, le doigt externe étant juste de la longueur de l'interne, comme dans les Picucules, et les ongles très forts, allongés, étant très peu arqués, d'où le nom générique. La queue a les plus grands rapports de forme avec celle du Grimpereau commun, les pennes étant recourbées en dehors latéralement, roides et dégarnies de barbes à l'extrémité.

Il vient de la Nouvelle-Zélande.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



Orthonyx *heteroclytus. Lafresn.*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Davesne sc.*

G. COTINGA. AMPELIS. *Lin.*

C. A PLUMES EN LAMELLES. *Ampelis lamellipennis*. De Lafr.

Cette espèce, tout à fait voisine de l'*Amp. purpurea* de Lichtenstein, forme la troisième de ce petit groupe à plumage couleur pourpre et à tertiaires prolongées. Elle est d'un pourpre presque noir, avec les ailes et la queue d'un blanc pur; ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est d'avoir toutes les plumes de la tête, du cou et du corps en entier, sauf les rémiges et les rectrices et celles de l'abdomen, très luisantes, de forme ovalaire, plus ou moins lancéolées et finement striées en travers, au point que, au premier abord, on les prendrait pour des expansions cornées comme celles des couvertures des Jaseurs, particulièrement sur la poitrine et le haut du dos; mais il est facile de reconnaître qu'elles sont formées, comme à l'ordinaire, de deux rangs de barbules. On retrouve déjà en partie ce caractère chez l'*Amp. purpurea*, Licht.; mais bien moins développé, et l'espèce diffère encore sous beaucoup d'autres rapports. Ses dernières couvertures alaires sont, comme chez l'*Amp. pompadora*, très allongées, roides et en toit, ce que l'on ne retrouve pas chez le *purpurea*. Il diffère encore de ce dernier par sa queue entièrement blanche et par une taille plus forte. Ses pattes sont noires et son bec paraît noir pourpré. J'ignore de quelle partie de l'Amérique du Sud il a été rapporté. J'ai reconnu, à Paris, un oiseau de même espèce, étiqueté *ampelis leucura*, Tem., et qui avait été acheté à Londres, à la vente de M. Bullock, par M. le baron Laugier, dans la collection duquel il a figuré longtemps. Cet oiseau a, vers l'extrémité des rectrices, quelques taches noirâtres qui indiquent encore le jeune âge,

mais qui prouveraient que ces rectrices passent du noirâtre au blanc pur sans jamais se teindre du pourpré que l'on remarque sur celles du *Pompadora* et du *purpurea.* Nous aurions adopté avec empressement le nom de *A. leucura* de M. Temminck, s'il eût été publié ; mais n'en trouvant nulle part la moindre indication, et le croyant simplement nommé sans publication, comme tant d'autres, nous avons préféré le nom de *lamellipennis*, comme indiquant le caractère tout particulier de cette espèce.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



Ampelis *lamellipennis*. Lafresn.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Spolette sc.

G. HÉOROTAIRE. Mellithreptus. *Vieillot.*

S. G. HETERORHYNCHUS. *De Lafresn.*

La forme toute anomale du bec de cet oiseau semble autoriser, au premier abord, la formation d'un genre nouveau ; mais en comparant ses pattes, ses ailes, sa queue et même la grande courbure de son bec avec ces mêmes parties chez l'Héorotaire vestiaire, habitant des îles Sandwich comme lui, on est frappé de leur grande analogie, et la différence seule du bec, quoique assez marquée, ne nous a paru indiquer qu'une distinction sous-générique entre eux.

Les caractères de notre sous-genre sont : bec allongé, très arqué, formant exactement un quart de cercle ; mandibule supérieure un peu élargie à sa base et retombant sur l'inférieure, puis rétrécie subitement et très comprimée, creusée intérieurement jusqu'à la moitié seulement de sa longueur, et, de là jusqu'à la pointe, cylindrique, très mince et très pointue ; la mandibule inférieure beaucoup plus courte et plus épaisse qu'elle et n'atteignant que la moitié de sa longueur, creusée dans toute sa longueur, comme de coutume, et recourbée comme la supérieure ; pieds robustes ; tarses, doigts et ongles allongés, le pouce et son ongle très forts ; ailes courtes, à rémiges subobtuses ; queue terminée carrément.

Hétérorhynque olivatre. *Heterorhynchus olivaceus.* Lafresn.

Tout le dessus est olivâtre sombre, avec le dessus de la tête jaunâtre, les sourcils, le devant du cou et la poitrine d'un jaune assez vif. Nous n'avons aucun renseignement sur les mœurs de cet oiseau ; mais la force de ses pattes et

surtout celle de son pouce, la grande courbure de son bec et son extrême ténuité font augurer, par analogie, que, comme les Héorotaires et les Souimangas, il doit s'accrocher aux ramuscules et darder ce bec dans les calices les plus étroits des fleurs. Ce nouveau type parmi les Melliphages est tout à fait remarquable et unique jusqu'ici. Il a été rapporté des îles Sandwich.

DE LAFRESNAYE.

Octobre 1839.



Heterorhynchus *olivaceus*. Lafresn.

Prêtre pinx. V. Rémond imp. Annedouche sc.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

POISSONS, Pl. 1.

MONOGRAPHIE

de deux genres de poissons, les *Lépisostées* et les *Polyptères*,
de la famille des Clupéoïdes de Cuvier,
et de celle des Siagonotes de Duméril,
précédée de quelques considérations sur ces genres;

PAR M. ALPHONSE GUICHENOT.

La famille des Clupéoïdes, telle qu'elle est établie par l'auteur du *Règne animal*, comprend un nombre considérable d'espèces qui, par leurs formes, ressemblent beaucoup à notre Hareng vulgaire, et dont le caractère commun consiste dans l'absence d'une nageoire adipeuse sur le dos, dans leur tête comprimée, dans leur système dentaire, qui ressemble à celui des Salmonoïdes, et enfin parce que la mâchoire supérieure est formée par les intermaxillaires et sur les côtés par les maxillaires.

Considéré dans son ensemble, le corps de ces poissons est de forme ordinaire, allongé et constamment couvert de

grandes écailles. Parmi les genres que renferme cette famille, il en est deux qui se distingueront toujours de leurs congénères par leurs mâchoires le plus souvent prolongées en une sorte de bec, percées de trous, chez l'un des genres seulement, et hérissées de dents fortes et pointues, par leur corps linéaire, cuirassé et protégé, sur toute sa surface, d'écailles osseuses, d'une nature pierreuse, très dures, imbriquées, de forme rhomboïdale et disposées avec beaucoup d'art. Cette organisation ne se rencontre dans aucune des familles de l'ordre des abdominaux, et sépare évidemment les Lépisostées et les Polyptères des Clupéoïdes d'une part, et des Siagonotes de l'autre, avec lesquels on les avait associés, comme nous l'avons dit plus haut.

Ce sont les motifs des considérations préliminaires auxquelles nous venons de nous livrer qui ont porté quelques auteurs à séparer ces espèces en deux familles, et qui ont donné lieu au prince Charles Bonaparte, dans son *Systema Ichthyologicum*, publié tout récemment, de faire de ces dernières une nouvelle famille sous la dénomination de *Lepisosteidæ*, du mot Lépisostée, famille que je propose de désigner par le nom d'*Ostéosomes*, comme exprimant mieux le caractère des poissons qu'on y admet; je la place comme une ramification à la suite des Clupéoïdes, donnant naissance aux Esoces de Cuvier ou Siagonotes de M. Duméril, dont elle ne peut faire partie, à cause des caractères qui lui sont propres et que je vais examiner.

FAMILLE DES OSTÉOSOMES.

Le nom que je propose exprime assez le caractère des animaux compris dans cette famille : les Ostéosomes, sans exception, ont le corps protégé par des écailles très épaisses, osseuses et pierreuses. Ce groupe, dont je vais tâcher de faire l'histoire, réunit des Poissons à corps fort allongé,

presque arrondi; par cela même, ils diffèrent déjà, sous ce premier point, des Clupées et de plusieurs autres genres voisins, chez lesquels ce dernier est entièrement comprimé et recouvert le plus souvent par de grandes écailles qui protégent leurs téguments, tandis que, chez les Ostéosomes, cette dernière partie est, comme je l'ai déjà dit, revêtue sur toute sa surface d'écailles osseuses, dures, striées, enchâssées à côté les unes des autres et disposées par ligues obliques; il se joint à cette conformation d'une enveloppe osseuse une tête large, aplatie verticalement, et protégée par des pièces osseuses, grandes, rayonnées et chargées d'aspérités. A ces détails il faut également joindre un museau allongé, prolongé en bec, chez quelques espèces, et formé par la réunion des maxillaires et des intermaxillaires, unis, d'une part, aux palatins et de l'autre à l'ethmoïde. Les mâchoires sont garnies de dents nombreuses, fortes, acérées et pointues, percées d'une série de pores, peut-être les analogues de ces mêmes trous que l'on observe chez un grand nombre d'animaux de cette classe, et qui sont sans doute la terminaison d'un canal par lequel suinte une matière gluante provenant d'une glande qui la sécrète; mais, nous le répétons, ce n'est là qu'une simple hypothèse.

Le résumé des caractères tirés de l'organisation des Poissons qui composent cette famille peut être exposé ainsi qu'il suit :

1° Corps fort allongé, étroit, linéaire, arrondi ou très légèrement comprimé, constamment protégé par des écailles osseuses, pierreuses, très dures et taillées en losange.

2° Tête déprimée, aplatie, très allongée, recouverte de grandes plaques de consistance toujours solide, et terminée en une sorte de prolongement (les Polyptères exceptés, chez lesquels cette dernière est seulement allongée et étroite).

3° Mandibule supérieure formée en majeure partie,

au milieu, par les maxillaires, et sur les côtés, par les intermaxillaires.

4° Mâchoires hérissées de dents pointues, coniques, acérées, inégales en longueur et disposées sur plusieurs rangs.

Ces caractères ainsi établis suffisent pour démontrer que la famille des Ostéosomes comprend des animaux tout à fait différents de ceux qu'on a rangés, jusqu'à présent, dans les groupes du même ordre.

Cette famille est entièrement étrangère à l'Europe, et, jusqu'à ce jour, on n'en a rencontré aucune espèce ni en Australasie ni dans l'Inde; le premier des deux genres qui la composent, celui des Lépisostées, est propre aux lacs des parties chaudes d'Amérique; le second, ou les Polyptères, est particulier à l'Afrique.

Pour terminer et compléter tout ce qui a rapport à l'étude des Ostéosomes, j'ai cru nécessaire de réunir en une sorte de monographie l'histoire des genres et des espèces admis dans cette famille.

G. LÉPISOSTÉE. Lepisosteus, *Lacépède*.

Les caractères essentiels de ce genre sont d'avoir un corps allongé, linéaire, entièrement recouvert d'écailles rhomboïdales ou losangiques, comme articulées et disposées par lignes obliques, de nature pierreuse, très dures, très épaisses et osseuses. En effet, c'est ce qui les fait distinguer des Vastrés, des Amies et de plusieurs autres genres voisins chez lesquels le corps est simplement protégé par de grandes écailles cornées. Les principales notes, après celles que nous venons d'indiquer, résident dans un museau formé de la réunion des maxillaires, des intermaxillaires et des palatins, au vomer et à l'ethmoïde, dans le prolongement des mâchoires, l'une et l'autre hérissées sur toute leur surface intérieure de dents en râpe, et d'une autre série de longues dents, nombreuses, fortes et pointues. Ces animaux se

font également remarquer par la structure de leur tête, laquelle est déprimée, aplatie, constamment formée de grandes plaques ou pièces osseuses, inégales en grandeur, rayonnées et articulées les unes avec les autres, en ce que leurs ouïes sont toujours réunies sous la gorge par une membrane commune soutenue par trois rayons branchiaux de chaque côté; par une nageoire unique située très en arrière; enfin par une anale placée au dessous de la dorsale, et ayant, comme toutes les autres nageoires, ses premiers rayons hérissés de petites écailles qui les font paraître dentelés.

Tout ce que l'on sait des mœurs et des habitudes de ces animaux se réduit à quelques notions assez vagues. Les Lépisostées sont des poissons d'eau douce atteignant de très grandes dimensions, exclusivement propres aux fleuves et lacs d'Amérique, et, à ce que l'on assure, très carnassiers, très voraces et très recherchés, à cause de la bonté de leur chair.

L. GAVIAL. *L. Gavialis.* Lacép.

SYNONYMIE.

Acus maxima, Ray, tom. I, p. 109.
Acus maxima, Villubhgl., *Icht.*, pag. 22, pl. 8, fig. 2.
Acus maxima, Catesby, t. II, pag. 30, pl. 30.
Esox, Gronovius, t. I, p. 9.
Esox, Artedi *gen.* 14, syn. 27.
Esox osseus, Linné, *Syst. nat.*
Esox osseus, Gmelin, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 1389.
Esox osseus, Bloch, pl. 390.
Acus vulgaris, *Mus. ad Fred.*, t. I, p. 80.
Esoce caïman, Bonaterre, *Encycl. poiss.*, p. 173, pl. 71, fig. 292.
Lépisostée gavial, Lacépède, tom. V, p. 333.
Lépisostée gavial, Cuvier, *Règ. an.*, t. II, p. 181.
Lépisostée osseux, *Icon. règ. an.*, pl. 59, fig. 2.

Les individus appartenant à cette espèce ont le corps

linéaire, étroit, et surtout le museau rétréci, excessivement grêle, très allongé. Cet allongement, cette étroitesse des mâchoires en un tube cylindrique est, sans contredit, le caractère le plus notable, peut-être le seul à l'aide duquel on puisse bien, à la première vue, reconnaître ces derniers de leurs congénères.

Cette espèce, outre le très grand prolongement de ses mâchoires et leur peu de largeur, offre un sillon longitudinal creusé de chaque côté le long des bords externes de la mâchoire supérieure; les pièces osseuses de sa tête sont ciselées ou rayonnées, fortement réunies les unes avec les autres pour envelopper la tête et les pièces operculaires; elle se distingue encore par le grand nombre, la distribution, l'inégalité et la figure de ses dents fortes et pointues, disposées sur plusieurs rangs, et parmi lesquelles s'élèvent plusieurs autres dents, plus longues, acérées et séparées les unes des autres, par la position des deux orifices de chaque narine, que l'on observe à l'extrémité du museau constamment renflé, par la mandibule supérieure, toujours plus longue que l'inférieure; et enfin par la situation des yeux, qui sont très grands et très près de l'angle de la bouche. Tous ces caractères lui donnent, jusqu'à un certain point, quelque ressemblance avec le reptile saurien dont on lui a donné le nom comme spécifique.

Les écailles qui revêtent le corps de ce Lépisostée, disposées de manière à former des séries obliques, sont taillées en losange, striées et dentelées à leur bord seulement, chez les sujets adultes. Celles qui s'étendent en une ligne longitudinale, depuis la nuque jusqu'à la dorsale, sont échancrées, et semblent présenter dans leur forme la figure d'un cœur, la dorsale est semblable par sa forme presque ovale et par ses dimensions à la nageoire anale qui règne directement au dessous; le premier rayon de chacune de ces nageoires et les deux premiers de celle de la queue sont garnis de petites écailles.

Tels sont, pour arriver à la connaissance de cette espèce, les caractères essentiels que nous devions signaler; cependant ajoutons que ces Poissons atteignent de très grandes dimensions. Sous le rapport du système de coloration, attendu l'état d'altération où sont constamment ces poissons, il ne nous est pas permis d'entrer à ce sujet dans de grands détails, si ce n'est néanmoins qu'à l'état frais toute la partie supérieure de leur corps semblerait avoir été d'un beau vert, avec des taches noirâtres, que l'on voit chez les plus jeunes sujets seulement, et d'un blanc obscur dans la partie inférieure; mais ce qui semble demeurer constant chez les uns comme chez les autres des individus appartenant à l'espèce que nous décrivons, ce sont de grandes taches noires ovales, distribuées sur les nageoires anale, dorsale et caudale.

L. SPATULE. *L. Spatula.* Lacép.

SYNONYMIE.

Esox chilensis, Gmelin, *Syst. nat.*, édit. XIII, tom. 1, pl. 6, fig. 2.
Esox chilensis, Molina, *Hist. nat. Chili*, liv. 4, p. 222.
Esox robolo, Bonaterre, *Encyc. mét.*, poiss., p. 176.
Esoce écailleux, Bonaterre, *Encyc. mét.*, p. 174, pl. 71, fig. 293.
Lépisostée robolo, Lacépède, t. V, p. 333.
Lépisostée spatule, Lacépède, t. V, p. 336, pl. 6, fig. 2.
Lépisostée spatule, Cuvier, *Règ. an.*, t. II, p. 181.
Lepisostus platostomus, *Journ. sc. nat. Philadelphie*, description des poissons de l'Hoio, p. 72 et suiv.

On distingue facilement cette espèce de la précédente à la forme de ses mâchoires, constamment beaucoup plus courtes, plus obtuses et plus larges. Sa tête, qui est toujours comprimée et aplatie, est recouverte, ainsi que les mâchoires, de grandes et larges plaques rayonnées, chagrinées, ciselées et très rudes au toucher; de petites plaques, également de même nature que celles que nous venons d'étudier précédemment et jointes ensemble, pro-

tégent les parties latérales de la tête aussi bien que l'opercule, qui semble comme composé de deux pièces. Les narines ont deux orifices, les analogues de ce que l'on observe dans le Gavial. Chaque mâchoire est garnie, sur toute sa surface intérieure, de deux rangées de dents en râpe ou en velours. Indépendamment des deux rangées de dents que nous venons de signaler pour chacune des mâchoires de ce poisson, on observe que celle d'en haut est armée de deux autres séries de dents un peu plus longues, plus pointues, éloignées les unes des autres; l'inférieure n'offre qu'une seule de ces séries, laquelle répond à l'intervalle longitudinal qui sépare les deux séries supérieures. Toutes ces dents, plus longues, sont reçues dans une cavité de la mâchoire opposée à celle dans laquelle elles sont implantées; on voit, en outre, au devant des orifices des narines, quatre de ces dents, situées à la mâchoire inférieure, toujours beaucoup plus longues que leurs congénères, crochues, traversant la supérieure lorsque la bouche est fermée complétement, pour montrer leur pointe au dessus du museau. La mâchoire supérieure, étant plus étroite à la base que celle d'en bas, rend plus sensible l'élargissement qui donne au museau la forme d'une spatule. Les écailles de ce Lépisostée, qui sont, pour la forme, la disposition et la structure, entièrement semblables à celles de l'espèce précédente, forment, depuis la nuque jusqu'à la dorsale, cinquante rangées ou environ; ces mêmes écailles sont taillées en losange, rayonnées et dentelées en scie, excepté chez les jeunes sujets. Celles qui garnissent la ligne longitudinale et médiane du dos présentent une échancrure; la dorsale est placée immédiatement au dessus de l'anale. Les dimensions et la parure chez les individus de cette espèce sont tout à fait identiques avec celles de l'espèce que nous avons étudiée précédemment.

G. POLYPTÈRE. Polypterus. *Geoffroy.*

Genre très remarquable de cette petite famille des Ostéosomes, et que caractérisent le grand nombre de nageoires séparées qui règnent tout le long de son dos, lesquelles sont soutenues chacune par une forte épine qui porte plusieurs rayons mous, attachés sur sa surface postérieure. Outre ce caractère, qui lui est tout à fait particulier, ainsi que son nom l'indique, on peut ajouter que ses nageoires pectorales sont portées sur un bras écailleux un peu allongé; c'est encore par là aussi qu'il est facile à distinguer. Chaque mâchoire est garnie d'un rang de dents coniques, et, derrière celles-ci, d'un autre rang en râpe ou en velours. Le corps de ces poissons est allongé, cylindrique et revêtu, sur toute sa surface, d'écailles osseuses, également très dures. Ce dernier caractère lui est commun avec les Lépisostées. Je signalerai, comme un caractère propre à ce genre, que les bords de sa mâchoire supérieure sont fixes et formés par les intermaxillaires, d'une part, et, de l'autre, sur les côtes, par les maxillaires; enfin on aperçoit qu'une pièce osseuse, chagrinée comme celle du reste de la tête, couvre toute la joue, qu'il n'a aux ouïes qu'un seul rayon plat, large. La caudale entoure l'extrémité de la queue, et la nageoire anale est voisine et très rapprochée de cette dernière. Ce genre, établi par M. Geoffroy, et que tous les ichthyologistes ont admis, est particulier à l'Afrique; il habite les endroits les plus profonds des fleuves, et vit constamment dans la vase. Il abandonne sa retraite à l'époque des amours. Sa chair est blanche, plus recherchée que celle des autres poissons du Nil et du Sénégal.

P. BICHIR. *P. bichir*. Geoff.

SYNONYMIE.

Polypterus bichir, Geoffroy, *Ouv. d'Égypte*, pl. 3 du tome II.
Polypterus bichir, Lacépède, t. V, p. 341.
Polypterus bichir, Cuvier, *Règn. an.*, t. II, p. 330.
Polypterus bichir, *Icon. Règ. an.*, pl. 59, fig. 3.
Polypterus bichir, *Ann. mus.*, t. I, pl. 5.
Polypterus bichir, *Bull. sc. nat.*, t. III, pl. 5, p. 61.

La tête du Bichir est allongée, déprimée verticalement, recouverte, dans sa partie antérieure, d'une grande plaque composée de plusieurs autres plaques articulées les unes avec les autres. Entre celle-ci et l'opercule, qui est de même composé d'une seule pièce allongée, granuleuse, bordée d'une membrane dans une partie de sa circonférence, on voit une suite ou série de petites pièces carrées, dont la plus longue, libre dans un de ses bords, peut être soulevée comme une valvule, et montrer un véritable évent, pour laisser échapper l'eau contenue dans l'intérieur de la bouche. Il y a deux appendices ou barbillons situés à l'extrémité du museau, et entre lesquels se voient les orifices des narines, qui sont circulaires. Immédiatement derrière le museau, et sur toute la surface des parties latérales et supérieures de ce dernier, de même que sur les branches de la mâchoire inférieure, on aperçoit une suite de petits pores ou trous muqueux. Le corps, qui est presque cylindrique, c'est à dire arrondi et à peu près de même grosseur dans toute sa longueur, est revêtu d'écailles lithoïdes et rhomboïdales, comme chez les Lépisostées. Le Polyptère bichir a les mandibules garnies de lèvres charnues; elles sont armées toutes deux, à leur bord interne, de dents longues, pointues et acérées, derrière lesquelles est un second rang ou groupe de dents en velours. Chacune des seize ou dix-sept nageoires dorsales présente un rayon solide, comprimé

de devant en arrière, terminé par deux pointes, vers l'extrémité supérieure duquel il y a quatre ou cinq petits rayons dirigés vers la partie postérieure du corps et soutenant le haut d'une membrane étroite, élevée, élargie par le bas et terminée en pointe à son extrémité supérieure. La plaque remplaçant les rayons de la membrane branchiostège, constamment soutenue par plusieurs rayons chez les autres poissons, est osseuse, plate, très grande et située entre les deux branches de la mâchoire inférieure. Ses nageoires pectorales sont attachées à une sorte d'appendice ou bras écailleux, que l'on a regardé comme l'analogue des extrémités de certains mammifères; sa caudale, qui est réunie à la dernière nageoire du dos, est allongée et de forme ovale. Le fond de la couleur des individus pris pour exemple est d'un beau vert, sur lequel se trouvent une suite de grandes taches noirâtres, irrégulières, ovales, accompagnées d'une bande longitudinale de la même couleur que ces dernières, laquelle règne tout le long de la partie latérale de chaque côté du corps, tandis que, chez d'autres, ces taches ainsi que cette ligne n'existent pas.

Cette espèce est exclusivement propre aux eaux du Nil; elle est excessivement rare et recherchée à cause de la bonté de sa chair. Sa taille, quoique assez grande, reste cependant beaucoup au dessous de celle des autres espèces que nous avons étudiées précédemment : en effet, les dimensions que nous avons été à même d'observer sur les sujets les plus grands ne dépassent pas deux pieds et quelques pouces de long.

P. DU SÉNÉGAL. *P. Senegalus*. Cuv. (Pl. 1.)

SYNONYMIE.

Polypterus senegalus, Cuv., *Règ. anim.*, t. II, p. 330.

Ce qui distingue tout d'abord ce poisson, c'est qu'il n'a que dix ou douze nageoires dorsales, tandis qu'on en compte

toujours de seize à dix-sept chez le Bichir. Ce n'est cependant pas là la seule note qui particularise le *P. senegalus ;* car, quoique cette espèce soit très voisine de la précédente, elle en diffère encore par plusieurs caractères importants ; ainsi, chez le *P. senegalus,* le seul et unique échantillon qui se trouve dans la collection du Muséum d'histoire naturelle, le corps est long de six pouces tout au plus. La tête est proportionnellement un peu plus longue, plus étroite, moins déprimée, et les yeux sont situés un peu plus sur les parties latérales. Du reste, la description que nous ferions de cette espèce serait en toute chose identique avec celle que nous avons faite du Bichir.

Les mœurs et les habitudes du *P. senegalus* qui, ainsi que son nom l'indique, est originaire du Sénégal, nous sont tout à fait étrangères.

Quant à sa couleur, elle est absolument la même que chez le Bichir, excepté que le vert qui en forme le fond tire davantage sur un brun foncé : il ne présente pas ces taches ni cette ligne que l'on voit chez les individus de la première espèce.

A. GUICHENOT.

Nota. M. Guichenot nous ayant donné son mémoire sans l'accompagner de planches, nous avons profité de l'occasion que sa publication nous offrait pour faire paraître la figure du *Polypterus senegalus,* que nous avions fait faire depuis longtemps et qui devait être jointe à un mémoire que M. Geoffroy Saint-Hilaire nous avait fait espérer sur cette espèce remarquable d'un genre peu connu.

G. M.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

I. *Polypterus senegalus* de grandeur naturelle, vu de profil.
II. — — Vu en dessous.
III. — — Tête vue en dessus.
IV. — — Anus un peu grossi.

1

2

3

4

Polypterus *Senegalus*, Cuvier

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

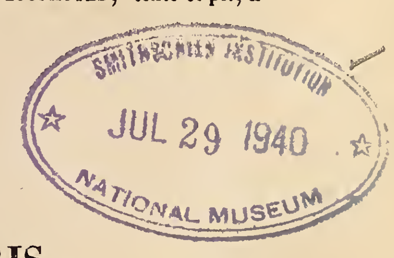
DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

1-2-3 LIVRAISON S ANNÉE 1839

DEUXIÈME SECTION.

MOLLUSQUES, texte et pl., nº 1 à 8 | ZOOPHYTES, texte et pl., nº



PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, d[...] l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement [...] les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoi[...] et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre ind[...] pensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'i[...] portance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui [...] recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et [...] noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in[...] ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 [...]

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr.	» c.,	par la poste	24 fr.	» [...]
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr.	» c.,	»	70 fr.	» [...]
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr.	» c.,	»	13 fr.	» [...]
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr.	» c.,	»	13 fr.	» [...]
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr.	50 c.,	»	80 fr.	» [...]
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr.	» c.,	»	2 fr.	50 [...]
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr.	75 c.,	»	1 fr.	» [...]
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr.	» c.,	»	14 fr.	» [...]
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr.	» c.,	»	11 fr.	» [...]
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr.	50 c.,	»	135 fr.	» [...]

, M2

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

MOLLUSQUES, Pl. 1.

PLEUROTOME. Pleurotoma. *Lamarck.*

Pl. sinistral. *Pl. sinistralis.* Petit.

(Collection S. Petit de la Saussaye.)

Testa sinistrorsa, fusiformi-turrita, crassiuscula, albido-grisea, anfractibus octonis; anfractu cingulo strigis longitudinaliter undatis ornato, transversimque striato; labro acuto; superne late emarginato, in medio arcuato; cauda lata brevi.

Haut., 19 millim.; larg., 7 millim.

Cette coquille est sinistrale, petite, d'un gris nuancé d'une légère teinte rose.

La spire, pointue au sommet, se compose de huit tours sur chacun desquels on aperçoit des rides onduleuses et des stries transverses sur les premiers tours : ces stries sont plus

rapprochées et plus nombreuses à la base du dernier tour.

La lèvre est assez épaisse, tranchante, fortement arquée en avant, et terminée supérieurement en une sinuosité large, peu profonde et arrondie.

La columelle un peu sinueuse, se termine par un petit bourrelet lisse, poli, et derrière lequel se trouve une fente ombilicale très étroite. Cette coquille est remarquable en ce que sa columelle se termine par une échancrure de la forme de celle des Buccins.

Cette espèce est, jusqu'à présent, je crois, la seule du genre *Pleurotome* dont les tours de spire tournent de droite à gauche.

Le Pleurotome sinistral habite la côte ouest de l'Afrique, entre le Sénégal et l'équateur; il m'a été donné par M. Augeard, commis aux revues d'une corvette qui a été en station dans ces parages.

S. PETIT.

G. SOLEN. SOLEN. *Lin.*

S. DE MICHAUD. *S. Michaudii,* Cailliaud.

Testa tenui, transverse-oblonga, striata, extremitatibus rotundatis.

Long. transverse, 58 millim.; larg., 13 millim.

Coquille très allongée transversalement, un peu arquée vers le centre; stries d'accroissement transverses; deux dents latérales sur chaque valve, quelquefois très saillantes; attaches musculaires très allongées; épiderme jaunâtre. Il a des rapports avec le *Solen bidentatus* de Chemnitz.

Habite Sumatra.

Je dédie cette espèce au zélé et habile conchyliologiste M. Michaud.

C. CAILLIAUD.

G. HÉLIX. HELIX. *Linn.*

Les personnes qui s'occupent de conchyliologie n'ignorent pas que l'important ouvrage de Martini et Chemnitz, malgré les soins des auteurs, contient cependant un certain nombre de figures défectueuses ; elles savent aussi qu'il n'a pas toujours été possible de reconnaître les espèces que représentent ces figures, et que, pour faire cesser l'incertitude qui existe encore à leur égard, il faudrait avoir sous les yeux les Coquilles elles-mêmes décrites et figurées par Chemnitz. La dispersion de la collection de Chemnitz met un obstacle, sans doute, à jamais insurmontable aux désirs des naturalistes qui voudraient étudier de nouveau les espèces douteuses de cet auteur; on doit donc avoir de la reconnaissance pour les personnes qui, ayant des portions de la collection de Chemnitz, veulent bien donner les moyens de diminuer la liste des espèces incertaines.

On trouve dans le tome 9 du grand ouvrage de Chemnitz (pag. 79, pl. 108, fig. 911, 912) l'indication d'une Coquille à laquelle il a donné le nom d'*Helix pomatia contraria nicobarica ;* la figure défectueuse et mal coloriée qui représente cette curieuse espèce n'a pas permis d'en reconnaître les caractères spécifiques. Comme elle est sénestre, qu'elle est représentée, à peu près, dans la forme de l'Helix pomatia, et qu'un mauvais coloriage lui en a donné la couleur, Gmelin a compris cette *Helix contraria nicobarica* parmi les variétés de l'*Helix pomatia*, et son exemple a été suivi par Dillwyn.

En recherchant la Coquille de Chemnitz dans le prodrome de M. de Férussac, nous n'en trouvons aucune trace, soit à l'*Helix pomatia*, soit dans la liste des espèces incertaines, ce qui nous fait penser que, dans un temps, ce naturaliste avait adopté la manière de voir de Gmelin et de Dillwyn ;

mais, d'après des notes que nous avons sous les yeux, il paraît que plus tard M. de Férussac aurait été disposé à faire une ampullaire de la Coquille de Chemnitz, et à la placer dans le voisinage des *Ampullaria bolteniana et carinata.* Il nous a paru évident, d'après les caractères que Chemnitz donne à la Coquille, qu'elle est terrestre, ce qui nous a déterminé à la regarder comme une variété sénestre de l'*Helix pomatia*, lorsque nous en avons complété la synonymie dans la nouvelle édition des animaux sans vertèbres de Lamarck.

Il aurait été impossible, sans de nouveaux renseignements, de savoir définitivement ce que c'est que l'*Helix pomatia contraria nicobarica.* Cette Coquille fait actuellement partie de la collection du prince de Danemarck, et M. Beck, son conservateur, a laissé dans les mains de M. Guérin-Méneville un dessin d'une très belle exécution qui permet enfin de reconnaître dans la Coquille de Chemnitz une espèce d'Helix bien distincte de toutes ses congénères; nous en établissons ici la synonymie.

HÉLICE DE NICOBAR. *Helix nicobarica.* Chemn.

H. testa sinistrorsa, solida globulosa, lævigata, basi perforata, castaneo-rufa ad peripheriam albo unizonata; spira brevi, obtusa; anfractibus convexiusculis : ultimo subtus convexo; apertura semilunari, intus violascente; labro obtuso, albo, basi calloso.

Helix pomatia contraria nicobarica, Chemn., Conch., t. IX, p. 79, pl. 108, fig. 911, 912.
Helix pomatia, var. ξ, Gmel., Syst. nat., ed. 13, p. 3628.
Helix pomatia sinistrorsa, Dilw., Cat., t. II, p. 920.
Idem, Desh. dans Lamarck, An. s. vert., 2e éd., t. VIII, p. 32.

Espèce bien distincte, très voisine, par ses caractères, de la variété du *Pomatia* avec laquelle elle a été confondue. Elle est globuleuse, cependant un peu plus large que haute; sa

spire n'a guère que le tiers de la hauteur totale ; elle est obtuse au sommet et composée de cinq tours et demi ; le dernier est grand, convexe dans toutes ses parties et percé, à la base, d'un ombilic étroit, assez semblable à celui du *Pomatia* encore jeune ; la surface extérieure est lisse : on y remarque des stries d'accroissement irrégulières et nombreuses. L'ouverture est semi-lunaire ; elle est violacée à l'intérieur, et d'un beau brun-marron sur le bord gauche ; le bord droit est simple et épaissi à la manière de celui du *Pomatia ;* il est obtus sans être renversé en dehors. L'extrémité inférieure de ce bord vient s'appuyer sur une callosité columellaire assez épaisse qui se relève à l'extérieur en une petite languette qui vient se contourner pour compléter le pourtour de l'ombilic. La couleur de cette Coquille est d'un beau fauve uniforme un peu plus pâle en dessous, et interrompu à la circonférence du dernier tour par une large zone d'un blanc jaunâtre. Cette espèce a 30 millimètres de hauteur et 38 de large.

DESHAYES.

G. LUTRAIRE. LUTRARIA. *Lamarck.*

L. COMPRIMÉE. *L. compressa.* Lamarck.

L. testa tenui, compressa, rotundato-trigona, squalida, transverse striata. (An. sans vertèbres, t. VI, p. 469, esp. 4; Encycl., pl. 257, f. 4.)

Ce Mollusque bivalve est très commun sur les côtes de l'Aunis, où il est nommé *Lavagnon*. On le recherche pour la table.

Le manteau est fendu dans son contour, ouvert en arrière pour les tubes, épais et à cirrhes courts, mais apparents, après la cuisson, sur les bords. Les tubes sont très longs, assez grêles, entièrement séparés; le pied est épais, subsécuriforme, arrondi, sans cannelure, mais caréné et muni d'un muscle rétracteur en arrière; les branchies sont médiocres, placées à la partie postérieure et supérieure du pied, dont elles embrassent la base, et sont réunies par leur pointe avec celles du côté opposé. Chaque feuillet est accolé l'un à l'autre, le postérieur est plus petit. Les appendices buccaux sont plus grands que les branchies et recouvrent en partie le pied.

Les principales différences que l'on remarque entre la Lutraire décrite et les Vénus sont les suivantes : les tubes et les palpes buccaux sont plus grands, tandis que les branchies sont moins développées et ont chaque feuillet réuni. Le pied n'est pas sillonné; il est moins allongé et moins tranchant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Lutraire vue par le côté gauche, le manteau enlevé.
a, a. Le manteau.
b. Le pied.

c, *c*. Palpes buccaux.
d. Le foie et une portion du canal intestinal.
e. Le cœur recouvrant le rectum.
f. Le rectum.
g. Branchie gauche externe.
h. Tube supérieur ou anal.
i. Tube ou siphon inférieur branchial.
k. Muscle antérieur des valves.
l. Muscle postérieur des valves.

Fig. II. La même vue par le même côté, le manteau seulement soulevé.
a, *a*. Le manteau.
b. Le pied.
c. Palpes buccaux.
g. Branchies vues à travers le manteau.
h. Siphon supérieur ou anal.
i. Siphon branchial.
k. Muscle antérieur des valves.
l. Muscle postérieur.

Fig. III. Le pied.
b. Muscle rétracteur du pied.
c. Son tendon allant au muscle postérieur des valves.
d. Muscle postérieur.
e. Portion intestinale.

Fig. IV. La bouche vue de face.
a. Ouverture de la bouche.
b, *b*, *b*, *b*. Palpes buccaux.
c. Le pied vu par devant.

QUOY.

G. HÉLICE. Hélix. *Lin.*

H. de Cailliaud. *H. Cailliaudi.* Deshayes.

H. testa globosa, subconoidea, apice obtusa, luteo-fulva ; ultimo anfractu transversim fusco-bizonato ; anfractibus convexiusculis ultimo basi convexo, imperforato; apertura magna, incumbente, candidissima, ovato-semilunari; columellaplanulata, dilatata; margine simplici, dilatato, reflexo.

Habite Manille.

Cette belle et curieuse espèce nous a été communiquée par M. Cailliaud, et nous nous faisons un plaisir de la dédier à cet amateur plein de zèle qui a déjà rendu plus d'un service à la science.

Cette coquille est, au moins, aussi grosse que les plus gros exemplaires de l'*Helix pomatia*; mais, par sa forme et l'ensemble de ses caractères, elle appartient au groupe dont Montfort a fait son genre Acave, et se rapproche, par conséquent, des *Helix aspersa*, *hæmastoma, melanotragus*, etc. Elle est globuleuse, à spire courte, conoïde et obtuse au sommet. On compte six tours à cette spire : les premiers sont peu convexes, et leur forme fait penser que, dans le jeune âge, la coquille est anguleuse ; les trois derniers sont plus convexes, le dernier est très grand, ayant ses deux diamètres presque égaux, il est un peu déprimé en dessous ; il n'offre aucune trace d'ombilic ou de fente ombilicale. L'ouverture est grande, du blanc le plus pur ; elle est ovale, obronde, un peu tombante vers la base. La suture, après avoir suivi la circonférence de l'avant-dernier, avant de se terminer à l'ouverture, s'incline obliquement, et l'extrémité supérieure du bord droit vient se fixer au dessous de la circonférence. Tout le bord est très épais, arrondi

fortement et largement renversé en dehors; l'extrémité columellaire est élargie, aplatie, et s'appuie au centre même de la coquille. Cette partie columellaire suit dans sa courbure l'inflexion générale du bord; les deux extrémités du bord sont peu écartées, la distance qui les sépare comprend la moitié de la circonférence de l'avant-dernier tour. Toute cette coquille est d'un beau jaune-fauve, plus pâle au sommet, plus foncé vers l'ouverture; sur cette couleur ressortent deux larges zones d'un beau brun marron foncé. Ces deux zones ne se montrent que sur le dernier tour : l'une est au dessous de la circonférence, la seconde est au dessus et remonte jusqu'au sommet, en partageant la surface des tours en deux parties égales. Ces zones ne sont pas semblables dans tous les individus, elles varient pour la largeur. Toute la surface extérieure est lisse, elle ne montre que des stries obsolètes d'accroissement. Les grands individus ont 58 millimètres de diamètre et 50 de hauteur.

DESHAYES.

Août 1839.

G. DAUPHINULE. Delphinula. *Lam.*

D. de Lajonkaire. *D. Lajonkairii.* Deshayes.

Testa turbinata, globosa, spira conoidea, acuminata, anfractibus convexis, primis ad suturam canaliculatis, transversim sulcatis, biangulatis; ultimo anfractu maximo, tuberculis maximis, sublaciniatis, porrectis, bifariam coronato, basi late, profundeque umbilicato; umbilico marginato : apertura integerrima, circulari intus argentea.

Habite la Nouvelle-Zélande.

Nous devons la connaissance de cette belle et très intéressante coquille à notre savant ami, M. Lajonkaire, qui a laissé dans la science des travaux qui font vivement regretter qu'il n'ait point continué à lui consacrer ses loisirs. Cette coquille est la plus grande espèce actuellement connue dans le genre Dauphinule; à la voir en dessus, on la prendrait pour un individu du *Turbo cornutus* de Linnée; mais, si on examine l'ouverture, on la voit se détacher entièrement de la columelle, caractère qui distingue les Dauphinules des *Turbo*. Cette coquille est globuleuse; sa spire est assez allongée, conique et pointue au sommet. On y compte six tours, dont les quatre premiers sont très convexes, sillonnés en travers et séparés par une suture canaliculée comme celle du *Turbo spinglerianus*. Vers le milieu du quatrième tour, le canal de la suture disparaît insensiblement, et on n'en aperçoit plus la moindre trace sur le dernier tour. Nous avons dit que les premiers tours ont leur surface partagée par deux angles obtus : l'un à la partie supérieure et l'autre immédiatement au dessus de la suture. Vers le cinquième tour, apparaissent sur ces angles des tubercules squammiformes qui s'accroissent rapidement, et qui, sur le dernier tour,

forment un double rang, sur chacun desquels on en compte dix. Sur ce dernier tour, les tubercules prennent la forme de grandes digitations plissées vers leur bord et semblables en cela à celles du *Delphinula laciniata.* Sur les premiers tours, on remarque un petit nombre de sillons transverses qui s'effacent peu à peu et disparaissent entièrement sur le dernier tour. La columelle est percée d'un grand ombilic profond, infundibuliforme et dont la circonférence est circonscrite par une grosse côte irrégulière. L'ouverture est arrondie, entièrement détachée de la columelle; elle est d'une belle nacre brillante et argentée à l'intérieur, et présente trois angles sur la longueur de son bord droit; l'un, antérieur, correspond à la terminaison de l'angle qui circonscrit l'ombilic; les deux autres, latéraux, correspondent aux rangées de tubercules. Toute cette coquille est d'un blanc jaunâtre; les premiers tours sont ornés de grandes taches d'un brun assez foncé, qui disparaissent insensiblement et ne se montrent plus sur le dernier tour. Les grands tubercules sont d'un vert assez intense, et cette couleur est naturelle chez eux, et non le résultat du séjour plus ou moins prolongé de la coquille dans la vase. Cette grande et belle espèce, dont nous ne connaissons jusqu'à présent qu'un seul individu, a 85 millimètres de longueur et 80 de diamètre, en comprenant la longueur des épines.

DESHAYES.

Août 1839.

G. PSAMMOBIE. Psammobia. *Lam.*

P. orbiculaire. *P. orbicularis.* Desh.

Testa ovato-orbiculari, inæquilaterali, tenui, subpellucida, utroque latere hiante, depressa; cardine bidentato, sinu pallii deflexo, profundo; epidermide luteo virescente.

Solen orbicularis, Wood, *Index conchyliorum.*

Habite Sumatra.

Malgré l'imperfection de la figure de Wood, nous croyons y reconnaître la coquille que nous avons sous les yeux. Nous pensons qu'il est utile de donner une figure de grandeur naturelle de cette espèce, parce que nous exposerons des caractères qu'il est impossible de deviner d'après la figure de l'auteur anglais. Cette coquille, par l'ensemble de sa forme et de ses caractères, se rapproche du *Psammobia flavicans* de Lamarck, ou de son *Sanguinolaria livida,* qui est la même coquille. Elle est suborbiculaire, ovalaire, très inéquilatérale, plus large du côté postérieur que de l'antérieur; elle est comprimée latéralement, comme sont les Psammobies. Ses crochets sont à peine saillants : derrière eux, le bord supérieur présente une petite nymphe sur laquelle s'insère un petit ligament court et peu solide. Le bord cardinal est étroit; il présente, immédiatement au dessous du crochet, deux petites dents divergentes sur la valve droite, et deux plus grosses sur la valve gauche. L'impression musculaire antérieure est très petite, elle est ovale-oblongue, très près de la charnière et fort rapprochée du bord. L'impression musculaire postérieure est également très petite, elle est ovale, subsemilunaire, et placée près du bord supérieur. L'impression paléale est des plus singulières; elle part de l'impression musculaire antérieure, suit la direction des bords et vient remonter sans

sinuosités jusque près de la partie supérieure du bord postérieur. Étant parvenue à ce point, elle produit un sinus intérieur profond qui, dans sa direction, au lieu de suivre l'axe transverse de la coquille, descend obliquement en bas, de sorte qu'une ligne qui suivrait l'axe de ce sinus parcourrait la coquille du haut en bas et d'arrière en avant, en coupant l'axe transverse sous un angle d'environ 45°. Cette position du muscle rétracteur du siphon a quelque chose de tout à fait insolite et qui annonce que les siphons de l'animal étaient dirigés plus fortement en haut et en arrière que dans tous les autres Mollusques jusqu'à présent connus. Nous connaissons dans le genre Vénus une petite espèce de la Méditerranée, que M. Philippi a nommée *Venus incompta* et dont l'impression palléale a une direction absolument opposée à celle de la Psammobie orbiculaire. La position de cette inflexion, dans la Vénus dont il est question, annonce chez elle que les siphons prennent une direction postérieure et inférieure, comme cela devait être aussi dans les coquilles fossiles dont M. Sowerby a fait son genre Thétis. La Psammobie orbiculaire est mince, transparente, fragile, d'un blanc laiteux à l'intérieur; elle est couverte en dehors d'un épiderme brillant, tenace, d'un jaune glauque uniforme. Lorsque l'on fait miroiter la lumière sur cette surface, on y aperçoit des stries transverses d'accroissement, et vers les crochets quelques stries obsolètes rayonnantes. Cette coquille a 25 millimètres de longueur et 35 de large. Il y a des individus un peu plus arrondis.

DESHAYES.

Août 1839.

G. HÉLICE. Helix. *Linn.*

H. de Drouet. *H. Drouetii.* De Boissy (fig. 1).

Testa solida, globoso-subovata, imperforata, eximie striata; spira subacuta; anfractibus quinis, ultimo majore rotundato; umbilico excavato; apertura magna, semi-lunari labro simplici.

Hauteur, 15 millim.; largeur, 20 à 22 millim.

De Boissy, Revue zool. par la Soc. Cuv., mars 1839, p. 74, n. 3.

Coquille globuleuse, solide, presque ovale, imperforée et très finement striée par des stries parfaitement régulières. Sur quelques individus on aperçoit d'autres lignes écartées et longitudinales; ce ne sont pas des stries dues sans doute au changement qu'éprouva le test en passant à l'état spathique. Dans les individus bien conservés, on ne les aperçoit pas. La spire se compose de cinq tours, dont le dernier, beaucoup plus grand que les autres, est arrondi. Elle n'est ni ombiliquée ni perforée; mais, à la place de l'ombilic, il y a une dépression un peu creuse derrière l'insertion du bord columellaire. L'ouverture est grande, semi-lunaire, et le bord simple.

Cette belle espèce ne peut se confondre avec aucune de celles que nous connaissons à l'état fossile. L'*Hel. candidissima*, Drap., dans certaines de ses variétés, est l'espèce vivante qui s'en rapproche le plus par la forme générale, l'aplatissement des tours de spire et la suture peu profonde qui les sépare; elle s'en distingue très bien par ses stries fines et régulières, par l'angle de la spire, et par le dernier tour beaucoup plus grand et plus globuleux dans notre espèce que dans l'*H. candidissima*. L'ouverture de la bouche

est presque la même ; cependant, dans l'*H. Drouetii*, elle est plus grande et s'évase davantage vers le milieu du tour. Très peu d'individus conservent des restes de coloration qui pourraient faire penser qu'elle a dû être d'un brun violacé, avec ou sans bandes.

Hab. Calcaire marneux lacustre de Rilly (montagne de Reims), près Épernay. Ce calcaire, découvert depuis plusieurs années par M. Arnoud, juge au tribunal de Châlons-sur-Marne, a été étudié par MM. Charles d'Orbigny et d'Archiac, qui le regardent comme inférieur aux lignites. Il est remarquable non seulement par sa position géologique, mais encore par les beaux et nombreux fossiles qu'il contient (j'en possède trente ou trente-cinq espèces), et qui s'éloignent tant par leur facies de tous ceux que nous connaissions dans l'étage des lignites et même dans toute la formation tertiaire.

Nous devons à M. Michaud la description de plusieurs de ces espèces. Il est à regretter qu'il ait cru, après en avoir décrit une partie dans la première série de ce recueil, pouvoir scinder son travail et insérer l'autre dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux* (t. X, 4e livraison, juillet 1838).

H. DE DENAINVILLIERS. *H. Denainvillieri.* De Boissy (fig. 2).

Testa conica, fragili, rudi, malleata; spira acuta, anfractibus sex planulatis, suturis linearibus; ultimo anfractu ad peripheriam carinato, apertura subtrigona, peristomate vix reflexo.

Hauteur, 8 à 10 millim.; largeur, 15 millim.

BOUILLET, *H. cariosa*, Descript. histor. et scient. de la Haute-Auv., pl. 18, fig. 1 et 2.
— *H. cariosa*, Cat. des Coq. foss. de l'Auv., p. 96.
DE BOISSY, *H. Denainvillierii*, Rev. zool. Soc. Cuv., mars 1839.

Cette jolie espèce, découverte par nous en 1833, dans une excursion en Auvergne, et communiquée à M. Bouillet, qui alors s'occupait à réunir tous les matériaux nécessaires à sa *Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne*, a déjà été décrite et figurée par ce savant géologue dans l'ouvrage que nous venons de citer, sous le nom d'*H. cariosa antiqua*, et reproduite plus tard (1836) dans son *Catalogue des coquilles fossiles de l'Auvergne*, sous celui de *Cariosa*. Il nous fut impossible d'admettre ce rapprochement; nous en fîmes l'observation à M. Bouillet, qui ne pensa pas, dans son *Catalogue*, devoir changer sa première détermination : nous croyons donc nécessaire de la reproduire ici, quoique déjà figurée, pour rétablir à son véritable rang une des plus jolies espèces de ce genre déjà si riche.

Coquille fragile et conique. Le test en est rude et comme martelé, c'est à dire qu'on ne peut mieux le comparer qu'à une plaque d'un métal mou qu'on aurait battu irrégulièrement avec un marteau à peu près pointu. Cet aspect particulier du test se retrouve dans l'*H. cariosa*, Oliv. C'est le seul rapprochement que présentent les deux espèces; elles diffèrent par tous les autres caractères. Ainsi l'*H. cariosa*, presque déprimée, est assez largement ombiliquée pour

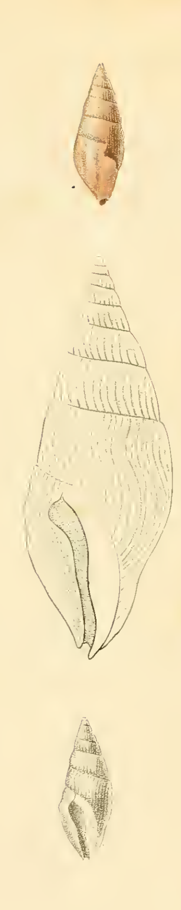
qu'on aperçoive jusqu'au sommet de la spire. L'*H. Denainvillieri*, au contraire, est conique, l'angle de la spire est aigu, et elle n'est pas ombiliquée. Sa position sur la roche empêche, il est vrai, de voir le dessous de la coquille; mais une cassure heureuse montre l'axe columellaire dans toute sa hauteur (fig. 2 *b*), et permet de juger qu'elle peut, tout au plus, être légèrement ombiliquée ou simplement perforée. L'*H. pyramidella,* Spix, espèce vivante du Brésil, a les plus grands rapports de forme avec notre *Denainvillieri*. Quoiqu'elle soit plus trochoïde, entièrement lisse, et qu'elle ne soit pas ombiliquée, c'est à elle qu'il faut la comparer.

Hab. Calcaire d'eau douce tertiaire de Vernols, près Aurillac (Cantal). Elle est très rare et très difficile à se procurer dans un bon état de conservation.

M. Bouillet, dans son *Catalogue,* l'indique aussi comme rare dans le calcaire des champs d'Estang, près Marmagnac (Cantal).

SAINT-ANGE DE BOISSY.

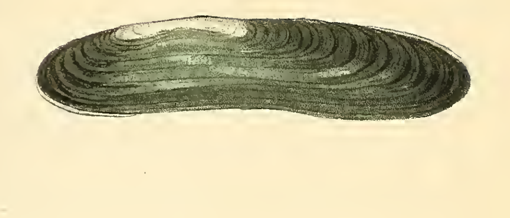
Septembre 1839.



Pleurotoma *sinistralis*, *Petit*.

Dumenil sc.

N. Rémond imp.

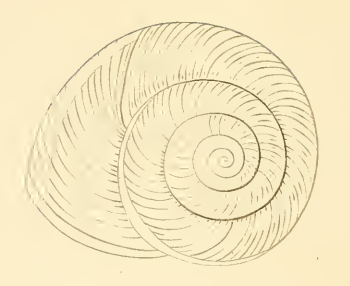






Solen *Michaudii, Cailliaud.*

Daussene, sc. *N. Rémond imp.*

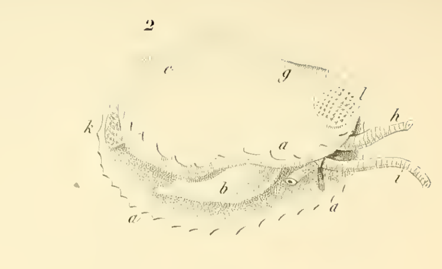


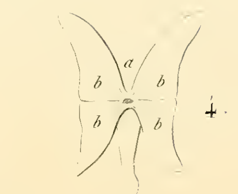
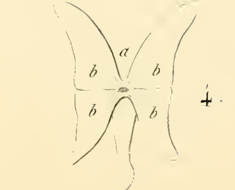




Helix *nicobarica*, Chemnitz.

Pierre [illegible] N. Rémond imp



Lutraria *Compressa* Lamarck.

Quoy et Prêtre pinx.

N. Rémond imp.

Dumesnil sculps



Helix *Cailliaudii*, Deshayes.

Prêtre del. N. Remond imp. Davesne sc.



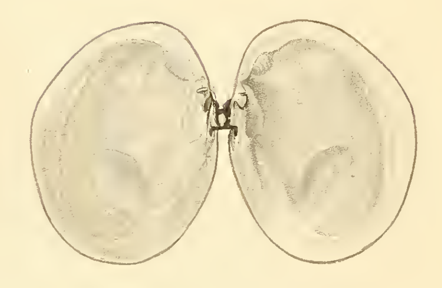
3/4 gr. nat.



Delphinula *Lajonkairii*, Deshayes.

J. G. Pretre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.







Psammobia *Orbicularis Wood, Deshayes.*

J. G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



1. Helix *Drouetii.* *De Boissy.*

2. Helix *Denainvillieri.* *De Boissy.*

Visto sc. *N. Rémond imp.*

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index general, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but princip est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre con mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus r cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuiteme* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour ell d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon da lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savai qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publici ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constan nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles ap raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du M gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou a les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même ge elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe port numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque p le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette mani chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indétermin cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigne ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabét et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 3(

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 4

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intér la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et d s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches acco gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . 16 fr., par la poste

DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., »

TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., »

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (

MAGASIN DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

ESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

LIVRAISON. — ANNÉE 1839

AMMIFÈRES, texte et pl., n°
ISEAUX, texte et pl., n°
EPTILES, texte et pl., n°
OISSONS, texte et pl., n°
OLLUSQUES, texte et pl., n°

ANNÉLIDES, texte et pl., n°
CRUSTACÉS, texte et pl., n° 1
ARACHNIDES, texte et pl., n°
INSECTES, texte et pl., n°
ZOOPHYTES, texte et pl., n°

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, do l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement q les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoir et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indi pensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'in portance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et pa noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8 ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fi

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. ½, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. ½, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

90,542
112

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

CRUSTACES, Pl. 1.

G. CERATASPIS. Cerataspis. *Gray.*

C. monstrueux. *C. monstrosus.* Gray.

Ce genre curieux a été fondé par M. J.-Edw. Gray, dans son *Spicilegia zoologica,* etc., publié en 1830, mais qui n'a pas eu de suite; il semble être identique avec le genre *Cryptopus* de Latreille, rangé par ce savant à la fin de sa famille des Macroures, près des Mysis et des Mulcions; mais la description donnée par Latreille est si courte, qu'il est impossible d'acquérir une certitude à ce sujet, et qu'il faut conserver le genre de M. Gray, quoiqu'il ait été publié un an après. Une description et une figure de ce singulier crustacé, meilleures que celles de M. Gray, ne pourront qu'être agréables aux zoologistes, et feront attendre avec moins d'impatience que des circonstances favorables permettent à un entomologiste spécial d'étudier ce

Crustacé, pour savoir s'il doit rester dans les Décapodes, ou s'il ne serait pas plus rationnel de le placer parmi les Stomapodes. Ce sont ces raisons qui nous engagent à donner le travail que M. Quoy a fait sur cet animal, travail dans lequel ce célèbre voyageur envisageait ce Crustacé comme entièrement inconnu, en lui donnant le nom générique de *Lepsia*, et en appelant l'espèce *Lepsia tuberculosa*. Pour compléter les renseignements qu'il nous est possible de donner à ce sujet, nous reproduirons la description donnée par M. Gray (*Spic. zool.*, p. 7, pl. VI, f. 5).

FAM. NEBALIADÆ (les *Schizopodes*, Latr.) — S. G. CERATASPIS, N.

Thorax maximus, tuberculatus, animal contractum, omnino includens; abdomen articulis 7, ultimis 2 longis, reliquis annularibus; ultimo paribus 2 pinnarum caudalium; pedes 12 v. 14 longi, graciles, ciliati, appendiculati; antennæ longissimæ, setaceæ; oculi magni, pedicellati, approximati.

C. MONSTROSUS, N. *Brunneus, thorace subdepresso, antice truncato, 5 cornuto, cauda corpus subæquante.* — Icon., t. VI, f. 5, 5a front of head 5 bone of the legs. —Trouvé dans l'estomac d'un Dauphin, sur la côte du Brésil. — *Mus. Brit.*

(G. M.)

Voici la description de M. Quoy :

Le genre Lepsie, *Lepsia*, a les antennes extérieures (f. 8) très longues, sétacées, portant une lame ovale, pointue à leur base, les antennes intérieures (f. 7) au nombre de deux, dont une courte. Les yeux sont gros, arrondis, portés sur un pédicule très court. La carapace est un peu allongée, bombée sur les côtés (f. 2), échancrée en arrière,

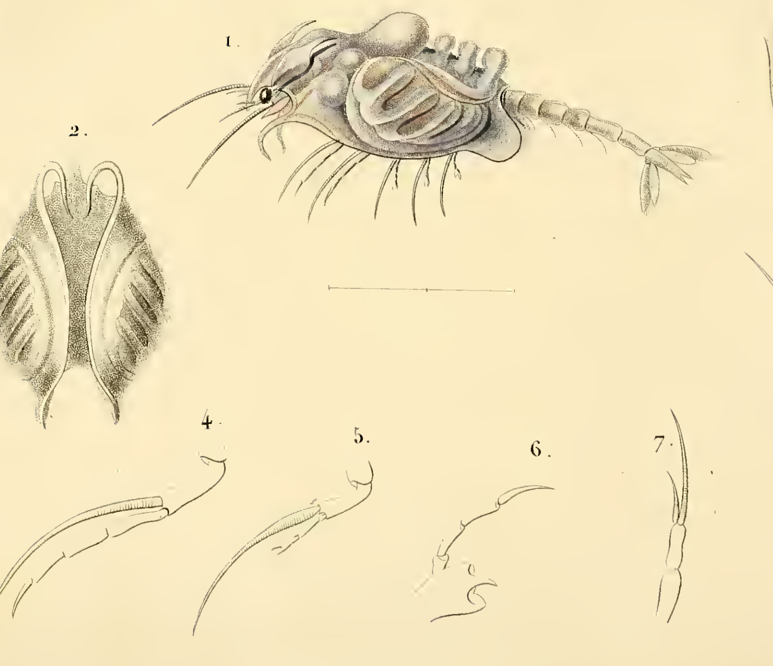
bosselée, recourbée en dessous (f. 3), enveloppante, portant en avant trois longues pointes recourbées dont l'intermédiaire plus courte forme un rostre (f. 3) cachant la tête.

Le front est également armé de deux pointes dirigées en arrière; la queue est grêle, assez courte, formée en tout de sept pièces, la dernière est bifurquée, et porte de chaque côté deux lames ovalaires, égales et ciliées. On compte cinq paires de pattes natatoires grêles, situées au dessous de la queue. La bouche est armée d'une forte mandibule (f. 6) courte, terminée par un crochet et portant près de son extrémité un palpe allongé, munie à quatre articles. Les pieds ont cinq articles, munis à leur base d'un long et gros filet styliforme, aussi long que la patte elle-même dans les deux premiers (f. 4) et la dépassant dans les autres (f. 5). Le dernier article des trois dernières paires est terminé en pince.

Ce Crustacé est remarquable par les deux rangées de gros tubercules qu'il porte sur le dos, au nombre de quatre, l'antérieur le plus volumineux. Sur les côtés se renflent quatre ou cinq côtes saillantes et transversales. Lorsque les antennes et la queue sont repliées sous son enveloppe cartilagineuse, elles y sont à l'abri comme sous une carapace; mais cela n'empêche pas l'animal d'être avalé par un plus grand, comme il arriva à celui que nous décrivons, qui fut trouvé intact dans l'estomac d'une Bonite. Il avait encore sa coloration, qui est un bleu de ciel clair.

Nous devons ce Crustacé pélagien à M. Leps, officier de la marine royale, qui l'a rapporté de ses voyages.

QUOY.



Cerataspis *monstrosus*, Gray.

Quoy et Prêtre pinx. N. Rémond imp. Dumenil sc.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8°, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 83 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1835.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recu l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empresse les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un li pensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause portance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujou recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétiq noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volu ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . .

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste,
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la pos
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la pos

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr.

M2

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

INSECTES, Pl. 1.

SPHOENOGNATHE. Sphoenognathus. *Buquet*, Revue zoologique par la *Société Cuviérienne*, 1838, page 104.

Lorsque, dans la séance de la Société entomologique du 7 juin dernier, je communiquai l'insecte qui fait l'objet de ce petit travail, il n'était connu que de nom, et n'avait figuré, jusqu'alors, que dans le cabinet de M. Dejean, à qui je m'empressai d'offrir la femelle qu'il ne possédait pas encore. Je crois donc faire plaisir aux entomologistes, en donnant une description et une figure de ce genre curieux.

Mandibules beaucoup plus longues que la tête chez les mâles, très courtes dans les femelles, droites, anguleuses, dentées en scie au côté interne, et terminées par un crochet. *Antennes* de dix articles; le premier aussi long que tous les autres réunis, le deuxième très court, arrondi, le

troisième et le quatrième cylindriques, plus longs du double que le second article, les suivants composés de feuillets épais, disposés en manière de peigne. *Palpes maxillaires* de trois articles, assez longs, filiformes, l'intermédiaire plus court de moitié que les deux autres, le dernier terminé en pointe. *Tête* large, anguleuse, presque plate. *Corselet* rétréci en devant, trapéziforme dans les mâles, plus large du double que long chez les femelles. *Écusson* assez grand, semi-circulaire, arrondi au bout. *Élytres* parallèles, glabres, luisantes, peu allongées, très larges, légèrement rebordées extérieurement, arrondies à l'extrémité. *Pattes* de moyenne longueur, jambes arquées, les antérieures dentées le long de leur côté interne, trois petites épines du côté opposé (dans les mâles seulement), les jambes postérieures munies extérieurement de petites dentelures qui varient de quatre à cinq. *Corps* couvert en dessous d'un duvet blanc, soyeux et assez long.

S. PRIONOIDE. *S. Prionoïdes.*

Orthognathus prionoïdes, DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 193.

S. castaneus; capite thoraceque subrugosis, lateribus cupreoæneis; elytris corrugatis, tibiis anticis spinosis, posticis flavis, antennis tarsisque nigro-piceis.

Longueur, avec les mandibules, 38 millim.; largeur, 15 millim.

La tête est carrée, deux fois plus large que longue, aplatie, les angles antérieurs sont très aigus, et entre eux, à une égale distance de l'un et de l'autre, se trouvent deux tubercules très saillants : elle est d'un brun rougeâtre, ainsi que les mandibules; les yeux sont gris, assez forts. Les antennes sont d'un brun noir. Le corselet est de la couleur de la tête, mais un peu plus foncé; il est arrondi sur les côtés, convexe, visiblement rugueux, et il offre sur le milieu une

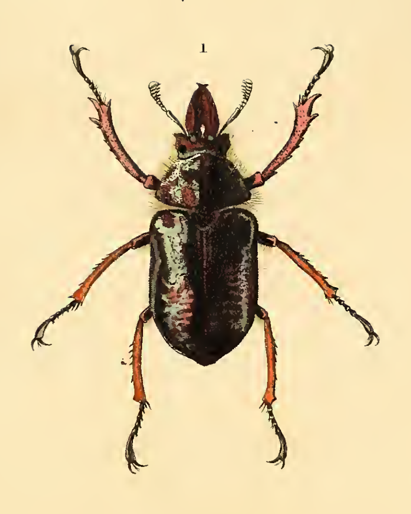
ligne enfoncée ; sur les bords latéraux on voit des reflets métalliques, et çà et là un léger duvet blanc. L'écusson, qui est caché en partie sous le duvet du corselet, est couvert de points enfoncés. Les élytres sont arrondies sur les côtés, légèrement bombées et plissées dans toute leur longueur ; elles sont d'un brun rougeâtre, avec un reflet cuivreux assez éclatant qui n'existe pas dans les femelles. Le dessous du corps et les pattes antérieures sont d'un brun-noirâtre métallique. Les jambes intermédiaires et les postérieures sont de couleur fauve et les tarses noirs. Les mâles (fig. 1) varient singulièrement pour la taille. J'en ai reçu un qui est plus petit d'un tiers au moins que l'individu figuré ici : les femelles (fig. 2), au contraire, ne paraissent pas différer entre elles, et sont presque totalement dépourvues des nuances métalliques qu'on observe dans l'autre sexe.

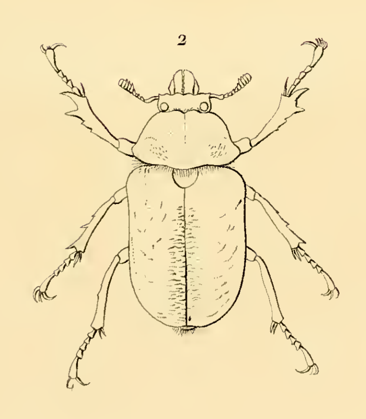
Ces insectes se trouvent dans la Nouvelle-Grenade, en Colombie.

LUCIEN BUQUET.

Juillet 1837.

Nota. Nous avons dû changer le nom que M. Dejean a donné à ce genre dans sa collection ; car le nom d'*Orthognathus* est employé par Schœnherr pour un genre de Charançon publié dans son *Genera et species Curculionidum*, tome IV, part. 2, pag. 813.





Sphænognathus *prionoides*, *Buquet*

Annedouche sc. N. Rémond imp.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

[F]AUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

[2] forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

[Ce]t ouvrage sera publié en 10 livraisons.
[Ch]aque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.
[La] première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.
[Le] prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour [les s]ouscripteurs, de. . . . . 6 fr.
[La] souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. [Cha]que livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.
[Le]s dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par [hab]iles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du [pince]au, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les [gran]ds et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

[HIST]OIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une [intro]duction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples [au] milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par [un] synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. [Pri]x, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

[HIST]OIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES, 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 85 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus [gra]nd soin. Prix, 85 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figurés. Prix, 255 fr.

[HIST]OIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, [tiré]es en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

[HIST]OIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et [cla]ssées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau [ave]c le plus grand soin. Prix, 70 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.
[No]ta. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il [traite], et se vend séparément.

[ILL]USTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares [d'a]nimaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage [ser]vant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir [au] courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, [gr]and raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec [le] plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix, 260 fr.

[CEN]TURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8. [gr]and raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et [ter]minées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le cent mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importar science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses décou les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratu* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant p d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abanc lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette p ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts co nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvell raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAG ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRE COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANC DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du mêm elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaq le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette n chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterr cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soig ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphal et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . . .
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . .

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles o souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'int la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches acc gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	»
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	»

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

1re LIVRAISON. — ANNÉE 1839

MAMMIFÈRES,	texte et pl., nº	ANNÉLIDES,	texte et pl., nº
OISEAUX,	texte et pl., nº	CRUSTACÉS,	texte et pl., nº
REPTILES,	texte et pl., nº	ARACHNIDES,	texte et pl., nº
POISSONS,	texte et pl., nº	INSECTES,	texte et pl., nº 2.
MOLLUSQUES,	texte et pl., nº	ZOOPHYTES,	texte et pl., nº

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste, 28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	» 21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	» 42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	» 42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

112

SPHINX. SPHINX. *Linné.*

S. DE ANNÉE. *S. Annei.* Guérin.

Cette nouvelle espèce de Sphinx vient encore montrer combien l'entomologie du Chili a d'affinité avec celle de notre midi de l'Europe, car elle a les plus grands rapports avec nos *Sphinx hippophaes* et *vespertiloïdes*, que l'on trouve dans le midi de la France, et elle ne diffère bien essentiellement de ces deux espèces que par le plus grand nombre de taches noires et blanches des côtés de son abdomen. Nous l'avons dédiée à M. Année, attaché au consulat français au Chili, à qui l'on doit la découverte de plusieurs espèces rares de ce pays.

Sphinx hippophaes et vespertilioïdes affinis, alis anticis cinereo-umbrinis, fascia lata sinuataque brunneo-sub-virescens. Macula baseos alba, nigro-variegata, macula nigro-fusca supra disco. Alis posticis rubro-incarnatis, basi et fascia lata sinuataque nigris, macula magna alba prope angulo anali. Abdomine supra brunneo-viridescens, maculis lateralibus quinque nigris et albis.

Longueur, 5 cent.; enverg., 10 cent.

Son corps est, en dessus, d'un brun verdâtre obscur, avec les côtés de la tête et les épaulettes bordés de blanc. Les côtés de l'abdomen sont entrecoupés par cinq taches blanches séparées par autant de taches noires, allant en diminuant de grandeur vers l'anus. Le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre faiblement lavé de rose. Les antennes sont d'un brun roussâtre en dessus, avec le dessous plus pâle. Le dessus des premières ailes est d'un gris pâle un peu ver-

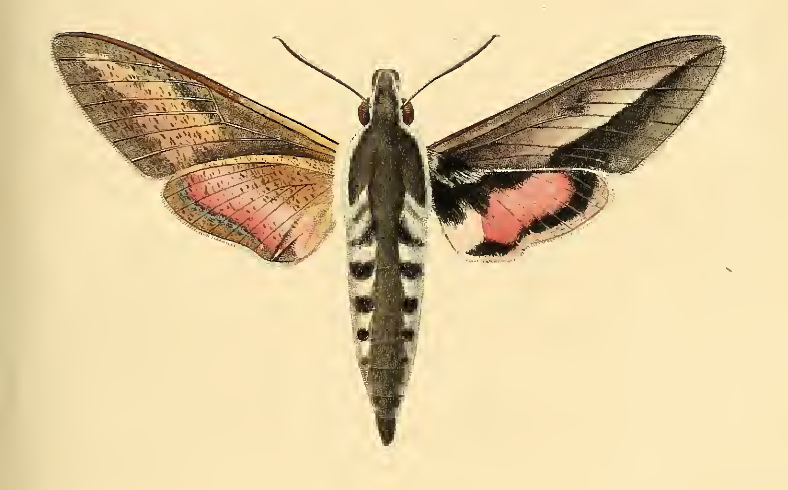
dâtre, faiblement rosé au milieu, avec le bord postérieur longé par une large bande oblique beaucoup plus foncée, surtout au côté interne, qui est un peu sinué. La base est garnie par une touffe de poils blancs divisée en deux par une autre touffe de poils noirs; il y a en outre, vers le milieu, une assez large tache d'un brun verdâtre assez foncé.

Le dessus des secondes ailes est d'un rouge carminé plus intense au milieu, avec la base et une large bande près du bord postérieur noires : il y a au côté interne, près de l'angle anal, une grande tache carrée d'un blanc assez lavé de rose sur les bords. La frange des quatre ailes et le bord postérieur des supérieures sont d'un blanc rosé.

Le dessous des premières ailes est gris, avec le milieu traversé par une large bande dentée, d'un rougeâtre très pâle piqueté de gris. Le dessous des inférieures est d'un rose un peu moins pâle que la bande des supérieures, sablé de petites taches grises, avec le bord postérieur gris et une tache triangulaire noirâtre à l'angle anal. Les pattes sont blanches du côté externe.

Ce Sphinx a été pris aux environs de San Yago, au Chili.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.



Sphinx *Annei*, *Guérin*

Pierre sc. *N. Rémond imp.*

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Sérieules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8. grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan ; son but princ est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre c mún où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes c science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvert les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuiten* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon c lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux sav qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus ! Cette publi ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts consta nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles a raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASI ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES (COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même g elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe por numéro d'ordre qui se suit sans interruption ; le texte porte en tête de chaque le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche ; de cette man chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indétermin cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8 primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigne ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabét et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). 3
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 4

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intér la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et de s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches acco gnées de leur texte ; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . . 16 fr., par la poste 1
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes. 13 fr., » 1
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés. . . . . 13 fr., » 1

IMPRIMERIE DE MADAME DUCARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

DESCRIPTION

d'un nouveau genre de *Coléoptères xylophages*,

par M. MAX. DE SPINOLA.

G. TESSEROCÈRE. Tesserocerus. *Saunders*[1].

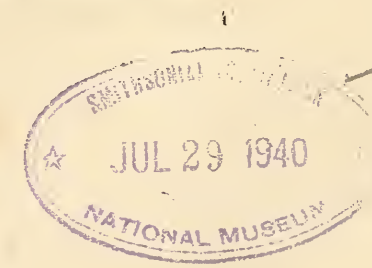
Corps cylindrique; facies du *G. Platypus*, Herbst.

Antennes distantes, insérées sur la face, près de l'angle antéro-interne des yeux[2], de six articles apparents. Le *premier article* long, fortement arqué, recourbé constamment du côté interne, se prolongeant dans ce sens bien au delà de la naissance du second article, prolongement assez mince à

[1] Nous n'avions pas encore reçu le troisième cahier des *Transactions de la Société entomologique de Londres,* quoiqu'il eût paru à la fin de 1836, lorsque M. de Spinola nous fit parvenir ce mémoire, le 11 novembre 1837, accompagné d'une excellente figure que nous avons fait graver immédiatement. M. de Spinola ne connaissait pas non plus le travail de M. Saunders, et il avait donné à ce genre le nom de *Damicerus*. Il a approuvé le changement de nom que nous avons cru devoir faire. Le sien était peut-être le plus ancien, comme on peut le présumer en le trouvant dans la deuxième édition du catalogue de M. Dejean ; mais cette espèce d'annonce doit céder le pas à une description complète, telle que celle de M. Saunders. Le mémoire de M. Spinola n'en est pas moins très intéressant, et nous sommes heureux de pouvoir enfin le mettre au jour. On verra, dans la *Revue zoologique par la Société Cuviérienne,* n° 6, juin 1838, p. 104 et suivantes, que nous avons trouvé dans les collections de Paris quatre autres espèces de ce genre curieux ; nous en donnons des descriptions abrégées, mais suffisantes ponr les faire reconnaître.

Guérin Méneville.

[2] Il en est de même dans le *G. Platypus,* et c'est sans doute à la suite d'une faute d'impression qu'on lit dans Latreille, *Gen. Crust. et Ins.*, t. II, p. 277, à l'article CCLXXXVII : *Antennæ (capite breviores) capitis marginibus superis insertæ.*



sa base, se dilatant ensuite insensiblement, aussi long que les cinq articles suivants pris ensemble, garni en dessous d'une frange de poils serrés et allongés. *Second article* inséré sur le bord extérieur du premier, à peu près aux deux cinquièmes de la longueur totale de celui-ci, obconique, très court, proportionnellement au premier, mais double de chacun des suivants. *Troisième, quatrième* et *cinquième* très courts, aussi larges que longs, cylindriques ou très faiblement obconiques, égaux entre eux et peu distincts. Le *sixième* plus long que les quatre précédents réunis, large et aplati en forme de palette ovale, pubescent et spongieux, à l'exception d'un petit espace triangulaire, près de la base de la face extérieure, lequel est glabre et coriacé.

Tête aussi large que le prothorax; le cou et le vertex se confondent ensemble, et sont doucement arrondis; le front et la face sont dans un même plan perpendiculaire qui tranche brusquement avec le cou et le vertex, en sorte que la tête paraît tronquée en avant. L'épistome n'est pas nettement séparé de la face, il est antérieurement un peu échancré, et laisse apercevoir le labre.

Labre large, court et arrondi. *Mandibules* fortes, triangulaires et tridentées. La dent extérieure est la plus forte: l'intérieure est la moins prononcée. Parties extérieures de la bouche comme dans le *G. Platypus. Pièces intérieures de la bouche* non observées.

Dos du prothorax se prolongeant au dessus du *mésothorax*, et faisant à lui seul le tiers de la longueur totale. *Flancs* dépourvus de fosses ou cavités propres à recevoir les pattes antérieures pendant la rétraction. *Prosternum* très étroit, à l'insertion des pattes antérieures, et caché en partie par les hanches de la même paire.

Mésothorax très court. Partie postérieure de l'écusson non recouverte par le prothorax, petite et triangulaire. *Mésosternum* plane et en trapèze, dont les côtés parallèles sont très inégaux; le postérieur est le plus étroit,

2

Métathorax très développé, et occupant la moitié de toute la partie du corps couverte par les élytres. *Métasternum* acuminé en avant, pour rejoindre le mésosternum, entre les hanches intermédiaires.

Élytres couvrant la moitié postérieure de la longueur totale, mais laissant l'anus à découvert : base coupée en ligne droite ; bords parallèles ; dos convexe; apex courbé brusquement, et presque perpendiculairement à l'axe du corps.

Ventre n'ayant que cinq anneaux apparents. Le premier, acuminé en avant, va rejoindre le métasternum près de la naissance des pattes postérieures. *Parties sexuelles* cachées intérieurement, ainsi que les sixième et septième anneaux, s'ils existent réellement. Dernier anneau dorsal de l'abdomen perpendiculaire et découvert en partie.

Pattes. Les deux premières paires de pattes rapprochées, à cause de la petitesse du mésothorax; la troisième, au contraire, très éloignée des deux autres, par le développement extraordinaire du métathorax.

Hanches antérieures globuleuses et très fortes ; *intermédiaires* également globuleuses, mais un peu moins grosses ; *postérieures* en ovale transversal très allongé, chacune d'elles occupant presque la moitié de la largeur totale du ventre. *Cavités coxales* du prothorax et du mésothorax rondes. *Épimères* des mêmes parties non apparents. *Cavités coxales* du métathorax étroites et transversales. *Épimère métathoracique* ne consistant qu'en une pièce triangulaire petite, mais assez apparente.

Fémurs assez épais, ne dépassant jamais en longueur la moitié de la largeur totale, aplatis, larges, mais toujours moins larges que longs, mutiques. Dans la première paire, le bord inférieur est mince et tranchant; dans les deux autres, il est aplati et canaliculé, mais seulement près de son extrémité tibiale, et de manière à ne pouvoir donner retraite qu'à une portion du tibia correspondant.

Tibias un peu plus courts que les fémurs, pareillement larges et épais ; dos épineux. Dans la première paire, l'extrémité tarsienne se prolonge notablement au dessus du premier article du tarse, en sorte que celui-ci paraît inséré obliquement sur le tibia, et le côté inférieur est sillonné de manière à embrasser le bord inférieur et tranchant du fémur correspondant ; dans les deux autres, le bord inférieur est étroit ; la partie voisine de l'extrémité fémorale peut se loger dans le sillon inférieur du fémur ; mais l'extrémité tarsienne est libre, même pendant la rétraction ; elle est terminée par deux épines, dont une, supérieure, est très petite, l'autre, inférieure, se prolonge notablement au dessous du premier article du tarse.

Tarses de cinq articles bien apparents : le premier filiforme, plus long que le tibia de la même paire, mais plus court que le tibia et le fémur pris ensemble, est dépourvu de la frange de poils qui garnit le bord inférieur, dans les espèces du *G. Platypus;* mais son bord supérieur est, en revanche, armé d'une rangée d'épines droites et roides, semblables à celles qu'on observe sur les tarses de la plupart des Hyménoptères fouisseurs ; second et troisième articles beaucoup plus courts, obconiques, égaux entre eux ; le quatrième en grain de chapelet, plus petit, mais encore visible à l'œil nu ; le cinquième aussi long que les trois précédents pris ensemble, plus ou moins arqué, terminé par deux crochets simples.

La place des *Tesserocères* est évidemment à côté des *Platypes :* même facies, même bouche, même nombre d'articles aux tarses. Les premiers ne diffèrent des seconds que par les caractères suivants :

1° Le prolongement arqué et frangé du premier article des antennes, au delà de l'insertion du second article ;

2° L'absence des cavités latérales du prothorax ;

3° La rangée d'épines qui garnit supérieurement le pre-

mier article des tarses, en remplacement de la frange qui manque au bord inférieur.

Qu'on pense donc ce que l'on voudra du système tarsal; qu'on refonde, d'une autre manière, l'ancienne famille des Xylophages, qu'on fasse un groupe à part de tous les genres Pentamères, les *Tesserocères* et les *Platypes* auront toujours à se suivre l'un l'autre et à voyager de concert.

Tesserocère remarquable, *Tesserocerus insignis*, Saunders, *Transact. ent. Soc. of London*, t. I, p. 155, pl. 14, fig. 6. — *Damicerus agilis*, *Spinola* MSS. — *Damicerus melanocephalus*, *Dej.*, Cat.

Longueur, 8 millim.; largeur, 2 millim.

Corps plus ou moins ponctué; points piligères très serrés sur le front, sur la face et sur l'apex des élytres; poils de ces parties fauves; points moins serrés sur le dessous du corps, beaucoup moins et même clair-semés sur le dos du prothorax et sur les élytres; poils de ces parties fins et blanchâtres. Antennes corps et pattes fauves; tête, genoux et apex des élytres noirs. Deux taches noires sur le dos du corselet. Frange des antennes fauve. Trois côtes, arrondies et peu élevées; partent de la base de chaque élytre et se prolongent longitudinalement sur son dos, au delà du point où commence la portion apicale et perpendiculaire, en sorte que le contour supérieur de celle-ci présente l'aspect d'une couronne à six dents. On voit encore, des deux côtés de chacune des côtes, une ligne de points enfoncés, et quelques petits tubercules le long de l'espace intermédiaire, près de la base. Cet insecte a été pris au Brésil.

Les mœurs du Tesserocère me sont inconnues. C'est aux observateurs locaux à en faire l'histoire. L'étude des formes

peut cependant nous mettre sur la voie, et justifier quelques conjectures plausibles. Ne pourrait-on pas, par exemple, conclure, de l'absence des cavités latérales du prothorax, que, dans les moments de danger, le Tesserocère ne saurait songer à se cacher en se rapetissant, et en serrant ses membres les uns contre les autres, de manière à ce qu'ils n'augmentent pas le diamètre irréductible du corps? Ne pourrait-on pas encore conclure que les pattes plus allongées du Tesserocère lui ont été données pour courir avec une certaine célérité dans le cas où, ne pouvant pas se cacher, il serait forcé de chercher son salut dans la fuite? Ce sont ces considérations, telles que je les soumets au jugement des savants qui m'avaient suggéré le nom spécifique d'*Agilis*, que j'avais assigné, dès 1832, à l'individu de l'espèce qui m'est connue, et que j'avais reçu, à cette époque, de M. Adolphe-Marie Martin, établi à Rio-Janeiro. Il y a environ trois ans que j'ai communiqué le genre et mon individu de l'espèce à M. Chevrolat. Il m'a rendu celui-ci en me disant que l'espèce existait dans la riche collection de M. le comte Dejean, et qu'elle y portait le nom spécifique de *Melanocephalus*. Effectivement, les dernières éditions du catalogue de cette collection en font mention et indiquent de plus une seconde espèce du même genre, le *Damicerus denticornis,* Dej., que je ne connais pas.



Tesserocerus *insignis*, Saunders

M Spinola pinx. N. Rémond imp Annedouche sc

G. SPHÉNISQUE. SPHENISCUS. *Kirby.*

S. FER A CHEVAL. *S. ferrum equineum.* Vander-Hœven.

S. niger nitidus, elytris duabus fasciis transversis pallide brunneis, anteriori postice exsecta, ad suturam non productis.

Longueur, 13 à 15 millim.

Cet insecte ressemble beaucoup à certains Érotyles; mais il est hétéromère et appartient au genre *Spheniscus* de M. Kirby. Il est tout noir, luisant, avec deux bandes d'un jaune brun sur les élytres, qui ne s'étendent pas jusqu'à la suture. La première bande est sinuée postérieurement et représente un fer à cheval. Il y a un point de même couleur à côté de cette bande dans un des deux exemplaires, qui est le plus grand des deux. Peut-être n'est-ce qu'une variété accidentelle.

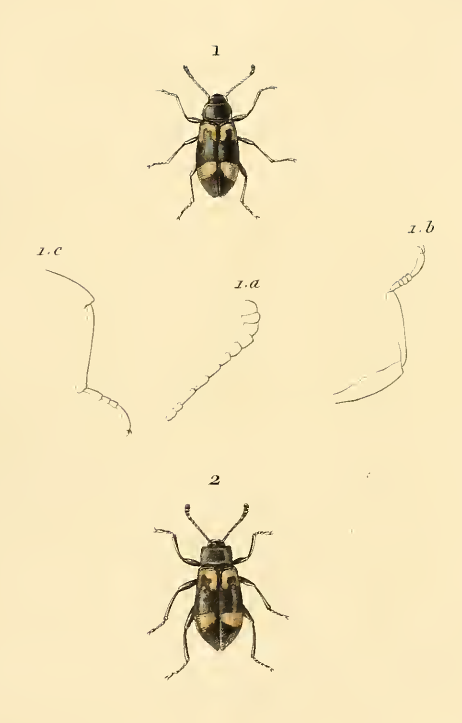
Le corselet a deux impressions vers son bord postérieur. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont parsemées de points épars.

Ce Coléoptère m'a été communiqué par mon ami Gysberti Hodenpyl, à Rotterdam, et lui a été envoyé de Surinam.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

a. Antenne grossie.
b. Patte antérieure grossie.
c. Patte de la troisième paire grossie.

J. VANDER-HOEVEN.



Spheniscus *ferrum equineum*, Vander-hœven

Vander hœven pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

LIVRAISON. — ANNÉE 1839

MAMMIFÈRES,	texte et pl., n°	ANNÉLIDES,	texte et pl., n°
OISEAUX,	texte et pl., n°	CRUSTACÉS,	texte et pl., n°
REPTILES,	texte et pl., n°	ARACHNIDES,	texte et pl., n°
POISSONS,	texte et pl., n°	INSECTES,	texte et pl., n° 5
MOLLUSQUES,	texte et pl., n°	ZOOPHYTES,	texte et pl., n°

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

NOTICE

sur deux Longicornes nouveaux de la tribu des Lamiaires,

PAR M. LUCIEN BUQUET.

Dans la dernière édition de son *Catalogue*, M. le comte Dejean a pris pour base de sa méthode, au moins en ce qui concerne la grande famille des Longicornes, la nouvelle classification publiée par M. Audinet-Serville, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, travail consciencieux digne du savant estimable qui l'a produit; mais M. Dejean a cru devoir augmenter encore le nombre des genres nouvellement créés par M. Serville, surtout dans le groupe des *Acanthocinus* d'autrefois. Il a donc pris pour type de son genre *Phacellus* un charmant petit Coléoptère de Cayenne, publié dans ce recueil, 1re série, cl. IX, pl. 45, année 1832, par M. Gory, sous le nom d'*Acanthocinus Boryi*.

Dans un envoi qui m'est tout récemment parvenu de l'intérieur du Brésil, j'ai été assez heureux pour trouver deux insectes qui m'ont paru avoir une parfaite identité de formes avec le genre qui nous occupe, et la comparaison que j'en ai faite m'a confirmé dans ma première idée. Je me suis donc déterminé d'autant plus volontiers à les décrire, que les caractères du genre dont il s'agit ne sont connus que d'un petit nombre d'entomologistes.

G. PHACELLUS. *Dej.* Inéd.

Corps très court, ramassé, ailé, un peu convexe en dessus. Antennes pubescentes, assez longues, écartées entre elles à leur base, de onze articles, les premier, deuxième, troisième et quatrième, aussi longs que tous les autres réunis, le sixième orné d'une touffe de poils roides et serrés qui s'étend quelquefois jusqu'au cinquième article. Corselet

plus large que long, uni, épineux latéralement. Tête moyenne, face légèrement bombée. Yeux entiers. Mandibules très courtes, point saillantes au repos. Palpes courts, article terminal pointu. Élytres peu allongées, larges à la base, étroites et légèrement tronquées à l'extrémité, convexes, ayant les angles huméraux relevés et très saillants. Écusson moyen, presque triangulaire. Pattes courtes, égales; à cuisses légèrement renflées. Tarses légèrement velus.

P. LATREILLII. *Buquet.* (Fig. 1.)

P. rufo-ferrugineus, punctatus; thorace elytrisque maculis tribus viridi-argentatis, apice subtruncatis; antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 11 millim.; largeur, 6 millim.

Un peu plus grand que le *P. Boryi* : cet insecte, d'un ferrugineux rougeâtre et luisant, est couvert de longs poils bruns et rares. La tête, très légèrement pointillée, est creusée entre les antennes. Le corselet est orné, sur les bords latéraux, d'une large tache d'un vert argenté très brillant, qui s'étend en dessus et en dessous. Les élytres sont ponctués et ont les angles huméraux très relevés; au milieu de chacune d'elles se trouve une tache transversale presque triangulaire, de la couleur de celle du corselet, qui prend naissance sur la bordure et n'atteint pas la suture, et une seconde tache longitudinale plus étroite, commençant à l'extrémité et remontant en s'élargissant jusqu'au quart environ de leur longueur. Les antennes sont rougeâtres, et, sur le sixième article seulement, se trouve une touffe de poils assez longs et d'un brun noirâtre. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun fauve comme les antennes; sur chaque côté de la poitrine, se trouve une petite tache allongée, verte et brillante.

Du Brésil.

P. Dejeanii. *Buquet.* (Fig. 2.)

P. supra rufo-nitidus; elytris basi profunde punctatis, maculis duabus, thoracisque margine flavis, antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 10 millim.; largeur, 5 millim.

Plus petite que la précédente, cette espèce est, en dessus, d'une couleur cuivreuse rougeâtre et très brillante; elle est couverte de poils roides, noirs et plus serrés. La tête, sans ponctuation apparente, est à peine creusée entre les antennes. Le corselet est plus brillant que les élytres, il est bordé dans toute sa longueur d'une tache étroite d'un jaune mat. Les élytres, très fortement ponctuées à la base, à angles huméraux très saillants, ont sur le milieu une bande jaune mat, étroite et transversale, terminée à chaque bout par une sorte de crochet, et, à leur extrémité, on voit une seconde tache de même couleur, en forme de virgule renversée. Les antennes sont rougeâtres, et sur le cinquième et le sixième article se trouve un flocon de poils bruns très serrés. Dessous du corps et pattes entièrement rougeâtres.

Du Brésil.

Les mœurs de ces insectes nous sont inconnues.





Phacellus

1. P. *Latreillii*. 2. P. *Dejeanii*. *Buquet*.

Sebin sc.
N. Rémond imp.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Sérieules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65. fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8. grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but princi est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre co mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus r cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitem* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour el d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon da lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux sava qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publici ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constan nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles ap raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du M gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou a les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES Q COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même ge elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe port numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque p le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette mani chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indétermin cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigne ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabéti et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). 36

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on p souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intér la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et do s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accor gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste 1
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	» 1
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	» 1

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

ICHNEUMONIDARUM,

ad Faunam Daniæ pertinentium genera et species novæ, descripsit

GEORGIUS SCHIODTE.

Ex innumera, cui jamdudum studeo, Ichneumonidarum familia, paucas elegi in hisce paginis breviter tractandas iconibusque pro viribus illustrandas species (omnes venis alarum duabus recurrentibus, palpis maxillaribus quinque articulatis labialibusque quadriarticulatis præditas, itaque ad genuinas Ichneumonidas recensendas), quæ a generibus in Gravenhorstiano opere editis nonnihil mihi discrepare videbantur. Quarum unum genus, sive Polyblastus, structura ovorum larvarumque optime observata, a clarissimo professore Th. Hartig jam est indicatum; alterum autem, Megastylus nempe, et tertium, sive Cylloceria, quantum scio, ab auctoribus nondum sunt descripta.

I.

MEGASTYLUS[1]. N. G.

Caput transversum vertice rotundato, hypostomate triangulari protuberante; clypeo magno fornicato.

Alarum areola cubitalis intermedia nulla.

Pedes mediocres : tertii paris elongati, coxis validis; unguiculi simplices.

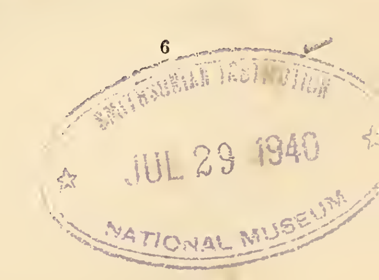
Abdomen spathulatum, segmento primo lagenæformi : petiolo lineari, tuberculis lateralibus medio sitis. Terebra abscondita, oviductu setaceo simplici.

Antennæ mediocres setaceæ, radicula exserta, scapo subgloboso; flagello piloso, apicem versus submoniliformi.

Palpi filiformes inæquales; maxillares articulo terminali elongato.

Lingua bilaciniata, laciniis margine crenulatis.

[1] Μέγας, magnus, στύλος, scapus.



Antennæ (tab. 6, fig. 2) corporis circiter longitudine, articulis plerumque 50, post mortem extensæ; ab animalculo vivo in spiram ad radicem usque retractam celerrime convolutæ iterum citissime extenduntur, magisque sunt vibratiles quam in ullo alio, quem vidi Ichneumone. *Radicula* conica; *scapus* reliqua antenna triplo fere crassior, lævis, angulo supero exteriore oblique truncato excavatoque, quo angulo *pedicellus* brevis, pateræformis, immersus est; *articulus accessorius* perpusillus, annuliformis, flagello arcte contiguus. *Flagellum* articulo basilari cylindrico, longo, reliquis omnibus brevissimis, magnitudine sensim decrescentibus, discretis; articulo terminali minimo, ovato.

Labrum sub anteriori clypei margine ita reconditum, ut vix, nisi dissectione, discernatur, membranaceum, subelongatum apice rotundato, tenue ciliatum. *Mandibulæ* angustæ compressæ planiusculæ, læves, dorso tenue pilosæ; apice profunde incisæ, dentibus inæqualibus obtusis. *Maxillæ* labii longitudine; *stipes* latus triangularis, convexus, lævigatus, margine exteriori rotundato; *mala* subquadrata vel subovata, pellucida tenuis membranacea, stipite dimidio latiore ejusdemque fere longitudine; *lacinia superiore* fornicata, pubescente, margine ciliata, *inferiore* triangulari minuta, nuda, maximam partem ab illa tecta. *Palpi maxillares* triplo longiores maxillis, tenuissimi, pubescentes: articulo basilari mala dimidio breviore, oblongo-clavato, secundo obscure cultriformi, longitudine circiter malæ, omnium latissimo; tertio aliquantulum longiore præcedenti, filiformi-clavato, quarto dimidio illo breviore, clavato-compresso, basi angusta; terminali duos antecedentes articulos simul sumptos longitudine adæquante, ferme filiformi, tenuissimo. *Mentum* angustum compressum corneum, læve, nitidissimum, insertionem linguæ versus coriaceum, apice tripartitum, laciniis lateralibus acutis triangularibus, ascendentibus, media latiore rectangula, ad apicem truncata. Lingua menti longitudine, basi

dilatata, apice angustior, laciniis sursum flexis conniventibus, ovatis. *Palpi labiales* totius labii longitudinem haud superant; articulus eorum basilaris obconicus, brevis, sequentique arcte adnexus; hic sub-quadratus, omnium latissimus, subdepressus, præcedenti vero articulo haud longior; tertius clavato-compressus, apice oblique abscisso, obtuso, antecedente articulo dimidia parte longior, terminalis tenuis filiformi-ovatus.

Caput antice visum triangulare, valde versatile, *fronte* supra antennas retusa, *hypostomate* elevato, cujus superiori margini inseruntur antennæ; *clypei* margine anteriore rotundato ciliatoque. *Ocelli* triangulum formantes æquilaterum, sat magni elevatique. *Oculi* magni, longitudinaliter elliptici prominentes. *Prothorax* humilis, compressus, subelongatus, in quo quasi collo caput insidet. *Mesothorax* valde elevatus, antice subcompressus, lobis haud indistinctis supra divisus. *Scutellum* satis magnum, triangulare, elevatum. *Metathorax* rectangularis convexus; pars anterior horizontalis, punctulata, linea arcuata subelevata utrinque inclusa, alteraque transversa, antrorsum angulata, inæquali, a posteriori parte discreta; hæc pars, brevissima, ad abdominis insertionem oblique descendit, lineisque duabus subelevatis, postice convergentibus, in areas tres divisa est. *Pedes* structuræ solitæ; tibiarum calcaria tenuia, subelongata, acuta. *Alæ* angustæ, posticarum venis radiantibus nullis vel perobsoletis. *Abdomen* capite thoraceque nonnihil longius, fœminæ paullo crassius quam maris, dorso subconvexum, ventre concavum, segmentis tertio usque ad sextam plerumque subæquilatis, ultimis brevissimis et sæpe retractis. *Terebra* prorsus abscondita, brevissima: oviductus acutus, subarcuatus, aculei partibus apicem versus subdilatatis; vaginæ latæ, sublanceolatæ, nudæ, vel exteriori margine vix pubescentes.

Observ. Hoc genus *Mesoleptis* nonnullis affine, a quibus tamen structura antennarum et capitis abdominisque forma

diversum; etiam ad *Perilitos*[1] nonnullos habitus ejus accedit.

Sp. 1. MEGASTYLUS CRUENTATOR. N. (tab. 6, fig. 1).

Niger, pedibus rufis, pectore scutelloque rubris.
Mas et fœmina.

Long., 3 1/2-3 1/2 lin.

Caput atrum nitidissimum læve; clypeus testaceo-rufus, anteriorem marginem versus sensim pallidior, apice albescens; labrum, palpi et mandibulæ alba, hæ apice summo rufo-testaceæ. Antennæ fusconigræ, subtus basin versus plerumque fuscescentes, articulo primo flagelli sæpe piceo. Thorax subpubescens, ater nitidus, metathorace æqualiter puncto, basi media fossula impresso sat distincta longitudinalique; scutellum aut totum splendide rubrum, aut nigrum apice rubro-castaneum; pleuræ et pectus splendide rubra. Alæ hyalinæ irideæ, stigmate venisque omnibus pallide fuscis, radice et squamula albissimis, hac interdum basi rufescente. Pedes pallide rufi, trochanteribus flavescentibus; postici tibiarum inferiori parte tarsisque fuscis. Abdomen nigrum nitidum, subtilissime remote punctulatum, albido-subpubescens, incisuris secundo tertioque piceis; segmenta ultima dua aut tria in vivo insecto tenuiter albido-marginata.

VARIETATES.

β. Pectore pleurisque hinc inde nigro-maculatis, *Mas, fem.*

[1] Altero jam loco monui, ut *Spathios*, ita *Perilitos*, ab Ichneumonidum braconoideorum serie Neesiana removendos esse, quod palpi eorum maxillares sexarticulati, labiales quadriarticulati sint. (Cf. *Naturhistorisk Tidsskrift*, I, p. 598, Kjobenhavn, 1837, 8.)

γ. Abdomine segmentis secundo et tertio, aut secundo tantum, piceonigris, *Mas, fem.*

δ. Metathoracis parte anteriore utrinque macula obsoletiore castaneo-rubra. *Mas.*

Habitat in Sjaellandiæ sylvis, autumno frequens, in alnetis interdum copiose obvius.

Sp. 2. Megastylus mediator. N.

Niger, pedibus rufis, abdomine medio piceo. Femina.

Long. lin. 2 1/2.

Statura et affinitas præcedentis. Caput et antennæ ut in *Megastylo cruentatore* omnino, vertex tamen nonnihil latior; clypeus piceoniger, margine albido. Thorax etiam ut in illo, sed totus ater. Alæ subfumato-hyalinæ irideæ, stigmate et venis pallide stramineo-piceis, radice et squamula albis. Pedes læte rufi, tibiarum posticarum apice tarsisque posticis pallide fuscis. Abdomen vix punctulatum, obsoletissime griseo-pubescens, nigrum, segmenti primi margine, secundi dimidia posteriori parte, tertio quartoque totis, piceis.

Feminas nonnullas cepi mense octobri in sylvis Havniensibus.

Sp. 3. Megastylus impressor. N.

Niger, pectore scutelloque rufis, abdomine medio, pedibus antennarumque basi testaceis. Femina.

Long. lin. 3 1/2.

Caput nitidissimum læve, oculis maximis, hypostomate minus protuberante, fossula utrinque impresso lævi longitudinali. Clypeus valde fornicatus, pallide testaceus. Os album. Antennæ graciliores, fuscæ, articulis inferioribus

quinque pallide testaceis, scapo supra picescente. Thorax lævis nitidus glaber, metathorace fortius puncto, basi media subelevata fossulataque; colli margo superior, scutellum, postscutellum, pleuræ et pectus rufæ. Alæ hyalinæ irideæ, stigmate venisque nigropallidis, radice et squamula albidis. Pedes testacei, coxis anterioribus trochanteribusque flavescentibus, tibiis tarsisque posticis pallide fuscis. Abdomen subnitidum nigrum, apicem versus pallido subpubescens, segmento petiolari apice summo, secundi margine posteriore tertioque toto, testaceis, hoc lateribus fuscescente; quarto fusco, basi media piceo-testaceo. Segmentum petiolare dimidii thoracis fere longitudine, subtilissime rimosum, tuberculis lateralibus distinctioribus; segmenta secundum et tertium crebre obsoletissime puncta, ultima lævia.

Exemplum unum cepit Cl. Drewsen ad Skousborg Sjaellandiæ, die 21 maio 1834.

Sp. 4. MEGASTYLUS ORBITATOR. N.

Niger, prothorace, abdomine medio pedibusque rufis; facie flava. Femina.

Long. lin. 2.

Caput atrum nitidissimum læve, orbitis oculorum superis et frontalibus albis, facie, clypeo et ore flavo-testaceis; mandibulæ summo apice nigricantes. Oculi maximi magisque quam in antecedentibus speciebus prominentes. Antennæ corpore paullo breviores, validiores, pallide fuscæ, articulis inferioribus quinque flavo-testaceis, scapo supra striola longitudinali atra. Thorax nitidus ater, metathorace fortius puncto; prothorax testaceo-rufus; scutellum puncto notatum apicali castaneo. Alæ hyalinæ irideæ, stigmate venisque pallidis, radice et squamula testaceo-albidis. Pedes anteriores toti rufo-testacei; postici rufi, coxis basi nigri-

cantibus, trochanteribus tibiarumque basi subpallidis. Abdomen nitidum glabrum, apicem versus nonnihil compressum, segmento tertio rufo-castaneo; primo segmento quam in antecedentibus speciebus latiore, tuberculis lateralibus obsoletis, subtilissime rimoso.

Unum cepi hujus speciei exemplum exeunte septembri 1832 in quercu Sjaellandiæ.

Sp. 5. Megastylus lineator. N.

Niger, abdomine medio pedibusque testaceis, capite et thorace albo-pictis. Femina.

Long. lin. 2 1/3.

Caput nitidissimum, vertice occipiteque profundius remote punctatis; orbita oculorum frontalia lata, facies, clypeus, genæ orisque partes alba; hypostoma tenue albo-pubescens. Antennæ fusco-nigræ, articulis inferioribus quatuor albidis, scapo pedicelloque supra piceis. Thorax nitidus; metathorax æqualiter punctus, lineis lateralibus subobsoletis; prothorax, mesothoracis suturæ spuriæ, necnon sutura obliqua, mesothoracem a metathorace disjungens, alba; pleuræ maculis notatæ duabus obliquis obsoletioribus piceo-albidis; pectus basi et apice irregulariter albido-maculatum. Alæ puræ irideæ, stigmate venisque pallide fuscis, radio basin versus stramineo, radice et squamula albidis. Pedes gracillimi; anteriores albido-testacei, tarsorum apicibus fuscis; postici pallide testacei, coxis et trochanteribus albidis, illis puncto basilari nigricante, inferiori tibiarum parte tarsisque fuscis. Abdomen quoad formam et sculpturam ut in præcedente specie omnino, petiolo tamen magis elongato; pallido pubescens, segmento tertio testaceo-rufo, ultimis dorsi albidis.

A reliquis hujus generis speciebus hæc discedit antennis corpore aliquantulum longioribus, gracilioribus scapo

paullo angustiore, necnon hypostomate paullo minus protuberante.

Feminam descriptam cepit cl. Drewsen ad Skousborg Sjaellandiæ, mense septembri.

II.

MONOGRAPHIA POLYBLASTORUM DANIÆ.

POLYBLASTUS. *Hartig.*

TRYPHON. P. Gravenhorst.

Caput transversum, vertice lato, facie quadrata.
Thorax brevis gibbus, mesothorace æquato, metathorace brevi rotundato clathroso.
Alarum areola cubitalis intermedia triangularis.
Pedes mediocres, subæquales : unguiculis pectinatis (tab. 7, fig. 2).
Abdomen ovato-fusiforme, subpetiolatum, segmento primo apicem versus sensim latiore, lineis duabus elevatis. Terebra exserta brevis, ova petiolata ex oviductu deorsum pendentia gerens.
Antennæ mediocres setaceæ.
Palpi filiformes, inæquales.
Lingua bilaciniata, laciniis triangularibus acutis.

Antennæ corporis longitudine, filiformi-setaceæ, maribus paullo validiores quam feminis. *Radicula* brevis rotundata, oblique subimmersa. *Scapus* duplo latior illa, oblongo-cylindricus, externe pubescens. *Pedicellus* scapo dimidio angustior et brevior, ovalis, apice truncatus. *Articulus accessorius* annuliformis, distinctus. *Flagellum* tenue pubescens, articulis cylindricis longitudine sensim decrescentibus, primo ad basin angustiore, extremo ovali subacuminato.

Mandibulæ breves curvatæ, facie exteriore lata, pilosa punctulataque, basi emarginata; apex incisus, dentibus

æqualibus obtusis. *Labrum*, sub clypeo plane reconditum, coriaceum basi membranacea, semicirculare, apice productum truncatum, utrinque longius setosum. *Maxillæ cardine* transverso subtriangulari, basin stipitis versus acuminato. *Stipes;* corneus angustus, interne emarginatus, facie externa convexa lævi pilosa, supera subplana glabra, apice dilatato emarginato, angulo interiore acuto. *Mala* bilaciniata : *lacinia inferior* subplana membranacea, pubescens trapezoidea, *superior* fornicata coriacea subtriangularis, angulo externo acuto, marginibus ciliata. *Mentum* rectangulare convexum, basi subcompressum, apice tripartitum; laciniæ laterales dentiformes obtusæ ascendentes, intermedia bifida, inter palpas producta. *Lingua* menti longitudine membranacea bipartita, laciniis porrectis fornicatis, triangularibus margine ciliatis. *Palpi* breviores pubescentes; *maxillares* duplo longiores maxillis, articulo basilari brevi clavato, secundo omnium latissimo, duplo longiore basilari, marginibus anteriore subangulato, superiore concavo; articulis sequentibus tribus longitudine subæqualibus, cylindricis, secundo paullo longioribus, terminali ad apicem acuminato; *labiales* maxillaribus duplo breviores, articulis longitudine vix diversis : primo obconico, secundo omnium latissimo, curvato, apice oblique truncato, tertio angusto obcuneiformi ad apicem rotundato, apicali tenui filiformi.

Caput thoracis latitudine subquadratum, vertice lato rotundato, fronte convexa crebre punctulata, facie quadrata sericea. *Clypeus* linea arcuata aut subrecta discretus, subplanus vel subconvexus, margine anteriori reflexo subcalloso, setis rigidis dense ciliato. *Ocelli* in triangulum æquilaterum dispositi. *Oculi* magni ovales. *Prothorax* brevis, humilis. *Mesothorax* valde elevatus, suturis non divisus. *Scutellum* triangulare subelevatum. *Mesothorax* rotundatus, parte anteriori clathroso, inferiori brevissima, perpendiculariter fere ab illa descendente, ad longitudinem

rimosa. *Abdomen* (tab. 7, fig. 3) capitis et thoracis longitudine et latitudine, convexum, segmentis tertio quartoque subæquilatis. *Terebra* crassa, longitudine trium ultimorum segmentorum, oviductu cum aculeo cetaceis simplicibus, vaginis latis pilosis; styli anales filiformes pubescentes. Ova (tab. 7, fig. 4) elliptico-piriformia, petiolo instructa curvato et apice in capitulum dilatato, quo capitulo in oviductu incluso terebræ adhærent ovula.

Adnot. Ichneumonidarum genuinarum plures obveniunt species, quæ pectinatis uti Polyblastus instructæ sunt unguiculis. Quales sunt *Mesoleptus testaceus, Ophiones*[1], *Banchi str. s. d., Glyptæ, Menisci*[2], *Phytodieti, str. s. d.*, et Tryphones illi omnes, quorum tertium pedum per calcaribus caret, quæ igitur species ad cl. Hartigii genus *Exenterus* sunt adnumerandæ; quales sunt *Tryphon apiarius* Gravh., *Marginatorius* Fabr., *Sexcinctus* Gravh., *lucidu-*

[1] Generibus *Atractodes*, Gravh., et *Collyria*, n. (*Pachymerus*, *Gravh.*, *Pachymerus*, *Lepelletier* et *Serville*, genus Hemipterorum), unguiculi sunt longissimi, curvati et acutissimi.

[2] *Meniscus*, n. (*Lissonotæ*, *Gravenh.*, unguiculis pectinatis, antennis brevioribus, terebra abdomine breviori, vaginis depressis lanceolatis. E. G. *Meniscus catenator*, *Panz.*, *Murinus*, *Gravh.*).

Adnotatio. Unguiculi reliquis Pimplis aut omnino simplices sunt (*Schizopygæ*, *Lissonotis*, *str. s. d.*, *Ephialtæ mediatori*) aut setis longis spiniformibus subtus instructi (*Pimplæ instigatori*, *P. Turionellæ*), aut subtus bilobi, lobo posteriore vel triangulari acuto (*Pimplæ visitatori*, *Clistopygæ*) vel ovali (*Ephialtæ manifestatori*).

[3] *Exenterus similatorius* niger, antennis fuscis, subtus rufescentibus basin versus flavis, facie, ore et genis flavis, illa linea longitudinali nigra; alis amplis subfumato-hyalinis, stigmate et radio pallidis, radice et squamula albis; pedibus rufo-testaceis, trochanteribus omnibus coxisque anterioribus stramineis, posticis nigris; abdomine rufo-testaceo, segmento primo sequentique macula didyma baseos nigris, segmentis ultimis flavo-marginatis. *Femina* longit., lin. 2 3/4-3 1/4.

Mas niger, antennis fusco-nigris scapo pedicelloque subtus flaves-

lus Gravh., *Sexlituratus* Gravh., *Scalaris* Gravh., *Gnathoxanthus* Gravh., *Cephalotes* Gravh., *Similatorius*[3] n., *Orbitatorius*[4] n., *Antennatorius*[5], *Geniculosus*[6] n., excepto

centibus, clypeo et ore flavis; abdomine nigro, segmenti secundi margine, tertio quartoque totis, rufo-testaceis, his basi fuscescentibus, ultimis tenuissime pallido marginatis. Long. lin., 2 3/4.

VARIETATES.

β. Femoribus posticis nigris. *Mas*, *fem.*
γ. Antennis totis nigris. *Mas.*
Habitat in Sjaellandiæ sylvis, julio et augusto mensibus frequens.

Observ. Statura et affinitas *Exenteri cephalotis.* — Mirum sane, quod in hoc genere mares semper minus pallidopicti sunt quam feminæ, id quod apud cæteras Ichneumonidas vice versa occurrit.

[4] *Exenterus orbitatorius* niger, antennis subtus apicem versus fusco-rufescentibus, capite thorace latiore, vertice quadrato, clypeo apice rufo, orbitis oculorum facialibus mandibulisque flavis; alis fusco-hyalinis stigmate venisque nigris, radice flavescente, squamula fusca; pedibus anterioribus rufis, trochanteribus coxisque nigris, femoribus subtus basin versus fuscis; posticis nigris, tibiis tarsisque interne rufescentibus; abdomine clavato rufo, pallide sericeo, segmento petiolari nigro. *Femina.* Long. lin. 4.

Observ. Statura hæc species nonnihil accedit ad *Exenterum sexcinctum;* sed caput adhuc latius, abdomen magis clavatum segmento petiolari angustiore, pictura in cæteris ab illo diversissima.

Feminam cepi julio mense in sylva Sjaellandiæ; alteram cepit cl. Drewsen ad Skorsborg.

[5] *Exenterus antennatorius* niger, antennis rufis, scapo pedicelloque nigris subtus flavescentibus; facie, ore et genis flavis, illa macula triangulari infra antennas nigra; alis flavescenti-hyalinis venis pallidis, stigmate et radio rufescenti-pallidis, radice et squamula flavo-albidis; pedibus rufis, trochanteribus et coxis flavis, harum posticis basi rufescentibus; abdomine flavo-testaceo segmento petiolari nigro apice rufo, secundo punctis duobus mediis fuscis, ultimis fuscescentibus flavo-marginatis. *Femina.* Long. lin. 2 3/4.

Statura et affinitas *Exenteri cephalotis.* — Exemplum unicum cepi augusto mense 1832, in alnetis Havniæ vicinis.

[6] *Exenterus geniculosus* nitidus niger, antennarum flagello rufo, articulo primo basin versus nigro; capite thoraceque tenue pubes-

tamen *Exystone cinctulo*[1] (*Mesolepto cinctulo*, Gravh.), qui unguiculis gaudet ad basin modo setis nonnullis spiniformibus armatis.

Sp. 1. POLYBLASTUS PINGUIS.

SYNONYMIA.

Tryphon pinguis Gravenh., *Ichneumonologia Europæa*, II, 150, 97.

Pubescens niger, pedibus anterioribus posticorumque trochanteribus et tibiis flavis. Mas.

Long. lin. 3. 4.

Corpus totum griseo-sericeum, subnitidum; facies dense albo-sericea. Antennæ vix corporis longitudine, validiores, nigræ, subtus apicem versus fusco-ferrugineæ, scapo pedicelloque subtus flavis. Caput subbuccatum, hypostomate medio subelevato. Labrum flavorufum. Mandibulæ flavæ apice brunneæ. Palpi pallidi. Thorax capite paullo angustior, metathorace opaco subtiliter puncto, parte anteriore area media læviuscula. Alæ hyalinæ irideæ, venis gracilibus fuscis, stigmate, radio, radice et squamula flavis. Areola

centibus, illo maculis duabus quadratis faciei aliaque subrotundata genarum, clypeo orisque partibus flavis, hujus mandibulis apice brunneis; alis flavescenti-hyalinis venis fuscis, stigmate radioque luridis, radice et squamula flavis, areola cubitali intermedia rhomboidali petiolata; pedibus rufis, extremo tarsorum articulo nigro-fusco, tertii paris femoribus, tibiis tarsorumque articulis apice summo nigris; abdomine segmento petiolari rufo basi nigra, secundo tertioque rufis, ultimis albo-marginatis. *Femina*. Long. lin. 3 3/4.

Statura et proportio partium fere *Exenteri gnathoxanthi*. Exempla duo cepit cl. Drewsen ad Skorsborg media æstate.

[1] *Exyston* n. — *Char. gen.* Caput transversum, vertice lato; alarum areola cubitalis intermedia triangularis; pedes graciles æquales, unguiculis simplicibus, tibia secundi paris calcare unica, tertii nulla; abdomen clavatum petiolatum, petiolo quadrituberculato carinatoque.

cubitalis intermedia irregularis subpetiolata obliqua; areolæ cubitalis prima vena posterior angulata, superior interior fere recta; venæ alarum radiantes subobsoletæ. Pedes subgraciles, flavi; antici coxarum basi nigra, femorum et tibiarum latere altero fulvescente; medii coxis basi nigris, femoribus externe rufescentibus, litura interdum notatis fusca, tibiis interne apicem versus fulvescentibus, tarsorum articulis apice fuscis, articulo ultimo toto fusco-nigro; postici coxis et femoribus nigris, his apice summo pallidis, tibiis apice fusco-nigris, tarsorum articulo basilari flavo apice nigro, secundo tertioque nigris basi summa pallidis, reliquis fuscis. Calcaria flava. Abdomen crassum, subclavatum, obsoletius punctum, segmentis margine rufescentibus subelevatisque. Segmentum petiolare latum subtrapeziforme, basi dimidio angustius, postice convexum angulis oblique subdepressis; carinis abbreviatis. Venter flavus.

Mares nonnullos cepit cl. Drewsen ad Skorsborg Sjaellandiæ, mense maio, sabulosa arida circumvolitantes.

Femina.

(A me non visa) radio alarum fuscescente; pedibus validioribus, tarsis flavis aut fulvis, articulorum apicibus fuscis. (*Gravenhorst,* l. c.)

Sp. 2. Polyblastus palæmon. N. (tab. 7, fig. 1).

Niger, pedibus rufis, posticorum tarsis tibiisque nigris, his medio albis. Femina.

Long. lin. 2 1/2-3 1/2.

Antennæ corporis longitudine nigræ, apicem versus fusco-ferrugineæ, subtus dilutiores, scapo, pedicello et articulo accessorio, aut scapo tantum pedicelloque, nonnullis in in-

dividuis solo scapo, subtus flavis. Caput vix thorace latius, vertice rotundato, crebre subtilissime punctum, obsolete griseo-pubescens; facies dense albo-sericea. Clypeus orisque partes flava; mandibulæ apice nigro-brunneæ; palpi pallidi. Thorax uti caput punctatus, lateribus et pectore albido-sericeis. Scutellum scabrum, utrinque rugoso-punctatum. Metathorax subnitidus, anteriori parte brevi subhorizontali, fortiter clathrosa, inferiore subperpendiculari, evidentius rimosa. Alæ puræ irideæ, venis et stigmate fusco-nigris, hoc basi albida, radio pallide fusco basin versus stramineo, radice et squamula albidis, hac interdum puncto nigro. Areola cubitalis intermedia obliqua, nonnunquam subirregularis vel subpetiolata; areolæ cubitalis anterioris vena interior subcurvata, inferior curva subangulataque. Pedes læte rufi; anteriores extremo tarsorum articulo fusco, postici tarsis et tibiis nigris, his annulo medio albo. Abdomen latitudine thoracis, nitidum, subpubescens. Segmentum petiolare subtrapeziforme, rugoso-punctatum, basi profunde foveoleatum tuberculoque sat distincto utrinque præditum, lateribus marginatum; carinæ latæ, ante apicem abbreviatæ; tuberculi laterales obsoleti. Segmenta secundum et tertium basi punctulata, secundum striola obliqua utrinque impressum; sequentia lævia (ova 8-39).

Mas (tab. 7, fig. 1).

Long. lin. 2 1/3 à 3 1/2.

Antennæ plerumque subtus dilutiores quam feminæ. Pedes anteriores fulvi, tibiis et tarsis pallidioribus, coxis et trochanteribus flavis, tarsorum articulis apice rufescentibus; postici rufi, trochanteribus stramineis, tibiis albis basi fuscis apice nigris; tarsis nigris, articulis anterioribus tribus basi albidis.

Habitat in fruticibus non infrequens, præsertim salicetis,

Nemati salicis Linn. et *N. ochracei* Hart.[1], larvas investigans.

VARIETATES.

β. Trochanteribus anterioribus coxisque anticis flavis. *Femina.* Long. lin. 3 1/3.
γ. Abdomine incisuris secunda tertiaque rufescentibus. *Mas.* Long. lin. 3 1/3.
δ. Abdomine incisuris omnibus rufescentibus, segmenti primi tuberculis lateribus acute prominentibus. *Mas.* Long. lin. 3 3/4.

Cum genuina varietate cohabitant, sed rarius occurrunt hæc varietates.

Sp. 3. POLYBLASTUS DREWSENI. N. (tab. 8, fig. 1).

Niger, tibiis anterioribus femoribusque rufis, abdomine segmentis secundo tertioque castaneis. Femina.

Long. lin. 4 1/6.

Antennæ corpore aliquantulum breviores, nigræ, apicem versus fuscæ, flagello subtus fusco-ferrugineo basin versus nigro. Caput crassum subnitidum, densius griseo-pubescens, obsolete punctulatum, vertice genisque latis, illo quadrato. Facies canosericea. Clypei margo et os obscure-rufa; mandibulæ basin versus nigræ, palpi sordide albidi. Thorax obsolete punctulatus, utrinque longius grisescente pubescens, hinc subopacus; metathorax fortiter clathrosus. Alæ fumato-hyalinæ sub-irideæ, venis et stigmate fusco-nigris, hoc basin versus sordide pallido, radio piceo-stramineo, radice flava, squamula nigra. Areola cubitalis prima vena interiore omnino recta, inferiore angulata, initio venæ dividentis; areola cubitalis intermedia triangulum subregulare mentiens. Pedes anteriores saturate rufi, tibiis et tarsis paullo dilutioribus, coxis et trochanteribus nigris,

[1] *Hartig*, Die aderflüger deutschlands II, 218, 51.

condylis castaneis, unguibus fuscis; postici validiores nigri, femoribus rufo-castaneis, apice summo nigris. Abdomen nitidum subglabrum, vix punctulatum. Segmentum petiolare basi metathorace, fere dimidio angustius ibidemque tuberculo utrinque instructum parvo subacuto; supra convexum, tuberculis lateralibus obsoletis, lateribus declivis marginatisque; caninæ satis elevatæ, latiores, postice conniventes, fossulam includentes angustam, basi profunda. Segmentum quartum basi media puncto notatum obscure castaneo. Terebra crassa, ultima tria segmenta longitudine adæquans, oviductu aculeoque castaneis, vaginis atris pilosis. Styli anales lineares graciles pubescentes nigri (ova 9).

Individuum unum prope Skorsborg Sjaellandiæ cepit Drewsen vir clarissimus, optime de historia insectorum naturali meritus.

Sp. 4. POLYBLASTUS BOIEI. N.

Niger, tibiis anterioribus femoribusque rufis, horum posticis nigro-pictis; abdomine segmentis secundo tertioque fulvis.

Long. lin. 3 3/4.

Femina statura et affinitas *Polyblasti varitarsi.*

Antennæ corporis fere longitudine, nigræ, apicem versus subtus fusco-ferrugineæ. Caput nitidum, subtilius punctulatum, vix pubescens, facie obsoletius albo-sericea; labrum margoque clypei sordide straminea. Thorax punctulatus, nitidus, subsericans; metathorax brevis rotundatus declivis, mediocre clathrosus. Alæ subfumato-hyalinæ irideæ, stigmate nigro basi albina, radio nigro-fusco basin versus piceo-stramineo, radice flava, squamula nigra. Areolæ cubitalis primæ vena inferior angulata, vestigium venæ dividentis emittens; areola cubitalis intermedia subirregularis pyramidata, obliqua. Pedes anteriores fulvi, coxis et trochanteribus nigris, his apicem versus castaneis, condylis

genubusque flavescentibus. Tarsi antici rufi, unguibus fuscis, medio nigro-fusci basi articulorum unguibusque pallidis. Tertium pedum par nigrum, femoribus rufis basi et apice nigris, supra linea notatis nigro-fusca. Abdomen ut in Polyblasto varitarso conformatum; segmentum ejus petiolare nigrum apice rufo, secundum et tertium rufo-fulva, sequentia nigra tota, nitida. Oviductus castaneus vaginis nigris (ova 2).

Ovam hic descripsi feminam, medio maio e pupa Nemati cujusdam Kiliæ progressam, benignissime suppeditavit Boie, vir clarissimus, qui observavit, insecto jam inde a partu ova adhærere.

Sp. 5. POLYBLASTUS VARITARSUS.

SYNONYMIA.

Tryphon varitarsus Gravenh., *Ichneumonologia Eur.*, II, 146, 222.

Niger, abdomine medio, tibiis anterioribus femoribusque rufis, tibiis tarsisque posticis albo-annulatis. Femina.

Long. lin. 3 1/2—3 3/4.

Antennæ corporis longitudine eove paullo breviores, nigræ apice fusco ferrugineæ, flagello subtus rufo-fusco, basin versus sensim obscuriori. Caput thorace nonnihil latius, vertice rotundato, nitidum griseo subpubescens, facie albo-sericea. Clypeus rufo-testaceus margine nigro. Palpi et mandibulæ flava, hæc apice nigricantes. Thorax nitidus, lateribus et pectore pubescentia tenui grisescente obductus; metathorax subglobosus, minus fortiter clathrosus. Alæ subfumatohyalinæ irideæ venis nigris, stigmate fusco basi pallescente, radio lurido, radice flava, squamula nigra. Areola cubitalis prima vena interiore recta, inferiore angulata, hac interdum vestigio obsoleto venæ dividentis.

Areola cubitalis intermedia irregularis obliqua, subpetiolata. Coxæ nigræ, anteriores subtus et interne plus minus rufo-flavæ. Trochanteres anteriores flavi, postici-fulvi, supra aut nigri vel picescentes, aut rufi. Femora rufo-testacea, postica geniculo nigro. Tibiæ anteriores pallide rufæ, vel flavescentes apice rufæ; posticæ nigræ, annulo lato ante basin albido. Calcaria testacea. Tarsi antici testacei, medii fuscescentes basi articulorum pallidiore, postici nigro-fusci vel nigri, articulis primo secundoque basi albidis. Abdomen obsoletius punctum, tenuiter pubescens, nigrum nitidum; segmentum petiolare rarissime totum rufum, carinis tantum tuberculisque nigris, plerisque autem nigrum apice solo rufo; segmenta secundum, tertium quartique margo anterior vel punctum medium baseos, rufa. Segmentum petiolare latitudine baseos foveolatæ tuberculoque subacuto utrinque præditæ triplo longius, carinis mediocribus postice obsoletis, tuberculis lateralibus distinctis; anguli postici hujus segmenti ut in plerisque generis speciebus subelevati intraque marginem depressi. Terebra castanea, vaginis nigris (ova 2-18).

Mas.

Long. lin. 3 1/3 — 3 1/2.

Antennæ corpore paullo breviores, nigræ. Palpi albidi. Thorax minus quam feminæ gibbus. Stigma alarum pallide fuscum. Coxæ anteriores flavæ supra nigræ, mediæ interdum totæ flavæ; posticæ subtus apice rufescentes. Trochanteres postici fulvi, supra nonnunquam puncto nigro. Tibiæ anteriores flavescentes, apice rufæ, posticæ albæ basi apiceque nigræ. Abdomen segmentis secundo, tertio quartoque necnon apice primi, rufis.

Habitat in pratis, præsertim sylvaticis, maio, junio et julio mensibus frequens. Mas rarior.

VARIETAS FEMINÆ.

β. Antennæ nigræ, flagello pedicelloque subtus fuscis. Areola cubitalis prima vena interiore basin versus subcurvata; intermedia obliqua petiolata. Coxæ anteriores fulvæ basi summa nigricantes, posticæ rufæ basi nigropunctatæ. Tibiæ posticæ cum femorum geniculo nigræ, annulo medio lato albæ; tarsi postici fusci, articulorum omnium basi albida. Long. lin., 3 1/2.

Cepi frequentem cum varietate genuina.

Sp. 6. Polyblastus alternans. N. (tab. 8. fig. 2).

Niger, pedibus fulvis, tibiis tarsisque posticis albis nigroannulatis; abdomine fusco-stramineo nigronotato. Femina.

Long. lin. 3.

Antennæ corporis longitudine fuscæ, subtus dilutiores, scapo pedicelloque nigris subtus flavis. Caput thorace latius, nitidum, parce pubescens, fronte facieque creberrime punctulatis, illa media subcaniculata, hac insolitæ latitudinis medio subelevato, vix sericea. Clypeus et os alboflava, hoc mandibulis apice brunneis, mento maxillarumque stipitibus piceis. Thorax lateribus et pectore subsericans, nitidus; metathorax obsolete clathrosus, parte anteriore rotundata, inferiore media subconcava. Alæ puræ irideæ, stigmate venisque fusco-nigris, radio lurido basin versus flavicante, radice et squamula stramineis. Areola cubitalis anterior ampla, venis interiore et inferiore æqualiter curvatis; intermedia obliqua subirregularis, vena exteriore subobsoleta. Pedes graciles pallide fulvi, trochanteribus et coxis flavis, harum posticis fulvescentibus, tibiæ et tarsi secundi paris flavo albida, articulis tarsi apice fulvescentibus, unguibus fuscis; tertii alba, apicibus tibiarum articulorumque tarsi omnium pallide nigris. Abdomen nitidissimum læve, apicem versus subsericans, segmento primo nigro apice fusco-flavo, secundo fusco-flavo maculis duabus quadratis baseos nigris, tertio, quarto quintoque sordide fusco-stramineis

basi nigricantibus; sequentia cum terebra stylisque analibus lurida immaculata. Segmentum petiolare latitudine baseos triplo longius, lateribus declivis marginatisque. Tuberculi laterales obsoleti, basilares lati prominentiores; carinæ basi tantum distinctæ, approximatæ (ova 9).

Cepi unam feminam julio mense in quercu Sjaellandiæ vicinam larvis *Platycampi hypogastrici*[1] (*Leptopi hypogastrici*, Hartig[2]) et *Selandriæ* (*Blennocampæ*, Hart.) *Furcatæ*, Drewsen[3].

III.

CYLLOCERIA. N. G[4].

Phythodietus, pars; Gravenhorst.

Caput transversum, vertice rotundato angusto.
Thorax gibbulocylindricus, mesothorace lobato, metathorace subhorizontali, scabro carinatoque.
Alarum areola cubitalis intermedia nulla.
Pedes mediocres, unguiculis simplicibus; postici subelongati.
Abdomen subsessile convexum, segmento petiolari basin versus sensim angustiore, scabro, tuberculis lateralibus ante medium sitis. Terebra extricata.

Antennæ graciles, flagello marium setaceo, articulis tertio quartoque latere erosis, feminarum filiformi. *Palpi* inæquales filiformes. *Lingua* bilaciniata, laciniis ovalibus apice acutis.

[1] Fausse chenille cloporte, Réaumur, V. I, pl. xij, fig. 7-12. — Fausse chenille cloporte à vingt pattes, verte, tachetée de noir, à corps large et très aplati; de l'aune Degeer, II, pl. 38, fig. 11-13. — Secundum observationes cl. Drewsen.

[2] Hartig, *l. c.*, I, 184, i. — *Platycampus* genus hoc appellabamus, quum nomen *Leptopus* jam alii generi datum esset, ad Hemipterorum ordinem pertinenti.

[3] Fausse chenille épineuse du chêne, Réaumur, V. I, pl. xij, fig. 17, 18. — Observante cl. Drewsen.

[4] Κυλλὸς, mancus, mutilus; κεραία, antenna.

Antennæ (tab. 10, fig. 2) longitudinem corporis adæquantes eove paullo breviores; radicula subimmersa, rotundata; *scapo* subcylindrico vel subovali, mediocris crassitudinis; *pedicello* conico-cylindrico, longius exserto; *articulo accessorio* in maribus exserto rotundato, quadruplo breviore dimidioque angustiore pedicello, in feminis brevissimo annuliformi, vix distinguendo. *Flagellum* in *feminis* filiforme, 25-articulatum, articulo basilari longissimo, secundo illius dimidiæ longitudinis, sequentibus brevibus longitudine sensim decrescentibus, fere contiguis, extremo elongato-ovali. — In *maribus* paullo crassius, setaceum, 25 aut 27-articulatum, distinctius pubescens, articulis inferioribus duobus longitudine parum diversis tertio et quarto brevioribus, illo basi hoc apice latere externo profunde emarginato-incisis; sequentibus sensim minoribus, sat discretis, ultimo ad apicem acuto.

Labrum, sub anteriori clypei margine reconditum, parvum, membranaceum, subrotundatum. *Mandibulæ* mediocres curvæ, trigonæ, superficie externa quadriangulari convexa pubescente, ad longitudinem rimosa, posteriore internaque triangularibus lævibus; hac latiore concava; apicis incisi dens superior latus triangularis basi interna emarginata, inferior tenuis angustus.

Mentum breve quadratum, subcompressum, valde convexum, apice tridentatum; dentes laterales triangulares acuti ascendentes, intermedius dens latior truncatus. *Lingua* dimidio brevior mento, lata, valde fornicata, laciniis triangularibus acutis, conniventibus, minute ciliatis, margine exteriori rotundato-ampliatis.

Maxillæ labii longitudine. *Stipes* triangulus et convexus, mento paullo longior, lævis. *Mala* magna subfornicata; lacinia ejus superior oblongo-quadrata, margine exteriori reflexo coriaceo, inferior tota membranacea, oblongo-triangularis.

Palpi tenues pubescentes; *maxillares* plus duplo lon-

giores maxillis, articulo basilari obconico basi angusta stipite duplo breviore; secundo omnium latissimo, crasso, dimidio breviore præcedenti, superficie antica planiuscula; tertio duplo longiore antecedente, adeoque omnium longissimo, filiformi-clavato, compresso, arcuato; quarto quintoque longitudine subæqualibus, cylindricis, apice obtusis; *labiales* paullo longiores labio, articulis inferioribus tribus triangularibus, secundo latissimo, extremo longiore oblongo.

Caput thoracis latitudine, antice visum triangulare, *fronte* supra antennas inæquali excavataque; *facies* in protuberantiam triangularem infra antennas obsolete elevata, quæ protuberantia linea obliqua utrinque impressa ab alia parte subprotuberante ad superiores clypei angulos sita, discreta est. *Occiput* a vertice lineari declive, medio canaliculatum. *Clypeus* linea subarcuata discretus, brevis, antice truncatus, medio obsolete transversim impressus. *Prothorax* brevis. *Mesothorax* valde elevatus, anterius rotundatus, dorso lineis duabus postice convergentibus in lobos tres divisus. *Scutellum* magnum triangulare elevatum, a mesathorace foveola profunda disjunctum. *Metathorax* convexus, mediocris longitudinis; pars anterior subhorizontalis, scabra, carinis sex notata distinctis, æquali fere spatio remotis; pars posterior brevissima descendens, rugoso-punctata. *Abdomen* capitis et thoracis longitudine ac latitudine, elongato-ovatum, maribus interdum subcylindricum; segmenta ultima tria dorsi in femina sub ventre deflexa, fissa, oviductum amplectentia. *Terebra* abdominis longitudine eove paullo longior, gracilis; vaginæ filiformes pilosæ, oviductus cum aculei partibus setaceus simplex.

Color corporis in speciebus mihi cognitis unicolor niger, segmentis abdominis nonnunquam (*Cylloceriæ marginatori*) castaneo marginatis; pedes rufi aut rufi et nigri. Caput et thorax crebre puncta, opaca, pleuris pectoreque nitidioribus; protuberantia faciei superior in *Cyll. nigra*

læviuscula, nitida. Abdomen subtiliter punctulatum, subnitidum, segmento petiolari scabro opaco. Alæ subamplæ, venis radiantibus distinctis, vena inferiori areolæ cubitalis primæ venaque exteriori areolæ disci intermediæ hinc inde hyalinato interruptis.

Observ. Genus inter *Cryptos* et *Pimplas* medium illorum *Phytodietis* harumque *Lissonotis* præsertim affine, ab utroque vero genere satis diversum. Antennarum in maribus structura ab omnibus Ichneumonibus huc usque cognitis longe discedit.

Sp. 1. CYLLOCERIA NIGRA.

SYNONYMIA.

Phytodietus niger, Gravenh., *Ichneumologia europæa*, II, 935, 318 (fœmina).
? *Bassus affinis*, Zetterstedt, *Fauna insectorum laponica*, fascic. II, 382, 23 (mas, fœm.).

Tibiis anterioribus femoribusque rufis. Femina.

Long. lin. 4 1/2.

Antennæ corpore aliquantillum breviores. Mandibulæ rufo-fuscæ, basi nigra. Palpi pallide fusci. Pleuræ et pectus obsolete sericantia. Metathorax carinis distinctis, secunda a latere apicem versus sensim elevatiore. Alæ fumato-hyalinæ, stigmate venisque fusco-nigris, radice sordide straminea, puncto interdum notato nigro, squamula nigra fusco-marginata. Pedes sericei; anteriores rufi, coxis et trochanteribus nigris, ambobus tamen apice summo subcastaneis, condylis tarsisque dilute fuscis; postici nigri, femoribus rufis, tibiis et tarsis paullo validioribus quam speciebus sequentibus duabus. Abdomen subglabrum, nitidum, segmenti secundo, tertio, quarto quintoque ejusdem fere lon-

gitudinis. Segmentum petiolare latitudine baseos triplo longius, supra basi summa foveolatum; tuberculi laterales anguliformes. Terebra abdominis longitudine, fusco-nigra oviductu castaneo.

Mas.

Long. lin. 4 1/2.

Antennæ corpore subbreviores, 29-articulatæ, minus graciles, mutilatione flagelli profunda distinctissimaque. Coxæ anteriores subtus fusco-castaneæ. Trochanteres fusci. Tibiæ tarsique postica fusca, illæ basi interdum rufescentes. Abdomen capite thoraceque longius, fere cylindricum, apicem versus fusco-sericeum, nitidum. Segmenti primi tuberculi laterales acuti, dentiformes. Valvula analis subconica compressa, fusco-castanea.

Habitat in Daniæ segetis rarius, media æstate.

Sp. 2. CYLLOCERIA MARGINATOR. N. (tab. 9, fig. 1).

Pedibus rufis, coxis et trochanteribus nigris; abdomine segmentis margine castaneis. Femina.

Long. lin. 4 1/4.

Antennæ longitudine corporis. Palpi obscure fusci. Thorax vix obsolete sericeus; metathorax brevior, magis rotundatus magisque declivis quam *Cylloceriæ nigræ;* carinis mediocribus, æqualibus. Pedes obsoletius sericei; anteriores rufi coxis et trochanteribus nigris, condylis unguibusque fuscis; postici nigri femoribus rufis; tibiis tarsisque fusco-nigris; calcaribus rufis. Alæ fumato-hyalinæ, venis et stigmate fuscis, radio et radice fusco-stramineis, squamula nigra. Abdomen subnitidum glabrum, minus convexum, segmentis secundo tertioque subæquilatis, sequentibus vero latitudine sensim decrescentibus, ano rotundato, quo

forma abdominis ovalis fit. Segmenti secundi anguli basilares margoque posterior, reliquorum omnium margines tantum posteriores, anguste castanei; anus fuscus. Segmentum petiolare latitudine baseos plus duplo longius, tuberculis lateralibus angulum obsoletum efformantibus. Terebra abdominis circiter longitudine, nigra, oviductu castaneo.

Mas.

Long. lin. 4 1/3.

Antennæ longitudine corporis eove paullo breviores, pedicello piceo. Mandibulæ rufescunt. Pedes rufi; anteriores coxis nigris, subtus plus minus rufescentibus, trochanteribus piceis, condylis unguibusque fuscis; postici coxis trochanteribusque nigris, tibiis tarsisque fuscescentibus. Abdomen capitis thoracisque longitudine, elongato-ovatum, segmentis posterioribus dorsi fusco-sericeis. Segmenti petiolaris tuberculi laterales paullo acutiores quam feminæ.

VARIETAS MARIS.

β. Abdomine segmento secundo piceo.

Habitat cum specie antecedente, iisdem locis et temporibus, frequentia obvia.

Sp. 3. Cylloceria caligata. (tab. 10, fig. 2).

SYNONYMIA.

Phytodietus caligatus, Gravenh, *Ichneumologia europæa*, II, 936, 319 (mas, fœm.).
? *Bassus nuntiator*, Zetterstedt, *Fauna insectorum laponica*, fasc. II, 381, 22.

Pedibus rufis, posticorum tibiis tarsisque nigris. Femina.

Long. lin. 3 1/2—2 2/3.

Antennæ thoracis et abdominis longitudine, articulo

extremo breviore ovato. Mandibulæ rufæ basi nigra. Palpi fusci. Facies obsolete fusco-sericea. Thorax lateribus et infra subsericans; metathorax ut in *Cylloceria nigra* omnino conformatus, quæ ratio etiam abdomini valet; terebra abdomine subbrevior ejusve longitudine. Alæ fumato-hyalinæ, venis stigmateque dilutius fuscis, radio, radice et squamula obscurius sordide stramineis, hac basi picescente. Pedes læte rufi, tarsis anterioribus fuscis; calcaria omnia rufa.

Mas.

Long. lin. 3 2/3.

Antennæ æque ac corpus longæ, articulis 31. Pedes anteriores toti rufi, unguibus tantum fuscescentibus. Abdomen capitis thoracisque longitudine, subcylindricum, segmenti primi tuberculis lateralibus subacutis.

Utriusque sexus individua cepit cl. Drewsen ad Skorsborg Sjaellandiæ, mense augusto.

Observ. Vix dubitari poterit, quin *Phytodietus caligatus*, cl. Gravenhorstii huc sit referendus, tametsi antennarum structuræ nullam mentionem fecit auctor laudatus.

De Basso nuntiatore Zetterstedtii, sect. 2, subdiv. 2 : « Cauda (!!) feminarum longe exserta. Abdomen sessile, segmento primo subdepresso. Pedes mediocres, » quanquam verosimile est, eum huc pertinere, tamen propter descriptionem omnino insufficientem nihil pro certo dicere audeo. Ovæ eadem est ratio ejusdem scriptoris Bassi affinis, quem ad *Cylloceriam nigram* dubitans adhibui.

FIGURARUM EXPLICATIO.

Tabula VI 1. Megastylus cruentator, Scht. ♂
2. Antennæ generis Megastyli inferior pars a latere visa.

Tabula VII. 1. Polyblastus palæmon, Scht. ♂
2. Extremus tarsorum articulus generis Polyblasti.
3. Abdomen Polyblasti Palæmonis feminæ a latere visum.
4. Ovulum.

Tabula VIII. 1. Polyblastus Drewseni, Scht. ♀
2. Polyblastus alternans, Scht. ♀

Tabula IX. 1 Cylloceria marginator, Scht. ♀

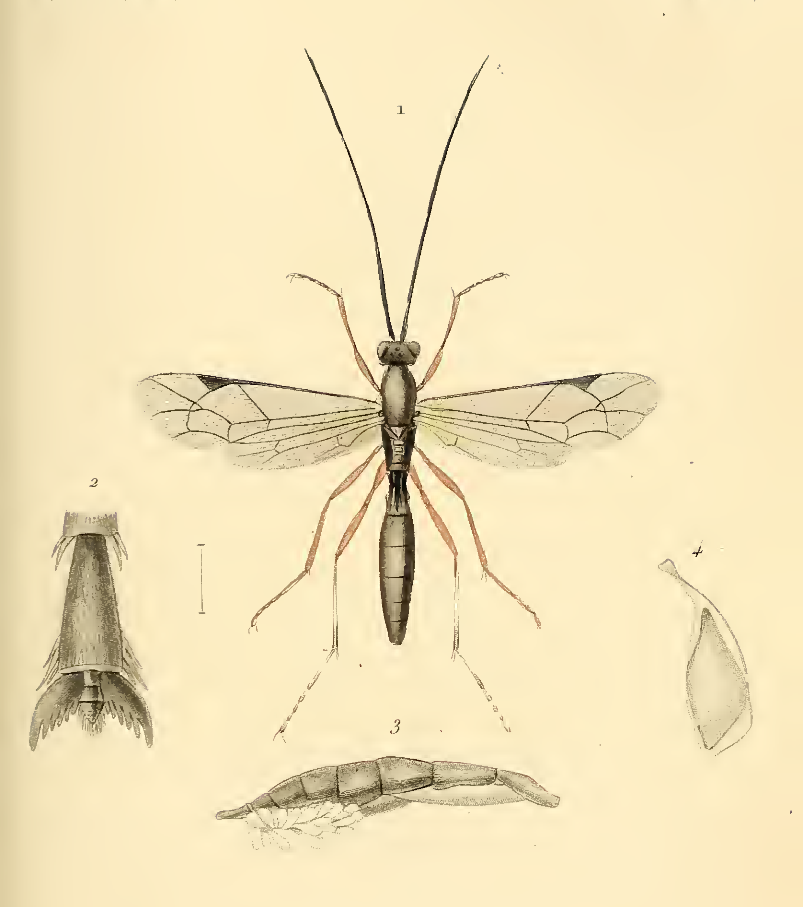
Tabula X. 1. Cylloceria caligata, Gravenh. ♂
2. Antennæ masculæ generis Cylloceriæ inferior pars.

Nota. Une courte analyse de ce mémoire a été publiée dans la Revue zoologique par la *Société Cuvierienne*, année 1838, p. 139.



Megastylus *cruentator*, *Schiödte*

Schiödte, pinx. N. Remond imp. Annedouche sc.



Polyblastus *palæmon*, *Schiodte*.

Schiodte pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*







1 Polyblastus *Drewseni*, *Schiodte*

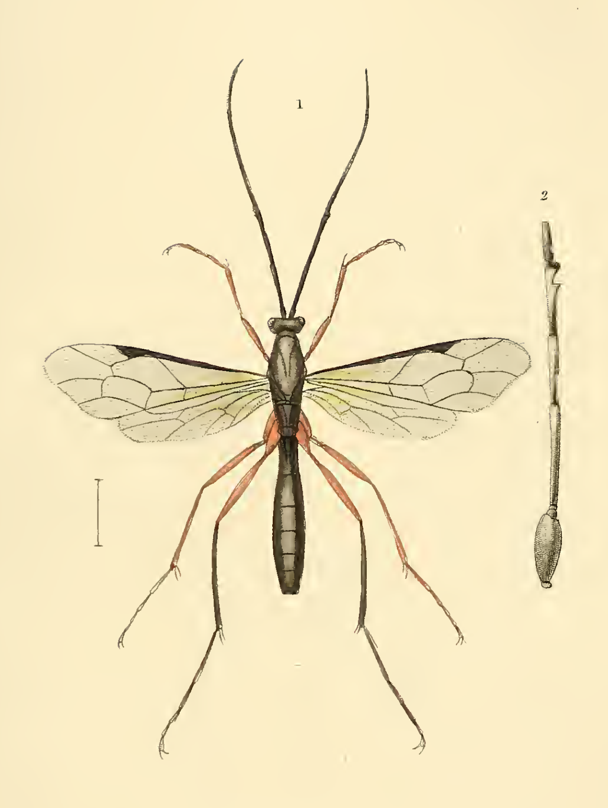
2 ——————— *Alternans*, *Schiodte*.

Schiodte pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche*



Cylloceria *marginator*, Schiodte.

Schiodte pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Cylloceria *caligata*, Schiodte.

Schiodte pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

LIVRAISON. — ANNÉE 1839

MAMMIFÈRES, texte et pl., n°	ANNÉLIDES, texte et pl., n°
OISEAUX, texte et pl., n°	CRUSTACÉS, texte et pl., n°
REPTILES, texte et pl., n°	ARACHNIDES, texte et pl., n°
POISSONS, texte et pl., n°	INSECTES, texte et pl., n° 11.
MOLLUSQUES, texte et pl., n°	ZOOPHYTES, texte et pl., n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, don l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement qu les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoire et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

Mammifères,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
Oiseaux,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
Reptiles,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Poissons,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Mollusques,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
Zoophytes,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
Annélides,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
Crustacés,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
Arachnides,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
Insectes,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

G. SATYRE. SATYRUS. *Latreille.*

S. COCTEAU. *Coctei.* Guérin.

S. obscurus, alis integris læviter sinuosis, supra, mari nigro-fuscis, fœminæ fulvescentibus; subtus brunneis, anticis macula latissima discoidali rubro-fulva, ad apicem macula rotundata nigra (aliquando insuper scripta) albo-bipupillata; posticis, vitta obsoleta pallidiori versum marginem puncto albo minuto ad medium notata.

Ce petit Satyre, que nous avons seulement indiqué dans le *Voyage de la Coquille, Zoologie,* tome II, deuxième partie, 1re division, page 281, a la plus grande analogie avec quelques uns des Nègres de nos montagnes. Chez le mâle, les quatre ailes, en dessus, sont d'un brun foncé un peu chatoyant et uniforme; le dessous est de la même couleur, avec le disque des supérieures ferrugineux fauve; elles ont, vers le sommet, un grand œil noir à deux pupilles blanches, avec l'iris jaunâtre. Les inférieures ont une faible bande, à peine visible, un peu plus pâle, avec un très petit point blanchâtre au milieu. Dans la femelle, que M. Lefebvre a bien voulu nous communiquer, les ailes sont d'un brun plus pâle, avec le disque un peu roussâtre aux antérieures et aux postérieures en dessus; le dessous ne diffère pas de celui du mâle, seulement l'œil des supérieures a l'iris jaunâtre un peu plus large, et la bande transverse des inférieures est un peu plus visible.

Cet insecte vient du Chili.

Nous avons consacré cette espèce à la mémoire de notre ami M. le docteur Théodore Cocteau, connu par ses excellents travaux sur l'Erpétologie, et trop tôt enlevé à la science, qu'il cultivait de conviction et non comme un moyen d'arriver aux places.

A la suite de cette description nous indiquerons deux espèces de Procris, crépusculaires dont nous avons seulement un individu en assez mauvais état, mais qui diffèrent assez par leurs caractères et par leur habitat pour qu'il soit utile de les signaler aux naturalistes. Peut-être cette notice attirera-t-elle l'attention des voyageurs sur ces deux petites espèces, restées jusqu'ici inconnues à cause du peu de brillant de leurs couleurs.

P. Melas. Guérin. (Fig. 3).

P. atra, alis rotundatis, utrinque nigris, superioribus cyaneo submicantibus; lingua rubra.

Hab. Chili.

Longueur, 8 millim.; enverg., 21 millim.

P.? *Viridipulverulenta.* Guérin. (Fig. 4.)

P. atra, alis oblongioribus, utrinque nigris pulvere viridi adspersis; corpore simili; antennis elongatis, flabellatis.

Hab. Nova Hollandia.

Longueur, 7 millim.; enverg., 19 millim.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

15 Juillet 1839.

1



2



4



3



1. 2. Satyrus *Coctei*, Guérin.

3. Procris *melas*. 4. Pr. *viridipulverulenta*, Guérin.

Sebin, sc. N. Rémond imp.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles arttstes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagne de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
- Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.
- Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.
- Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.
- Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.
- Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.
- Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus 1 vol. in-8. grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou avec les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

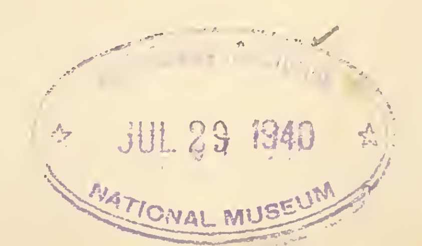
L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste 18 fr
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	» 15 fr
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	» 15 fr

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

G. CERCOPTÈRE. CERCOPTERA. *Spinola.*

Antennes (glabres ?) (f. 2) (filiformes, beaucoup plus longues que le corps, distantes à leur origine, insérées sur le devant de la tête, en face et hors de l'échancrure interne des yeux, de onze articles. Le premier, épais, arqué, mais non renflé en massue, n'atteignant pas le bord postérieur de la tête. Le second, très petit, globuleux ; le troisième, deux fois plus long que le premier, plus mince, cylindrique ou très faiblement obconique ; les suivants, 4-10, semblables au troisième, diminuant insensiblement en diamètre et augmentant progressivement en longueur ; le onzième et dernier, deux fois plus long que l'avant-dernier. — *Tête* (f. 3) comme dans le genre Ibidion. Joues (f. 3 *a*) prolongées en dessous beaucoup plus bas que la bouche, verticales et terminées en pointe. — *Mandibules* (f. 3 *b*) courtes ; face externe bombée, extrémité bidentée. — *Palpes* égaux, filiformes : le dernier article tronqué, n'étant ni dilaté ni dolabriforme. — *Prothorax* comme dans le genre Ibidion, cylindrique, mutique, de la largeur de la tête, mais trois fois plus long, ayant deux sillons transversaux, l'un près du bord antérieur, l'autre près du bord postérieur. — *Écusson* extérieur nul. — *Élytres* (f. 4) un peu plus larges que le prothorax, près de la base, étroites, à côtés parallèles, déprimées et à dos plane, ne commençant à se rétrécir qu'en face des derniers anneaux de l'abdomen, se prolongeant notablement en arrière, au delà de l'anus ; prolongements postérieurs, en forme de queues très étroites, fortement rebordés et terminés en pointe mousse. — *Pattes* (f. 5) proportionnellement plus courtes que dans le genre Ibidion. Fémurs n'étant pas renflés en massue. Les quatre postérieures n'ayant qu'une seule épine apicale, placée au bord interne



de l'extrémité tarsienne. Celles de la troisième paire, plus fortes que les autres.

Voyez, pour les autres détails, le genre Ibidion. C'est immédiatement à sa suite qu'il faudra placer notre nouveau genre, qui appartient à la sous-famille des Cérambycins, et diffère évidemment des Ibidions par le premier article des antennes, par le prolongement dentiforme des joues, par les palpes filiformes, par l'absence de l'écusson extérieur, par la queue des élytres, et par les fémurs non renflés en massue.

C. de Banon. *C. Banonii.* Spinola. (Fig. 1.)

Longueur, 11 lignes; largeur, 1 2/3.

Tête fortement ponctuée : points gros, enfoncés, rapprochés et distincts. — *Prothorax* luisant, peu sensiblement ponctué, si ce n'est au devant du sillon postérieur, où la ponctuation est plus serrée et plus forte : dos convexe, profondément excavé vers les deux tiers de sa longueur, excavation en arc transversal, dont la convexité est tournée en arrière : ligne médiane un peu enfoncée. — *Élytres* ayant sept stries de gros points enfoncés : cloisons planes; intervalles des stries pareillement planes, inponctués de la base jusqu'au milieu du dos, ponctués au delà; points en une seule rangée longitudinale, semblables à ceux des stries principales. Le cinquième intervalle, à partir de la suture, en côte arrondie, effacée en avant à quelque distance de la base, et en arrière, en face du point où l'élytre commence à se rétrécir; suture plane d'abord, rebordée ensuite jusqu'à l'extrémité de la queue. — *Queue* concave, finement ponctuée; dessous du corps luisant.

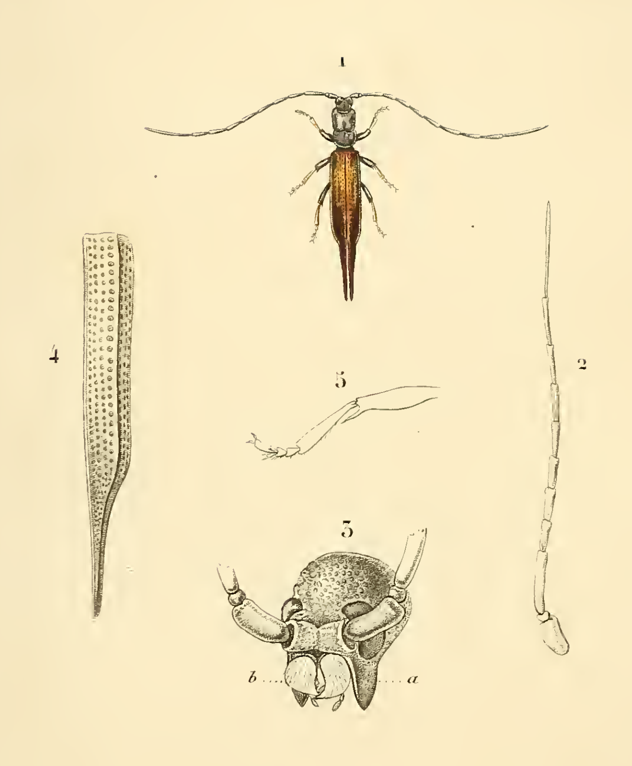
Couleurs. Antennes, tête et corselet noirs; ventre rougeâtre; élytres mi-parties de fauve et de noir, moitié anté-

rieure fauve : une tache humérale, longue et étroite, noire et renfermant une autre tache de la même forme et de la couleur du fond ; moitié postérieure et queue noires ; pattes de la même couleur ; tibias testacés.

J'ignore la patrie de cet insecte singulier. Mon exemplaire provient de la collection de feu Banon, auquel je l'ai dédié. M. Cantener, qui me l'a fourni, n'a pu me donner aucun renseignement. L'abdomen était trop endommagé pour permettre d'y reconnaître le sexe. Cependant la longueur des antennes semble convenir au mâle. Les points enfoncés du corps ont dû être autrefois piligères ; mais les poils ont disparu ; il en a pu arriver autant aux antennes. J'ai dû dire qu'elles sont glabres actuellement ; il ne s'ensuit pas qu'elles l'aient toujours été.

SPINOLA.

Juin 1839.



Cercoptera *Banonii* Spinola.

Spinola del. N. Rémond imp. Davesne sc.

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

LIVRAISON. — ANNÉE 18 39

MAMMIFÈRES,	texte et pl., n°	ANNÉLIDES,	texte et pl., n°
OISEAUX,	texte et pl., n°	CRUSTACÉS,	texte et pl., n°
REPTILES,	texte et pl., n°	ARACHNIDES,	texte et pl., n°
POISSONS,	texte et pl., n°	INSECTES,	texte et pl., n° 13,
MOLLUSQUES,	texte et pl., n°	ZOOPHYTES,	texte et pl., n°

SMITHSONIAN INSTITUT
JUL 29 194
NATIONAL MUSEU

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8 ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» c
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr.	» c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr.	» c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr.	50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr.	» c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr.	» c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr.	» c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr.	» c.

, M2

G. DIORYMÈRE. DIORYMERUS. *Schœnherr.*

Ce genre, fondé par M. Schœnherr, dans son ouvrage intitulé *Curculionidum dispositio methodica*, p. 311, n° 180, se compose, dans son *Genera et species Curculionidum*, t. 3, p. 799, de dix-neuf espèces de l'Amérique méridionale. Parmi celles-ci on en distingue une, que ce savant nomme *D. monoceros*, parce qu'elle a sur le thorax une grande épine comprimée, dirigée en arrière et aiguë vers le bout. C'est à côté de cette espèce que viendront se placer les deux singuliers insectes dont nous donnons la description.

1. D. DE PRADIER. *D. Pradierii.* Guérin.
(Fig. 1 à 3.)

D. nigro-cupreus, nitidissimus, glaber; fronte transversim impresso; rostro arcuato, punctulato; thorace impunctato, ante scutellum in spinam compressam furcatam, retrorsum arcuatam, elevato; elytris subtriangulatis, subtiliter punctato-striatis, interstitiis lævibus; tibiis posterioribus extus angulatis.

Longueur, 8 millim.; largeur, 6 millim.

Cet insecte remarquable est tellement distinct de celui que M. Schœnherr a nommé *D. monoceros*, qu'il nous paraît superflu de faire ressortir les différences qui séparent ces deux espèces; aussi nous nous en tiendrons à la diagnose ci-dessus et à la figure que nous en donnons. Nous avons représenté (fig. 3) sa tête et son rostre pour mieux montrer qu'il appartient évidemment au genre *Diorymerus*.

Cette espèce a été trouvée au Brésil, près de Rio-Janeiro : nous l'avons dédiée à notre ami M. Pradier, l'un des plus célèbres graveurs de notre époque, de qui nous le tenons

et qui a enrichi notre collection de plusieurs autres espèces intéressantes envoyées par M. Taunay.

2. D. PORTE-LANCE. *D. lancifer*. Guér. (Fig. 4 à 8).

D. subovatus, nigro-cœruleus, paululum nitidus; fronte depresso, valde rugoso; rostro arcuato, crebre punctato et rugoso, versus medium dilatato; thorace gibbo, punctulato, in medio disci rubro et in illa parte in spinam acutam antice desinentem armato; scutello rotundato, punctato; elytris triangulatis, basi rufis, striis lævibus, intus punctulatis.

Longueur, 7 1/2 millim.; largeur, 5 millim.

Cette jolie espèce se distingue, au premier coup d'œil, par l'épine de son corselet, qui est dirigée en avant. Tout son corps est d'un noir bleu assez luisant; il n'y a que le milieu du corselet jusqu'à la tête, et une tache transverse et oblique à la base de chaque élytre, qui soient rouges. Nous l'avons reçue de l'intérieur du Brésil.

La figure 6 représente sa tête et son rostre vus de profil; 7, son antenne très grossie et sans l'article basilaire; 8, une jambe postérieure avec son tarse.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

1[er] Juillet 1839.



Diorymerus

1. D. *Pradierii*, 2. D. *lancifer*, Guerin-M.

E. G M. del. N. Remond imp. Davesne sc

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte ; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent ; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier ; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, don l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement qu les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoire et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui l recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et pa noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8 ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

.M2

NOTE

sur la monographie des *Anthies*,
et description d'une nouvelle espèce de ce genre,

PAR M. GORY.

M. Lequien, dans sa monographie du genre *Anthia*, publiée en 1832, dans le *Magasin de zoologie*, classe IX, pl. 38 à 41, en décrit vingt-une espèces; M. Delaporte, dans ses *Études entomologiques* (supplément), p. 149 et 150, en a décrit deux autres provenant de ma collection; enfin, pour compléter ces travaux, je vais en donner une nouvelle, ce qui portera le nombre des espèces de ce genre à vingt-quatre.

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet des mâles prolongé en arrière.

1. *Anthia maxillosa*, Fabr., Syst. Él., I, p. 220, n. 1; Oliv., t. III, n. 35, p. 13, n. 1, pl. 8, fig. 90, et pl. 1, fig. 10. Schh., Syn. ins., t. I, p. 232, n. 1. Dejean, Spec., t. I, p. 339. Lequien, Magas. de zool., 1832, cl. IX, pl. 38 à 41, n. 1. — *Carabus agilis*, ♂ Thunberg, Nov. (ins. sp., t. III, p. 70). — *Carabus alacer*, Linné (éd. Gm., t. IV, p. 1967, n. 76).

2. *Anthia marginipennis* ♂, Gory. Delaporte, Études entom., fascic. 2 (suppl.), p. 149.

Comme cette belle espèce n'a pas encore été figurée, nous la représentons ici, pl. 14.

3. *Anthia thoracica*, Fabr., Syst. Él., t. I, p. 221, n. 2. Oliv., t. III, n. 35, p. 14, n. 2, pl. 10, fig. 5 *b*. Schh., Syn. ins., t. I, p. 232, n. 3. Dej., Spec., t. 1, p. 340, n. 2. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 2. Brullé, Hist nat. des ins., t. IV *bis*, p. 269, n. 1. — *Carabus fimbriatus* ♀, Thunberg, Nov. ins. sp., t. III, p. 70, fig 83. Oliv., t. III, n 35, p. 14, n. 3; pl. 1, fig. 5.

4. *Anthia cinctipennis,* Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 3, pl. 38.

5. *Anthia sexguttata,* Fabr., Syst. Él., t. I, p. 221, n. 4. Oliv., t. III, 35, p. 15, n. 4, pl. 1, fig. 6. Schh., Syn. ins., t. 1, p. 233, n. 8. Dej., Spec., t. I, p. 341, n. 3. Lequien, Magas. de zool., 1832, etc., n. 4. Brullé, Hist. nat. des ins., t. 4 *bis*, p. 270, n. 2, pl. 9, fig. 2.

Nota. Je possède un individu de cette espèce dont les taches sont plus petites et dont le corselet est plus prolongé en arrière. Il a été pris au Bengale.

DEUXIÈME DIVISION.

Corselet non prolongé en arrière chez les mâles. Convexe.

6. *Anthia venator,* Fabr., Syst. Él., t. I, p. 222, n. 5. Schh., Syn. ins., t. I, p. 234, n. 9. Dej., Spec., t. I, p. 342, n. 4. Latreille, Ins. d'Égypte, p. 2. Voyage de Caillaud. — *Carabus cursor*, Oliv., t. III, 35, p. 16, n. 5; pl. 10, fig. 116. Lequien, Magas. de zool., 1832, etc., n. 5.

J'ai reçu cette espèce de Galam.

7. *Anthia homoplata,* Lequien, Mag. de zool., cl. IX, 1832, etc., n. 6, pl. 39.

8. *Anthia Burchellii,* Hope, Griffith the anim. Kingdom, t. XIV, p. 270, pl. 13, fig. 1. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 7.

Cette espèce vient de Sierra Leone.

9. *Anthia nimrod,* Fabr., Syst. Él., t. I, p. 222, n. 9. Schh., Syn. ins., t. 1, p. 234, n. 13. Dej., Spec., t. I, p. 343, n. 5. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 8.— *Carabus errans*, Oliv., t. III, 35, n. 6, pl. 10, fig. 117.

10. *Anthia sulcata,* Fabr., Syst. Él., t. I, p. 222, n. 6. Oliv., t. III 35, p. 24, n. 17, pl. 8, fig. 97. Schh., Syn. ins., t. I, p. 234, n. 10. Dej., Species, t. I, p. 345, n. 6. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 9.

M. Dejean, dans la première édition de son *Catalogue*,

avait désigné une variété de cette espèce sous le nom d'*Angustata*.

11. *Anthia sexmaculata*, Fabr., Syst. Él., t. I, p. 222, n. 7. Schh., Syn. ins., t. I, p. 234, n. 10. Dej., Spec., t. I, p. 346, n. 7. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 10.

Je possède un individu qui a deux taches de plus que celui qui a servi à faire la description de Fabricius. Il a une très petite tache oblongue près de la tache humérale, et une autre arrondie en dessous.

12. *Anthia marginata*, Klug., Symb. phys. atlas. Dej., Spec., t. I, p. 347, n. 8. Dej. et Boisduval, Icon. des Col. d'Europe, t. I, p. 182, pl. 19, fig. 6. Latreille, Ins. d'Égypte, p. 3. Voyage de Caillaud. Lequien, Magasin de zoologie, 1832, etc., n. 11.

M. Lequien dit que le seul caractère constant qui distingue cette espèce de la précédente est la bordure blanche, toujours entière dans la *Marginata*, et qui ne commence qu'à moitié de l'élytre dans la *Sexmaculata*. Je ne suis pas tout à fait de son avis, car je possède deux individus de la *Marginata* dont la bordure blanche ne commence qu'à la moitié de l'élytre; je crois donc que les caractères, pour différencier ces deux espèces, doivent être tirés de leur ponctuation et de leurs taches : la *Marginata* est plus fortement striée, les points dans les intervalles des stries sont beaucoup plus sentis, et, à la base des élytres, il y a trois taches oblongues.

13. *Anthia duodecimguttata*, Bonelli, Observ. ent., Mém. de l'acad. de Turin, t. V, p. 348, n. 9. Latreille et Dej., Icon. des Coléopt. d'Europe, p. 94, pl. 6, fig. 1. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 12.

14. *Anthia decemguttata*, Linné, Syst. nat., t. I, p. 669, n. 10. Linné, Mus. Ludov. reg., n. 96. Fabr., Syst. Él., t. I, p. 221, n. 3. Oliv., t. III, 35, p. 23, n. 16, pl. 1, fig. 15 *a*, pl. 9, fig. 15 *e*. Schh., Syn. ins., t. I, p. 232, n. 5. Dej., Spec., t. I, p. 349, n. 10.

Guérin, Iconog. ins., pl. 4, fig. 1. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 13. — Var. *Anthia quadriguttata*, Fabr., Syst. Él., t. I, p. 223, n. 10. Duméril, Considérat. génér. sur les ins., pl. 1, fig. 1. — *Carabus quadriguttatus*, Fabr., Ent. syst., t. I, p. 142, n. 80. Oliv., Ins., 35, pl. 2, fig. 15. Herbst. arch., pl. 29, fig. 1. — *Carabus elongatus*, Oliv., t. III, 35, pl. 24, n. 18; pl. 9, fig. 107.

Var. A. *Quadriguttata*, Fabr.

Noire; élytres avec quatre sillons et deux taches blanches sur chaque élytre; la première à l'angle huméral, la seconde à l'extrémité.

Var. B. *Alboguttata*, Schœnherr.

Corselet rougeâtre; trois taches sur chaque élytre; une humérale, une après le milieu, dans le troisième sillon, la troisième à l'extrémité.

Var. C. *Lævicollis*, Schœnherr.

Corselet rouge, élytres un peu plus larges, sillons bien prononcés, presque lisses.

Var. D. *Villosa*, Westermann.

Corselet rougeâtre, sillon des élytres couvert d'un duvet cendré. Les dix taches blanches assez visibles.

Var. E. *Guttata*, Lequien.

Corselet ferrugineux, les dix taches blanches, bien prononcées et bien arrondies.

Var. F. *Nigrita*, Mihi.

Noire, sans aucune tache, les sillons bien prononcés.

15. *Anthia villosa*, Thunberg, N. ins. sp., 3, p. 70. Schh., Syn. ins., t. I, p. 233, n. 7. Dej., Spec., t. V, p. 465, n. 14. — *Anthia decemsulcata*, Bonelli, Obs. ent., Mém. de l'acad. de Turin, t. V, p. 452. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 14.

16. *Anthia biguttata*, Bonelli, Obs. ent., Mém. de l'acad. de Turin, t. V, p. 452. Dej., Spec., t. I, p. 351, n. 11. Wied., Mag. de Germar., t. IV, p. 108, n. 3. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 15.

C'est par erreur que M. Lequien cite M. Westermann comme ayant décrit cette espèce dans le *Magasin de Germar*, c'est M. Wiedemann.

17. *Anthia limbata*, Dej., Spec., t. V, p. 466, n. 15. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 16.

Les *A. biguttata* et *limbata* ne peuvent être confondues; la première est plus étroite; les stries, au nombre de quatre, sont assez saillantes, et l'intervalle de ces stries est couvert de petits poils roussâtres; la deuxième a la marge entière; les stries sont au nombre de sept et peu saillantes.

18. *Anthia costata*, Mihi. (Pl. 15.)

Cette espèce est voisine, à la vérité, de la *Limbata;* mais elle s'en distingue facilement : tête assez forte, creusée, avec un fort sillon dans son milieu; entre ce sillon et les yeux on aperçoit un duvet jaunâtre; les quatre premiers articles des antennes couverts d'un duvet blanchâtre. Corselet guère plus long que large, assez dilaté aux côtés antérieurs, fortement déprimé aux postérieurs; il est couvert de petites stries longitudinales à son bord antérieur, et a une forte et large impression au milieu, dans laquelle on aperçoit un petit trait longitudinal. Élytres avec neuf sillons, dont les impairs sont plus sentis. Ces sillons ont, de chaque côté, une ligne longitudinale formée de petits points dans lesquels sont de petits poils roux; elles sont un peu méplates à l'extrémité et ont chacune une tache assez grande et un peu ovale sur les septième et huitième sillons, un peu au dessous de l'angle huméral, et une bordure marginale qui prend après les deux tiers de leur longueur, et s'étend, en s'élargissant un peu, jusqu'à leur extrémité; cette tache et cette bordure formées d'un duvet d'un beau blanc. Dessous du corps et pattes ponctués d'un noir brillant. Cette espèce vient du cap de Bonne-Espérance.

TROISIÈME DIVISION.

Corselet déprimé, en cœur.

19 *Anthia septemguttata*, Fabr., Syst. Él., t. I, p. 222, n. 8. Schh., Syn. ins., t. I, p. 234, n. 12. — *Anthia sexnotata*, Thunberg. Schh., Syn. ins., t. I, p. 233, n. 6. Dej., Spec., t. I, p. 352, n. 12. Latreille et Dej., Icon. des Col. d'Europe, p. 94, pl. 6, fig. 2. — *Carabus septemguttatus*, Fabr., Ent. syst., t. IV. Fab., app., p. 442, n. 78 79. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 17.

Pour l'adoption du nom de *Septemguttata*, je suis de l'avis de M. Lequien. Voir sa monographie, . n. 17

20. *Anthia rugosopunctata*, Thunberg. Schh., Syn. ins., t. I, p. 234, n. 17. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 18. — *Anthia Dregei*, Dej., Cat., 3e éd., p. 16.

21. *Anthia tabida*, Fabr., Syst. Él., t. I, p. 223, n. 11. Dej., Spec., ins., t. I, p. 357, n. 13. Schh., Syn. ins., t. I, p. 234, n. 15. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 19. — *Carabus tabidus*, Fabr., Ent. syst., t. I, p. 142, n. 8. Fabr., Maut., t. I, p. 196, n. 13. Fabr., Sp. ins., t I, p. 300, n. 8. Fabr., Syst. ent., p. 237, n. 6. Oliv., Ent., t. III, 35, p. 25, n. 19, pl. 2, fig. 17. Oliv., Dict. ins. carab., n. 20. Thunberg, N. ins. sp., p. 70. Linn., Syst. nat., Gmel., 1, t. IV, p 1965, n. 66. — *Carabus spinosus*, Linné, Syst. nat., ed. Gmel., t. IV, p. 1967, n. 77. Voët, Coléopt., t. I, pl. 38, fig. 41.

QUATRIÈME DIVISION.

Corselet en cœur allongé, presque cylindrique.

22. *Anthia Caillaudi*, Gory, Delaporte, Études ent., 2e fascic., (suppl.), p. 150.

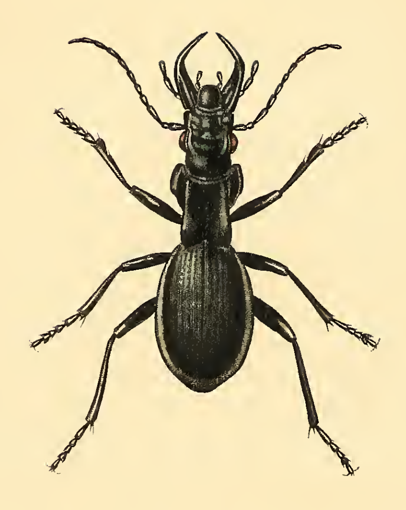
Cette espèce n'a jamais été figurée, nous la représentons pl. 16.

23. *Anthia macilenta*, Oliv., t. III, 35, p. 26, n. 20, pl. 11, fig. 130. Schh., Syn. ins., t. I, p. 234, n. 14. Dej., Spec., t. V, p. 476.

n. 16. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 20. Brullé, Hist. nat. des ins., t. IV *bis*, p. 271, n. 4.

24. *Anthia gracilis*, Dej., Spec., t. V, p. 468, n. 17. Lequien, Mag. de zool., 1832, etc., n. 21.

M. Lequien, en faisant sa Monographie, n'avait vu que très peu d'individus de ces deux dernières espèces, et il avait mis celle-ci en doute; depuis, ayant reçu le mâle et la femelle de ces deux espèces, je puis assurer qu'elles sont bien distinctes et doivent rester séparées.



Anthia *marginipennis*, Gory.

Duvesne sc. N. Rémond imp.



Anthia *Costata*, *Gory*.

Davesne sc.

N. Remond imp



Anthia *Caillaudii*. Gory.

Davesne sc. N. Rémond imp.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Deux forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles arttstes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

Cet ouvrage sera publié en 10 livraisons.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 planches et 5 feuilles de texte.

La première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régulièrement de deux mois en deux mois.

Le prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour les souscripteurs, de. . . . . 6 fr.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. Chaque livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs.

Nos dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par d'habiles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du pinceau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les grands et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaqnes, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

Nota. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.

Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus 1 vol. in-8. grand raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principa est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes e les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitemen* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elle d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dan lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savant qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou ave les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'I COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES QU DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genr elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte u numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque pag le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétiqu et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 f
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 f

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on pe souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt d la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste	18 f
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	»	15 f
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	»	15 f

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

avorite — Par le Bon Feisthamel

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

LIVRAISON. — ANNÉE 1839

MAMMIFÈRES, texte et pl., nº	ANNÉLIDES, texte et pl., nº
OISEAUX, texte et pl., nº	CRUSTACÉS, texte et pl., nº
REPTILES, texte et pl., nº	ARACHNIDES, texte et pl., nº
POISSONS, texte et pl., nº	INSECTES, texte et pl., nº 17 à 19
MOLLUSQUES, texte et pl., nº	ZOOPHYTES, texte et pl., nº

SMITHSONIAN INSTITUTION
JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr.	» c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr.	» c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr.	» c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr.	» c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr.	50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr.	» c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr.	» c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr.	» c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr.	» c.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de l'année 1839 ont été fournis par MM. de Boissy. — Buquet. — Cailliaud. — Deshayes. — Feisthamel. — Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. — Gory. — Guérin-Méneville. — Guichenot. — de Lafresnaye. — de Laizer. — Lesson. — Petit de la Saussaie. — de Parieu. — Quoy. — Emmanuel Rousseau. — Schiodte. — de Spinola. — Vanderhoeven.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — PREMIÈRE ANNÉE.

ANNÉE 1839.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1839.

LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX

recueillis pendant le voyage autour du monde de *la Favorite*, sous le commandement de M. LAPLACE, capitaine de frégate, illustrés et décrits

par M. le baron FEISTHAMEL,
Membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères.

PAPILIO ARCHIDAMAS. Pl. 17.

Boisduval, *Spec. gén. des Lépid.*, p. 321—163.

Alis dentatis nigricantibus, fascia sub-maculari, incisurisque pallide luteis; posticis subtus pallide ochraceis maculis sub-marginalibus rubris, adjectis maculis argenteis.

Il est un peu plus petit que le *Polydamas*, dont il est assez voisin. Les quatre ailes sont d'un brun-noir chatoyant, à reflets violâtres, traversées, vers l'extrémité, par une bande maculaire d'un jaune pâle, un peu plus étroite sur les inférieures. Les premières ailes sont légèrement sinuées, avec les incisions liserées de jaune; les secondes sont dentées, avec une tache jaune lunulée dans chaque échancrure. Le dessous des supérieures est plus clair vers le bout, et offre à peu près le même dessin que le dessus; celui des inférieures est d'un jaune pâle, avec une rangée marginale de sept taches d'un rouge fauve, linéaires, transversales, un peu flexueuses, accolées chacune, en arrière, à une tache argentée. Les échancrures des ailes sont jaunes, comme en dessus. Le corps est noir, avec le prothorax, les côtés de la poitrine et de l'abdomen ponctués de fauve.

Chili.

PIERIS ENARETE. Pl. 18, fig. 1.

Boisd., *Spec. gén. des Lépid.*, p. 489.

Alis subrotundatis, integerrimis, albis, margine exteriori utrinque nigro : macula apicis alba, subtus lutea : posticis luteis margine latissimo nervoque bifido nigro.

Dessus des ailes blanc, avec une bordure noirâtre, dentée régulièrement en dedans sur les quatre ailes; dessous des premières ailes blanc, avec une tache ovale jaune au sommet; dessous des inférieures d'un jaune d'ocre vif, avec une large bordure brune, un peu dentée en dedans; une raie noirâtre, fourchue, longitudinale, naissant de la base et suivant le trajet de la seconde nervure; la première nervure noire; la partie du fond comprise dans les bifurcations de la raie longitudinale, d'un jaune un peu blanchâtre; corps d'un gris blanchâtre en dessus et blanchâtre en dessous.

Moluques.

PIERIS EGA. Pl. 18, fig. 2.

Boisd., *Spec. gén. des Lépid.*, p. 536.

Alis suboblongis, integerrimis, albis; anticis apice maculisque duabus nigris; anticis apice posticisque totis ochraceis.

Dessus des ailes blanc; les supérieures avec la côte d'un cendré bleuâtre; ces dernières ailes ayant le sommet noir et un peu pointu, précédé de deux taches de la même couleur, placées l'une au dessus de l'autre; ailes inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre; dessous des premières ailes blanc, avec le sommet d'un jaune d'ocre, précédé de deux taches noires; dessous des secondes entièrement d'un jaune d'ocre, avec l'origine de la côte d'un jaune plus vif.

Habite la Nouvelle-Hollande.

CALLYDRIAS AMPHITRITE. Feisth. Pl. 18, fig. 3.

Alis integerrimis, rotundatis, flavis; posticis subtus puncto, anticis punctis duobus ferrugineis.

Le docteur Boisduval, dans son excellent ouvrage, *Species général des Lépidoptères*, p. 617, mentionne cette espèce comme une variété locale de la *Callidrias drya;* mais un examen attentif nous a confirmé dans l'opinion qu'elle était entièrement distincte.

Dessus des ailes d'un beau jaune citron, sans tache, avec une petite bordure d'un jaune un peu plus mat, peu distincte du fond, un peu plus large, et dentée sur les premières ailes; dessous des ailes d'un jaune pur et sans tache, un peu plus clair que le dessus; les premières offrant sur la cellule discoïdale un petit trait ferrugineux. Celui des secondes ailes avec deux petits points discoïdaux ferrugineux, l'un placé à l'extrémité de la cellule discoïdale, et l'autre plus petit et situé au dehors. Corps jaunâtre, avec des poils verdâtres sur le thorax, palpes jaunes.

Chili.

SATYRUS SINGA. Pl. 19, fig. 1.

Boisd., *Faune de l'Océanie*, p. 145.

Alis anticis basi late fulvo, apice ocello nigro, albo pupillato maculis sex vel septem fulvis; posticis fulvis ocello anali, fascia media nigricante; posticis subtus griseis, fascia media nigricante.

Ailes supérieures noirâtres, avec la base largement fauve; un œil noir pupillé de blanc, et six ou sept taches fauves vers l'extrémité; les inférieures fauves, avec un œil anal, une bande transverse noirâtre, dessous des inférieures gris, avec une bande noirâtre.

Il est de la taille d'*Ægeria* et ressemble un peu, par le facies, à *Megæra*, et surtout en petit au mâle de Mérope.

Outre la bande du milieu, les inférieures ont l'extrémité noire, avec une rangée de lunules de la couleur du fond.

Se trouve à la Nouvelle-Hollande.

SATYRUS PHILEROPE. Pl. 19, fig. 2.

Boisd., *Faune de l'Océanie*, p. 147. — *Sat. Klugii*, Guérin, *Voy. de la Coq.*, pl. 17, f. 2. Planch., — *Satyrus Philerope*, texte.

Alis omnibus supra anticisque subtus fulvis, nigro variis ocello unico; posticis utrinque (fœminæ) ocellis duobus, subtus cinereo-lutescentibus (fœminæ cinereo-violaceis), strigis tribus undulatis nigris.

Les ailes supérieures sont noirâtres, avec une tache noire foncée discoïdale, et six ou sept taches jaunes disposées transversalement, offrant, sur celle qui est à l'extrémité de l'aile, un œil noir pupillé de blanc.

Chez la femelle, les ailes inférieures sont fauves, avec une bande transverse et une autre marginale noires; elles ont également au bas de l'aile un petit œil noir pupillé de blanc, et un autre au bord supérieur plus petit encore. Le dessous des premières ailes ne diffère du dessus que par les taches jaunes de l'extrémité de l'aile, qui disparaissent et font place à une couleur brune. Le cercle noir de l'œil est entouré d'un autre petit cercle jaune.

Les ailes inférieures sont d'un gris lilas pâle, coupées transversalement par trois lignes ondulées, noires; les deux petits yeux reparaissent comme dessus.

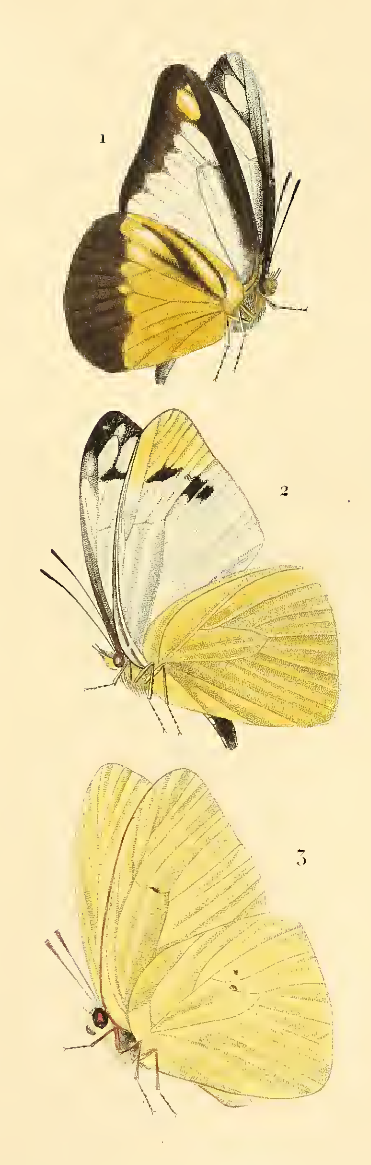
Le mâle de cette espèce a déjà été figuré par M. Guérin, dans le *Voyage de la Coquille*, et porte sur les planches le nom de *Klugii*. Pendant que ces planches étaient sous presse, le docteur Boisduval faisait paraître la *Faune de l'Océanie*, et décrivait le même sexe de cette espèce sous le nom de Philérope, qui fut ensuite adopté par M. Guérin dans son texte. Nous avons pensé faire une chose utile pour la science en donnant la figure et la description d'une variété femelle rapportée par M. Laplace, qui diffère beaucoup du mâle connu.





Papilio *Archidamas*. Boisd.

Blanchard pinx. N. Rémond imp. Spelette sc.



1. Pieris *Enarete*, 2. Pieris *Ega*. Boisd.

3. Callidrias *amphitrite*, Feist.

Blanchard del. N. Rémond imp. Spelette sc.



1. Satyrus *Singa*. 2. Satyrus *Philerope*.

Blanchard pinx. N. Remond imp. Spelette sc.

LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX

recueillis pendant le voyage autour du monde de *la Favorite*, sous le commandement de M. Laplace, capitaine de frégate, illustrés et décrits

par M. le baron FEISTHAMEL,
Membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères.

(*Suite et fin de ce mémoire.*)

SATYRUS Montrolii. Feist., Pl. 20.

Satyrus Lefebvrii, Guérin, *Voyage de la Coquille*, texte, p. 281.

Alis denticulatis, fusco-ferrugineis, fascia postica dentata dilutiori, ad apicem anticarum lutescente; ocello didymo cæco; anticis subtus ferrugineis, ad apicem cinereis, fascia lutea ocello didymo bipupillato alteroque minuto; posticis fusco-cinereo marmoratis, fascia pallidiori.

Ce Satyre se place dans le groupe de nos espèces européennes, près d'*Hermione*, *Anthe*, *Semele*, etc. Les quatre ailes sont, en dessus, d'un roux ferrugineux, presque brunes au bord; le disque des antérieures est d'un roux assez vif, avec une large bordure marginale crénelée, élargie en haut, d'un jaune fauve vers le bas, d'un jaune plus pâle au sommet, avec une grande tache ocellée noirâtre dans cette partie, et une tache ronde plus petite vers le bas. Les inférieures ont une large bande fauve non loin du bord, dentée des deux côtés, n'atteignant pas l'angle anal, et offrant, près de son extrémité postérieure, un petit point noir peu marqué. Le dessous des antérieures est presque semblable au dessus; la grande tache ocellée placée vers le sommet offre deux pupilles blanches; les bords antérieurs et externes sont plus grisâtres, marqués de petites stries blanchâtres et noirâtres. Les inférieures sont variées de gris, de

brun jaunâtre et de noir; elles ont une large bande blanchâtre au delà du milieu, bordée de noir plus vif des deux côtés, avec de petites stries noires et brunes. Le corps est gris, ainsi que les antennes

Ce Satyre se trouve au Chili.

M. Guérin Méneville, dans le texte du *Voyage de la Coquille,* a publié la phrase diagnostique de ce Satyre sous le nom de *Lefebvrii;* il nous a prié de le dédier à M. Montrol, attendu qu'il existe déjà un Satyre européen portant le nom de M. Lefebvre.

HECATESIA THYRIDION. *Feist.*, Pl. 21, fig. 1.

Alis anticis nigris maculis albis triseriatis, maculaque diaphana ad costam; posticis luteis, margine lato, punctoque discoidali, nigris; abdomine luteo punctis nigris triseriatis.

Les ailes supérieures sont d'un brun noir, avec trois lignes transverses de points blancs légèrement jaunâtres, et une large tache transparente arquée vers le milieu de la côte. Les lignes de points blancs dont j'ai parlé partent, les deux premières, des deux extrémités de la tache transparente, et s'étendent jusqu'au bord interne; la troisième ligne est située près de la base de l'aile, et est parallèle aux deux premières.

Les secondes ailes sont d'un jaune fauve, avec une bordure noire, large et sinuée intérieurement; elles ont, en outre, une tache noire discoïdale, qui se lie par un côté à la bordure interne.

Le dessous des quatre ailes est semblable au dessus, seulement on aperçoit à la base des premières une touffe de poils d'un jaune fauve. La frange des ailes est brune, avec une rangée marginale de petits points blancs.

Le corselet est de la même couleur que les ailes, avec une raie blanche sur les épaulettes. L'abdomen est fauve,

avec une série dorsale de points noirs qui diminuent de grosseur, à partir de la base, et qui disparaissent près de l'anus, qui est terminé par un bouquet de poils bruns.

Les antennes sont blanches en dessus et brunes en dessous. Les pattes sont entrecoupées de noir et de blanc.

Se trouve à la Nouvelle-Hollande.

DEILEPHILA ERAS. Pl. 21, fig. 2.

Boisd., *Faune de l'Océanie*, p. 185.

Alis anticis ad basin fusco-olivaceis, dein rubricantibus fusco-reticulatis sphacelatisque, strigaque obliqua fusca; posticis aurantiacis margine fusco-ferrugineo, omnibus subtus rufo-ferrugineis.

Ailes supérieures d'un brun olivâtre à la base, ensuite rougeâtres, avec des ondes, quelques plaques et une raie oblique, brunâtres; les inférieures d'un jaune orangé, avec une bordure d'un brun ferrugineux; dessous des quatre d'un roux ferrugineux.

Se trouve à la Nouvelle-Hollande.

BOMBYX SOCIALIS. *Feist.*, Pl. 22, fig. 1.

Alis cinereis, anticis strigis duabus maculaque obliqua albidis; posticis immaculatis; omnibus subtus striga communi alba.

Les ailes sont d'un gris cendré, ayant à leur base des touffes de poils longs et roussâtres; les supérieures présentent, sur le milieu de l'aile, une tache blanche ayant la forme d'un 7 dont la queue est tournée vers la base, la pointe supérieure de ce chiffre tombant plus ou moins à une raie blanche, sinuée et transverse.

Les inférieures sont sans taches; le dessous des ailes est semblable au dessus, à l'exception d'une bande blanche sinuée, qui traverse horizontalement les ailes inférieures.

Le corps est gris-roussâtre ; le corselet est couvert de longs poils bruns ; les antennes sont d'un blanc sale ; la tête et les pattes sont brunes.

Nous n'avons vu que la femelle.

Il se trouve au Chili.

BOMBYX CINNAMOMEA. *Feist.*, Pl. 22, fig. 2.

Alis fusco-rufis ; anticis strigis duabus obscurioribus, in medio macula alba ; posticis striga sinuata nigro fusca, in medio punctoque lineari albo.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun roux, avec des poils à la base ; les supérieures sont traversées par deux lignes noirâtres liserées de blanc, dont la première, en partant du corselet, est arquée et la seconde presque droite. Entre ces deux lignes on voit un point ou plutôt une petite tache blanche placée obliquement et ayant ordinairement la forme d'un carré long. Les ailes inférieures sont traversées, un peu au delà du milieu, par une seule ligne noirâtre, précédée d'un point linéaire blanc. Le dessous des quatre ailes est d'un roux clair, avec quelques vestiges des caractères du dessus ; mais les quatre points blancs y sont à peine indiqués.

La tête et le corselet participent de la couleur des premières ailes ; l'abdomen est noir en dessus, avec sa base et les côtés roux. Le dessous du corps est entièrement de cette dernière couleur, ainsi que les pattes et les antennes.

Cette description est faite d'après une femelle.

Ce Bombyx a été trouvé au Chili.

Sa chenille est inconnue.

BOMBYX AFFINIS. *Feist.*, Pl. 23, fig. 1.

Alis anticis cinereis, strigis duabus undulatis, punctoque discoidali nigro ; osticis cinnamomeis.

Le dessus des premières ailes d'un gris blanc, traversé dans son milieu par une bande plus obscure que renferment deux lignes noires, dont l'antérieure est courbe et sinuée et la postérieure anguleuse. Sur le milieu de cette bande ferrugineuse figure un point noir. Il y a, en outre, vers l'extrémité, une ligne blanche transverse et flexueuse, derrière laquelle on aperçoit la frange, qui est entrecoupée par des points bruns.

Le dessus des secondes ailes est de couleur rouille. La frange est blanchâtre et entrecoupée également, mais d'une manière moins distincte qu'aux ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris plus ou moins clair, teinté de rouille, notamment sur les supérieures, avec une ligne ferrugineuse transverse et légèrement courbée sur les inférieures.

Le corselet est du même ton que les ailes supérieures; l'abdomen du même ton que les inférieures. Les antennes ont la tige rousse et les barbes blanchâtres.

Se trouve au Chili.

BOMBYX DEDECORA. *Feist.*, Pl. 23, fig. 2.

Alis anticis brunneis, strigis tribus undulatis fuscis punctoque discoidali nigro; posticis cinereo-fuscis, striga postica obscuriori.

Les ailes antérieures sont brunes et coupées transversalement par trois lignes noirâtres; celle près du bord externe, dentée, s'appuie en quelque sorte sur la frange; les deux autres sont sinuées et doublées d'une ligne blanche; sur le milieu de l'aile est un point noir discoïdal. Le bord supérieur de l'aile est couvert, dans sa longueur, d'une teinte plus foncée que le reste de l'aile, et qui s'arrête en forme de tache brune près du sommet.

Les ailes inférieures sont d'un gris cendré, avec une lé-

gère teinte plus foncée, longeant parallèlement le bord inférieur.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus; mais les dessins sont moins prononcés et le point noir disparaît.

Le corselet, couvert de poils, est de la même couleur que le fond des ailes supérieures. Le corps et les antennes participent de la couleur des ailes inférieures. La tête est brune.

Se trouve au Chili.

SATURNIA LAPLACEI. *Feist.*, Pl. 24 et 25.

Mas. Alis anticis fusco-rufis, lineis tribus nigris quarum ultima serrata fusco-cincta, medio puncto rufo, duabus maculis fenestratis ad apicem positis. Posticis valde fuscis, in medio striga rosea, ad marginem linea undata fulvâ.

Fœmina. Alis omnibus murino-fuscis, cum lineis punctoque maris, haud fulvis, sed albidis.

Mâle. Sur un fond brun saupoudré de roussâtre, chacune des ailes supérieures est traversée en dessus par trois lignes noires placées obliquement, et dont la plus rapprochée du bord terminal est fortement dentée et liserée de jaune roux intérieurement. Entre cette ligne et ce bord, on voit une raie largement ondée, de couleur blanchâtre, qui, avant d'aboutir à l'angle apical, est interrompue par deux petites taches vitrées, de forme ovale et séparées seulement par une nervure. On voit, en outre, sur le disque de l'aile, un point roux placé entre les deux premières lignes noires précitées; enfin on aperçoit, à peu de distance de la base, une raie sinuée d'un jaune roux bordé de brun. Le dessus des ailes inférieures est d'un brun foncé uni : elles sont traversées au milieu par une ligne presque droite d'un blanc rosé, se terminant par une large bordure d'un noir brun, sur laquelle serpente une ligne ondulée d'un jaune

fauve, surmontée d'une rangée de points de la même couleur, placés sur les nervures. Celles-ci sont rousses et forment, en se dilatant dans leur partie inférieure, une seconde rangée de points à l'extrémité de l'aile.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris blanchâtre, avec la moitié antérieure des premières d'un noir brun : cette moitié est bordée de blanc extérieurement et marquée, vers son extrémité supérieure, d'un point deltoïde également blanc, qui correspond au point fauve du dessus. Les secondes ailes sont traversées, au milieu, par deux lignes noires ondulées.

La tête est roussâtre, les palpes et les antennes sont d'un brun foncé; celles-ci sont deux fois aussi longues que le corselet, plutôt plumeuses que pectinées, et dont les barbules très serrées se courbent pour se joindre par leur extrémité. Le corselet est roux, avec les épaulettes ou ptérygodes bordées de noir brun. La poitrine est d'un blanc roussâtre, avec les pattes entièrement brunes, à l'exception des antérieures, dont les tibias sont garnis de poils fauves.

Femelle. Le dessus des quatre ailes est entièrement d'un gris de souris, avec le même dessin que dans le mâle; mais les lignes et le point discoïdal des premières ailes, qui sont fauves dans celui-ci, sont blanchâtres chez celle-là. Du reste, elle a également deux petites taches vitrées au sommet des ailes supérieures; mais ces taches sont plus petites et moins transparentes. La tête et les palpes sont de la même couleur que dans le mâle, ainsi que les antennes; mais celles-ci sont beaucoup moins pectinées, comme cela a lieu dans toutes les espèces de la famille des Bombycites. Le corselet et l'abdomen sont de la couleur des ailes. La poitrine et les pattes sont comme celles du mâle.

La chenille, que nous n'avons vue que desséchée, est garnie, comme celle du *Saturnia pyri,* de tubercules surmontés de poils roides, divergents et d'inégale grandeur; mais ces

poils sont plus épais, et il ne paraît pas que les plus longs soient terminés, comme chez celle-ci, par une petite boule. Quant à la couleur de cette chenille, il me serait impossible d'en rien dire d'exact, vu l'altération qu'elle a éprouvée. Celle que j'ai sous les yeux a le fond du corps d'un brun tanné, avec les poils roux, parmi lesquels il s'en trouve quelques uns de blancs sur les côtés, et le clapet de l'anus rouge.

Le cocon a une forme elliptique et ressemble assez à celui de *Lasiocampa quercifolia*. Il est comme feutré, d'un gris blanchâtre et hérissé d'une multitude de petits poils courts très roides et très acérés, et qui, au moindre toucher, entrent sous la peau, causent une douleur assez aiguë et sont très difficiles à extirper.

La chrysalide est cylindrique, brune, avec l'étui des antennes un peu plus foncé ; elle est terminée postérieurement par un petit bouquet de poils très courts, roides et inégaux.

Cette espèce, en raison de la forme de ses antennes, qui diffèrent absolument de celles des *Saturnia*, à cause de l'absence des taches ocellées sur les ailes, doit former un genre nouveau ; mais nous laissons le soin de l'établir à celui qui s'occupera d'un travail général sur les Bombyx.

Nous l'avons dédiée à M. le capitaine Laplace, à qui la science et l'histoire sont redevables d'une si grande quantité d'observations nouvelles et intéressantes.

LITHOSIA LIBORIA. Pl. 26, fig. 1.

Noctua liboria, Cram., 345, D.

Alis nigris ; anticarum disco sanguineo, posticarum luteo ; corpore thoraceque nigro collari sanguineo.

Les ailes supérieures sont rouges et entourées d'une bande noire plus large dans le mâle, sur le côté interne.

Les ailes inférieures sont jaunes, avec une large bande noire sinuée intérieurement.

Le dessous des ailes est semblable au dessus, seulement le rouge des ailes supérieures ne paraît que près du sommet, et fait place à une couleur jaune semblable à celle des ailes inférieures.

Cette espèce a déjà été figurée par Cramer; mais la figure laissant à désirer, nous avons pensé bien faire en la donnant de nouveau, afin d'y joindre la description du mâle.

Se trouve à la Nouvelle-Hollande.

La fig. 1 *a* représente ses ailes vues en dessous; 1 *b* offre sa tête grossie et vue de profil.

CRAMBUS CONCINNALIS. *Feist.*, Pl. 26, fig. 2.

Alis nigris, anticis luteo-bimaculatis, apice utrinque rubro; posticis fascia lata transversa aurantiaca.

Ailes d'un beau noir. Les supérieures ayant à l'extrémité une tache apicale rouge orangé, et sur le disque deux taches blanches, dont l'une arrondie, placée sur le milieu de l'aile, et l'autre, linéaire, près de la base.

Les inférieures sont coupées transversalement par une large bande d'un rouge orangé qui occupe un grand tiers de la largeur de l'aile.

Le dessous des ailes est noir. Les quatre ailes sont coupées transversalement par une large bande d'un rouge orangé. L'extrémité des supérieures est marquée, comme en dessus, par une tache apicale marginale rouge orangé.

Le corps, le corselet et les antennes sont noirs.

Se trouve à Amboine.

La figure 2 *a* représente ses ailes vues en dessous; 2 *b* offre la tête grossie et vue de profil.



Satyrus *Montrolii*. Feist.

Annedouche sc.

N. Rémond

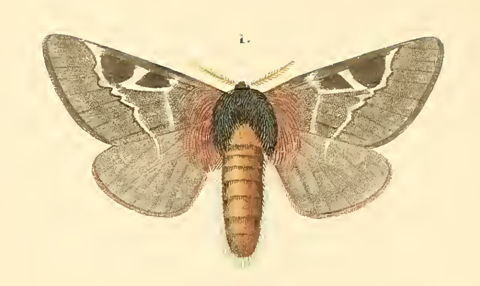




1. Hecatesia *thyridion*. 2 Deilephila *Eras. Feist. Boisd.*

Blanchard del. N. Remond imp. Spelette

1.



2.

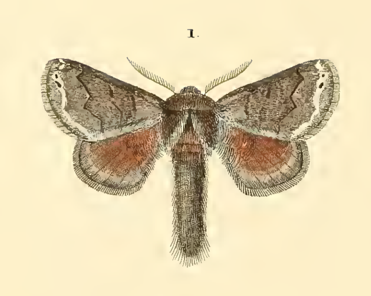


1. Bombyx *socialis*, Feist.

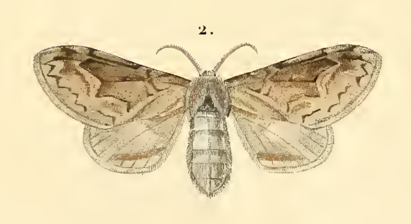
2. ——— *cinnamomea*, Feist.

Blanchard pinx. N Remond imp. Spelette sc.

1.



2.



1. Bombyx *affinis*, Feist.

2. ———— *dedecora*, Feist.

Blanchard pinx. N. Rémond imp. Spelette sc.



Saturnia *Laplacei*. Feist.

(Mâle)

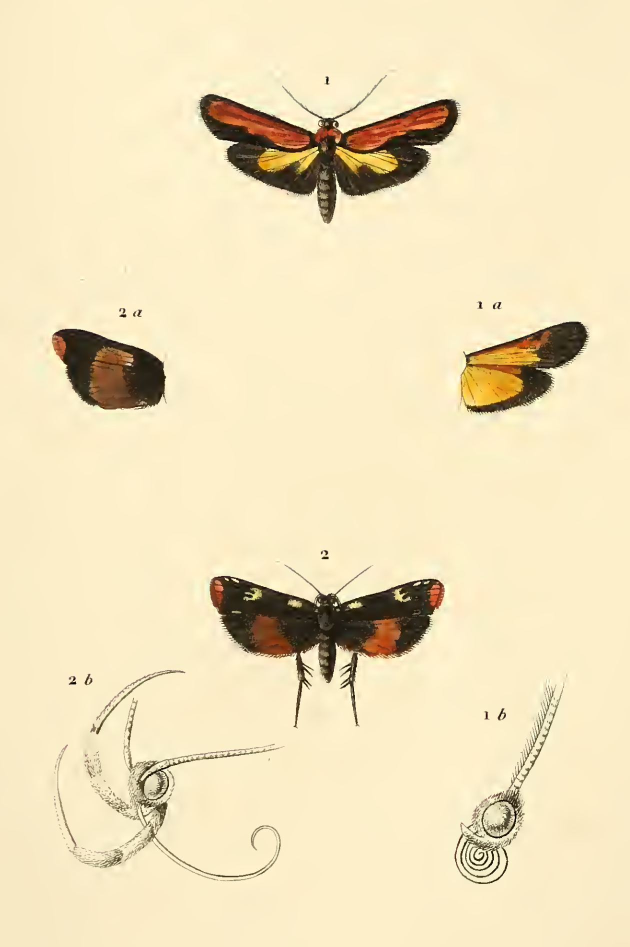
Blanchard pinx. N. Remond imp. Spelette sc.



Saturnia *Laplacei*, *Feist*.

(Femelle)

Blanchard del. pinx. N. Remond imp. Spelette sc.



1. Lithosia *liboria*. Cram.

2. Crambus *concinnalis* Feist.

Sébin sc. N. Rémond imp.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

AUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE,

par M. P. Rambur,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

ıx forts volumes in-8, accompagnés de 50 planches dessinées et gravées par d'habiles artistes, tirées en couleur, et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Conditions de la souscription.

:et ouvrage sera publié en 10 livraisons.

:haque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra 5 plan-s et 5 feuilles de texte.

.a première livraison est en vente : les livraisons suivantes se succéderont régu-ement de deux mois en deux mois.

e prix de la livraison, texte et planches satinés, figures coloriées, sera, pour souscripteurs, de. 6 fr.

a souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison. que livraison parue sera alors augmentée de 1 franc pour les non-souscripteurs. os dessins faits sous les yeux de l'auteur, par M. Blanchard, sont gravés par biles artistes et confiés, pour l'impression en couleur et les retouches du eau, aux mêmes personnes qui déjà, sous notre surveillance, ont exécuté les ıds et beaux ouvrages que nous avons publiés.

Ouvrages de M. Lesson.

OIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une oduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur décou-te; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent; et terminée par synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, des-ées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. x, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 195 fr.

OIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 86 plan-s dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus ıd soin. Prix, 85 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 170 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix, 255 fr.

OIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mou-s. 1 vol. in-8, grand raisin, accompagné de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, es en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 65 fr.
Le même ouvrage, papier vélin. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix 195 fr.

OIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et sées méthodiquement toutes les races et espèces du genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accom-né de 66 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau : le plus grand soin. Prix, 70 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin. Prix, 140 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin, doubles figures. Prix, 210 fr.

a. Chacun de ces ouvrages, quoique dépendants l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il et se vend séparément.

STRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares imaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier; ouvrage aot de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir ourant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, ıd raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec ılus grand soin. Chaque volume. 65 fr.
Le même ouvrage, pap. velin. Prix 130 fr.
Le même ouvrage, in-4. Prix, 130 fr.
Le même ouvrage in-4, pap. vél. Prix 260 fr.

'URIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus 1 vol. in-8. ıd raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et ıinées au pinceau avec le plus grand soin. Prix, 100 fr.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but prin est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre co mun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes d science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus cents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découverte les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitem* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour el d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon da lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux sava qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publici ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constan nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles ap raissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du M gasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec de bonnes figures ou a les individus eux-mêmes, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FOURNIT LES DESSINS DES PLANCHES DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même gen elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque pa le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette maniè chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminé cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, i primé sur beau papier et orné de SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneu ment coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétiq et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). 36
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on p souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et don s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accom gnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés. . . .	16 fr.,	par la poste	18
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	»	15
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	»	15

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), RUE DE L'ÉPERON, 7.

G. CHELOCHIRE. Chelochirus. *Spinola.*

Ordre des Rhyngotes. — Tribu des *Géocorises.*
Famille des Aradites, *Spin.* — des Membranacés, *Latr.* et *Burm.*

Corps aplati, comme dans les autres genres de la même famille : poitrine large et déprimée; pattes écartées.

Antennes de quatre articles, légèrement pubescentes, à pubescences clair-semées sur les premiers articles, et plus serrées sur les autres, assez fortes, insérées à l'extrémité d'un gros tubercule horizontal et dirigé en avant sur la ligne qui va du centre des yeux à réseau au sommet antérieur du lobe intermédiaire. Les quatre articles à peu près d'égale épaisseur; le premier subcylindrique, moitié plus court que la tête, la dépassant néanmoins, à cause de son origine avancée; le second obconique, le plus long de tous, faisant environ le tiers de la longueur de l'antenne; le troisième de la même forme que le précédent, mais moitié plus court; le quatrième en fuseau, terminé en pointe, plus long que le troisième et plus court que le second.

Tête petite, horizontale, plane, lisse, mutique, subtriangulaire. *Col* distinct, mais très court. *Vertex* court, s'élargissant insensiblement de la base jusqu'aux *yeux à réseau;* ceux-ci latéraux, ronds, moyens et un peu moins saillants que dans les autres Aradites connus. Deux *ocelles* distants et très apparents à la base du vertex. Division de la tête en trois lobes, commençant vers les deux tiers de la longueur de la tête. *Lobes latéraux* beaucoup plus minces que le troisième, un peu divergents, ne dépassant pas les tubercules antennaires. *Lobe intermédiaire* avancé, extrémité arrondie. Portion du *canal rostral* tracée au dessous de la tête, ouverte en arrière, peu profonde : ses parois subparallèles, verticales, peu saillantes, à rebords bisinueux ou faiblement unidentés.

JUL 29 1940
NATIONAL MUSEUM

Origine du rostre peu distante du sommet antérieur de la tête et sur la même ligne que l'origine du suçoir. *Rostre* droit, de quatre articles : le premier très comprimé, plus long que la tête, n'atteignant pas l'origine des pattes antérieures; le second, moins long, mais aussi comprimé que le premier, atteint le bord postérieur du mésosternum; le troisième, moins comprimé que les précédents, le plus long de tous, va jusqu'à l'origine des pattes postérieures; le quatrième, pareillement déprimé, beaucoup plus court, dépasse à peine l'extrémité postérieure de la poitrine. *Canal rostral* continu sous la poitrine, ouvert en arrière; ses parois saillantes, rapprochées et subparallèles sous le mésosternum, plus écartées et presque effacées sous le métasternum.

Labre étroit, contenu dans le rostre, aussi long au moins que le premier article, ridé transversalement. *Suçoir* caché et inobservé.

Dos du prothorax quatre fois plus large que la tête, faisant à peu près le quart de la longueur totale du corps. Angles antérieurs effacés et arrondis. Bord antérieur échancré au milieu; échancrure arrondie et proportionnée à la largeur du cou. Angles postérieurs obliques et largement tronqués. Bord postérieur largement et faiblement échancré. Lobe postérieur, ou le prolongement du prothorax au dessus du mésothorax aussi long ou plus long que le lobe antérieur ou que le prothorax proprement dit.

Écusson plane, en triangle presque équilatéral, moitié moins large que le prothorax, et ne dépassant pas, en arrière, l'origine des pattes postérieures.

Poitrine presque aussi longue que l'abdomen. Ostiole odorifique placé sous le *metapectus*, en avant et en dehors de l'origine des pattes de la troisième paire, consistant en une espèce de fente arquée, insensiblement rétrécie de dedans en dehors, représentant assez bien l'ouverture d'un cornet transversal qui serait aplati et collé contre le *metapec-*

O. 542
2

tus, qui commencerait au dessus des hanches, et qui s'épanouirait en dehors, en se courbant un peu en arrière.

Abdomen ne débordant pas les ailes croisées; dos plane; ventre faiblement convexe, sans sillon longitudinal.

Pattes antérieures impropres à la marche et organisées comme des armes offensives et préhensiles. *Fémurs* très renflés, coudés dès leur naissance et dilatés en dehors, armés, à leur face interne, de deux rangées de grosses épines distantes; celles de la rangée supérieure plus fortes que les autres. *Tibias* arqués, assez comprimés pour pénétrer entre les deux rangées des épines fémorales. Arête interne armée d'une seule rangée d'épines semblables à celles des fémurs.

Pattes intermédiaires et postérieures propres à la marche, moyennes et de la forme ordinaire.

Tarses des trois paires de trois articles; le premier aussi long que les deux autres pris ensemble, tapissé, en dessous, de poils flexibles et serrés disposés par rangées transversales; le second très petit, presque rudimentaire, et néanmoins soyeux comme le précédent; le troisième muni de deux crochets simples et d'une pelote moyenne au dessous des crochets.

Ailes supérieures étroites, allongées, à bords extérieurs subparallèles, quand elles sont croisées, biparties, hétérogènes. Portion antérieure opaque et subcoriacée : bord postérieur en ligne droite dirigée obliquement de dedans en dehors et d'avant en arrière. Des nervures principales, la plus saillante est la seconde extérieure, celle que j'avais nommée le *radius* dans mon *Essai sur les Hém. Hétéropt.*, et que j'ai cru devoir nommer le *cubitus* dans mon *Essai sur les Fulgorelles*, en restituant le nom de *radius* à la première externe, que j'avais désignée auparavant par le nom de *côte*. Portion postérieure moins consistante, submembraneuse, un peu translucide, quoique très colorée, postérieurement arrondie, n'ayant que cinq nervures longitudinales arquées et sinueuses, dont les deux internes partent

seules de la base, et dont aucune n'atteint le bord postérieur.

Ailes inférieures entièrement membraneuses et translucides, un peu plus courtes que les supérieures.

Sexe. La femelle seule est connue. Voy. la fig., pl. 27.

C. ATROCE. *C. atrox.* Spinola.

Proportions. Longueur du corps, 7 lignes; des antennes, 2 lignes; de la tête, 1/3 de ligne; du dos du prothorax, 1 ligne 1/2; de la poitrine, 3 lignes; de l'abdomen, 3 lignes 1/2; des fémurs antérieurs, 1 ligne. — Largeur de la tête, 1/2 ligne. — Maximum de la largeur du corps prise à la base de l'abdomen, 2 lignes.

Formes. Dessus de la tête et du prothorax luisant. Lobe postérieur du dernier fortement ponctué : points ronds ou oblongs, assez rapprochés, mais toujours distincts. Écusson ponctué, opaque; une carène longitudinale, large à la base, rétrécie vers la pointe, luisante comme le dos du prothorax. Flancs du mésopectus ridés transversalement. Métapectus profondément rugueux : rugosités irrégulières. Creux du canal rostral lisse. Ventre finement pointillé. Trois épines plus fortes que les autres, à la rangée supérieure des fémurs antérieurs; la troisième ou la plus voisine de l'extrémité tibiale, la plus grande de toutes. Ailes supérieures d'une couleur mate comme l'écusson, les deux nervures externes étant seules luisantes.

Couleurs. Le noir en dessus et le brun en dessous. Tarses un peu plus clairs. Trois taches blanchâtres sur la partie membraneuse des ailes supérieures; la première courte et étroite le long du bord interne et près de l'origine de la portion membraneuse; la seconde, en bande transversale et allant rejoindre l'extrémité de la première; la troisième, grande, ronde, près de l'extrémité de l'aile.

Sexe. Mâle inconnu. Dans la femelle, les cinq premiers anneaux du ventre sont de la forme ordinaire. A la place

du sixième, on voit un agrégat de six pièces extérieures, dont deux médianes impaires, et quatre latérales symétriques et paires. Il est évident que la première paire de ces dernières, ou la paire antérieure est formée par les divisions du sixième anneau, qui est fendu au milieu, comme dans la plupart des femelles de Rhyngotes, et que la première pièce médiane est l'opercule inférieur de l'oviducte. La seconde paire est probablement celle des écailles vulvaires. Mais la seconde pièce médiane est-elle l'anus? est-elle l'extrémité de l'oviducte? est-elle l'orifice de ce cloaque commun qui existe dans le plus grand nombre des Insectes, qu'on a cru commun à tous, et qui n'existe cependant pas dans les Fulgorelles et dans plusieurs autres Rhyngotes, où l'anus et l'orifice de la vulve sont séparés et distants?

De Java. — Envoyée par M. Reiche.

En suivant ma méthode, notre Géocorise se place sans difficulté dans la famille des Aradites, dont elle a le facies, et dont on ne saurait l'éloigner sans la placer à côté d'autres Insectes qui contrasteraient visiblement avec elle. Mais M. de Laporte aurait été obligé de la réunir aux Phymatides, s'il eût voulu être conséquent à l'importance qu'il a donnée au caractère pris de la conformation des pattes antérieures. M. Burmeister aurait pu également songer à la placer dans ses Coréodes, s'il eût persisté à refuser à ses Membranacés quatre articles au rostre, trois aux tarses, deux pelotes aux crochets tarsiens et deux ocelles au vertex. Trop jaloux du temps qui m'échappe, je ne m'exposerai pas à le perdre en cherchant à deviner ce que mon *Chelochirus* serait devenu sous le sabre tranchant de M. Blanchard et sous la main de ceux qui repoussent, comme lui, la plupart des nouvelles divisions génériques. Il n'appartient qu'à eux de voir clair dans le labyrinthe inextricable de leur pêle-mêle sans fin. Je pense que notre Insecte s'y trouverait partout également bien et également mal. Au fait, ces synthèses présomptueuses, parce qu'elles sont

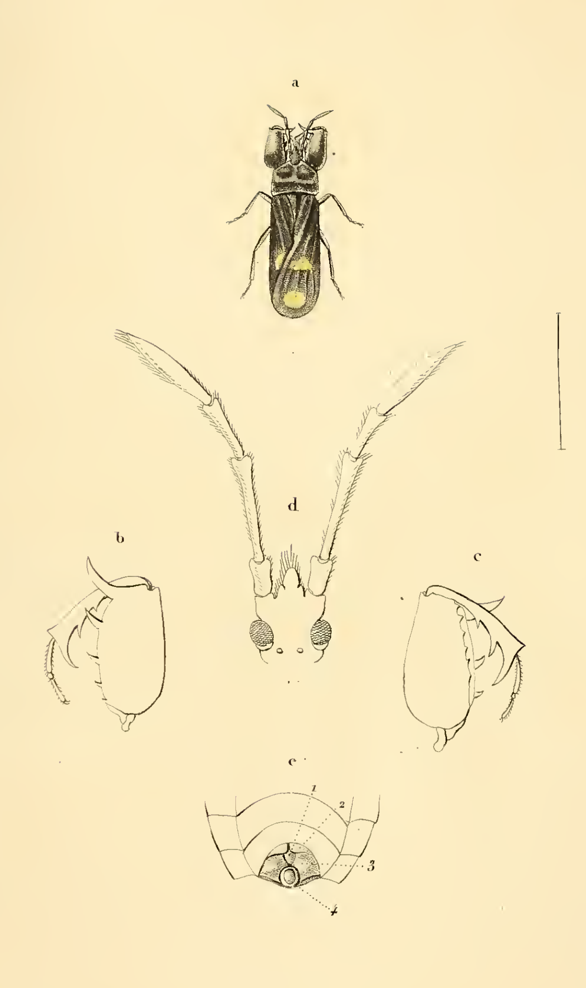
prématurées, incomplètes, parce qu'elles n'envisagent qu'une minime partie de ce qui a été consciencieusement analysé, sujettes à erreur parce qu'elles se confient à des principes arbitraires, qui n'ont pas eu de démonstration et qui n'en auront peut-être jamais, sont tout ce qu'on peut oser de pire en entomologie; elles feraient rétrograder la science, si elles en avaient le pouvoir.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

a. *Chelochirus atrox* grossi.
b. Une patte droite antérieure, vue en dessus et considérablement grossie.
c. La même patte vue en dessous, avec le même grossissement.
d. La tête et les antennes, vues en dessus, très grossies.
e. Derniers anneaux du ventre de la femelle grossis pour montrer les pièces extérieures des parties sexuelles.
1. Pièce médiane impaire, antérieure.
2. Pièce latérale paire, antérieure.
3. Pièce latérale paire, postérieure.
4. Pièce médiane impaire, postérieure.

DE SPINOLA.

Gênes, novembre 1839.



Chelochirus *Atrox*, *Spinola*.

Spinola del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

[illegible]



